Initiatives : 12 pages d'offres d'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15371 – 7 F — MERCREDI 29 JUIN 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le cancer des narcodollars

LES pays riches admettent désormais leur coresponsabilité dans le blanchiment de l'argent tiré du trafic de drogue. Non seulement les narcodollars sont recyclés par la grâce du système financier international, mais les sommes colossales issues du trafic s'investissent dans les secteurs économiques légaux des pays les plus industrialisés. Avec l'arrestation en France des « blanchisseurs » opérant pour le compte des cartels colombiens, l'actualité ne vient que rappeler cette vérité déplaisante : les narco-trafiquants sont devenus des acteurs économiques et financiers de stature internationale.

Le signal d'alarme avait été tiré à la fin de la précédente décennie quand les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés, réunis au sommet de l'Arche de la Défense en juillet 1989 à Paris, avaient cherché des parades pour empêcher l'utilisation du système bancaire aux fins de blanchiment de l'argent sale. Un organisme ad hoc, le Groupe d'action financière internationale (GAFI), avait alors vu le jour. Une centaine de pays ont depuis modifié leur législation pour tenter d'enrayer le phénomène. A l'échelon européen, une directive communautaire vise à contraindre les banques des pays membres à dénoncer les transactions suspectes.

EPAULÉS par les meilleurs experts financiers, les narco-trafiquants ont, bien sûr, tout fait pour brouiller les pistes du recyclage de leur argent. Mais la difficulté de la lutte anti-blanchiment s'articule aussi sur les contradictions du système économique et financier mondial. Alors que l'argent du crime et de l'évasion fiscale emprunte généralement les mêmes circuits, les établissements bancaires ont trop souvent fermé les yeux sur des clients peu recommandables.

Entraînées par la concurrence effrénée du système financier international, bien des banques ont ainsi fait mine d'ignorer l'origine illicite – fraude fiscale ou argent du crime – des capitaux recyclés. Les banques françaises et européennes n'ont pas été les dernières à créer des filiales et des succursales dans les pays producteurs de drogue, où les nouvelles bourgeoisies enrichies par le trafic ont engouffré les capitaux qu'elles ont accumulés. Les établissements financiers des pays riches ont cédé à la même tentation en ouvrant des filiales dans des paradis bancaires ou fiscaux.

IL semble pourtant que les dispositifs répressifs resteront impuissants, tant qu'ils ne viseront pas à la fois les capitaux de la fraude fiscale et ceux du trafic des stupéfiants. Faute de mesures adéquates, le bilan de la mobilisation internationale reste maigre. Face à la répression du trafic, les évaluations les plus optimistes estiment à 10 % la part de drogue saisie par rapport à l'ensemble des quantités en circulation.

L'efficacité des services répressifs est, en matière de blanchiment, également aléatoire. Chacun sait pourtant combien il est difficile d'éliminer la criminalité organisée quand elle est implantée au cœur des économies et des sociétés.

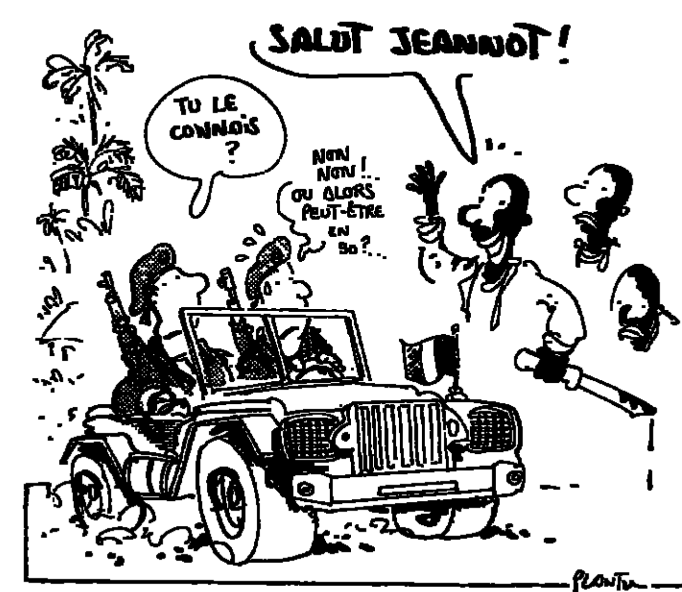
Lire nos informations pages 9 et 10



Alors que M. Léotard va inspecter le dispositif « Turquoise »

Le Front patriotique rwandais assouplit sa position envers Paris

Le ministre de la défense, François Léotard, devait quitter Paris, mardi 28 juin, dans la soirée, pour se rendre à la frontière entre le Rwanda et le Zaïre, où sont basées les troupes françaises engagées dans l'opération « Turquoise ». Initialement très hostile à cette intervention, le Front patriotique rwandais (FPR) a assoupli sa position et ne parle plus d'« agression ». Le président du mouvement rebelle tutsi, Alexis Kanyarengwe, nous a dit avoir été rassuré par les propos des émissaires de Paris qu'il a rencontrés à la fin de la semaine dernière.



Kigali sous la pression

KIGALI

de notre envoyé spécial

« *Nous n'avons jamais apprécié, et encore moins soutenu l'intervention française*, nous a déclaré, dimanche 26 juin, le président du FPR, Alexis Kanyarengwe, dans son sanctuaire de Mulindi, à une dizaine de kilomètres de la frontière ougandaise. *Quand Paris a pris sa décision, nous considérions ce geste comme une agression. Mais la communauté internationale, par la voix du Conseil de sécurité de l'ONU, a couvert la France. Si celle-ci s'en tient à son mandat humanitaire, ce sera une très bonne chose. Nous ne sommes pas* a priori *opposés à une opération humanitaire. Simplement, nous aurions préféré que celle-ci soit conduite par les soldats d'un autre pays* ».

Les menaces d'affrontements entre les maquisards du FPR et les troupes françaises ne sont plus de mise, selon M. Kanyarengwe, contrairement à ce que laissait entendre son représentant en Europe, Jacques Bihozagara, jeudi, au lendemain de ses entretiens avec Alain Juppé. Le président du FPR s'est dit rassuré par les propos des diplomates français venus à Mulindi en fin de semaine dernière lui exposer les intentions de Paris. « *J'ai seulement tenu à leur faire remarquer que tout le territoire rwandais constituait une zone opérationnelle* », a-t-il souligné.

Le ton moins virulent du FPR n'efface pas, tant s'en faut, les vieux griefs. « *La France a soutenu l'ancien régime par la présence physique de ses troupes, le financement et la formation des militaires rwandais, des milices, et par des actions diplomatiques à l'étranger* », a rappelé M. Kanyarengwe qui ne voit pas d'« *implication directe* » de Paris dans l'attentat qui a coûté la vie au président Juvénal Habyarimana le 6 avril.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Lire la suite et nos informations page 3

M. Gomez chez Thomson, M. Gallois à Aérospatiale

Continuité à la présidence des entreprises publiques

Le gouvernement doit procéder, mercredi 29 juin, en conseil des ministres, au renouvellement des mandats de cinq présidents d'entreprises publiques. Le « Journal officiel », en publiant mardi la liste des administrateurs, montre que la continuité a prévalu. Seule exception : le remplacement, à la tête du GAN, de François Heilbronner par le directeur général de la compagnie, Jean-Jacques Bonnaud. Alain Gomez devrait être reconduit à la présidence de Thomson SA, de même que Louis Gallois à celle d'Aérospatiale.

Cette fois, c'est dit, le gouvernement évitera soigneusement toutes polémiques politiques lors des renouvellements des PDG d'entreprise publique. On avait pu croire qu'il était revenu à d'ancestrales habitudes lors du « jeu de chaises musicales » de l'automne 1993. Le montage complexe d'alors avait pour objectif essentiel de permettre à Jacques Friedmann, proche de Jacques Chirac et collaborateur d'Edouard Balladur, de prendre la tête de l'UAP avant sa privatisation. Il succédait à Jean Peyrelevade, ancien conseiller de Pierre Mauroy, envoyé en mission de sauvetage au Crédit lyonnais, dont le président, Jean-Yves Haberer était très provisoirement « recasé » au Crédit national.

Cette fois, pas de montage de la sorte et les arrières pensées trop politiques cèdent la place à la prudence et à la continuité. Le seul changement d'envergure à la tête du Groupe des assurances nationales (GAN) se fait par promotion interne avec la nomination à la présidence du directeur général, Jean-Jacques Bonnaud, au détriment d'un dirigeant contesté, placé par la droite en 1986 mais qui a perdu tout appui politique. Le départ de François Heilbronner ne soulèvera pas de polémiques. Symbole de cette volonté de ne pas faire de « vagues », Jean Matouk, président de la Société marseillaise de crédit, qui ne cache pas ses liens avec le Parti socialiste, et un temps menacé, a traversé sans encombre l'épreuve.

Dans l'industrie, la stabilité joue tout autant, comme le montre le maintien à la présidence d'Aérospatiale, poste convoité s'il en est, de Louis Gallois, ancien conseiller de Jean-Pierre Chevènement. Pourtant victime du couperet de la loi et combattu par ses deux ministres de tutelle, Gérard Longuet pour l'industrie et François Léotard pour la défense, le président de Thomson SA, Alain Gomez, devrait même réussir à sauver son poste. L'opportun amendement que lui avaient refusé les députés devait être déposé au Sénat par le sénateur (Union centriste) de la Mayenne, Jean Arthuis.

Avec les reconductions attendues de Gérard Renon à la SNECMA, de Gilles Ménage à EDF et de Loïk Le Floch-Prigent à GDF, l'incertitude se réduit désormais à Jean Gandois, le PDG de Pechiney, fort peu contesté mais frappé par la limite d'âge en mai 1995. M. Gandois devrait faire savoir en début de semaine prochaine s'il choisit de rester ou de partir à la conquête du CNPF. Décidément, la seconde cohabitation ne ressemble pas à la première.

PIERRE-ANGEL GAY

Lire nos informations page 17

Jean-Luc Dehaene le « démineur »

Le premier ministre belge a montré qu'il savait apaiser les conflits

BRUXELLES

de notre correspondant

Si Jean-Luc Dehaene parvenait finalement à succéder à Jacques Delors, il le devrait surtout au fait d'avoir été le premier ministre de la Belgique au bon moment, c'est-à-dire pendant le second semestre de l'année 1993, au cours duquel ce pays assuma la présidence tournante de l'Union européenne. Français et Allemands, notamment, n'avaient pas tari d'éloges sur le rôle de M. Dehaene, et de son ministre des affaires étrangères, Willy Claes, un autre Flamand, mais socialiste celui-là, dans la renégociation de l'accord de Blair House entre l'Europe et les Etats-Unis. « *Je ne voulais pas d'une présidence pépère* », déclara M. Dehaene au *Monde* en dressant le bilan de son action.

Elle ne le fut pas et, en expert, M. Delors rendit hommage au futur prétendant à sa succession pour « *ses talents et ses qualités* ». Wilfried Martens, un autre social-chrétien flamand, qui ambitionna un moment la présidence de la Commission, dut se mordre les doigts d'avoir cédé la place à celui qui, devenu premier ministre le 7 mars 1992, put donner sa mesure au moment où l'exercice de sa fonction sortait du cadre étroit du royaume.

« Le bulldozer », « le panzer », « le démineur » : les surnoms sont nombreux pour cet homme tout entier attaché à la solution des innombrables et complexes problèmes de la jeune Belgique fédérale avant que sa capacité de synthèse, son imagination procédurière et sa puissance de travail n'attirent l'attention de chefs d'Etat et de gouvernement déjà en quête de l'oiseau rare pour remplacer Jacques Delors. Réputé insensible à l'argent, dans une Belgique en proie à des affaires de corruption au plus haut niveau, Jean-Luc Dehaene offre un bel exemple de rectitude. « *A l'heure des tentations séparatistes* [en Belgique], *de l'affairisme, du populisme, Dehaene, à l'abri des scandales, apparaît comme l'un de ceux qui tentent de rendre à la politique sa raison d'être* », écrit Jean-Pierre Stroobants, éditorialiste au quotidien *le Soir*.

Fils d'un médecin psychiatre de Bruges, Jean-Luc Dehaene est né le 7 août 1940 à Montpellier, ville où sa famille n'avait pas d'attache, mais où l'exode l'avait conduite. Très vite, ses parents reviennent en Flandre et lui donnent quatre frères et deux sœurs. On dit qu'il avait, lui l'aîné, une réputation de mauvais caractère.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite page 5

M. Balladur : un bilan en guise de programme

Au cours du journal de 20 heures de France 2, lundi 27 juin, le premier ministre a assuré que la reprise économique avait commencé en 1994. Il a aussi annoncé une réforme du financement de l'assurance-maladie. Refusant de parler de la campagne présidentielle, M. Balladur a laissé entendre que le bilan de son action serait son meilleur programme lorsqu'il déclarera sa candidature à l'Elysée. Il a affirmé que les Français étaient « excédés du spectacle » donné par le milieu politique.

pages 7 et 8

Bernard Tapie face aux députés

Bernard Tapie a décidé, finalement, de ne pas se démettre de son mandat de député des Bouches-du-Rhône et d'affronter, mardi 28 juin, dans l'après-midi, le débat sur la levée de son immunité parlementaire dans l'affaire du *Phocéa*. Cette immunité avait déjà été levée par l'Assemblée, dans l'affaire Testut, le 7 décembre dernier. Le chef de file de la liste Energie radicale aux élections européennes entendait mettre au pied du mur les députés socialistes, dont la position devait être arrêtée en début d'après-midi.

page 24

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉMOCRATIE

La décentralisation, une doctrine sociale pour notre temps

Pour répondre au besoin des citoyens d'être mieux associés aux choix politiques, il est indispensable d'approfondir la décentralisation et la démocratie locale, en donnant aux collectivités les moyens de mieux remplir leur rôle.

par Pierre Richard

L'ACTUALITÉ de ces derniers mois nous a permis, à différentes reprises, de prendre la juste mesure des blocages dont est l'objet la société française. Rares sont désormais les projets de réformes, sitôt leur annonce faite, à ne pas être perçus quasi instinctivement par les publics concernés comme une menace pour leur avenir, encourant de ce fait un rejet sans appel.

Cette réaction traduit le désarroi de nombre de nos concitoyens, confrontés dans leur vie quotidienne aux effets de la crise. La montée du chômage, la multiplication des situations de précarité et d'exclusion, conjuguées à un sentiment d'impuissance face aux conséquences de la mondialisation de l'économie, favorisent plus la défense de droits acquis et le repli sur soi qu'ils n'incitent à accepter et préparer certaines mutations pourtant inévitables.

Dans le même temps, jamais la soif de liberté et l'attachement à un plein exercice de la citoyenneté n'ont été aussi vifs qu'actuellement, tout particulièrement dans la jeunesse. La forte progression du niveau éducatif au cours des vingt dernières années, la diffusion de la culture et le développement des techniques de communication et des possibilités d'échanges qu'elles génèrent entraînent une véritable « explosion » de l'intelligence. Mieux formés et mieux informés, les Français admettent de plus en plus difficilement que les décisions les concernant soient prises loin d'eux, sans concertation ; ils entendent désormais faire valoir leurs aspirations, prendre part aux choix et disposer réellement du pouvoir de sanction que leur reconnaissent nos institutions démocratiques.

Reconnaissance du droit à l'expérimentation

Cette volonté forte semble *a priori* contradictoire avec la frilosité croissante à l'égard des réformes et l'ankylose dont souffre la société. Le paradoxe n'est pourtant qu'apparent. Ces deux attitudes ont en effet un dénominateur commun : la désaffection des citoyens à l'égard d'un mode d'organisation politique qui ne les associe qu'insuffisamment. La contestation de l'Etat, le scepticisme fréquent de l'opinion à l'égard de la conception de l'intérêt général qu'il défend conduisent insensiblement à la remise en cause des fondements même du pacte social.

Dans un environnement international en constante évolution et placé sous le signe d'une sévère concurrence, notre pays a besoin d'un nouveau dessein qui ne peut plus être celui que nous avons connu au cours des « trente glorieuses » et qui doit prendre acte de l'exigence d'autonomie et de participation que revendique, certes parfois confusément, le corps social.

Les pouvoirs publics doivent également tenir compte du fait que la complexité croissante de la société condamne irrémédiablement l'application uniforme sur l'ensemble du territoire, quelles que soient les situations locales, de dispositifs conçus à l'échelon central. Il y a là, en effet, une double croyance à l'infaillibilité et à l'universalité de l'action publique qui ne correspond plus aux réalités de notre temps.

La pertinence et l'efficacité exigent désormais la reconnaissance du droit à l'expérimentation. C'est ainsi, souvenons-nous, qu'est né, par exemple, le revenu minimum d'insertion, mis en œuvre au début des années 80 dans plusieurs grandes villes avant que le législateur ne décide sa généralisation. En s'inspirant de cet exemple, il est permis de penser que l'application concertée d'un dispositif d'insertion des jeunes dans le monde du travail, dans une ou deux régions, suivie d'une évaluation objective de ses effets sur la situation de l'emploi, permettrait une appréciation sereine de l'opportunité de sa généralisation.

Une conception nouvelle de la vie publique

Il convient, en corollaire, de rompre avec le dogme de l'uniformité : osons reconnaître que la vision égalitariste, à laquelle nous sommes si attachés par tradition, compromet bien souvent la *recherche de l'égalité ; il est* grand temps que notre droit public admette qu'à des situations différentes doivent répondre des règles « sur mesure », dans le respect, bien sûr, du socle de nos valeurs fondamentales et de l'unité nationale.

Nous ne sommes pas là sur le terrain de l'utopie : la décentralisation, engagée depuis maintenant douze ans, donne à la France les moyens de satisfaire l'impérieuse attente d'une organisation politique et sociale plus ouverte, reconnaissant les différences et encourageant les initiatives. Bien plus qu'une simple réforme institutionnelle, la décentralisation est une véritable doctrine sociale adaptée à notre époque, qui se veut le reflet d'une conception nouvelle de la vie publique ne reposant plus exclusivement sur l'État mais attendant aussi des assemblées locales, proches des citoyens, la défense de l'intérêt général et la recherche du bien commun. Elle est dans le même temps un véritable pari sur l'intelligence en tant qu'elle libère les énergies et valorise la capacité d'entreprendre des acteurs locaux.

N'en déplaise aux Cassandre qui, au début des années 80, prédisaient la dislocation de notre pays et l'avènement d'une gabegie généralisée, la décentralisation est entrée dans nos mœurs et, même si elle connaît des insuffisances, sa réussite est aujourd'hui reconnue par tous. Deux exemples parmi d'autres illustrent ce constat :

– Tout d'abord la contribution essentielle que les collectivités locales ont apportée à l'équipement du pays, lui permettant d'atteindre un niveau que nous envient de nombreux Etats développés ; que l'on songe par exemple aux établissements scolaires : les régions et les départements, en consacrant depuis 1986 près de 150 milliards de francs à la construction, à la rénovation et au fonctionnement des lycées et collèges, ont consenti un effort qui représente plus du double de celui que consentait auparavant l'Etat.

– Puis, la gestion financière satisfaisante qui, *in globo*, a accompagné la montée en puissance des collectivités locales : la progression des budgets globaux est restée, au cours des douze dernières années, très voisine de celle du PIB tandis que l'endettement était maîtrisé (environ 8 % du PIB, en 1992 comme dix ans auparavant). Si l'on constate depuis 1992 un certain dérapage des dépenses de fonctionnement des collectivités, celui-ci est très largement imputable aux effets de la crise, et tout particulièrement à la forte augmentation des dépenses d'aide sociale.

Tout au long de ces dernières années, les communes, les départements et les régions ont fait la preuve de leur capacité à apporter des réponses innovantes et efficaces à des besoins sociaux croissants, en contribuant à l'amélioration du cadre de vie des Français et en favorisant la mise en œuvre de nouvelles solidarités. Plus rien aujourd'hui ne peut se faire sans eux.

Mieux répondre aux attentes

Le moment semble venu de franchir une nouvelle étape. C'est à cette fin que le Crédit local de France a pris l'initiative, en association avec la Caisse des dépôts et consignations, de susciter en octobre 1992 une réflexion éclairée et indépendante, confiée à une commission de sages coprésidée par MM. Jacques Chaban-Delmas et René Monory et composée de quinze personnalités venant d'horizons très divers – politique, économique, administratif et universitaire – et bénéficiant d'une solide expérience du monde local.

Sous l'égide de cette commission, une équipe d'experts, au terme de travaux de prospective menés tout au long de 1993 avec un souci de grande rigueur scientifique, a rédigé un Livre blanc sur l'évolution à long terme de la décentralisation et la place des collectivités locales dans la société française.

Ce Livre blanc, sur la base d'un constat objectif qui ne dissimule pas les progrès qui restent à réaliser, prend parti sans ambiguïté pour la décentralisation et formule *plusieurs grandes orientations* pour lui permettre de mieux répondre encore aux attentes du corps social, assorties de propositions précises destinées à alimenter la réflexion des pouvoirs publics et des acteurs locaux. Trois idées-forces me paraissent, pour ma part, devoir être défendues avec vigueur aux cours des prochains mois.

1. *Développer les solidarités.* Si elle veut remplir sa mission au service du citoyen, la décentralisation ne saurait être le reflet d'égoïsmes locaux ; elle doit au contraire être l'expression d'une préoccupation constante de solidarité, et ce à deux niveaux.

Tout d'abord dans le cadre de ce que l'on peut qualifier la « grande solidarité », à laquelle doit veiller l'Etat par la mise en œuvre de mécanismes de péréquation financière permettant de réduire les disparités de ressources entre les collectivités. Pour être pleinement efficace, cette redistribution doit intervenir au plus près du terrain. L'heure n'est plus aux dispositifs centralisés ne tenant qu'imparfaitement compte des réalités locales ; pourquoi ne pas envisager la répartition par le Parlement des dotations de l'Etat en grandes enveloppes régionales, elles-mêmes ventilées par les préfets de région entre les collectivités territoriales de leur ressort, après avis d'une instance composée d'élus locaux, en tenant compte des priorités régionales d'aménagement du territoire ?

Mais, ne nous y trompons pas, dans un contexte de faible croissance entraînant une quasi-stagnation des ressources publiques, la solidarité ne peut et ne doit être le seul fait de l'Etat. Il est indispensable que les collectivités mettent davantage en commun leurs ressources, notamment celles générées par la taxe professionnelle, et organisent une réelle péréquation des charges, tout particulièrement de celles liées à des fonctions de centralité. Deux voies me semblent devoir être privilégiées : d'une part, le renforcement de l'intercommunalité à l'échelon des bassins de vie, d'autre part la constitution de pôles de développement structurant l'espace rural autour de réseaux de villes, eux-mêmes bien articulés avec les métropoles régionales.

2. *Renforcer l'Etat dans son rôle d'arbitre et de « juge de paix ».* L'Etat, loin de sortir affaibli de la décentralisation, doit s'adapter à la nouvelle donne en recentrant son action sur deux rôles essentiels dont seul il peut avoir la responsabilité. D'une part, une fonction d'arbitrage entre les collectivités, exercée sur le fondement de ce qu'il estime être l'intérêt national. D'autre part, une fonction de « juge de paix », garant du respect des lois et artisan primordial de la prévention et de la répression de la corruption.

Ces missions, indispensables au maintien de l'Etat de droit, doivent, dans un souci d'efficacité, être assumées dans toute la mesure du possible de façon déconcentrée par des services territoriaux réorganisés autour de grands pôles de compétences sous l'autorité des préfets, ceux-ci se voyant dotés de moyens supplémentaires pour exercer dans des conditions satisfaisantes les prérogatives que leur reconnaît la loi tant au titre du contrôle de légalité qu'à celui du contrôle budgétaire.

3. *Rechercher la meilleure efficacité dans l'exercice par les collectivités locales de leurs compétences.* Evitons tout d'abord le faux débat du nombre de niveaux d'administration locale dans notre pays ; la France, en effet, contrairement à certaines idées reçues, ne se distingue pas fondamentalement sur ce plan de la plupart des grands Etats de l'Union européenne.

Un pouvoir local reconnu et vivace

Chaque catégorie de collectivités a ses atouts propres, qu'il s'agisse de la commune, échelon de proximité, du département, échelon de solidarité, ou de la région, échelon de planification économique et d'aménagement du territoire. Valorisons au mieux ces atouts en organisant le partenariat.

Il ne serait ni réaliste ni efficace de prôner le retour à une stricte logique de blocs de compétences. Faisons le choix du pragmatisme en déterminant pour chaque grande compétence un chef de file ayant seul la conduite des opérations, les autres collectivités pouvant lui apporter leur concours dans un cadre contractuel.

Reconnaissons ainsi à la région une compétence générale, notamment, en matière de formation professionnelle sur fonds publics, ce qui implique le transfert des missions restées de la responsabilité de l'Etat, et en matière de transports collectifs régionaux.

Procédons de même avec le département, qui a vocation à être chef de file par exemple dans le domaine de l'aménagement rural et de l'action sociale. Le moment n'est-il pas venu de lui confier la responsabilité exclusive de la gestion du RMI et d'élargir son domaine d'intervention au logement social, prolongement naturel de ses compétences actuelles ?

Il est essentiel, enfin, de ne pas enfermer les collectivités locales dans le moule d'un cadre juridique trop contraignant et uniforme, et de privilégier l'innovation et la souplesse en procédant par expérimentation et en acceptant le principe de compétences à géométrie variable en fonction des possibilités financières des collectivités et des situations locales.

Vaste programme, jugeront certains ! La démarche proposée est certes ambitieuse mais n'est-ce pas un grand dessein pour notre pays ? Je ne serai jamais de ceux qui, constatant la réduction des marges de manœuvre de l'Etat du fait du ralentissement de la croissance, en appellent à la « pause » dans la décentralisation. Outre que ce raisonnement apparaît pour le moins contestable dans sa logique même, il est clair qu'une telle orientation irait totalement à contre-courant de l'évolution de notre société.

Avec la décentralisation, le pouvoir local est né ; il est aujourd'hui reconnu et vivace. Donnons-lui les moyens de remplir encore mieux son rôle au service de l'intérêt général. Et, puisque débat il y a, pourquoi, comme le proposait déjà le rapport Guichard en 1976, ne pas demander au peuple de faire connaître sa volonté sur ce point par la voie d'un référendum organisé dans le cadre des dispositions de l'article 11 de notre Constitution ?

L'approfondissement de la décentralisation et de la démocratie locale est de ces choix qui méritent d'être gravés dans le marbre du suffrage universel.

▶ Pierre Richard est président du Crédit local de France et président du conseil d'administration de l'Institut de la décentralisation.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gerant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laborde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Darwin blues

DES centaines de familles piétinent sous le soleil du Jardin des plantes, ce dimanche-là, pour découvrir *gratis* la nouvelle galerie d'histoire naturelle. Les enfants tuent le temps en grimpant sur la statue de Buffon. Le naturaliste de bronze trône sur un lion changé en descente de lit. Aurait-il apprécié ce symbole de prédominance ? Sur la façade de la galerie, les dates des précurseurs sont inscrites en chiffres romains. Les papas décryptent, pour la marmaille. Un gamin trouve que les chiffres arabes, c'est plus astucieux. Il s'étonne, car on lui a laissé entendre que les Arabes étaient moins malins que les Romains. Lui aurait-on menti ?

Sur les origines de l'homme, en tout cas, on lui a sûrement raconté des bobards. Maman tenait à ce qu'il suive le catéchisme. Là-bas, on lui a assuré qu'Adam était sorti du limon, pfuitt, et qu'avec une de ses côtes le Créateur lui avait fabriqué une petite amie, délurée de naissance, puisque c'est elle qui a proposé aussitôt de croquer la pomme, enfin, façon de parler. Depuis que les abbés ont admis que, sans doute, c'était là une métaphore, une quoi ?, une sorte de conte de fées, ils ont baissé dans les sondages. Les religions gagnent à rester intraitablement fixistes, sur ces choses-là, c'est leur créneau.

Il y a longtemps que les savants ne croient plus à la Bible. Ils supposent que les choses ont changé petit à petit, une nageoire poussant par-ci, une dent tombant par-là, à coups de millions d'années. Depuis quand, cette hypothèse ?, demande Minou. Papa cherche. Depuis Darwin, Minou. – C'était pas un Français, donc ? – Avant, il y a eu Lamarck, pavoise papa – L'ami de Caulaincourt ? – Va jouer !

Un monsieur grave, qui a resquillé sa place, gagne l'indulgence des familles levées à l'aube en soutenant leur érudition flageolante. « Evolutionnisme » ne signifie pas « lutte pour la vie », dit-il, l'expression est de Spencer (encore un Anglais, en avance sur nous !) ; il y a eu des essais successifs, qui n'ont pas forcément favorisé le « plus apte ». Ah bon ? Minou revient pleurer dans le giron. Un malpoli l'a fait tomber du haut de Buffon, ce qui l'incline à expliquer l'épopée des espèces par le triomphe des costauds et des cruels. Question subsidiaire : qui sont les plus évolués, au Rwanda ? Les Hutus ou les Tutsis ?

Ni les uns ni les autres, explique maman ; les progrès humains se voient sur un plus long temps, mon Minou. Ces Rwandais, observe le resquilleur, c'est comme les Yougos, s'ils veulent s'étriper, qu'on les laisse faire ! Le papa de Minou voudrait que les adultes modèrent leur cynisme, vis-à-vis des gosses. Encore une chance, argumente-t-il, que les Américains ne se soient pas lavé les mains de nos tueries entre sauvages français et allemands, en 1914 et en 1940 ! Les Hutus et les Tutsis n'ont donné à l'humanité ni Beethoven ni Hugo, objecte le resquilleur, qui en tient pour une certaine avance de la race blanche, pas immense mais quand même.

Nous n'en étions que plus impardonnables, sermonne le papa de Minou, cramponné à son bombard de morale gonflable, sinon où va-t-on...

L'entrée de la galerie se rapproche. Un Noir et un Blanc habillés du même « fluo » achèvent leur jogging entre les familles. Ils en sont au stade terminal du rite : ils iraient plus vite en marchant normalement, mais ils se maintiennent par habitude à un petit trot mourant, les coudes haut, le regard drogué. La question est posée dans les rangs : les enfants de ces sportifs naîtront-ils avec des mollets d'athlète et un souffle de plongeur ? Hérédité des caractères acquis, traduit le resquilleur, qui renforce ainsi sa petite avance culturelle sur l'entourage ; rien n'est démontré, ajoute-t-il.

Il paraîtrait, note un quidam effacé, que les singes de Gibraltar n'auraient plus de queue depuis qu'ils n'ont plus besoin de se suspendre aux arbres, n'ayant d'autre souci que de se mirer, contre cacahuètes, dans les rétroviseurs des cars d'excursion. Rien de tel qu'une file d'attente longuette pour donner consistance aux supputations les plus échevelées !

La maman de Minou voudrait plus de sérieux dans les propos, à l'approche du temple de la science. L'évolution ne se mesure pas à l'aune des siècles, ni des millénaires, dit-elle ; pas plus qu'on ne voit l'herbe pousser. C'est égal, suggère un taciturne, certains singes ont vraiment l'air de se concentrer sur quelque chose d'intérieur. A cause des yeux rapprochés, dit un autre, que la chose a également frappé.

Dans un parc zoologique, il a croisé un chimpanzé plus songeur qu'un retraité sur son banc, le menton dans la main comme s'il avait vu faire *le Penseur* de Rodin en personne. Sur son passage, des loubards ont chuchoté, en se poussant le coude : vise le mec ! C'est la preuve. De quoi ? Il ne saurait dire. Et ses sourcils de se froncer, en signe de réminiscences sans issue...

Ça y est : la Grande Galerie s'offre aux valeureux, après deux heures de soleil et de perplexité. A part les squelettes de baleine et la ménagerie rassemblée comme pour un embarquement sur l'Arche de Noé, tout baigne dans une obscurité abyssale. On se cogne, on se perd, on se crève les yeux sur des textes compliqués et bleu nuit, avant de pique-niquer en pays de connaissance : devant des téléviseurs où insectes et crustacés dansent, en boucles, nos origines.

C'est mieux à New-York, profère un crâneur ; on y voit des premiers hommes bivouaquer dans le Grand Nord ; pas à vous tromper, l'avenue à l'ouest de Central Park ; démesuré comme tout ce que font les Ricains ; nous avons vingt ans de retard... *Toujours* cette satanée avance qui a départagé les rameaux d'espèces, et nourri les litiges !

Maman reste plantée devant une courbe affolante comme un tracé de fièvre au pied d'un lit de mourant. L'humanité est passée de cinq cent millions d'âmes à six milliards en, quoi !, quelques secondes par rapport au grand sommeil des ères antérieures. Nous sommes à l'aube du troisième millénaire, prophétise le resquilleur ; les choses ne seront plus jamais pareilles ; l'avenir sera religieux ou ne sera pas, etc. Les choses devraient se tasser dans un siècle ou deux, se rassure la maman de Minou ; mais restera-t-il à manger pour les petits-enfants du gamin ? Où dormiront-ils ? Dans quelle promiscuité ethnique ? Sous la protection de quelle FORPRONU ? Allez, on y va...

A la sortie, un titi supplie, comme si les visiteurs venaient de voir un film policier : surtout, ne nous dites pas la fin !

L'intervention française au Rwanda

M. Léotard va inspecter un dispositif encore léger et fragile

Le ministre de la défense, François Léotard, doit se rendre, mercredi 29 juin, à la frontière entre le Rwanda et le Zaïre afin d'inspecter les troupes envoyées dans le cadre de l'opération «Turquoise», alors qu'à Paris un débat s'instaure sur la durée de cette intervention et son éventuel prolongement.

■ ASSOUPLISSEMENT. A Kigali – où il n'est pas prévu que les militaires français interviennent –, les combats continuent entre les forces gouvernementales et le Front patriotique rwandais (FPR). Le mouvement rebelle tutsi a assoupli sa position à l'égard de l'intervention française, considérée la semaine dernière comme une «agression».

■ ÉVACUATION. Les militaires français ont évacué mardi trente-cinq religieuses et sept orphelines d'un couvent de Kibuye, à l'extrême-ouest du Rwanda, vers Goma, au Zaïre, où est installé la base essentielle de l'opération «Turquoise».

François Léotard doit passer la journée de mercredi 29 juin à inspecter le dispositif «Turquoise» depuis la base de Goma, au Zaïre. Le ministre de la défense n'ignore pas, en effet, que les armées françaises déploient un dispositif léger et fragile – il ne sera complet qu'en fin de semaine – et qu'elles entrent, *après un moment de relative* euphorie au début, dans une période difficile où elles devront redoubler de prudence. Les précautions qui s'imposent seront d'autant plus contraignantes qu'il paraît exclu – en raison de leurs nombreux autres engagements ailleurs – que les forces armées françaises au Rwanda puissent augmenter de volume, sauf à escompter des effectifs nouveaux de pays alliés, en Europe ou en Afrique.

A partir de son dispositif «Turquoise» au Zaïre, la France ne peut pas «projeter» plus d'un millier d'hommes au Rwanda. A titre de simple comparaison, le Front patriotique rwandais (FPR), qui n'est un adversaire ni déclaré ni recherché, à plus forte raison, par les Français, représente quelque quinze mille à vingt mille hommes, équipés d'une artillerie ex-soviétique – lance-roquettes multiples, bitubes antiaériens, obusiers et mortiers lourds – et assurés de recevoir encore aujourd'hui une aide de l'Ouganda.

Pour l'instant, les Français interviennent dans une zone où il demeure un semblant d'Etat ou des autorités hutues, mais où des risques, encore indécelables, pourraient survenir à terme. Ainsi, qui peut leur garantir d'être à l'abri d'«infiltrations» du FPR? Dans ces actions à but humanitaire, destinées à rassurer et à secourir la population en l'approchant au plus près, un Tutsi peut s'avérer un combattant du FPR en puissance. Dans une mission qui s'avoue éminemment médiatique et volontairement «transparente», faut-il continuer à s'en tenir à une assistance limitée à l'humanitaire face à des caméras de télévision qui enregistreraient, en même temps et sur les mêmes lieux, de nouveaux massacres? Force serait sans doute d'appliquer, à la vue de tous, les règles d'ouverture du feu selon l'article 7 de la Charte des Nations unies qui fonde le mandat donné aux Français.

A la limite des moyens

Depuis le début de cette opération, les états-majors et les politiques balancent en réalité entre deux thèses, entre lesquelles il faudra bien trancher. La première est soutenue par ceux qui, tout en étant conscients que beaucoup de choses sérieuses se passent aussi à Kigali, se contenteraient de mener ces raids – des *«va-et-vient»* à travers la frontière, selon l'expression des militaires – dans l'attente de la fin de la mission, en juillet. Mais cela suppose qu'il y ait bien un relais effectif et progressif d'abord des ONG, puis de l'ONU, à la date prescrite. Rien n'est moins assuré que le secrétaire général des Nations unies puisse respecter le délai et qu'il soit en mesure de rassembler les cinq mille cinq cents «casques bleus», au minimum, que le Conseil de sécurité lui a suggéré de déployer pour remplacer le dispositif français. L'autre thèse recrute ses partisans parmi ceux, en France, qui considèrent, sans trop le clamer sur les toits, l'opération «Turquoise» comme devant devenir l'ossature ou le noyau dur de la MINUAR-2, le nouveau contingent de «casques bleus» en préparation. Aux unités françaises viendraient s'agglutiner, à une date encore bien imprécise, des formations d'autres pays qui le désireraient.

Au ministère de la défense et à Matignon, on est plutôt du côté de ceux qui préconisent de ne point trop s'enliser, dans les conditions présentes, au Rwanda. A l'Elysée et au Quai d'Orsay, la perspective que la France contribue, d'une façon ou d'une autre, à la MINUAR-2 n'est pas écartée. Il n'en demeure pas moins que, tant du point de vue de sa logistique propre que de ses effectifs encore disponibles, l'armée française parvient, de l'aveu de ses responsables, à la limite extrême de ses moyens. Une participation à la MINUAR-2 n'est envisageable, dans ces circonstances, qu'une fois opérés les retraits de «casques bleus» français à Bihac (Bosnie) et à Zagreb (Croatie).

JACQUES ISNARD

Trente-cinq religieuses et sept orphelines sont évacuées par les militaires français

GOMA (Zaïre)

de notre envoyée spéciale

Elles sont arrivées avec leurs croix de bois, sandales de cuir et une valise ou un sac plastique que les militaires français, bagagistes attentifs et presque aussi émus pour certains que les rescapées, se chargeaient de transporter. Trente-cinq sœurs et sept orphelines, américaines, belges, rwandaises (tutsies et hutues) et une anglaise, membres de la congrégation des sœurs de Sainte-Marie-de-Namur, évacuées mardi 28 juin, dans le cadre de l'opération «Turquoise», du couvent rwandais de Kibuye, où elles étaient recluses depuis le 6 avril.

Un marché avec les autorités

Le commandant de l'opération, le général Lafourcade, les attendait sur la piste de Goma, à la descente de l'hélicoptère. Faute d'avoir pu sauver les orphelins du Père Blanchard (1), les Français tenaient à faire savoir que quelques vies au moins auraient été épargnées et nombre de souffrances adoucies grâce à cette opération «Rwanda sans Kigali».

La vie des religieuses était-elle en danger? Il semble qu'elle ne l'était plus. Il y avait eu une sorte d'arrangement avec la préfecture de Kibuye, et le préfet Clément Kayishema avait pris les sœurs sous sa protection personnelle. Après le 6 avril, le couvent avait été envahi par plusieurs milliers de réfugiés, à qui les sœurs, menacées par les milices, avaient dû demander de partir.

«Les autorités locales voulaient bien nous protéger si on n'accueillait pas de réfugiés», explique sœur Andrée François, une religieuse belge qui a refusé début avril toute évacuation qui n'inclurait que les expatriés. Sœur André François était directrice d'école. Les parents d'élèves sont venus chercher leurs filles après le début de la guerre. Il en est resté six, orphelines présumées, dont elle a refusé de se séparer. Ce n'est qu'au terme de ce marché que les religieuses avaient pu rester ensemble. Vivre dans la peur et sans sortir, pour ce qui concerne les Tutsies, mais dans une certaine tranquillité, et bientôt les milices ne sont même plus venues vérifier si l'«arrangement» était respecté. Dans le groupe évacué se trouve un enfant, Benoît, le neveu d'une religieuse tutsie qui a dû prier même sa sœur, réfugiée, de quitter le couvent. Elle a gardé l'enfant. Il a été présenté comme une petite fille aux autorités locales qui l'ont laissé partir, ainsi que l'ensemble du groupe. Les cinq hélicoptères Puma ont décollé de la préfecture de Kibuye et le préfet a fait savoir aux religieuses, selon la sœur belge, à quel point il était *«content qu'elles puissent partir se reposer»*.

«C'est tout le peuple qui souffre»

Rien ne pouvait se lire, à leur arrivée à Goma, sur le visage des sœurs rwandaises et certaines, comme sous une peur rétrospective, étaient effrayées à l'idée de donner leur nom. La supérieure de la congrégation, sœur Marie-Juliann, une Américaine qui, d'Europe, avait rejoint le couvent de Kibuye par solidarité, ne savait plus qui, du général ou des religieuses, avait été à l'initiative de cette première évacuation.

Sœur André François trouvait *«magnifique»* la tactique des militaires français. *«Ils essaient de ne pas prendre position. Il ne faut surtout pas s'engager politiquement. On ne peut pas dire qu'il y ait des coupables et des victimes dans le drame rwandais. C'est très complexe, c'est tout le peuple qui souffre».*

CORINE LESNES

(1) Le 10 juin, des miliciens hutus avaient enlevé à Kigali 170 personnes, dont beaucoup d'enfants, réfugiées dans l'orphelinat tenu par le Père Henri Blanchard; 80 d'entre elles auraient été tuées.

La controverse suscitée par les déclarations de l'ex-capitaine Barril

Le doute subsiste sur la présence d'une «boîte noire» dans l'avion abattu du président rwandais

Y avait-il oui ou non une «boîte noire» à bord du Falcon 50 du président rwandais Juvénal Habyarimana, abattu le 6 avril au-dessus de Kigali par deux missiles d'origine inconnue? Les informations relatives à cet attentat, publiées dans *le Monde* du 28 juin, indiquaient que l'ancien capitaine Paul Barril était en possession de la fameuse «boîte noire» ainsi que de la totalité des enregistrements de la tour de contrôle de Kigali. L'ex-capitaine Barril affirme avoir été mandaté par la famille du président Habyarimana pour découvrir *«les coupables et les commanditaires»* de l'attentat.

Ces informations n'avaient suscité mardi 28 juin en fin de matinée aucun démenti officiel. Seuls les services d'entretien de Dassault Falcon Service, qui assuraient la maintenance de l'avion présidentiel offert par la France au Rwanda en 1990, ont indiqué qu'ils n'avaient *«jamais vu d'enregistreur de conversation (Cockpit Voice Recorder, ou CVR) à bord, lors des révisions annuelles de cet appareil»*.

Les représentants de la société ont toutefois précisé que *«le client pouvait monter facilement ce type de boîte noire, l'avion disposant d'un prééquipement pour CVR»*, tout en indiquant que la description de l'objet détenu par Paul Barril et détaillée dans *le Monde* ne correspondait pas aux modèles connus. La société Litton, mentionnée par *le Monde*, nous a indiqué que *«les dimensions de l'objet présenté par M. Barril ne* [lui] *semblent pas correspondre à celles d'un appareil commercialisé par* [sa] *firme»*. Invité du «Club de la presse» d'Europe 1, lundi 27 juin, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a déclaré qu'il ignorait où se trouvait la «boîte noire» de l'avion rwandais, mais qu'il demanderait, s'il se confirmait qu'elle était entre les mains de l'ancien gendarme de l'Elysée, *«que cette fameuse boîte noire et tout autre élément qui permettrait de faire la lumière sur les circonstances de l'attentat soient immédiatement et impérativement communiqués au secrétaire général des Nations unies, qui a reçu mission d'enquêter officiellement, au nom de la communauté internationale, sur cet attentat»*. Cette enquête ne semble avoir connu jusqu'ici aucun développement. Pour sa part, la France n'a pas entrepris d'investigations, en dépit des décès de six de ses ressortissants : les trois membres de l'équipage du Falcon 50 ainsi que deux gendarmes en poste à Kigali et l'épouse de l'un d'entre eux, tués dans leur maison moins d'une heure après l'attentat.

Interrogé hier sur La Chaîne info (LCI), l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées, s'est déclaré *«favorable»* à l'ouverture d'une enquête sur l'ensemble de ces faits. La veuve du président rwandais, pour sa part, est décidée à déposer *«dans les prochaines semaines»* une plainte pour assassinat devant la Cour internationale de justice de La Haye, sur la base notamment des éléments d'enquête découverts à Kigali par l'ex-capitaine Barril.

Dans une note adressée le 15 avril à l'ensemble de ses missions diplomatiques dans le monde, le ministère rwandais des affaires étrangères évoquait l'arrestation, sur les lieux du crash de l'avion, de *«trois supects»* belges au moment où ceux-ci auraient tenté de *«récupérer par la force la «boîte noire» sur l'épave de l'avion»*. Certaines sources militaires indiquent par ailleurs que des *«soldats français»* auraient récupéré ladite *«boîte noire»*. Il reste dès lors à savoir comment cet enregistreur de vol, qui n'existe pas pour les uns et pourrait exister pour les autres, aurait finalement atterri entre les mains de Paul Barril.

HERVÉ GATTEGNO

Kigali sous la pression

Suite de la première page

Au plan militaire, M. Kanyarengwe est satisfait. *«Le FPR occupe maintenant plus de la moitié du territoire rwandais. Nous tenons les préfectures de Byumba, Kigali et en partie celle de Ruhengeri, Gitarama, Gigumbo et quelques zones dans la préfecture de Butare*, affirme-t-il, *Kigali est sous la pression et devrait tomber bientôt. Ce n'est plus qu'une question de jours.»*

Le président du FPR affirme vouloir aboutir à un accord de cessez-le-feu *«avec les militaires gouvernementaux»* dès que les massacres auront pris fin. Il exige que les responsables du génocide comparaissent devant la justice avant de discuter d'éventuels aménagements de l'accord d'Arusha. Car cet accord, signé en août 1993 par les partis politiques rwandais, *«devra servir de base à la mise en place de futures institutions provisoires»*, estime M. Kanyarengwe.

A Kigali, où des tirs sporadiques continuent d'être échangés entre les forces gouvernementales, retranchées dans leurs casernes, et les rebelles du FPR, la situation n'a guère évolué au cours des derniers jours à Kigali. Un obus est tombé lundi matin 27 juin sur l'église de la Sainte-Famille, où des centaines de personnes sont toujours réfugiées, faisant au moins cinq morts.

Depuis l'arrivée des soldats français sur la frontière zaïroise, à l'ouest du pays, et leur incursion en territoire rwandais, les soldats gouvernementaux semblent avoir retrouvé un moral de combattants. Ils grignotent par endroits un peu du terrain perdu au cours des dernières semaines. La population du centre-ville les aide à supporter le siège du FPR en les alimentant en eau et en vivres. Les tirs d'artillerie, de roquettes, de mortiers et de canons quadritubes à tir rapide fournissent leurs contingents de blessés à l'hôpital du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), en zone gouvernementale, et à l'hôpital King Fayçal, en zone FPR.

L'établissement du CICR – qui accueille plusieurs dizaines de blessés chaque jour – est submergé, et la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) assure, chaque fois qu'elle le peut, le transfert des cas les plus graves vers l'hôpital King Fayçal. En revanche, l'évacuation des réfugiés vers Runda, à quelques kilomètres à l'ouest de Kigali, prévue depuis plusieurs jours, n'a pas eu lieu. Selon le porte-parole militaire de la MINUAR, Jean-Guy Plante, cette région, qui fait l'objet d'assauts du FPR, *«n'est désormais plus sûre»*.

Les négociations entre les militaires des deux camps pour tenter de parvenir à un cessez-le-feu sont interrompues depuis le 17 juin et rien n'indique qu'elles puissent reprendre rapidement. De son côté, le commandant de la MINUAR, le général Roméo Dallaire, devait quitter Kigali mardi pour Nairobi, afin de rencontrer des responsables de l'ONU, puis se rendre jeudi à Goma, siège de l'opération «Turquoise», au Zaïre, afin de s'entretenir avec le général Raymond Germanos, sous-chef d'état-major des armées françaises, chargé des opérations.

Lundi matin, quelque 6 000 personnes, principalement des femmes et des enfants, ont «manifesté» entre Rwamagana et Kayonza, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Kigali, pour protester contre l'intervention française. *«Mitterrand, hou! hou!»*, criaient les jeunes en sautillant. Quelques slogans calligraphiés sur des planches de contreplaqué – *«A bas l'impérialisme!»*, *«Dehors les troupes françaises!»* – donnaient un air anachronique au défilé. D'autres pancartes plus explicites s'arrêtaient à dessein devant la demi-douzaine de journalistes convoyés par le FPR pour qu'ils prennent le temps de noter : *«Nous demandons avec insistance que soit créée une institution judiciaire pour les auteurs du génocide.»* La manifestation était parfaitement organisée. Le FPR avait rameuté les réfugiés regroupés dans les camps alentour. *«On est tous venus, seuls les militaires sont restés»*, a expliqué l'un d'entre eux.

– *«Vous êtes tutsi?*

– *Non, je suis hutu.*

– *Vous êtes venus manifester spontanément?*

– *Non, on a été amenés par les soldats du FPR qui nous ont sauvés des machettes des miliciens du MRND et du CDR* [partis hutus non favorables au dialogue]*»*. Une manifestation plutôt bon enfant. Celle de la semaine dernière vilipendait plus fermement le président français. Une confirmation peut-être de l'assouplissement de la position du FPR.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

NIGÉRIA

Le plus puissant des syndicats défie le régime militaire

Le général Sani Abacha a donné, lundi 27 juin, le coup d'envoi de la «conférence constitutionnelle» censée discuter des problèmes fondamentaux du pays. Le même jour, le plus *puissant des syndicats nigérians*, le NUPENG, a lancé un ultimatum au régime militaire.

LAGOS

de notre correspondante

«Nous sommes prêts à céder le pouvoir dans le cadre d'un processus de transition ordonné et pacifique», a déclaré le chef de l'Etat, le général Sani Abacha, en ouvrant, lundi à Abuja, la «conférence constitutionnelle». Pièce maîtresse du programme gouvernemental, celle-ci doit discuter pendant quatre mois de problèmes tels que la répartition des revenus, les équilibres religieux et ethniques, le système électoral et le partage du pouvoir, afin de trouver un nouveau *modus vivendi* pour une nation en crise. C'est aussi la conférence, a précisé le général, qui déterminera la date à laquelle les militaires se retireront de la gestion des affaires politiques.

Mais le syndicat le plus puissant du Nigéria, le NUPENG, qui organise les milliers de chauffeurs de camion-citerne chargés de transporter le carburant, a choisi le jour d'ouverture de la conférence pour rendre public son ultimatum : ses adhérents se mettront en grève si, d'ici le lundi 4 juillet, le gouvernement n'a pas rétabli l'ensemble des institutions démocratiques dissoutes par les militaires et transmis le *pouvoir à Moshood Abiola* – le vainqueur présumé de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, emprisonné depuis le 23 juin dernier dans un lieu inconnu. Or, durant la vague de désobéissance civile qui avait forcé le général Ibrahim Babangida à quitter le pouvoir en août 1993, le NUPENG a prouvé qu'il était capable de paralyser le pays.

Cette déclaration de guerre pourrait galvaniser les forces éparpillées de l'opposition démocratique, et entraîner l'aile la plus combative de la centrale ouvrière, le Nigerian Labour Congress (NLC). D'autant que l'opposition ne s'est pas privée de critiquer le principe même d'une «conférence constitutionnelle», *dont les propositons n'auront pas* un caractère contraignant puisque le chef de l'Etat et les autres membres du «conseil provisoire de gouvernement» seront, en dernier ressort, libres de les refuser.

Une conférence «taillée sur mesure»

Déjà rendue méfiante par les reports successifs de la conférence, l'opinion a été profondément choquée par les révélations, publiées dans le magazine *Newswatch*, d'un des participants au coup d'Etat de novembre dernier, le général David Mark, écarté ensuite par le général Abacha, selon lequel la junte n'a pas l'intention de quitter le pouvoir avant l'an 2000. La lecture des décrets organisant la conférence a accentué les craintes : publiés très tardivement, ils sont datés du mois d'avril – sans doute pour légaliser *a posteriori* l'élection, fin mai, de 273 des 369 participants, boycottée par la plus grande partie de l'opposition. Les *ténors s'étant retirés de la course*, nombre de ces «délégués» du peuple sont des arrivistes sans expérience ou des politiciens qui avaient profité des trafics de la Deuxième République (1979-1983) et ne doivent leur retour qu'au bon vouloir du général Abacha.

Parmi les 96 délégués nommés par le gouvernement, qui a ainsi désigné à sa convenance le président et le vice-président de la conférence, on retrouve par exemple Umaru Dikko, l'ancien ministre des transports qu'une junte militaire sourcilleuse essaya de rapatrier de Londres (chloroformé dans une caisse!) pour lui demander des comptes sur sa gestion. En outre, il suffira à la conférence de réunir un tiers des délégués pour prendre des décisions engageant l'avenir de la nation. Cette disposition, qui permet de contourner toute tentative de boycottage, est jugée scandaleuse par la presse, notamment par *The Guardian* : cette conférence, soulignait-il lundi, *«est taillée sur mesure pour livrer des conclusions prédéterminées»* afin de *«maintenir le* statu quo *favorable seulement à une élite»*.

La majorité silencieuse va-t-elle emboîter le pas au NUPENG? Un dénouement rapide ne serait alors pas exclu, la situation autorisant plusieurs scénarios : négociation entre M. Abiola et le pouvoir pour trouver un compromis *«à la nigériane»*, ou, au contraire, poussée de la rue et implosion de la conférence. *«On peut même imaginer*, suggère un diplomate occidental, *un scénario «à la béninoise», la conférence se proclamant souveraine, sans l'accord du président, comme cela s'est produit à Cotonou du temps de Kérékou.»*

MICHÈLE MARINGUES

EUROPE

UKRAINE

Une forte polarisation régionale a marqué le premier tour du scrutin présidentiel

Selon des résultats non officiels, divulgués lundi 27 juin, le président Léonide Kravtchouk devancerait de peu, au premier tour de l'élection présidentielle, le principal de ses six concurrents, Léonide Koutchma, qu'il va affronter le 10 juillet. L'ouest nationaliste du pays a massivement soutenu M. Kravtchouk (90 % des voix à Lvov) alors que son rival, favorable à l'union économique avec la Russie, a été presque aussi massivement soutenu dans l'est russophone (60 % à Donetsk, 40 % à Dniepropetrovsk, 82 % en Crimée).

Tout le monde savait bien sûr que l'est et l'ouest du pays voteraient de façon opposée, mais la profondeur de la fracture a néanmoins surpris. Dans le camp du président actuel, on espérait que ce dernier ferait au moins match égal avec Léonide Koutchma dans certaines régions de l'est. Il y fit une campagne active de «rassembleur», promettant de faire du russe la deuxième langue officielle du pays (*Le Monde* du 25 juin) et faisant même, la veille du scrutin, une brève incursion en Crimée.

Rien n'y fit : ces régions russophones dont l'industrie lourde est sinistrée depuis qu'elle a perdu son marché russe, se sont massivement prononcées pour un des leurs, Léonide Koutchma. Ce dernier, qui a fait l'essentiel de sa campagne sur la télévision russe, leur a promis de lever les barrières douanières et monétaires avec la Russie, ainsi qu'une autonomie accrue pour la Crimée.

A l'ouest, fief des nationalistes ukrainiens comme des «démocrates», les concessions faites par M. Kravtchouk aux russophones comme aux conservateurs (la nomination d'un premier ministre qui occupa ce poste du temps de l'URSS) n'ont pas détourné de lui les électeurs : pour cette région qui ne fut soviétisée qu'en 1945, l'arrivée de M. Koutchma à la présidence menacerait l'indépendance ukrainienne dont ils se sentent le moteur. Il n'était donc pas question pour l'Ukraine occidentale de réduire son soutien au président actuel.

Kiev a bien tenté de promouvoir un candidat dépassant ces clivages, le jeune économiste Volodymir Lanovoy. Son profil tranche à la fois avec ceux des idéologues communistes du type de M. Kravtchouk, et des cadres de l'industrie socialiste tels que M. Koutchma (quels que soient les crédos affichés de ces deux hommes – idée nationale et «démocratie» pour l'un, marché et «réalisme» pour l'autre).

Une lutte serrée au deuxième tour

Mais M. Lanovoy, à peine connu en dehors de la capitale, n'arriverait qu'au quatrième rang des candidats.

Il serait devancé par le président du nouveau Parlement, Oleksandr Moroz, un communiste devenu socialiste. L'importance du vote «nostalgique», principalement parmi les retraités ou les ouvriers, nombreux dans l'est du pays, n'est pas pour surprendre en Ukraine, où l'hyperinflation a sévi l'an dernier et où l'on penche pour des réformes «graduelles».

C'est ce qui a fait le succès des communistes et de leurs alliés aux élections legislatives d'avril dernier. Mais pour le premier tour du scrutin présidentiel, beaucoup de ces voix «communisto-nostalgiques» se sont déjà reportées sur les deux principaux candidats. Au second tour, celles obtenues par M. Moroz pourraient à nouveau aller aussi bien à l'un qu'à l'autre. Il en est de même pour les voix qui s'étaient portées sur M. Lanovoy, celles de l'intelligentsia et des nouveaux entrepreneurs. Ce qui promet une lutte très serrée au deuxième tour.

Le report de l'annonce officielle des résultats du premier, qui avaient été d'abord promis pour lundi, pourrait aussi indiquer que l'avance de M. Kravtchouk n'est pas aussi certaine que l'on affirmé ses partisans, en se basant sur des résultats partiels. Les observateurs internationaux en tout cas se sont inquiétés, déplorant l'interdiction faite par les autorités aux commissions électorales dans la journée de lundi de donner des fourchettes de résultats.

L'explication officielle du retard – le dépouillement préalable des élections locales qui se déroulaient le même jour –, n'a pas réellement convaincu. Ces observateurs ont aussi noté le traitement inégal des candidats par les médias ukrainiens, dont la télévision, notamment, a lourdement favorisé le président Kravtchouk.

Mais il reste que malgré ces pressions exercées par le «parti du pouvoir», compensées par la large diffusion de la télévision et des journaux moscovites favorisant M. Koutchma, une partie non négligeable de l'électorat a choisi des «outsiders». Ce qui pourrait aussi rassurer les Ukrainiens, inquiets de voir le monde extérieur leur prédire le sort de la Yougoslavie. Car cela montre qu'un président «de troisième génération», qui gommerait les vives oppositions régionales actuelles, n'est pas nécessairement, à l'avenir, une vue de l'esprit.

SOPHIE SHIHAB

« Vous trouvez que Kiev c'est pire que Moscou ? »

KIEV

de notre envoyée spéciale

« A Moscou, ils pensent qu'ici, c'est la famine et qu'on veut tous revenir à genoux vers la Russie, s'offusque Boris, un étudiant, qui vient de s'acquitter de son devoir électoral. *Mais franchement, vous trouvez que Kiev, c'est pire que Moscou ? »*

La question est judicieuse : malgré tous les rapports apocalyptiques dressés, notamment à Moscou, sur l'économie de l'Ukraine, sa capitale garde les apparences d'une belle et tranquille ville de province, propre et disciplinée, à défaut d'être prospère. Et si les groupes de vieux mendiants grossissent désormais autour des églises, si d'anciens salariés d'instituts scientifiques, désormais fermés, deviennent vendeurs de fleurs autour des grands hôtels ou chauffeurs de taxi, Kiev reste une des rares villes de l'ex-URSS où l'on déambule encore à peu près tranquillement dans les rues, la nuit tombée.

« Vous allez voir, même si Leonid Koutchma devait gagner, ça ne changera rien – l'Ukraine indépendante est un fait acquis, la Russie n'en veut d'ailleurs plus, elle a déjà assez de mal comme ça à avaler la Biélorussie... » Boris, comme la plupart des intellectuels de Kiev, réfute la thèse qui veut que l'élection présidentielle en cours soit un nouveau référendum sur l'indépendance du pays, dont l'issue entraînerait nécessairement une fracture (entre l'ouest, M. Kravtchouk les partisans de l'indépendance d'un côté – et l'est, M. Koutchma et ceux qui regrettent la Russie de l'autre).

Le meilleur argument de Boris, c'est Kiev et sa région, qui occupent une position médiane, géographiquement et politiquement : on y parle aussi bien le russe que l'ukrainien, on y préfère sans doute M. Kravtchouk à M. Koutchma, mais en réalité on attend quelqu'un d'autre, qui mettrait tout le monde d'accord. Et on s'y accorde pour estimer que *« la question de l'indépendance, c'est du passé »*, comme dit Boris. Si certains partisans de Leonid Koutchma, ainsi que les communistes, disent ouvertement que cette indépendance *« n'a apporté rien de bon »,* ils ne la remettent pas pour autant en question. Et ils savent bien que tout nouveau président ne pourra que défendre la souveraineté de l'Etat où il est élu.

S. Sh.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Réunions sur fond de combats

Le «groupe de contact» sur la Bosnie (Etats-Unis, Russie, Union européenne) devait se réunir, mardi 28 juin à Paris, pour tenter une nouvelle fois de dessiner la carte de partage de l'ex-République yougoslave qui sera ensuite soumise aux belligérants serbes, croates et musulmans. Cependant, sur le terrain, la situation continue à se détériorer avec une intensification des combats dans le nord et le centre de la Bosnie. Dans l'est du pays, un «casque bleu» britannique a été tué dimanche près de la ville de Gorazde par des tirs visant son poste d'observation.

A Paris, les diplomates et experts américains, russes, britanniques, allemands et français doivent également élaborer un mécanisme *« d'incitations et de sanctions »* pour amener les parties à accepter leur découpage, qui accorderait 51 % du territoire à la fédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes, qui en contrôlent aujourd'hui 70 %. Les propositions des hauts fonctionnaires du «groupe de contact» devront être avalisées par les ministres, début juillet à Genève, et enfin soumises aux parties qui disposeront d'une dizaine de jours pour donner leur réponse après le sommet du G7 (les sept pays les plus industrialisés, auxquels se joindra la Russie) à Naples.

Pour le vice-ministre russe des affaires étrangères, Vitaly Tchourkine, il s'agit de propositions de la *« dernière chance »* et si les belligérants *« n'acceptent pas les propositions, ils auront des problèmes très sérieux ». « On peut avoir l'impression que les parties n'ont pas pris la décision politique de parvenir à un règlement et préfèrent se battre »*, a-t-il estimé, se faisant l'écho du pessimisme des négociateurs internationaux, alors que les belligérants refusent depuis trois mois leurs propositions de découpage.

En dépit de la trêve d'un mois décrétée le 10 juin, les forces musulmanes poursuivent une offensive d'envergure dans le nord de la Bosnie pour tenter de regagner des territoires conquis par les Serbes (*le Monde* du 28 juin). Le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, a affirmé lundi que la réunion du «groupe de contact» ne devait pas se traduire par une modification de frontières de la Bosnie-Herzégovine, lesquelles ne peuvent être un *« sujet de discussion »*. La communauté internationale, a-t-il ajouté, *« ne peut légitimer le génocide et l'agression »*. La veille, le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, avait lui aussi repoussé le projet de partage international, assurant que *« ce sont les soldats serbes qui tracent les cartes »*. – *(AFP.)*

MACÉDOINE : condamnation de sept Albanais pour activités paramilitaires. – Sept Albanais de Macédoine accusés d'avoir constitué un groupe paramilitaire ont été condamnés, lundi 27 juin, à Skopje, à des peines allant de cinq à huit ans de prison. Selon l'accusation, les sept hommes avaient formé, en octobre 1991, une *« association hostile »* sous le nom d'*« état-major de la défense nationale »*, disposant d'un centre informatisé, de listes de recrutement et d'armes. 25 fusils et des ordinateurs ont été saisis lors de leur arrestation, en novembre 1993. – *(AFP.)*

Un « casque bleu » britannique tué à Gorazde. – Un « casque bleu » britannique a été tué par balle, dimanche 26 juin, à Gorazde, en Bosnie, a annoncé le ministère britannique de la défense. Il a été tué au cours d'un échange de tirs à l'arme légère, alors qu'il se trouvait dans un poste d'observation situé entre les lignes musulmanes et serbes. Il s'agit du sixième soldat britannique tué en Bosnie-Herzégovine. – *(AP, Reuter.)*

ITALIE

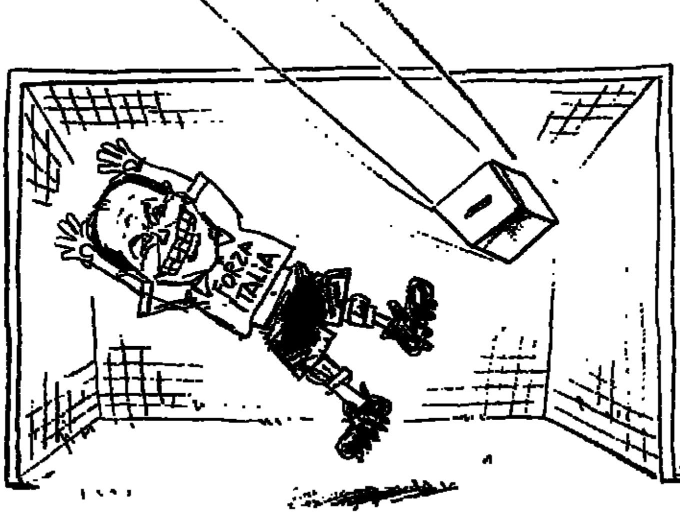
Le parti de M. Berlusconi a enregistré son premier revers dans des élections locales

ROME

de notre correspondante

Municipales, législatives, européennes et encore municipales... Depuis quelques mois, les Italiens ne cessent d'être appelés aux urnes. Dimanche dernier 26 juin, ils n'étaient que 53,4 % – soit 20 % de moins qu'il y a deux semaines – à se déplacer pour le second tour d'élections locales partielles, touchant plus de six millions d'électeurs.

Dans une période où les sondages sont scrutés à la loupe, cette consultation – qui en était un à échelle réelle – a montré clairement deux choses : les Italiens sont fatigués de se rendre aux urnes; quand Silvio Berlusconi, le président du conseil, ne participe pas en personne aux élections, son mouvement Forza Italia s'affaiblit. Résultat : les progressistes relèvent la tête, la droite marque le pas, les centristes refont surface.



Redressement de la Ligue du Nord

En Sardaigne, où l'on votait pour le conseil régional, la gauche, avec 42 % des voix, devrait pouvoir former une coalition avec le centre, reléguant la droite dans l'opposition. Sur l'ensemble du pays, le second tour des élections dans vingt grandes municipalités voit les progressistes l'emporter dans douze cas, contre sept pour la droite. A Catanzaro, en Calabre, la mairie revient aux centristes.

Les résultats sont meilleurs pour la majorité aux élections provinciales : des sept présidences de province, quatre vont à la droite, deux à la gauche, une au centre.

On note, dans une série de petites communes du Nord, un redressement, par rapport aux élections européennes, de la Ligue du Nord, qui dans plusieurs cas s'impose face à ses alliés-adversaires de Forza Italia.

Ces résultats sont interprétés à gauche – où l'on parle d'inversion de tendance, avec l'image d'un Silvio Berlusconi qui n'arrive pas à maintenir ses promesses – comme une incitation à persévérer sur le chemin d'une convergence avec les forces centristes. Dans le système majoritaire à deux tours en vigueur pour les municipales, cette stratégie, qui s'était révélée payante dans toutes les grandes villes en décembre dernier, est certainement confortée.

M. Berlusconi, qui avait récemment manifesté quelques velléités de provoquer des élections anticipées, s'est montré plus prudent après ces consultations. Tout en reconnaissant que le tassement de Forza Italia et de la majorité serait dû à un taux de participation particulièrement bas, avec *« les électeurs progressistes plus disciplinés »* et *« les modérés plus individualistes »*, le président du conseil n'a pas manqué de rappeler une nouvelle fois qu'il ne souhaite pas des élections, mais que si les Assemblées (il ne dispose pas de la majorité au Sénat) ne lui permettent pas de gouverner, il n'aura pas d'autre choix que le retour devant les électeurs. – *(Intérim.)*

PAYS-BAS

Les négociations pour la formation d'une « coalition violette » se sont conclues par un échec

LA HAYE

de notre correspondant

Est-ce la peur face à un saut dans l'inconnu ? Ou la soudaine conscience qu'il s'aliénerait la partie conservatrice de son électorat ?

Toujours est-il que Frits Bolkenstein, à la tête du Parti libéral (VVD), a jugé lundi 27 juin qu'il ne pouvait participer à une « coalition violette » avec les sociaux-démocrates du PvdA et les réformateurs du D66 (centre gauche).

Désaccord sur la défense

Cette combinaison, inconnue aux Pays-Bas où les mouvements confessionnels chrétiens-démocrates ont toujours été au gouvernement depuis 1918, était envisagée depuis la défaite de l'Appel chrétien-démocrate (CDA) aux élections législatives du 3 mai (*le Monde* du 17 mai).

Le VVD avait pourtant beaucoup obtenu du PvdA : alors que son programme électoral envisageait plus de 8 milliards de florins (environ 24 milliards de francs) d'économies budgétaires, le Parti social-démocrate avait finalement accepté une enveloppe de 20 milliards et la plupart des divergences sur la réforme de la sécurité sociale avaient été aplanies. M. Bolkenstein a justifié sa décision par un désaccord sur les économies en matière de défense et d'infrastructures. En outre, le VVD voulait une répartition précise des économies. Wim Kok, chef du PvdA, préférait arrêter des mesures définitives chaque année, en fonction de la conjoncture.

Pratiquement huit semaines se sont écoulées depuis les élections, et les Pays-Bas n'ont toujours pas de nouveau gouvernement. La reine Béatrix devait recevoir les partis mardi avant de décider quelle option aurait la priorité. Les spéculations vont bon train : malgré une chute spectaculaire aux élections, le retour des chrétiens-démocrates du CDA semble probable.

ALAIN FRANCO

TURQUIE

Démission du ministre d'Etat chargé des droits de l'homme

Ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme, Mehmet Kahraman, l'un des dirigeants du Parti populaire social-démocrate (SHP) – membre minoritaire de la coalition gouvernementale turque – a démissionné samedi 25 juin, en raison de *« l'attitude négative »* du Parti de la juste voie (DYP, droite) du premier ministre, Tansu Ciller sur la création d'un ministère des droits de l'homme

Le DYP est le partenaire principal de la coalition. *« La création de ce ministère, qui est très importante pour l'avenir de la démocratie turque, était prévue dans le protocole conclu sur la formation d'un gouvernement de coalition avec le DYP* [en 1991] », a fait valoir M. Kahraman, qui a également démissionné de son poste de secrétaire général adjoint du SHP, dirigé par le vice-premier ministre, Murat Karayalcin.

Une dizaine de députés de ce parti, sur cinquante-quatre, souhaitent renoncer à la coalition avec le DYP. Selon eux, le SHP ne parvient pas à infléchir dans un sens plus social la politique du gouvernement. Ils accusent le DYP d'*« entraver le programme de démocratisation »* promis par le SHP. Cette démission pourrait entraîner une crise et conduire à la dislocation de la coalition, notent les observateurs. D'autre part, une touriste britannique de vingt-trois ans, blessée la semaine dernière lors d'un attentat dans la station balnéaire de Marmaris, sur la mer Egée, est morte dimanche.

Une série d'attentats – attribués aux séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) – ont fait une vingtaine de blessés parmi les touristes étrangers. Deux policiers ont été également tués, dimanche, en tentant de désamorcer une bombe à Istanbul. Sur le terrain, dans le Sud-Est anatolien, à majorité kurde, les affrontements ont fait quarante-huit morts vendredi et samedi, selon des sources officielles. A Francfort en Allemagne, plus de cinquante mille Kurdes ont manifesté contre la Turquie.

Par ailleurs, le conseil municipal islamiste du quartier de Beyoglu, à Istanbul, a décidé la semaine dernière la construction d'une mosquée monumentale au cœur de la ville, sur la place Taksim, quartier de la rive européenne et symbole de la Turquie moderne. L'édification de cette mosquée était une promesse du Parti de la prospérité (RP, islamiste), formulée avant les élections municipales du 27 mars, remportées par ce parti, notamment à Istanbul et à Ankara. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Après le veto britannique à la candidature du premier ministre belge comme président de la Commision européennne

Les députés conservateurs applaudissent unanimement à la décision de John Major

LONDRES

de notre correspondant

Le veto de John Major à la nomination de Jean-Luc Dehaene, le premier ministre belge, comme successeur de Jacques Delors suscite un large consensus au sein du Parti conservateur au pouvoir. Ce réflexe d'unanimisme pourrait cependant être de courte durée.

« Etre un bon Européen ne signifie pas qu'il faille signer n'importe quoi. » Rendant compte des délibérations du Conseil européen de Corfou, lundi après-midi, à la Chambre des communes, le premier ministre, John Major, a justifié son opposition à Jean-Luc Dehaene en dénonçant notamment le processus de prise de décision des Douze dans cette affaire. *« Il nous faut un président de la Commission en phase avec son temps »*, a déclaré M. Major.

Un prix diplomatique élevé

Le premier ministre britannique a affirmé avoir informé à plusieurs reprises le gouvernement de Bruxelles qu'il ne pourrait accepter la candidature de Jean-Luc Dehaene (ce dernier avait affirmé le contraire la veille).

La Grande-Bretagne est prête à contribuer efficacement à la recherche du prochain président de la Commission, a conclu John Major sous les vivats de ses troupes. Une réaction jamais vue depuis celle qui accueillit sa victoire électorale surprise d'avril 1992.

Pour M. Major, l'essentiel, s'agissant du court terme, est donc assuré : le leader de la droite a obtenu un large soutien de son parti. Selon les confidences de son entourage, le combat n'effraie pas le chef du gouvernement, et le mot « isolement » tant employé à l'occasion du Conseil européen à propos de son pays n'est pas pour lui déplaire.

« Une décision courageuse et populaire » : venant de l'ex-ministre conservateur Kenneth Baker, qui appartient au courant dit « eurosceptique », cet hommage direct était bien plus important que les commentaires désapprobateurs de la presse française dénonçant l'hostilité de Londres à l'égard de la candidature belge.

Le Labour, quant à lui, n'a pas manqué de souligner que l'appui apporté à M. Major par ses adversaires les plus coriaces au sein même de sa formation *souligne combien ce dernier*, doté d'une très faible majorité parlementaire, est prisonnier de la trentaine de députés « anti-Maastricht » de son parti.

Comme l'indiquent bon nombre de commentateurs, cette victoire de politique intérieure risque cependant d'être payée d'un prix diplomatique élevé. Le veto britannique ne va pas manquer d'assombrir les relations entre John Major et le chancelier Kohl, qui présidera jusqu'à la fin de l'année aux destinées des Douze. D'autre part, M. Major risque de se retrouver devant le même problème de politique intérieure lors du sommet européen exceptionnel fixé en principe au 15 juillet pour régler le problème de la succession de Jacques Delors.

Dos rond

Même dans l'hypothèse où M. Dehaene ne serait plus en lice à cette date, si John Major devait bloquer un nouveau candidat associé dans son esprit à une sorte d'Europe supranationale, il aurait à affronter son aile pro-européenne qui, pour le moment, a choisi de faire le dos rond.

Si, pour éviter une aggravation de la crise ouverte avec ses partenaires, en particulier la France et l'Allemagne, il acceptait un nouveau candidat qui pourrait, autant que M. Dehaene, être qualifié de « fédéraliste » par les anti-européens, il aurait de nouveau à faire face à ces derniers et il apparaîtrait, après quelques *semaines d'accalmie, que son* autorité est toujours aussi chancelante. – *(Intérim.)*

COMMENTAIRE

La dérobade de M. Balladur

M. BALLADUR n'est pas un va-t-en-guerre. Ni en Bosnie, ni au Rwanda, ni même lorsqu'il n'est question que d'une bataille politico-diplomatique comme celle qui se livre à propos de la succession de Jacques Delors à Bruxelles. Le premier ministre français ne s'est pas risqué, dans sa prestation télévisée de lundi soir, à la moindre parole de soutien à Jean-Luc Dehaene (pourtant seul candidat officiel de la France à ce stade) Le moindre égard eût été pourtant de rappeler que le premier ministre belge a les qualités requises pour le poste.

M. Balladur a aussi présenté l'affaire comme un *« conflit de personnes »* du type de ceux qui heurtent tout être bien élevé. On n'aurait pu donner version plus réductrice de cette affaire, ni mieux noyer le poisson, tout en regrettant que l'enjeu n'ait pas été expliqué au bon peuple.

Quoi qu'on pense des origines du conflit, l'épisode du sommet de Corfou, c'est d'abord une mauvaise manière faite aux autres Européens par John Major qui se refait ainsi, au moins provisoirement, une popularité chez lui. Cela méritait qu'on « marque le coup » et – quand bien même on douterait désormais des chances de succès de Jean-Luc Dehaene – qu'on proteste contre un usage du veto aussi peu conforme aux traditions européennes et qu'on refuse de s'y plier d'emblée.

C'est ce qu'ont fait samedi MM. Mitterrand et Lamassoure, *comme d'autres dirigeants européens*, ainsi qu'Alain Juppé qui déclarait lundi ne pas voir *la « raison pour laquelle onze pays s'inclineraient devant un seul »*. M. Balladur, lui, n'était pas disposé à la moindre résistance, fût-ce de forme ou de décence. Il s'était d'ailleurs préparé à battre en retraite dès avant le sommet de Corfou, en suggérant la semaine dernière au président de la République de songer à une solution de repli, c'est-à-dire à une autre candidature que celle de M. Dehaene.

Peut-être M. Balladur aura-t-il *in fine* raison : le groupe des onze va se fissurer; l'Allemagne, à l'origine, avec la France, de la candidature Dehaene, se retrouve, en tant que *présidente de l'Union pour six mois*, en position de médiateur, et risque par conséquent de devoir, bon gré mal gré, composer. Des noms commencent à circuler à Bruxelles, parmi lesquels celui d'Etienne Davignon, dont on voit mal, au demeurant, comment ses qualités de francophone notoire et de président d'une société contrôlée par la France auraient l'heur de plaire davantage au libéralisme britannique.

Mais l'affaire méritait une autre explication car, contrairement à ce que prétend M. Balladur (seul d'ailleurs sur ce point), il ne s'agit pas *d'un « conflit de personnes »*, *mais* d'un problème de fond. Le terme de « fédéraliste » complaisamment accolé en Grande-Bretagne au nom de M. Dehaene a servi d'utile repoussoir à John Major et lui a permis de rééditer la même manœuvre d'obstruction que l'hiver dernier, *quand les Douze discutaient des* procédures de décision dans la future Union européenne élargie.

Ce terme – de toute façon abusif *car nul ne saurait douter de la capa*cité de M. Dehaene à se mettre au service de la volonté générale des gouvernements – empêche sans doute aussi le premier ministre français d'apporter un franc soutien au candidat belge. M. Balladur s'est bien gardé jusqu'à présent d'abattre ses cartes à propos de ce qui sera – il en convient lui-même – l'un des thèmes centraux de la bataille franco-française de l'élection présidentielle de 1995, à savoir la nature et les institutions de l'Europe de demain.

Il n'est, il est vrai, pas le seul à se dérober. Les Douze ne sont pas prêts à s'attaquer au cœur du sujet : chacun a ses problèmes de politique intérieure et ils ne sont, collectivement, ni d'accord ni en mesure de trancher. C'est la raison pour laquelle le groupe de réflexion sur la réforme des institutions de l'Union, ne se réunira pas avant 1996. Le conflit qui surgit à propos de la succession de Jacques Delors n'est que l'un des symptômes de ce flottement général et il y en aura d'autres tant que durera cette situation.

On a beaucoup vanté l'espèce de présidence commune que prétendent exercer Bonn puis Paris, qui vont se succéder pendant un an à la tête de l'Union. Mais, si les échéances électorales sont aussi paralysantes que M. Balladur a paru le montrer lundi, on voit mal ce que l'on pourrait en attendre.

CLAIRE TRÉAN

Jean-Luc Dehaene le « démineur »

Suite de la première page

Jean-Luc Dehaene fait ses humanités au collège des jésuites d'Alost, puis des études de droit et d'économie dans la ville francophone de Namur et à l'Université catholique de Louvain (Leuven, en Flandre).

De 1963 à 1967, il est un des animateurs de la Fédération des scouts catholiques flamands, mouvement important dans la prise de consience de l'identité culturelle néerlandophone, puis il travaille *au service d'études du Mouvement* ouvrier chrétien. Cela le conduit vite dans l'appareil du CVP, le parti social-chrétien flamand, puis dans les cabinets ministériels, cette formation étant la base incontournable de toutes les coalitions gouvernementales en Belgique.



En 1979, Wilfried Martens lui met vraiment le pied à l'étrier en *le choisissant comme chef de cabi*net. Le 17 décembre 1981, il devient ministre des affaires sociales et des réformes institutionnelles, puis, le 10 mai 1988, vice-premier ministre en charge des mêmes réformes institutionnelles, un poste important à l'heure où le royaume cherche à *se doter d'une* Constitution fédérale pour la cohabitation entre francophones et néerlandophones. Le 7 mars 1992, après une longue vacance du pouvoir ouverte par les législatives de novembre 1991, il s'installe au 16, rue de la Loi.

Même dans ses fonctions de premier ministre, Jean-Luc Dehaene est resté un homme simple, faisant la navette entre Bruxelles et son domicile de Vilvoorde, une localité flamande des environs de la capitale, qui est son fief électoral. Née d'une mère américaine, sa femme a renoncé à exercer un métier pour élever leurs quatre enfants, mais elle est conseiller communal. Peu soucieux de son apparence physique, cultivant une allure sans façon que le roi Baudoin, dit-on, n'appréciait guère, Jean-Luc Dehaene donne une image de « Belge moyen », *passionné par le football.* Cet amour pour le ballon rond alimente les médias en clichés de tout repos.

Quelques réparties cinglantes et un refus constant de la langue de bois donnent à penser que le personnage est tout sauf bonasse. Il est capable de décisions rapides et inattendues, telle celle qui consista à conseiller vivement au prince Albert de monter sur le trône, à la place du prince Philippe, dans les heures qui suivirent la mort subite de Baudouin, le 31 juillet 1993.

M. Dehaene parle un français correct sans effort apparent, ce qui est une autre raison du soutien de Paris. S'il tient volontiers un discours à la limite du trivial quand il s'adresse aux électeurs néerlandophones, *il semble préférer* la langue de M. Delors quand il s'agit de faire passer un message conceptuel dans les milieux internationaux. Cependant, né dans une grande famille bilingue de sensibilité francophone, il s'est démarqué de celle-ci et a clairement épousé *la cause flamande dans son* passé de militant politique, ce qui n'a pas été oublié par les Belges francophones.

Le 13 juin, Georges Clerfayt, président du Front démocratique des francophones, un parti politique surtout constitué par des Bruxellois, a cru devoir publier une *« lettre ouverte au président Mitterrand »* pour s'étonner que Paris soutienne un homme *« qui a fait voter des lois discriminatoires envers les francophones »*. Les extrêmes se rejoignant, d'autres Belges, des Flamands, reprochent au premier ministre de ne pas avoir assez bataillé pour imposer davantage le néerlandais dans les travaux et réunions de l'Union européenne.

Plus sérieusement, Jean Gol, le chef du Parti libéral, se demande si l'excellence dans l'art du *« compromis à la belge »* désignait M. Dehaene pour succéder à M. Delors. *« Aujourd'hui, l'Europe manque à ce point de cohérence, de projets et de grandeur que la nomination à sa tête d'un plombier, démineur, arrangeur, expert à mettre des rustines sur un pays en déglinque, semble convenir à son état »*, estime le mauvais esprit de l'opposition francophone.

En quelques mois, l'expert en *« rustines » belge a été saisi* par l'ambition du grand large européen. Il a fait preuve de diplomatie pour rallier les suffrages nécessaires, jouant à fond les cartes française et allemande. Après l'incarcération de Didier Pineau-Valencienne, il aurait exprimé le souhait qu'on évitât un contentieux public avec Paris. Plus récemment, il a promptement démenti les informations selon lesquelles la Belgique serait en possession d'indices impliquant des militaires français dans l'attentat contre le président du Rwanda. Européen convaincu, plutôt fédéraliste, Jean-Luc Dehaene ne serait pas nécessairement d'accord avec Paris lors de la conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions de Bruxelles.

Au moins pourrait-on compter sur sa compétence et sur une indépendance d'esprit qui tranche avec la langue de bois « pro-européenne », tellement en vogue dans la classe politique belge.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Après le gel du programme nucléaire de la Corée du Nord

Pyongyang et Séoul préparent le sommet du 25 juillet

Des responsables de la Corée du Nord et de la Corée du Sud se sont rencontrés, mardi 28 juin à Panmunjom, pour préparer le sommet récemment proposé par le président communiste Kim Il-sung à son homologue de Séoul Kim Young-sam – premier événement de cette nature, s'il se réalise, depuis la naissance des deux Etats en 1948, et la guerre qui les a opposés de 1950 à 1953. Alors que la réunion connaissait une suspension, la chaîne sud-coréenne KBS a annoncé que les deux présidents se rencontreront le 25 juillet à Pyongyang.

Par ailleurs, les Etats-Unis et la Corée du Nord ont annoncé mardi, chacun de leur côté, qu'une nouvelle ronde de négociations reprendrait entre eux le *8 juillet, à Genève. L'administra*tion américaine s'est déclarée prête à y discuter de tout, y compris de l'établissement de relations diplomatiques avec Pyongyang. Cette nouvelle série de rencontres a été rendue possible par l'acceptation par le président Kim Il-sung d'un gel de son programme nucléaire. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAN

Un dirigeant kurde demande que le régime de Téhéran soit mis en quarantaine

Mostapha Hejri n'exclut pas d'être assassiné comme ses prédécesseurs, *« ou comme tout peshmerga »* (combattants kurdes), parce que, dit-il, le gouvernement iranien est *« plus dictatorial et terroriste que jamais »*.

Lors d'un récent passage à Paris, au cours d'une tournée dans plusieurs capitales européennes, le secrétaire général du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI) a pris des mesures de sécurité discrètes mais efficaces. Peu après sa visite à Copenhague, un membre du PDKI réfugié au Danemark, Osman Mohamed Amini, a été trouvé assassiné, vendredi 24 juin, dans son appartement et le mouvement peut difficilement oublier que les deux prédécesseurs de M. Hejri, Abdul Rahman Ghassemlou et Sadiq Cherefkendi ont été tués : le premier, en juillet 1989 à Vienne, et le second, en septembre 1992, à Berlin. L'enquête sur le meurtre de Ghassemlou a tourné court. M. Hejri espère que *« le procès de l'affaire Cherefkendi ne sera pas détourné comme le fut celui de Vienne »*. *« Le procureur général et les avocats de la partie civile m'ont affirmé, il y a un mois, qu'ils n'avaient pas subi de pressions politiques et qu'ils avaient bon espoir »*, ajoute M. Hejri.

L'un des objectifs de sa tournée est de demander aux dirigeants européens de mettre le régime iranien en quarantaine. Il faut, dit-il, que les Occidentaux, les Européens en particulier, cessent de lui accorder des crédits, ne succombent pas aux appels lancés aux investisseurs et réduisent leurs échanges commerciaux avec le régime de Téhéran. Il faut qu'ils lui refusent *« la bouffée d'oxygène qui lui permet de se maintenir en place malgré les difficultés économiques et la crise »*.

Intégrisme et nucléaire

M. Hejri a peu de chances d'être entendu. L'Italie vient d'accorder un prêt de 800 millions de dollars à l'Iran. La Belgique, la Pologne, le Danemark, des entreprises allemandes, la Suisse, l'Autriche ont conclu des accords de rééchelonnement des dettes iraniennes. Même les Etats-Unis, qui voulaient convaincre leurs alliés occidentaux de la nécessité d'*« isoler »* l'Iran, en prenant des sanctions économiques notamment, sont redevenus depuis deux ans l'un des principaux partenaires commerciaux de ce pays.

Le Kurdistan iranien est, selon M. Hejri, transformé en gigantesque casernement : *« Le régime y a dépêché, depuis la fin de l'année dernière, quelque cent cinquante mille soldats et forces paramilitaires pour assurer la sécurité ; les villages et les cultures ont été bombardés ; des sympathisants du PDK ont été licenciés. »* *« Cinq militants au moins du PDKI, arrêtés il y a deux ans, ont été fusillés et leurs corps ont été renvoyés en février dernier à leurs familles »*, poursuit notre interlocuteur qui est prêt à fournir une copie d'un document officiel du préfet de la ville de Sardacht, daté de février 1994, donnant l'ordre de détruire trois villages kurdes.

Le secrétaire général du PDKI rappelle que le régime iranien n'hésite pas à pourchasser les Kurdes jusque dans le Kurdistan irakien voisin. A l'intention des Occidentaux, il souligne plus particulièrement les intentions de l'Iran de se doter de l'arme nucléaire et le soutien apporté aux intégristes musulmans. Si aujourd'hui l'opposition iranienne est faible, c'est notamment, de l'avis de M. Hejri, qu'elle n'a pas bénéficié de soutiens internationaux et que nombre de ses dirigeants ont été assassinés à l'étranger – pour lui il ne fait aucun doute que les commanditaires de ces assassinats sont des *« agents »* iraniens.

Sa défiance envers le régime est telle qu'il n'exclut pas que le récent attentat à la bombe au mausolée de l'imam Reza à Machad (vingt-cinq morts) ait été commandité par le régime, au pire, pour *« détourner à son profit l'attention de la population de ses soucis quotidiens »*, au mieux, pour être l'expression de *« la lutte entre les différentes factions du régime »*. Les autorités, elles, ont accusé le mouvement d'opposition des Moudjahidins du peuple. Un quotidien de Téhéran, *Salam*, n'a pas écarté l'hypothèse selon laquelle le massacre serait le fait d'une secte sunnite. M. Hejri estime pour sa part que les sunnites, quels que soient leurs différends avec les chiites, respectent les lieux de prières et les sanctuaires.

MOUNA NAÏM

ISRAËL : le chef d'un groupe extrémiste juif maintenu en prison. – Les autorités militaires israéliennes ont prolongé de trois mois, lundi 27 juin, la détention administrative de Baruch Marzel, dirigeant du groupe extrémiste Kach. Ce dernier avait été arrêté, *le 3 avril*, après un *mois de* recherches à la suite de la tuerie de Hébron. Il avait été placé en détention administrative pour trois mois. Le Kach et le Kahane Haï ont été mis hors-la-loi, le 13 mars, pour avoir approuvé le massacre de Hébron et avoir incité au meurtre. – *(AFP.)*

Première grève à Jéricho depuis l'autonomie. – En signe de solidarité avec les Palestiniens toujours prisonniers d'Israël, la ville de Jéricho a été paralysée, lundi 27 juin, par une grève des *commerces*, la *première depuis* que cette localité est devenue autonome, il y a un peu plus d'un mois. Le mot d'ordre de grève lancé samedi dans les territoires occupés et autonomes n'a pas été observé dans la bande de Gaza, ni à Hébron et à Jérusalem-Est, selon des sources palestiniennes. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Bill Clinton remanie son équipe à l'approche d'échéances délicates

A l'approche de la campagne pour les législatives de novembre (renouvellement d'un tiers du Sénat et de la totalité de la Chambre des représentants) et d'échéances internationales importantes, le président Bill Clinton a procédé, lundi 27 juin, à un remaniement de son équipe en nommant Leon Panetta au poste de secrétaire général de la Maison Blanche, en remplacement de Mack McLarty.

WASHINGTON

de notre correspondant

« C'est le même mobilier, mais on change les meubles de place », a lancé, peu charitable, un commentateur de télévision, en relevant qu'aucun des grands postes ministériels n'était affecté. C'est le coordonnateur de l'équipe qui change. Directeur du bureau du budget à la Maison Blanche depuis l'arrivée au pouvoir de l'équipe Clinton, ancien membre de la Chambre des représentants (élu de Californie), où il présida la commission des finances, Leon Panetta (cinquante-cinq ans) doit préparer les démocrates à quelques rudes batailles à venir.

Le calendrier est chargé. D'ici aux élections du 4 novembre, la Maison Blanche espère avoir fait voter par le Congrès quelques-unes des réformes que le président a placées au cœur de son mandat : refonte du système de santé (les progrès sont laborieux mais un vote pourrait intervenir en septembre), lourde législation contre la criminalité (moins problématique), remodelage de l'aide aux indigents (beaucoup plus modeste que prévu), ratification du GATT (beaucoup plus difficile que prévu) et poursuite d'une politique budgétaire d'austérité (politiquement courageuse, donc difficile).

C'est seulement avec ce bagage que les démocrates espèrent limiter leurs pertes – traditionnelles pour le parti du président – lors du renouvellement en novembre de la totalité de la Chambre des représentants et d'un tiers du Sénat. S'ils ont, pour l'heure, la majorité dans les deux Assemblées, les démocrates, selon leurs scénarios les plus pessimistes, pourraient bien perdre le Sénat. Vétéran du Congrès, Leon Panetta va être l'homme-clé des négociations à venir avec les législateurs ; il coordonnera les efforts de l'administration pour convaincre le Congrès de voter le plus vite possible le programme du président.

Il compte de nombreux amis sur la colline du Capitole, et sur tous les bancs : ancien républicain, il avait rejoint les démocrates après que le président Richard Nixon l'eut démis de ses fonctions à la tête de l'Agence pour les droits civiques, pour excès de libéralisme. Depuis longtemps partisan résolu de la lutte contre le déficit des finances de l'Etat fédéral, il poursuivra la cure d'austérité budgétaire – à un moment où les marchés, comme le montrent les errements du dollar, ont plus besoin que jamais d'être rassurés.

Alice Rivlin, son adjointe, le remplacera à la tête du bureau du budget de la Maison Blanche, où une femme accède pour la première fois. Cette économiste de soixante-trois ans, qui, de 1975 à 1983, dirigea l'Office du budget du Congrès, maintiendra le même cap budgétaire : Alice Rivlin est depuis longtemps convaincue que le trou des finances publiques est une barrière au développement d'une croissance forte et saine.

Mieux « vendre » la politique étrangère

M. Clinton a encore annoncé qu'un de ses conseillers politiques, David Gergen, spécialement chargé d'améliorer l'image de l'équipe de la Maison Blanche, allait dorénavant, et pour six mois seulement, exercer ses talents dans le domaine de la politique étrangère. Il conseillera à la fois M. Clinton et le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, à l'heure, là aussi, d'échéances difficiles dans trois crises internationales : Bosnie, Corée du Nord et Haïti. M. Gergen a lui-même reconnu qu'il n'avait *« aucune espèce d'expérience en politique étrangère »*. Mais on prête à ce républicain, ancien conseiller des présidents Richard Nixon et Ronald Reagan, des qualités de « vendeur » hors pair. Le voilà chargé de « vendre » une politique étrangère dont M. Christopher n'est pas forcément le porte-parole le plus convaincant.

Mack McLarty reste à la Maison Blanche, mais au seul titre de « conseiller » du président. Ami d'enfance de Bill Clinton, riche homme d'affaires de l'Arkansas, il s'en va sans avoir vraiment convaincu. Arrivé à la Maison Blanche il y a dix-huit mois, ce quinquagénaire à la courtoisie toute sudiste avait la confiance de M. Clinton mais aucune expérience de Washington, pas la moindre idée du fonctionnement d'une bureaucratie aussi complexe que celle de la présidence, et guère plus l'habitude de cette permanente et byzantine négociation avec le Congrès à quoi se résume souvent l'exercice du pouvoir dans la capitale fédérale.

A tort ou à raison, il lui est reproché d'avoir été un « gentil amateur » provincial, là où il aurait fallu un homme à poigne et un familier de la scène washingtonienne pour empêcher la série de bourdes, indélicatesses et autres bévues qui marquèrent les débuts de la présidence Clinton et ont, sans doute, durablement imposé l'image d'une équipe peu sûre d'elle-même. Il reste aux côtés de M. Clinton au moment où celui-ci va, assurément, avoir besoin du réconfort d'un ami. D'ici à la fin de la semaine, le « procureur » spécial chargé de l'enquête sur le Whitewater, le juge Robert Fiske, doit remettre la première partie de son rapport d'enquête : il s'agit des liens que M. Clinton, alors gouverneur de l'Arkansas, entretint, au début des années 80, avec une caisse d'épargne de cet Etat.

Une semaine plus tard, Mme Susan Webber Wright, présidente d'un tribunal de Little Rock, capitale de l'Arkansas, devra dire si la plainte déposée par Mme Paula Corbin Jones contre M. Clinton est recevable. Ancienne fonctionnaire de l'Arkansas, Mme Jones accuse M. Clinton de lui avoir fait, en 1991, des avances sexuelles non sollicitées. Les avocats de la défense ont annoncé cette semaine leur plan de bataille : ils feront valoir que M. Clinton ne peut être poursuivi tant qu'il est à la Maison Blanche.

ALAIN FRACHON

ASIE

AFGHANISTAN

Les forces présidentielles chassent leurs adversaires du cœur de Kaboul

La situation est moins figée qu'il n'y paraît, ces dernières semaines, dans un Afghanistan en proie à la guerre, étrangère et civile, depuis seize ans, et dont la capitale, Kaboul, souffre depuis six mois à peu près sans désemparer sa cinquième bataille entre les factions islamiques qui avaient mis fin au communisme en avril 1992 – un affrontement qui a fait, à ce jour, près de 3 000 morts et 20 000 blessés.

Le 30 juin expirent les mandats conférés en 1993 tant à M. Rabbani, comme président, qu'à M. Hekmatyar, comme premier ministre, par une huitaine des partis nés de la guerre contre l'ex-URSS. L'approche d'une échéance aussi cruciale a relancé des formules de règlement, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur – et ce, même s'il est évident qu'aucun des deux protagonistes n'entend respecter l'échéance sans conditions.

La volonté d'imposer en priorité une solution militaire continue de prévaloir. Elle est démontrée par les combats qui, à la fin de la semaine écoulée, ont eu lieu à Kaboul et qui ont conduit les soldats et des alliés d'Ahmed Shah Massoud à évincer du cœur de la capitale les forces combinées du premier ministre intégriste Hekmatyar et du général ouzbek Dostom, naguère chef des milices communistes.

Les Nations unies à Jalalabad

Reprenant le dimanche 26 juin deux positions élevées, à l'est et au sud-est, d'où ils bombardaient la ville depuis le 1er janvier – la colline de Maranjan et l'historique forteresse du Bala Hissar –, le « connétable » du président Rabbani a marqué un point important, moral et stratégique. Les chiites du parti Harakat, qui font cause commune avec l'ex-ministre de la défense, avaient, la veille, repris au camp du premier ministre l'ex-château royal de Darulaman, au sud de Kaboul – ce qui laisse désormais à découvert Charasyab, son QG, situé à 25 kilomètres des faubourgs.

Cette victoire est venue s'ajouter à celle obtenue quelques semaines plus tôt par le général Massoud sur les ismaïliens, alliés du général Dostom, au nord du Salang, une passe vitale en ce qu'elle met en communication Kaboul avec le Nord. Ainsi, désormais, les présidentiels ont-ils une voie de dégagement pour leur capitale – vers le Tadjikistan, en remplacement de la route traditionnelle, qui mène en Ouzbékistan via Mazar, fief de leur ennemi Dostom – et ce, alors que Kaboul est toujours soumise au blocus du premier ministre Hekmatyar, qui la coupe, en particulier, de son accès vital vers le Pakistan

C'est donc avec une sérénité renouvelée que le président peut observer les projets de paix en cours. A l'intérieur, un plan circule à l'initiative de *« l'émir de l'Ouest »* Ismaïl Khan, allié de M. Rabbani et de Massoud, estimé bien au-delà de son fief pour avoir su créer une atmosphère de tranquillité dans la demi-douzaine de provinces qu'il contrôle. Son idée sous-jacente – qui recueillerait, selon M. Mir, représentant en France de l'« Etat islamique d'Afghanistan », l'assentiment de 25 gouverneurs (sur 29) – est d'organiser une *loya jirgha* (grande réunion de notables tenant lieu, en Afghanistan, d'Assemblée nationale) afin de prévoir la succession de M. Rabbani et d'écrire une Constitution.

Les deux Etats islamiques voisins de l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan, dont l'intérêt pour la situation à Kaboul ne s'est jamais démenti, et aussi l'Arabie saoudite, qui finance pas mal de causes dans ce pays, ont récemment relancé sur ce thème un processus de consultations à vrai dire récurrent. Chacun des trois a ses favoris, sinon ses clients, dans le « grand jeu » afghan. Mais tous se heurtent à la méfiance du camp présidentiel, assurément le plus nationaliste de tous.

Enfin les Nations unies, espoir, peut-être un peu mythique, de populations éperdument désireuses de paix, s'efforcent, prudemment, d'intégrer un jeu où elles n'ont jamais brillé par le passé. Le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali a ainsi fait savoir, lundi 27 juin, qu'une représentation permanente allait être rétablie, à Jalalabad – grande ville de l'Est, sur la route du Pakistan – en attendant que les conditions de sécurité s'améliorent à Kaboul. C'est peu, et c'est aussi beaucoup, dans l'immense solitude que connaît ce pays martyr.

JEAN-PIERRE CLERC

EN BREF

CHINE : 56 trafiquants de drogue exécutés. – Cinquante-six trafiquants de drogue ont été passés par les armes dimanche 26 juin dans les provinces méridionales de Guangdong et de Fujian, rapporte *le Quotidien juridique*. Ces exécutions portent à une centaine le nombre des trafiquants exécutés ces derniers jours à travers le pays. L'agence Chine nouvelle annonce par ailleurs que la police du Guangdong a saisi 1,4 tonne de marijuana et arrêté 15 personnes, le 21 juin à bord d'un navire. Il s'agirait de la plus importante saisie en mer de Chine méridionale depuis 1949. – *(Reuter.)*

CONGO : deux morts dans des heurts entre opposants et forces de l'ordre. – Des témoins ont rapporté que deux personnes ont été tuées et vingt-cinq autres blessées par balles, lors d'affrontements qui ont opposé, lundi 27 juin, des partisans de l'opposition et les forces de l'ordre à M'Pila, un faubourg de Brazzaville contrôlé par le Parti congolais du travail (PCT opposition). La tension semblait être retombée dans la soirée de lundi. – *(AFP.)*

CORÉE DU SUD : agitation sociale. – La police a donné l'assaut, dimanche 26 juin, à deux campus de Séoul afin d'y disperser des étudiants et des grévistes. Des milliers d'employés du métro de la capitale et de la seconde ville du pays, Pusan, ont cessé le travail pour une durée indéterminée à la fin de la semaine dernière, en vue d'obtenir des augmentations de salaires et pour protester contre la répression en milieu syndical. Ils ont rejoint un mouvement qui avait commencé, jeudi 23, dans les chemins de fer et qui immobilise l'essentiel des voyageurs et des marchandises en Corée du Sud. – *(Reuter.)*

CÔTE-D'IVOIRE : scission au sein du parti au pouvoir. – Des dissidents du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI, au pouvoir), se réclamant de *« l'enseignement de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara »*, ont constitué, lundi 27 juin, leur propre parti, le Rassemblement des républicains (RDR), a annoncé le secrétaire général de la nouvelle formation, Djeny Kobina. Depuis sa nomination comme directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI) en mai, M. Ouattara s'est refusé à toute déclaration politique. – *(AFP.)*

Deux Français tués dans un accident d'avion. – La compagnie aérienne Air Ivoire a officiellement confirmé la mort de seize personnes, dimanche, lors de l'accident d'un de ses appareils (*le Monde* du 28 juin). Deux Français, Cristèle Breton, de l'Association internationale contre la faim (AICF), et Alain Reymond, qui travaillait pour une compagnie d'assurances maritimes, sont au nombre des victimes. Il y a un seul rescapé, ivoirien, qui se trouve dans un état comateux. – *(AFP.)*

INDE : dix séparatistes musulmans tués au Cachemire. – Dix rebelles musulmans ont été tués dimanche 26 juin lors d'un raid à Anantnag, dans le sud du Cachemire, où le meurtre, lundi, de Qazi Nissar, 50 ans, dirigeant de la branche politique de l'organisation pro-pakistanaise Hizbul Mujahedeen, avait créé une vive agitation. Quatre mercenaires afghans et un Pakistanais figureraient parmi les victimes. Islamabad et New-Delhi se sont mutuellement accusés d'être derrière le meurtre. La lutte contre la domination indienne au Cachemire, seul Etat de l'Union à majorité de population musulmane, a fait quelque 10 000 morts depuis 1989. – *(AFP.)*

JAPON : négociations pour résoudre la crise politique. – De difficiles négociations se poursuivaient lundi 27 juin à Tokyo en vue de trouver un nouveau premier ministre, indique l'AFP. Le vide créé par la démission, samedi, du gouvernement Hata est d'autant plus ressenti que le Japon connaît une véritable tourmente monétaire. Le président du PSJ (socialiste), Tomiichi Murayama, a rencontré Yohei Kono, président du PLD (libéral démocrate, au pouvoir de 1955 à 1993). Ces deux formations ont longtemps été les grands adversaires dans la vie publique nippone. – *(AFP.)*

PORTUGAL : le dernier élu européen est socialiste. – L'élection du vingt-cinquième et dernier député européen portugais a été boycottée par 18 000 électeurs de neuf circonscriptions, pour la troisième fois consécutive, dimanche 26 juin. Conformément à la loi électorale, le siège est par conséquent revenu au candidat socialiste, Fernando Moniz, auquel le chiffre des voix comptabilisées, à l'échelon national, donnait l'avantage. Avec dix sièges, le PS obtient un élu de plus que le Parti social-démocrate (PSD, centre droit) au pouvoir. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN : échec des négociations à Téhéran. – La deuxième session de négociations inter-tadjikes, qui s'est ouverte il y a dix jours à Téhéran, a achoppé sur le calendrier de la libération des prisonniers politiques et de l'amnistie que l'opposition exige du gouvernement en échange d'un cessez-le-feu, a reconnu, lundi 27 juin, le médiateur de l'ONU, M. Ramiro Piriz-Ballon. Les deux parties ont cependant promis de négocier à nouveau cet été au Pakistan. – *(AFP.)*



L'intervention du premier ministre sur France 2

M. Balladur estime que « les Français sont excédés du spectacle que leur a donné le milieu politique »

Edouard Balladur a répondu, lundi 27 juin, aux questions d'Arlette Chabot et d'Alain Duhamel, lors du « Journal de 20 heures » de France 2. Le premier ministre s'est refusé à s'engager dans la campagne présidentielle, affirmant que sa tâche était de « gouverner le pays pour assurer son redressement ». Il a ajouté que « les Français sont excédés du spectacle que leur a donné le milieu politique depuis quinze jours »**(page 8)****.**

■ PRIMAIRES : Le premier ministre a refusé de donner son sentiment sur la possible organisation de primaires pour choisir le candidat de la majorité à la prochaine présidentielle. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, s'est déclaré prêt à organiser de telles primaires à conditions que tous les candidats potentiels de la majorité y participent et s'engagent à en respecter le résultat.

■ REPRISE : M. Balladur a assuré que la reprise de la croissance était là, mais qu'il fallait continuer à diminuer les charges des entreprises pesant sur les salaires, car c'est « un facteur de chômage ». Il a confirmé que le gouvernement allait continuer à mettre en œuvre son programme de réforme.

■ **Rwanda :** « Le monde entier et la France entière ont été bouleversés par les images que nous avons vues, et il nous a semblé que le gouvernement de la France ne pouvait pas rester indifférent ni immobile. (...) Il valait mieux prendre *[la décision d'intervenir]* quand nous l'avons prise que de ne pas la prendre du tout. On aurait pu le faire avant, on aurait pu le faire plus tôt. (...) Il fallait prendre des précautions pour éviter que nos soldats ne soient mis dans des positions dangereuses inutilement. Il n'est pas question pour eux de participer aux combats intérieurs, il n'est pas question pour eux d'être une force d'interposition. Ils sont là pour un but humanitaire, limité dans le temps, et pour cela seulement.

» La France se veut une puissance mondiale, c'est son ambition et c'est son honneur, et je souhaite qu'elle conserve cette ambition. Et le premier champ de son intervention, c'est l'Afrique où, de par une tradition qui est maintenant séculaire, elle a un rôle éminent à jouer, spécialement en Afrique francophone. »

■ **La croissance :** « Je crois *[que la croissance est là].* (...) Le cap est le bon. L'an dernier la France a reculé, sa production a diminué de 1 %. Cette année, la production de la France augmentera d'au moins 1,5 %. Ce n'est pas beaucoup. C'est mieux que ce qui était le cas l'an dernier. Je crois que la reprise est là, que tout le monde le constate, que l'investissement repart, que la consommation n'est pas repartie suffisamment encore, que les offres d'emploi ont augmenté, que les ventes de voitures, de logements ont également augmenté. Nous sommes donc sur la bonne voie, mais ce n'est qu'un début. (...) Il y a encore beaucoup d'efforts à entreprendre... Le pire est derrière nous. »

■ **Les déficits publics :** « Il y aura, à la rentrée de septembre, le triplement de l'allocation pour les familles, qui représentera 6 milliards distribués en pouvoir d'achat. Il y aura l'effet des baisses d'impôts qui représentera 12 à 13 milliards. Il y aura une nouvelle étape du remboursement de la créance que les entreprises ont sur l'Etat au titre de la TVA, soit encore 6 milliards. Et, début 1994, il y a une nouvelle étape pour le transfert de la charge des cotisations sociales des entreprises vers l'Etat, pour alléger les charges pesant sur les salaires et notamment sur les bas salaires, car c'est un facteur de découragement pour créer des emplois.

» Mais il faut diminuer les déficits publics, les déficits de la France, des régimes sociaux, les déficits des entreprises publiques, des collectivités locales, le déficit de l'Etat, qui sont trop importants ! (...) Il faut continuer la politique de baisse des charges. (...) S'il nous reste de l'argent, (...) faut-il abaisser les impôts des particuliers ou les charges sociales qui pèsent sur les salaires ? Je n'ai pas encore pris ma décision, car je suis convaincu qu'une des causes essentielles du chômage en France, c'est la lourdeur des charges pesant sur les salaires. Et, en même temps, il est bien vrai qu'à certains niveaux l'impôt sur le revenu pèse très lourdement aussi. »



■ **Livret A :** « J'ai décidé de ne pas abaisser la rémunération du livret A. Le livret A c'est, pour des millions et des millions de familles modestes, non pas un moyen de jouer, de spéculer en Bourse, c'est de l'épargne que l'on met de côté pour longtemps. (...) Dans le même temps, les taux d'intérêts longs des gens qui ont beaucoup d'argent montent. »

■ **Le SMIC :** « Un facteur de chômage dans notre pays, c'est la lourdeur des charges qui pèsent sur les salaires. Dans ces conditions *[d'augmentation minimun du SMIC]*, le pouvoir d'achat est maintenu. Il est garanti, mais aller au-delà risquerait, à mon avis, de décourager la création d'emplois. Je préfère, dans la conjoncture actuelle, privilégier la création d'emplois.

» On constate un considérable ralentissement de l'augmentation du chômage. (...) J'espère stopper la croissance du chômage dans les six mois qui viennent. (...) On peut raisonnablement espérer *[une diminution du chômage avant la fin de l'année]*. (...) Ce sera très important, ce moment où l'on pourra dire : on a eu des jours difficiles, on vous a demandé des sacrifices (...), mais, voilà, les choses commencent à finir. Et c'est pourquoi je pense que dans les mois qui viennent, l'effort du gouvernement, qui est un effort de redressement, de renouveau et de réforme, doit encore s'accentuer et non pas, au contraire, s'affadir, même s'il y a des événements politiques, l'année prochaine, qui pèsent un peu sur le climat. »

■ **Assurance-maladie :** « Le déficit de la Sécurité sociale, tel qu'il était prévu pour 1994, était de 130 milliards. Nous l'avons ramené à 50. C'est encore beaucoup trop. (...) En matière de médecine et de soins médicaux, les accords conclus avec les professions de santé, auxquelles je tiens à rendre hommage, ont donné de bons résultats : la croissance des dépenses est celle qui était prévue et pas davantage. Pour les médicaments, c'est un peu moins net et ce qui croît beaucoup, ce sont les dépenses hospitalières. Là, vraiment, je fais un appel à tous les personnels hospitaliers, les médecins, les infirmières, tous ceux qui concourent à la vie de l'hôpital et qui remplissent un rôle exemplaire auquel il faut rendre hommage : je crois qu'il est vraiment impérieux de faire en sorte que nous maîtrisions mieux nos dépenses de santé. »

■ **Réformes :** « [L'] élection présidentielle est capitale, car c'est finalement à cette élection-là que l'on va voir si les Français peuvent, ou pas, nourrir un nouvel espoir pour leur pays. Ils ont commencé en 1993. (...) Nous avons fait un certain nombre de réformes importantes. (...) Nous allons en faire *[le premier ministre cite : le financement de l'assurance-maladie, la police, la justice, le questionnaire aux jeunes, le contrat pour l'école, l'aménagement du territoire, la famille]*. Il faut toujours de la prudence. La prudence, c'est la forme du jugement dans l'action. Mais la prudence, c'est le contraire de l'enlisement. Car l'imprudence conduit au recul et à l'enlisement. »

■ **Le livre de M. Chirac :** *[Dans son livre, le maire de Paris écrit : « lorsque la prudence est partout, le courage n'est nulle part », M. Balladur répond]* : « Il ne faut pas qu'elle soit partout, la prudence. Il faut qu'elle soit là où elle doit être. Et le courage ne doit pas non plus être partout. Il doit être là où il doit être.

» J'ai trouvé que c'était tout à fait réconfortant, la lecture de ce livre, car je n'ai pas perçu de divergences majeures dans l'analyse ou dans les intentions. *[M. Chirac assurant que la cohabitation gêne les réformes, M. Balladur explique]* : Moi, c'est ma deuxième expérience de cohabitation. La première, j'étais ministre des finances : on a fait des choses très importantes et de très grandes réformes dans le domaine financier, avec Jacques Chirac, premier ministre. (...) Dans ce gouvernement-ci, cette fois, c'est moi qui le dirige, nous avons fait des réformes très importantes. »

■ **Un projet pour la France :** « Lorsque j'ai présenté mon gouvernement devant l'Assemblée nationale, j'ai défini un projet pour cinq ans (...) dans lequel je disais que l'objectif était de recréer un nouvel exemple français. Ce projet se développe dans toute une série de directions, de façon continue et progressive, dans toutes les directions de la vie collective. Un certain nombre de choses ont été faites, d'autres vont l'être dans les mois qui viennent. D'autres devront l'être dans les années qui viendront. (...) Mes intentions, je crois d'ailleurs les avoir exposées, notamment dans des livres que j'ai écrits (...) Je ne vois pas pourquoi je serais le seul Français auquel il serait interdit d'avoir des idées pour l'avenir de son pays. »

[M. Chirac ayant dit qu'un premier ministre n'a pas le temps de réfléchir, M. Balladur réplique] : « Je crois qu'il ne faut pas généraliser. »

■ **L'agitation politique** *[notamment après la réunion du PR et les divers appels pour organiser des primaires]* : « J'ai souhaité, pour ma part, ne pas m'exprimer sur ces sujets tout au long de 1994. Je me consacre à ma tâche, qui est de gouverner le pays pour assurer son redressement et son renouveau. Les élections européennes, c'était il y a quinze jours : on a eu les résultats à 10 heures du soir ; à 10 h05, il n'y avait que des sondages sur la future élection présidentielle et, depuis, on ne parle plus que de cela.

» Je suis persuadé que les Français sont excédées du spectacle que leur a donné le milieu politique depuis quinze jours. Car le problème des Français qui cherchent un emploi, qui veulent être soignés, qui veulent être garantis pour leur retraites, qui veulent être sûrs d'être fiers de leur pays, qui s'inquiètent pour nos soldats au Rwanda, qui se demandent ce que nous faisons pour l'Europe et si l'Europe va être un continent de prospérité et de paix, je vous assure que leurs préoccupations, j'en suis convaincu, ça n'est pas de savoir si, tout de suite, il faut commencer des sondages et des discussions. Donc, moi, je n'entre pas dans cette discussion-là et je ne m'exprime pas là-dessus. »

[Une candidature unique de la majorité ?] « De façon générale, je suis favorable à l'union de la majorité. De façon générale...

[L'organisation de primaires ?] « Je ne veux pas en dire plus ce soir. »

■ **La succession de M. Delors :** « Ce qu'il faut, c'est que nous arrivions à un accord général. (...) L'enjeu, c'est que l'Europe ne doit pas donner le spectacle d'une division que les peuples ne comprennent pas. Il y a un candidat qui a obtenu un nombre de voix très important, qui est un candidat parfaitement compétent et parfaitement estimé. (...) Je souhaite que cette affaire puisse se régler en bonne intelligence. Je n'aime pas les conflits de personnes, de façon générale. »

Les réactions

– **Jean Glavany : pas plus de raisons d'être confiant que l'an passé.** Porte-parole du PS, Jean Glavany, a déclaré, *« De la loi Falloux au CIP, on n'a pas plus de raisons d'être confiant que l'année dernière, bien au contraire. »* A propos de la Sécurité sociale, il a souligné que *« les Français ne sont pas amnésiques ». « Il y a moins d'un an, le premier ministre nous déclarait : J'ai sauvé la Sécurité sociale. Résultat : 55 milliards de déficit. Drôle de sauvetage. »*

– **Dominique Strauss-Kahn : le commentaire d'un analyste.** L'ancien ministre des finances socialiste estime que M. Balladur s'est livré à *« une sorte de commentaire d'un analyste ». « On dirait qu'il n'est pas engagé. Mais c'est lui qui tient les rênes, c'est lui (...) qui doit prendre des décisions »*, a indiqué, sur RTL, M. Strauss-Kahn, qui a dénoncé le fait que le gouvernement entend continuer la *« stratégie qui consiste à dire : moins on paie les salariés, mieux se porte l'économie française ».*

L'élection présidentielle

M. Juppé n'exclut pas l'organisation de « primaires »

Invité du « Club de la presse d'Europe 1 », lundi 27 juin, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du RPR, a souhaité la définition d'une *« règle du jeu claire entre les différents protagonistes »*, s'il n'est pas possible de parvenir à une candidature unique de la majorité à l'élection présidentielle. Notant la présence de *« plusieurs candidats d'union et, même, de plusieurs candidats « uniques »*, il s'est dit *« prêt à appliquer »* l'accord RPR-UDF sur les « primaires » à la française.

« On peut, à partir de septembre ou octobre, organiser une consultation des électeurs. Il faut que ce soit démocratique et que ce soit clair », a déclaré M. Juppé, à condition, a-t-il précisé, que *« tous ceux qui envisagent d'être candidats dans la majorité acceptent le jeu des « primaires »* et déclarent *« publiquement qu'ils ne seront pas candidats au premier tour de l'élection présidentielle »* s'ils sont battus aux « primaires ». A défaut, M. Juppé a préconisé la conclusion d'un contrat entre les deux formations de droite.

Reprise économique : sérénité et prudence

Fidèle à son image de libéral tranquille et de gestionnaire décidé, Edouard Balladur, à défaut de pouvoir donner de nouveaux signes de sa volonté d'édifier un *« exemple français »*, selon la formule utilisée lors de son discours de politique générale du 8 avril 1993, a cherché à montrer, dans son intervention télévisée du lundi 27 juin, que son action de redressement commençait à porter ses fruits. Certes, si la reprise est là, même si elle est *« encore insuffisante »*, c'est dû, dans une large mesure, à une amélioration de la demande extérieure, avec une croissance qui se confirme aux Etats-Unis et une sortie de récession qui s'affirme en Europe, et notamment en Allemagne. Mais M. Balladur, qui avait donné la priorité à son arrivée à la lutte contre les déficits publics, encore aujourd'hui si nécessaire, peut souligner que sa politique a créé des conditions favorables pour que la France bénéficie de cette amélioration de l'environnement international. Au lieu d'être à contre-courant.

Bien des signes montrent en effet que la situation s'améliore et que la croissance de l'activité économique pourrait être d'au moins 1,5 % cette année, après un recul de 1 % en 1993, le véritable redémarrage étant attendu pour 1995. L'INSEE a confirmé, mardi 28 juin, que les perspectives générales d'activité dans l'industrie étaient *« bien orientées »*. Les mises en chantier de logements ont progressé de 20 % sur les quatre premiers mois de l'année, l'activité industrielle se redresse légèrement, les exportations redémarrent, l'investissement industriel repart timidement après trois années de chute, etc. Une conjoncture que le patronat de la métallurgie (UIMM) caractérisait ainsi récemment : *« La France est un bon élève avec une petite santé »*, la reprise esquissée étant *« celle d'un moteur Diesel plutôt que d'un turbo »*. De fait, certaines évolutions restent préoccupantes : l'effet automobile qui avait rehaussé fortement la consommation en avril s'est émoussé dès mai, les constructeurs ayant cessé d'accompagner la prime de casse gouvernementale, et certains s'interrogent sur le risque pour l'activité de connaître un nouveau palier. Surtout si la hausse des taux longs continue de jouer les trouble-fêtes.

Dans l'immédiat, M. Balladur, en sachant doser son optimisme et en maintenant rigoureusement le cap, a voulu envoyer un double message. Aux patrons tout d'abord – et aussi à une partie de sa majorité séduite par une autre politique –, le premier ministre a affirmé qu'il ne changerait pas de politique et qu'il n'y aurait pas de nouveau plan de relance. Il s'est donc contenté de confirmer les nouvelles étapes dans le remboursement de la créance de TVA des entreprises, la budgétisation progressive des allocations familiales, le triplement de l'allocation de rentrée scolaire, renvoyant à plus tard sa décision sur l'utilisation d'une marge de manœuvre supplémentaire provoquée par un surplus de croissance, entre une baisse des impôts et un allégement des charges.

Pour les Français ensuite, M. Balladur a voulu prendre date, en assurant qu'on pouvait *« raisonnablement espérer »* une inversion de la courbe du chômage en fin d'année, en sachant que, là aussi, le vrai redressement ne pourra intervenir au mieux qu'en 1995. *« Stopper la croissance du chômage dans les six mois qui viennent »* est un objectif qui n'est pas impossible tant il est vrai que les licenciements économiques diminuent sensiblement et que les offres d'emplois reprennent. Et, pour que la consommation redémarre et que les Français, inquiets, cessent de privilégier une épargne de précaution, il est psychologiquement fondamental qu'une perspective d'amélioration se dessine sur le front du chômage. Mais cette évolution est très fragile et déjà, le 8 avril 1993, M. Balladur avait exprimé l'espoir de stabiliser le chômage à la fin de l'année et d'amorcer ensuite la décrue...

MICHEL NOBLECOURT



L'intervention du premier ministre sur France 2

COMMENTAIRE

Le bon docteur

TEL qu'en lui-même sa campagne présidentielle l'oblige à être : ainsi est apparu, lundi, Edouard Balladur à la télévision. Aussi calme que déterminé, aussi serein pour son avenir que moqueur pour ses adversaires, le premier ministre veut simplement être celui qui rassurera les Français.

Si le style, c'est l'homme, Edouard Balladur est apparu aussi différent qu'il est possible de Jacques Chirac. A une semaine d'intervalle, les deux « amis » se sont livrés au même exercice : se rappeler au bon souvenir des électeurs sans leur avouer leur évidente candidature à l'élection présidentielle. Mais autant le maire de Paris paraissait crispé devant l'enjeu, enfermé dans un rôle compassé d'homme de réflexion, comme peuvent l'être ces acteurs qui, toute leur vie, ont joué les meneurs d'hommes, autant le chef du gouvernement semblait à l'aise, comme ces personnages de deuxième plan qui occupent toute la scène quand ils accèdent enfin à la tête d'affiche de la pièce pour laquelle ils se sont longuement préparés.

L'homme qui, après avoir été secrétaire général de l'Elysée, a pris du recul avec la vie politique et qui, après un premier retour aux « affaires » lors de la première cohabitation, a pris le temps d'écrire trois livres n'a pas besoin, maintenant qu'il agit à la tête du gouvernement, de prouver qu'il sait aussi réfléchir. La semaine dernière, Jacques Chirac devait démontrer qu'il était capable d'inscrire le programme qu'il se prépare à proposer aux électeurs dans une vision globale du monde et de la France. Edouard Balladur, appuyé sur des sondages qui lui restent, envers et contre tout, favorables, pouvait se contenter de demander aux Français de lui permettre de continuer le travail commencé il y a près de quinze mois. Pour avoir offert Matignon à un « ami », le maire de Paris s'est placé dans la position du challenger. En laissant son « ami » s'exprimer le premier, le chef du gouvernement a renforcé son image d'homme qui fait la course en tête.

Les électeurs de la majorité devront-ils se satisfaire de cette différence d'image pour choisir entre les deux présidentiables du RPR ? Peut-être. Pour l'heure, en effet, il est bien difficile de distinguer ce qui, sur le fond, les distingue vraiment. Si, sur l'Europe, on sent poindre des nuances – M. Chirac n'étant pas insensible aux idées de Philippe Séguin –, l'un et l'autre s'efforcent de les camoufler de peur de perdre quelques précieuses voix. Certes, sur bien des points, M. Chirac se veut plus « volontaire » que M. Balladur, qui insiste sur la prudence nécessaire à la mise en œuvre des réformes, mais il s'agit là de différence dans la méthode plus que dans le projet.

Réformer, le premier ministre en fait certes son cheval de bataille. Mais les réformes qu'il propose ne visent pas tant à moderniser la France qu'à permettre à la France traditionnelle de survivre dans la tourmente. Revenu du légitimisme revanchard de la première cohabitation, il propose une vision « louis-philipparde » de la société. Une société où chaque chose est à sa place naturelle, où les différences les plus criantes sont simplement calmées pour éviter que leurs victimes ne soient tentées par la révolution. Mais il ne sait pas trouver les mots pour s'adresser à cette France qui souffre, à la France des chômeurs, à la France des banlieues.

Devant un pays qu'il juge malade, Edouard Balladur se présente comme un bon médecin de famille qui demande le calme, le temps que le traitement qu'il préconise opère en douceur. Et comme il a su n'intervenir qu'après la visite des chirurgiens et des guérisseurs, qui se sont déchirés au chevet du patient, il peut dauber ses adversaires – mais aussi ses supporters –, qui préfèrent se battre pour arracher un client, plutôt que de s'intéresser à ce qui le fait souffrir.

Cet aspect-là du tempérament d'Edouard Balladur relève de la facilité. Certes le spectacle donné par la classe politique depuis quelques jours est tout sauf glorieux. Se placer au-dessus des partis peut être électoralement rentable dans le contexte actuel. Mais jouer du rejet de la classe politique, c'est faire appel à des réflexes qui se sont toujours révélés fort dangereux. Un gouvernant ne peut faire campagne contre ce qui est sa raison d'être : la politique.

THIERRY BRÉHIER

Emploi et Sécurité sociale

Pas de « coup de pouce » pour le SMIC

A défaut d'ouvrir des perspectives de réforme de la Sécurité sociale ou d'amélioration rapide de la situation de l'emploi, l'intervention télévisée d'Edouard Balladur aura permis aux Français de se préparer à prendre connaissance de trois nouvelles qui ne les réjouiront sans doute guère.

La première porte sur le sujet qui les concerne en priorité : le chômage. Certes, a assuré le premier ministre, on peut *« raisonnablement espérer »* voir la courbe des demandeurs d'emploi s'inverser d'ici à la fin de l'année. Toutefois, le chef du gouvernement *« craint »* que *« la statistique du prochain mois ne soit nettement moins satisfaisante »* que le ralentissement constaté au cours du premier trimestre. En clair, les chiffres du chômage pour le mois de juin, qui seront publiés en fin de semaine, seront mauvais.

La seconde nouvelle concerne l'évolution du SMIC. Comme on pouvait s'y attendre – et quoique Michel Giraud, ministre du travail, assure que rien n'est encore tranché –, le salaire minimum ne sera revalorisé qu'a *minima*. Il ne bénéficiera donc que de la moitié du gain de pouvoir d'achat engrangé par le salaire horaire ouvrier, ce qui limitera sa progression à 2,1 % ou 2,2 % au 1er juillet. La décision ne sera officiellement connue que mercredi 29 juin, lors du conseil des ministres, mais M. Balladur indique d'ores et déjà qu'aller au-delà de cette revalorisation *« risquerait de décourager la création d'emplois »*, qu'il entend *« privilégier »*.

Enfin, le premier ministre a bien fait de mettre l'accent sur la nécessité de résorber les déficits publics. Le 5 juillet, la commission des comptes de la Sécurité sociale annoncera en effet un besoin de financement de quelque 55 milliards de francs, soit 10 milliards au-delà des prévisions initiales. Reste que le gouvernement n'a guère l'intention de combler rapidement ce déficit. Une réflexion, a-t-il rappelé, est engagée sur le financement de l'assurance-maladie – il s'agit d'alléger les prélèvements pesant sur les salaires, par exemple en augmentant la TVA –, mais cette réforme, *« d'une immense ampleur »*, ne saurait être menée à bien *« dans les six mois »* car *« c'est une affaire qui demande plusieurs années »*. En attendant, Edouard Balladur souhaite que le personnel hospitalier, dont la rémunération représente quelque 80 % du budget des établissements, fasse preuve de compréhension.

Le premier ministre aurait pu annoncer une autre nouvelle – l'augmentation de 5 francs des honoraires des médecins libéraux au 1er juillet, conformément à la convention agréée par le gouvernement –, mais il a sans doute considéré que celle-ci cadrait mal avec les trois autres.

JEAN-MICHEL NORMAND

Aménagement du territoire

M. Balladur reste discret sur le « projet Pasqua »

Le premier ministre est resté très discret sur le projet de loi sur le développement du territoire. Il l'a évoqué rapidement et a cité le nom du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, mais à propos de problèmes de sécurité. Charles Pasqua est, en effet, l'auteur de deux projets qui vont être deux morceaux de choix du menu de la session extraordinaire du Parlement, prévue pour s'ouvrir le 1er juillet : d'une part, le projet sur développement du territoire ; d'autre part, le projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité, dont l'examen devrait commencer au Sénat dès la semaine prochaine.

Si M. Balladur ne s'est pas exprimé sur l'aménagement, on assure, pourtant, dans son entourage, qu'il s'intéresse beaucoup à ce texte et, surtout, qu'il souhaite que ce projet soit adopté en première lecture au cours de la session extraordinaire. Une façon de faire savoir que, aux yeux du gouvernement, le débat ne saurait être limité par des contraintes de calendrier ni par la date butoir du 13 juillet, fréquemment évoquée par la présidence de l'Assemblée comme le terme logique de la session extraordinaire (*le Monde* du 16 juin).

En attendant, les membres de la commission spéciale, présidée par Charles Millon (UDF), continuent leurs travaux et auditionnent régulièrement le ministre. Ils s'efforcent de satisfaire M. Pasqua, qui espère que *« lorsque ce texte sortira du Parlement, il sera allé aussi loin que possible et que ce qui est souhaitable »*, mais ils pensent, aussi, à leurs collègues maires ou présidents de conseil général, qui leur font passer de petits messages pour rappeler les intérêts de leurs collectivités.

Une « pluie d'amendements »

Pour *« enrichir »* le projet, selon l'expression du rapporteur, Patrick Ollier, délégué général du RPR pour l'agriculture, l'aménagement du territoire et le tourisme, ou pour combler certains manques, quelques quatre-vingts amendements sont déjà prévus par la commission. Ce travail s'effectue en parfaite concertation avec les auteurs du projet, assurent des membres de la commission, et devrait s'achever le 30 juin, mais cette première phase des travaux ne laisse encore rien présager de ce qui pourrait se passer lorsque le débat commencera en séance, en principe le 7 juillet.

La crainte d'une « pluie d'amendements » de la dernière heure perturbe les conseillers du ministre. Ils ne savent pas encore si des députés vont profiter de cette occasion pour se faire les porte-parole des organisations d'élus qui critiquent ce texte. Ils redoutent, aussi, que, dans le climat de tension pré électorale qui existe actuellement dans la majorité, certains n'utilisent cette discussion pour exprimer leur désaccord avec le gouvernement.

L'épisode du Comité interministériel pour le développement et l'aménagement rural (CIDAR), annoncé pour jeudi à Bar-le-Duc (Meuse) par les services du premier ministre, puis remis en question par M. Pasqua, qui avait expliqué, le 26 juin, qu'une telle réunion ne pouvait avoir lieu en raison *« de la discussion au Parlement »*, vient confirmer l'existence de tensions. Les pressions de Jean Puech (UDF-PR), ministre de l'agriculture et de la pêche, mais toujours président de l'Association des présidents de conseils généraux (APCG), pour obtenir le maintien du CIDAR, témoignent de ces divergences. Il semble avoir su convaincre le premier ministre, ce qui laisse supposer que l'appui que ce dernier apporte au ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire n'est pas inflexible.

SERGE BOLLOCH

Le procès de l'ancien député des Pyrénées-Orientales

Jacques Farran tente de justifier ses détournements de fonds

PERPIGNAN
de notre envoyée spéciale

L'argent était là. Il suffisait d'y penser et de se servir. De belles pièces de 10 francs toute rondes, comme paiement unique et indifférencié, quelle qu'ait pu être la durée du séjour d'une voiture sur le parking de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes, une heure ou un mois. On se gardait bien, pour déjouer tout contrôle, d'installer des horodateurs. On collectait l'argent, puis on le mettait dans des sacs que l'on pesait sans même se donner la peine de compter. On évaluait la somme et on « prélevait » une dîme de 10, 20 ou 30 % selon les cas. Tout le monde savait. Et tout le monde laissait faire.

Géré par la chambre de commerce et d'industrie de Perpignan, le parking de l'aéroport, des années durant, a servi de caisse noire au président de la chambre, le « Roi-Soleil », Jacques Farran. Président pendant vingt ans de la CCI, administrateur de multiples sociétés, ancien directeur de l'Imprimerie du Midi et naguère éditorialiste à *l'Indépendant* de Perpignan – dont sa femme était, jusqu'à la vente de ses parts, l'un des principaux actionnaires –, conseiller municipal, vice-président du conseil général, député et président départemental du Parti républicain, Jacques Farran n'est aujourd'hui plus rien de tout cela. *« Un chêne calciné debout »*, dit l'un de ses avocats, Me Jean-Marc Varaut.

Il est ce vieil homme malade, le ruban de la Légion d'honneur au revers, le dos calé par un oreiller, appuyé sur une canne-siège, engoncé dans un corset qui le fait souffrir et qui, pendant cette interminable audience, va, non sans un certain panache, faire front, défiant parfois l'évidence contre les accusations de complicité et recel de vols et faux en écritures retenues à son encontre. A ses côtés, trois « pauvres vassaux » qui paraissent lui avoir été à jamais inféodés : son gendre, Jean-Edmond Mitjaville, qui fut pendant dix ans directeur-adjoint de l'aéroport, où on le surnommait le *« directeur caissier »*, qui collectait la recette et la déposait à la banque après en avoir prélevé un pourcentage à la demande de son beau-père ; Jacques Salvat, l'ancien secrétaire général de la CCI, qui supervisait le trafic ; Jean Carrasco, l'ancien directeur de l'aéroport qui, *volens nolens*, a remis au président une vingtaine d'enveloppes. Se doutant bien que tout cela n'était pas très catholique, il avait eu l'idée de photocopier les enveloppes, ce qui a largement contribué à faciliter l'enquête.

Un trafic de 550 000 francs

Dans l'estimation la plus basse, alors que ce trafic durait au moins depuis 1984, le montant des détournements entre 1989 et 1991 a été évalué à 550 000 francs. Tous reconnaissent les faits, mais tous affirment avoir agi pour le bien commun, le prestige de la CCI et, accessoirement, de son président.

Secret de Polichinelle, ce trafic avait été rendu public à l'automne 1991 par des tracts anonymes, qui avaient provoqué l'ouverture par le parquet d'une très discrète enquête préliminaire suivie par celle d'une information judiciaire (*le Monde* du 15 décembre 1991). Quelques mois plus tôt, une autre information avait déjà été ouverte, et Jacques Farran avait été inculpé d'ingérence et d'abus de confiance après l'achat par la CCI – grâce au 1 % patronal, destiné à financer des logements sociaux – du superbe château de Corbère, dont il voulait faire la vitrine du département et qu'il était accusé d'avoir pratiquement utilisé à son seul profit et à celui de ses proches (*le Monde* du 2 octobre 1991). C'était, dès ce moment, le début de la fin de cette toute-puissance que personne ou presque n'osait contester au très entreprenant M. Farran. Hormis, et c'est presque un crime de lèse-majesté, le procureur de la République, Louis Bartolomei.



C'est peu de dire que les deux hommes ne s'apprécient guère. Que Jacques Farran, comme il l'a si souvent fait dans la presse, s'estime victime d'une *« manipulation politique d'un consortium local et national »*, et M. Bartolomei, qui se sent mis en cause, rejette avec mépris le soupçon : *« Foutaise ! »*, s'exclame-t-il. *« Salopard ! »* glisse entre ses dents M. Farran, qui ne perd pas une miette des propos du procureur et dont les yeux se transforment en poignards. Car c'est à un tabou local que s'est affronté le magistrat, guetté au moindre faux pas et contraint à la plus grande discrétion : à l'honorabilité de M. Farran, qui régnait jusque là sans partage sur ses *« dix-huit mille ressortissants »*, comme il dit, membres et cotisants de la CCI.

« Enchevêtrement époustouflant »

M. Farran reconnaît volontiers l'existence de la caisse noire. Il en assume la responsabilité et, même, la revendique, estimant, avec une vigueur retrouvée, qu'elle était devenue indispensable car, dit-il, *« notre politique nous obligeait à avoir des liquidités si nous voulions maintenir une vie consulaire d'un certain niveau »*, autrement dit s'il voulait disposer à sa guise d'argent liquide. *« C'est*, dit-il sans vergogne, *parce que nous avions des règles de comptabilité très strictes, auxquelles nous ne pouvions déroger, que nous avons pris ce circuit un peu indirect. »* Jolie formule, qui ne résiste pas à l'implacable témoignage de l'inspecteur des finances chargé, à la demande du parquet, de vérifier les comptes de la chambre et de l'aéroport.

Pour Bruno Bézard qui, à la tête d'une brigade de vérificateurs, a épluché les comptes pendant un mois et demi, il ne fait aucun doute que ce que M. Farran appelle pudiquement des « prélèvements » constitue *« une extraction frauduleuse des deniers publics »*. Il a relevé – et *« c'est*, dit-il, *un doux euphémisme »* – *« l'extraordinaire complexité, voire l'opacité, de la comptabilité. »* Pas moins de soixante-dix comptes bancaires, *« un enchevêtrement époustouflant »*, alors qu'*« un seul aurait suffi »*.

A quoi ont servi les fonds ? Les explications données à l'audience avec les factures figurant dans le dossier détaillent cette gabegie : des frais de restaurant, bien sûr, mais aussi la location d'une villa pour un journaliste de *Paris-Match*, des bakchichs à des Marocains, des frais de cordonnier, deux cierges à 15 francs, un paquet de bonbons, des cadeaux de mariage ou de naissance, des billets pour les Jeux olympiques de Barcelone, des notes de bars avec pourboires. Tout cela était-il nécessaire ?

« Le mobile a toujours été personel et M. Farran le bénéficiaire exclusif », assène l'accusation. Alors, comment punir ? *« Faut-il s'en tenir à la jurisprudence du tribunal correctionnel, plus habitué à juger une autre catégorie de délinquants ? Devant un Maghrébin ou un gitan qui, depuis des années, organiserait des détournements de ce montant, que ferions-nous ? »*, s'est interrogé le procureur. C'est contre *« un élu qui a trahi les institutions »* et dont les députés avaient renâclé à lever l'immunité parlementaire que M. Bartolomei requiert deux ans d'emprisonnement, dont une année assortie du sursis, et pas moins de 2 millions de francs d'amende. Contre ses « complices », il est moins sévère, réclamant une peine de principe pour Jean Carrasco, et pour Jacques Salvat et Jean-Edmond Mitjaville, qui avaient été incarcérés pendant quelques semaines au début de l'instruction, dix-huit mois avec sursis et des peines d'amende. Les avocats des prévenus ont demandé la relaxe de leurs clients.

Jugement le 12 septembre.

AGATHE LOGEART

A l'occasion d'une visite à Bordeaux

M. Juppé confirme son intérêt pour la succession de M. Chaban-Delmas

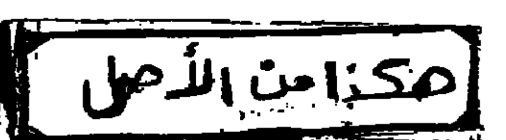
BORDEAUX
de notre correspondant

Alain Juppé, secrétaire général du RPR et ministre des affaires étrangères, a conforté, lundi 27 juin, à Bordeaux, l'hypothèse de sa candidature à la succession de Jacques Chaban-Delmas (RPR), qui ne se représentera pas, en confirmant son intérêt pour la mairie, tout en se refusant à se mettre officiellement sur les rangs.

Après avoir participé, lundi matin, à un colloque sur la dévaluation du franc CFA, organisé obligeamment par la chambre de commerce et d'industrie, M. Juppé a animé un déjeuner-débat de l'association Vivre à Bordeaux, que préside Hugues Martin, adjoint au maire et secrétaire régional du RPR. Cette association, fondée par M. Martin, constitue, depuis des années, l'une des machines électorales les plus efficaces de la mairie de Bordeaux.

Devant près de deux mille personnes, M. Juppé a répondu à une question sur sa candidature à la mairie en indiquant : *« J'ai déjà dit que je suis intéressé. J'ai commencé à réfléchir et à travailler, mais nous ne sommes pas en juin 1995. La campagne n'est pas ouverte. Je vous ferai connaître ma décision le moment venu. »* En conclusion du déjeuner, M. Juppé, très applaudi, a déclaré avoir *« senti passer un courant de sympathie et d'amitié qui flottait dans l'air et qui, je l'espère*, a-t-il ajouté, *aura d'autres occasions de se manifester »*. Le soir même, sur Europe I, il a ajouté qu'il réfléchit à l'éventualité d'une candidature à Bordeaux parce qu'il aime *« se lancer des défis nouveaux »*.

PIERRE CHERRUAU



L'opération « Margarita » contre les trafiquants

L'activité des cartels colombiens en France est compromise

Après l'opération « Margarita » lancée lundi matin 27 juin dans la région parisienne, à Marseille, Limoges et Montpellier, Bordeaux et Lille, contre les intérêts stratégiques et financiers des cartels colombiens en France (« le Monde » du 28 juin), cinquante-sept personnes ont été placées en garde à vue, dont un quart de Colombiens installés dans l'Hexagone. Le commissaire René Wack, directeur de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière, a fait, lundi 27 juin à Nanterre (Hauts-de-Seine), un premier bilan de cette opération au cours de laquelle plus de 40 de cocaïne et plus dE 1 million de francs ont été saisis.

■ MARCHÉS. L'opération était menée simultanément en France, dans plusieurs pays d'Europe et aux Etats-Unis. Les cartels de Cali et de Medellin ont en effet des ramifications dans un grand nombre de pays du Nord, qui leur offrent des marchés et des filières de blanchiment de l'argent.

■ PAYS ANDINS. De la Colombie au Pérou en passant par l'Equateur et la Colombie, du Venezuela au Chili, des centaines de milliers d'Andins vivent de la culture de la coca. Au plus haut niveau de ces Etats, la corruption règne... Une des solution serait que la communauté internationale aide ces pays à développer des cultures de substitution *(lire page 10).*

Quelques heures après le lancement de l'opération contre les intérêts des cartels colombiens en France et dans d'autres pays d'Europe (*le Monde* du 28 juin), le commissaire Wack, dans son bureau de l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF), jubile.

Il montre une partie des sommes saisies lundi matin 27 juin et les 40 kilos de cocaïne découverts dans un appartement du quinzième arrondissement de Paris. « *Notre but*, explique-t-il pourtant, *n'était pas de saisir de la drogue ni de l'argent, mais de démanteler l'organisation criminelle.* » Le but semble atteint, à entendre M. Wack, pour qui « *les cartels colombiens constituent une partie de la criminalité organisée en France* ».

Cinquante-sept personnes ont été interpellées à Marseille, Montpellier, Limoges, Lille, Bordeaux et dans la région parisienne, lundi. L'enquête avait débuté un an plus tôt, sur la base d'un renseignement provenant du service des douanes américaines sur « *un individu* [pouvant] *être un des responsables de la branche financière des cartels en France* ». Partant d'un homme, les policiers ont démantelé toute une filière. « *Cette enquête financière*, explique René Wack, *nous a conduits, en partant de l'argent et des hommes qui s'occupent de l'argent, à découvrir la branche logistique, c'est-à-dire les gens de la seconde branche des cartels colombiens, qui se chargent de l'achat de tous les moyens utilisés, qu'il s'agisse de bateaux, de voitures ou de moyens téléphoniques. De la branche logistique les enquêteurs sont ensuite arrivés à la branche distribution qui utilise ces moyens.* »

La plupart des personnes interpellées n'étaient pas connues des services de police. « *Les cartels sont organisés comme des services spéciaux*, indique M. Wack. *Leurs agents ont une seule qualité, c'est de ne pas se faire remarquer.* » Des agents ont ainsi été localisés dans des secteurs tranquilles de la province. « *Est-ce qu'un policier moyen irait chercher à Limoges les cartels colombiens ?* », interroge M. Wack.

Si, à ce stade du coup de filet, le policier ne souhaite pas aborder le processus de blanchiment de l'argent, il explique l'organisation des cartels. Il met le mot au pluriel, car il s'agit bien de cartels colombiens, et non pas de celui de Cali, de Medellin ou de Baranquilla en particulier. « *La branche financière est dirigée par ce que l'on appelle dans notre jargon un banquier, qui travaille indifféremment pour n'importe quel cartel*, précise-t-il. *Les banques se trouvent en Colombie et ce sont les délégués des banquiers qui sont installés dans les pays européens.* »

Commence maintenant un énorme travail d'exploitation des documents saisis pour mettre au jour les réseaux financiers et bancaires de blanchiment, ce qui, selon le commissaire Wack, « *pourrait réserver quelques surprises* ». Il a également indiqué qu'une trentaine de personnes avaient été interpellées en Italie tandis qu'aux Etats-Unis l'opération « Primero » avait permis l'arrestation d'un « *important banquier colombien* ».

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

Le blanchiment de l'argent de la drogue gangrène l'économie mondiale

Les trafiquants de drogue se sont imposés comme des acteurs-clés du système économique et financier mondial. Avec un chiffre d'affaires annuel estimé à 1 600 milliards de francs, le trafic de drogue correspond à des profits estimés à quelque 500 milliards de francs. Pour masquer l'origine criminelle de l'argent issu du trafic – des liquidités sous forme de caisses entières de billets de banque –, les responsables des cartels de drogue doivent s'insérer dans les circuits légaux.

Alors que la lutte contre le trafic donne des résultats très peu probants (moins de 10 % de la drogue en circulation est saisie), le recyclage des bénéfices de l'argent sale est aujourd'hui considéré par les responsables de la répression comme le talon d'Achille des trafiquants. Les techniques du blanchiment sont connues. Les plus anciennes passaient par les établissements de jeux – le rachat de billets gagnants de loterie ou de tiercé, la mainmise sur des cercles de jeux –, les hôtels ou les restaurants tenus par le « milieu ».

Les techniques de blanchiment les plus modernes utilisent des sociétés écrans, des sociétés de fausses factures et des paradis bancaires complaisants. Le « placement » (conversion des espèces), l'« empilage » (dissimulation des sources), l'« intégration » (absorption dans les circuits légaux), le *loan back* ou « prêt adossé », etc. Des juristes d'affaires et des cabinets de placements financiers s'en sont fait une spécialité. Souvent, un « prélavage » des liquidités du trafic est opéré dans un premier pays, généralement dans des paradis bancaires peu regardants sur les formalités d'admission des clients et très sourcilleux sur le secret bancaire. Puis les sommes d'argent qui ont été transformées en monnaie électronique ou scripturale passent par des sociétés écrans et s'investissent dans les secteurs licites d'un second pays.

Les plus grands établissements financiers ne sont pas à l'abri de faux pas. En avril 1994, plus de 150 millions de dollars déposés à l'Union de banques suisses (UBS) de Zurich ont été placés sous séquestre après l'arrestation, dans le canton de Vaud, d'une ressortissante colombienne soupçonnée de trafic de drogue et de blanchiment.

Le blanchiment de l'argent sale est difficile à détecter. En France, la détection des capitaux illicites est du ressort du Tracfin (contraction de traque et de financière), organisme placé auprès du ministère des finances, chargé de recevoir les « *déclarations de soupçons* » des banques. Quant à la répression, elle est du ressort de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (9e division de la Direction centrale de la police judiciaire), dirigé par René Wack, qui dépend de la sous-direction des affaires économiques et financières.

ÉRIC INCIYAN

MÉDECINE

Selon un spécialiste français

Les premiers signes d'une épidémie de cancer de la thyroïde sont observés chez les enfants de Tchernobyl

Huit ans après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, on observe, selon le professeur André Aurengo, spécialiste de médecine nucléaire (hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris), les premiers signes d'une épidémie de cancer de la thyroïde chez les enfants ayant été exposés aux émanations radioactives de la centrale. Plusieurs centaines de cas sont d'ores et déjà attendus.

Tragique coïncidence. C'est au moment où les pays les plus riches de la planète s'interrogent, dans le cadre du G7, sur l'avenir du site de Tchernobyl que le corps médical enregistre les symptômes débutants d'une épidémie de cancer frappant les enfants ayant été exposés, il y a huit ans, au nuage radioactif. Les premiers signes sont là, ceux d'un drame que l'on tenait pour possible mais que tous – les responsables du complexe énergétique nucléaire tout particulièrement – souhaitaient ne jamais avoir à prendre en compte.

En Ukraine, ce fut l'association française Les Enfants de Tchernobyl, proche de Médecins du monde, qui fut l'une des premières à s'inquiéter. Animée par Marie-Laurence Simonet et par le docteur Alexandra Moutet, cette association tenta, à partir de 1990, de faire la lumière sur ce douloureux problème et d'obtenir une aide internationale que l'on tenait déjà pour indispensable (*le Monde* du 25 avril 1990). Un an plus tard (*le Monde* du 24 avril 1991), un centre de surveillance pour irradiés était installé à Kiev.

Cette initiative faisait suite à un accord officiel passé entre Bernard Kouchner, alors secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, et Iouri Spijenko, ministre de la santé d'Ukraine. Ce centre avait pour fonction de pratiquer, de manière codifiée, les examens cliniques et paracliniques (les échographies notamment) ainsi que les dosages biologiques indispensables à la surveillance de la poulation. Il s'agissait de surveiller, à long terme, sept mille enfants et leurs familles, soit environ vingt mille personnes, originaires de la ville de Pripiat, située à quelques kilomètres de la centrale.

Développer la collaboration

« *Contrairement à ce qui a pu être écrit dans les rapports officiels, cette population n'a pas, après l'accident, reçu l'iode qui permet une protection de la thyroïde vis-à-vis des substances radio-actives. Son déplacement a par ailleurs été effectué dans un délai supérieur à trois heures*, nous a expliqué le professeur Aurengo. *Il faut par ailleurs savoir que la population de cette région est carencée en iode, ce qui a pu accentuer la fixation des substances pathogènes au niveau de la thyroïde. Grâce à la collaboration développée avec les responsables ukrainiens, nous avons pu, pour la première fois, mettre en place la surveillance cohérente d'une cohorte de quatre mille cent enfants.* »

Cette surveillance a déjà permis de dépister une vingtaine de cas de cancers de la thyroïde chez ces enfants. Ces cancers apparaissent particulièrement agressifs, les victimes étant fréquemment atteintes de métastases cervicales et pulmonaires. Cette agressivité est confirmée par les données biologiques et anatomopathologiques. Le traitement associe une ablation chirurgicale et un traitement par l'iode radioactif. Il permet en règle générale d'obtenir des taux élevés de guérison ou, en présence de métastases, de stabilisation.

« *Nous observons aujourd'hui une augmentation considérable du risque puisque ce cancer est naturellement relativement rare*, précise le professeur Aurengo. *D'autre part, ces cancers surviennent beaucoup plus rapidement que ce que l'on pouvait imaginer, compte tenu de ce que l'on connaît des cancers radio-induits. Il est clair que l'on est ici au tout début de ce qu'il faut bien appeler une épidémie de cancer thyroïdien. D'autres données viennent confirmer le phénomène. Ainsi, en Biélorussie, le registre national des cancers montre une élévation constante des cas. On est ainsi passé de 3 cas en 1988 à 23 en 1990, à 53 en 1991, 66 en 1992 et 75 l'an dernier.* » Il y a quelques mois, la commission de l'Union européenne publiait un rapport faisant état d'une multiplication par vingt du taux d'incidence de la maladie (*le Monde* du 15 décembre 1993).

Prise en charge

En France, les enfants ont pu être pris en charge et traités grâce à deux associations, l'une suisse (Children Association) et l'autre française (Nord-Pas-de-Calais Tchernobyl). Pour le professeur Aurengo, il est aujourd'hui urgent de développer une collaboration permettant la prise en charge sur place des enfants touchés. « *Il serait tout à fait déraisonnable, notamment pour des raisons de saturation des services hospitaliers, de vouloir traiter en France les prochaines victimes*, déclare-t-il. *En revanche, il est possible et nécessaire d'intensifier la collaboration en formant des médecins ukrainiens et en aidant la structure hospitalière à acquérir l'équipement nécessaire au traitement par l'iode radioactif.* » L'équipe française a d'ores et déjà déposé un dossier auprès de l'Union européenne, chiffrant pour les trois ans à venir à 8 millions de francs la prise en charge, sur place, de quatre cent cinquante enfants.

Au-delà des cas de cancer de la thyroïde, les dimensions exactes des autres conséquences médicales de la catastrophe de Tchernobyl demeurent difficiles à situer. Le problème *a priori* le plus inquiétant demeure celui des personnes ayant été à proximité immédiate des sources radioactives dans les jours et les semaines qui ont suivi la catastrophe. Leur nombre fait l'objet d'informations contradictoires (de dix mille à cinq cent mille) et aucun registre n'existe qui permettrait d'effectuer une surveillance médicale adaptée et le diagnostic précoce des manifestations pathologiques (cancers radio-induits, leucémies) qui peuvent apparaître à distance de l'exposition.

JEAN-YVES NAU

RELIGIONS

Deux sépharades à la tête de la communauté juive

David Messas, nouveau grand rabbin de Paris

David Messas, grand rabbin de Genève, a été élu pour sept ans, lundi 27 juin, grand rabbin de Paris, par un collège de 45 rabbins et conseillers du Consistoire de Paris. Il succède à Alain Goldmann qui était en fonction depuis 1980. Après la réélection de M. Sitruk comme grand rabbin de France, les deux principales autorités religieuses juives sont désormais des personnalités d'origine sépharade.

L'élection du grand rabbin de Paris aura été précédée d'une campagne plus feutrée que celle du grand rabbin de France. Dans la communauté juive de Paris et de la région parisienne (350 000 personnes), la crise avait déjà eu lieu l'hiver dernier au moment du renouvellement du conseil du Consistoire. Depuis la prise de fonctions à la présidence de Moïse Cohen, le climat s'est apaisé. En outre, Alain Goldmann, grand rabbin de Paris depuis quatorze ans, avait accepté une compétition ouverte, alors que le grand rabbin de France avait jugé inopportun qu'un candidat se présente contre lui.

Outre le sortant, pas moins de cinq candidats s'étaient ainsi lancés dans la course : Jacky Amar, rabbin de la synagogue de la rue Buffault, Abraham Braka, de la synagogue de la Victoire, Roger Touitou, de la rue des Tournelles, Marc Guedj, grand rabbin de Metz et David Messas, de Genève. C'est ce dernier qui a été élu au bout de quatre tours, ne dépassant le grand rabbin sortant, au tour décisif, que d'une voix (23 contre 22). Après deux septennats de M. Goldmann, ce vote révèle une volonté de changement qui, au fil des scrutins, a longtemps hésité entre le rabbin Guedj, de Metz, haute autorité intellectuelle, et le rabbin Messas, davantage homme de terrain. Alain Goldmann ne sort pas désavoué de ce scrutin. Président du Consistoire de Paris, Moïse Cohen lui a rendu hommage, soulignant sa modération et l'intensité du travail accompli dans une communauté parisienne qui a beaucoup changé.

Cette élection marque un tournant. Traditionnellement, prévalait à la tête de la communauté religieuse juive de France une alternance sépharade-ashkénaze. Au couple Kaplan (rabbin de France)-Jaïs (rabbin de Paris), avait succédé le couple Sirat-Goldmann, puis Sitruk-Goldmann. Cette fois, l'équilibre est rompu. Avec la réélection de Joseph Sitruk et l'élection de David Messas, ce sont deux personnalités sépharades qui occupent les deux postes les plus sensibles et prestigieux du rabbinat français.

Ce sont deux personnalités également orthodoxes. Dans ses premières réactions, le nouveau rabbin de Paris a souhaité que le rôle du *beth din* (tribunal rabbinique) soit davantage reconnu et renforcé. « *C'est dans la loi juive que chaque juif doit pouvoir trouver le bonheur de vivre* », déclarait-il à l'*Actualité juive* du 23 juin. Et, comme Joseph Sitruk, il souhaite que « *les juifs puissent se réconcilier avec le judaïsme* ».

Après la série de crises qui a secoué le judaïsme religieux français, le nouveau grand rabbin de Paris exprime la volonté de s'entourer d'un « *conseil rabbinique* » ou, comme le souhaite M. Cohen, de grands rabbins « *auxiliaires* ». De même, souhaite-t-il que soit davantage représentée la diversité des sensibilités, y compris celle des juifs non observants. Sans rien transiger sur les principes de la loi juive, il s'est enfin déclaré partisan d'une « *politique humaine et sensible* » dans l'accueil des demandes de conversion.

HENRI TINCQ

[Né le 15 juillet 1934 à Meknès (Maroc), David Messas est le fils du grand rabbin de Jérusalem, Shalom Messas, autorité internationale en matière juridique. Formé au Maroc, à Aix-les-Bains et au séminaire israélite de Paris, il est licencié de philosophie, diplômé du séminaire israélite de Paris et du grand rabbinat d'Israël. Après avoir été directeur du centre universitaire Edmond-Fleg à Paris, David Messas est devenu, en 1968, directeur de l'école Maïmonide de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), en 1973, du Toit familial, un foyer d'étudiants, et en 1984, rabbin de la communauté des Algérois de la synagogue du Brith Shalom, rue Saint-Lazare. Il était grand rabbin de Genève depuis 1989.]

SOCIÉTÉ

L'opération « Margarita » contre les trafiquants

Pays andins : le cercle infernal de la drogue

La culture de la coca fait vivre, faute de mieux, des centaines de milliers de personnes déshéritées sur fond de corruption généralisée

LIMA

de notre envoyé spécial

Une paysanne édentée – sombrero de feutre noir raide de graisse et poncho délavé de toile verte – sanglote en brandissant une branche de coca dans ses mains amaigries, face à un barrage de policiers boliviens, fusils braqués. Elle prétendait, avec des milliers d'autres paysans du Chaparé (la principale zone de production de coca de Bolivie), marcher sur la capitale, La Paz. Manifestation interdite, désespoir, violences : cette image de *Germinal* des Andes illustre l'un des aspects du trafic de drogue, le malentendu entre pays consommateurs du Nord et pays producteurs du Sud.

En Europe et aux Etats-Unis, l'opinion tend à englober dans une réprobation générale tous les acteurs, sans distinction, de cette activité illicite en expansion. Elle ne fait pas toujours la différence entre la coca (matière première) et la cocaïne (drogue dure obtenue à l'issue d'un processus impliquant l'emploi de plusieurs produits chimiques).

En 1992, l'ancien président bolivien Jaime Paz Zamora avait suscité un scandale à l'Exposition internationale de Séville, en voulant faire la promotion de l'arbuste de coca, présenté comme *« un produit naturel aux multiples retombées industrielles »*. En Bolivie et au Pérou, un quota de production de coca est légal, contrôlé par l'Etat, destiné à la consommation locale et aux produits pharmaceutiques. La feuille verte est vendue librement sur les marchés. C'est une offrande traditionnelle à l'occasion de fêtes rituelles. Les paysans des hautes terres en font des boules qu'ils mastiquent à longueur de journée. Remède, assure-t-on, contre la faim, le froid et la fatigue. Tous les voyageurs de l'Altiplano ont essayé, sans toujours être convaincus, les vertus du thé de coca contre le *soroche*, le mal des montagnes.

Mais l'explosion du trafic a fait éclater ce bucolique contexte économico-culturel. Pour des centaines de milliers d'Andins misérables, la coca – et maintenant le pavot – représente aujourd'hui la survie. Modeste zone de colonisation, abritant quelques milliers de familles il y a quinze ans, le Chaparé a été envahi par plus de 200 000 personnes. Paysans sans terres et ouvriers licenciés des mines d'étain ont trouvé un emploi précaire et à risques dans la forêt.

Au rythme des périodes de tolérance officielle ou de répression militaire imposée par les Etats-Unis (accompagnée de fumigations de pesticides et de coups de main malheureux de la DEA, l'agence américaine chargée de la lutte contre le trafic des drogues), le Chaparé a connu bien des révoltes sanglantes, d'innombrables marches de protestation, et le *« lobby cocalero »* est devenu un puissant groupe de pression. Dix mille hectares de production légale, mais plus de cent mille illégale.

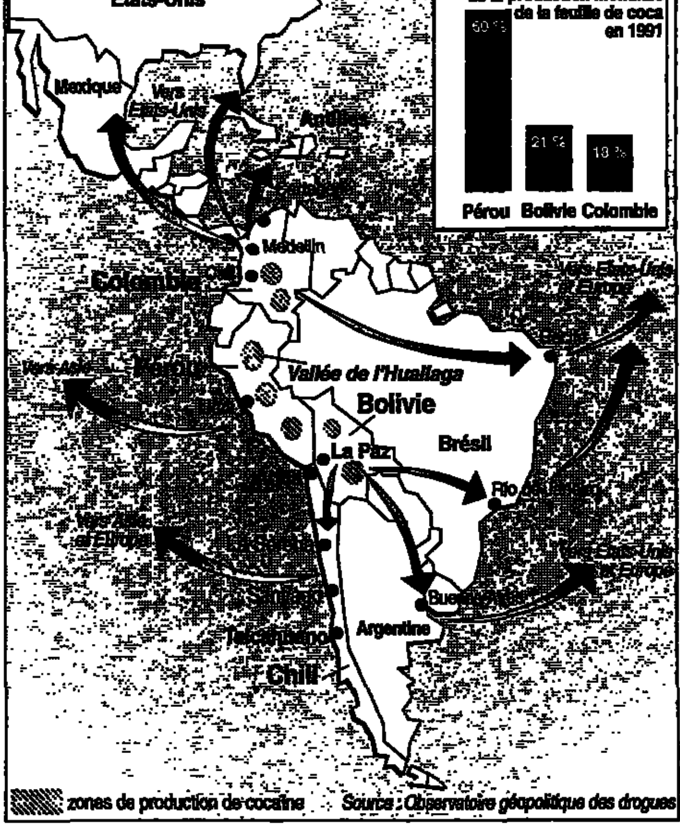
Pour l'avoir dit publiquement, l'ambassadeur américain à La Paz, Richard Bowers, a déclenché une tempête politique et une aigre mise au point du ministère bolivien des affaires étrangères lui demandant de *« ne pas intervenir dans les questions internes du pays »*. Le ministère ajoutait : *« Pas question de mettre la feuille de coca à l'index. »* Partisan de l'*« option zéro »*, *« suppression totale de la cocaïne »* et aussi d'une *« campagne d'explication à l'étranger sur les aspects bénéfiques de l'arbuste »*, le président Sanchez de Lozada, élu en juin 1993, en admet cependant *« la grande difficulté »*.

Le gagne-pain d'un million de Péruviens

En effet, le trafic de drogue en Bolivie, dont le chiffre d'affaires est estimé par les experts à 4 milliards de dollars par an (1), intervient pour 20 % du produit intérieur brut. *« Sans le trafic,* admet un ancien ministre, *le plan de rigueur, brutal, de Paz Estenssoro, en 1985, n'aurait jamais pu réussir »*. *« Le phénomène narco,* ajoute un avocat de la commission andine des juristes, *est un fantastique accélérateur pour les économies locales. »* Tout en précisant que *« la solution raisonnable pour les pays de la région serait d'obtenir, dans le cadre du GATT, la vente de leurs produits naturels, y compris la coca »*.

Selon un rapport du département d'État de Washington, pas un seul arbuste de coca n'a été arraché pendant le faible gouvernement de Siles Zuazo dans les années 80. En revanche, Paz Zamora fut le mieux en cour à Washington de tous les dirigeants andins pendant son gouvernement (1990-1994) en raison de l'accélaration du plan d'arrachage (2 000 dollars octroyés par hectare) : près de 25 000 hectares ont été nettoyés en quatre ans, ce qui, précise le journal *Hoy* de La Paz, *« a impliqué une perte sèche de 1 milliard et la mise au chômage de 30 000 travailleurs »*.

Conclusion de German Quiroga, ministre bolivien de l'intérieur, après la réduction par le Congrès de Washington de 30 % des crédits d'aide à la lutte anti-narco aux pays andins : *« Si la communauté internationale ne nous aide pas à développer des cultures de substitution, les paysans boliviens continueront à travailler pour les trafiquants. »*



Au Pérou (60 % de la production mondiale de coca), un million de personnes vivent directement ou indirectement de cette activité, selon le docteur Soberon, de la commission andine des juristes. La vallée tropicale du Huallaga a été pendant dix ans la principale zone de production et aussi d'attraction pour des centaines de milliers de travailleurs informels : petits artisans et commerçants en faillite, jeunes chômeurs, déracinés de la sierra, se sont relayés dans cet univers brutal, contrôlé par les capos colombiens, les terroristes du Sentier lumineux et les forces de l'ordre largement corrompues, pour un salaire de base dérisoire, mais bien supérieur à leurs ressources incertaines dans la capitale.

La chute récente des prix (de la pâte-base et de la coke), la destruction de très nombreuses plantations par un champignon et l'accumulation des stocks ont eu deux conséquences : d'une part, une montée de la consommation locale (par 10 % au moins des jeunes de 14 à 25 ans en Amazonie, selon le CEDRO, Centre d'information sur la drogue de Lima) ; d'autre part, une extension des zones de production vers l'Apurimac et le Rio Ene.

De l'argent qui circule en abondance, des policiers véreux, des pistes d'atterrissage dans la jungle voisine : ces critères d'une zone de trafic en activité intense se retrouvent maintenant plus au sud, et au nord, dans les contreforts de la cordillère du département de San-Martin, où les champs de pavot (matière première de l'héroïne) se multiplient sous la férule des Colombiens.

La situation chaotique de l'agriculture des pays andins et la misère aggravée des masses paysannes expliquent l'essor grandissant des cultures illicites mais rentables. L'héroïne se vend dix fois plus cher que la cocaïne. La succession des cycles (celui du pavot est en passe de supplanter celui de la coca, selon Roger Rumrill, spécialiste péruvien de l'Amazonie) provoque des migrations humaines qui évoquent celles de la ruée vers l'or en Amérique au milieu du XIX[e] siècle.

Les jungles boliviennes du Béni, où fleurissent les laboratoires de transformation, sont peuplées d'anciens mineurs de l'Altiplano, *« qui perd lentement son rôle dominant dans l'économie du pays »*, selon Carlos Dabdoub, médecin chirurgien de Santa-Cruz et ministre de la santé. L'ancien président péruvien Fernando Belaunde Terry rêvait d'exploiter le Hinterland amazonien, et sa grande œuvre dans cette perspective fut la construction de la route dite « marginale de la selva », parallèle aux contreforts orientaux de la cordillère des Andes. Les bourgades amazoniennes sont bien devenues des villes bruyantes, mais, ironiquement, la « marginale » sert aujourd'hui en partie de piste d'atterrissage aux avionnettes des narcos.

En Colombie, des dizaines de milliers de nouveaux « colons » ont émigré des terres froides des cordillères, chassés par la violence et la faim, pour les terres chaudes et vierges des *llanos* (les immenses savanes de l'est), afin de cultiver la coca. Des milliers d'autres (ou les mêmes) ont ensuite reflué vers les montagnes plus isolées de l'Ouest et du Centre, où ont surgi les champs de pavot car les salaires offerts par les narcos sont meilleurs. Selon la DEA, la Colombie est devenue le troisième pays producteur d'héroïne de la planète, et le cartel de Cali contrôle largement cette production et sa commercialisation. Les échanges de cocaïne contre héroïne sont d'autre part couramment pratiqués par les narcos colombiens, en contact avec leurs « collègues asiatiques » (Birmanie, Thaïlande, Laos).

L'Equateur était jusqu'à une date récente relativement hors du circuit. Pays de transit (le port de Guayaquil est largement ouvert aux trafiquants), il est aussi devenu un important centre de blanchiment d'argent sale et aussi de production. Les laboratoires poussent comme des champignons, le long d'une frontière colombienne patrouillée par la guérilla des Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC, marxistes).

« Je voulais savoir pourquoi tous ces pays semblent si intéressés à lutter contre le trafic de drogue. » Cette remarque, apparemment ingénue du sénateur Robert Graham, membre de la commission des renseignements du Sénat de Washington, qui rentre d'un bref voyage à Bogota, La Paz et Lima, met l'accent sur une ambiguïté majeure. Les pays andins impliqués dans le business (la liste va maintenant du Venezuela au Chili, en passant par la Colombie, l'Equateur, le Pérou et la Bolivie) en retirent tous des avantages objectifs. Comme la Bolivie de Paz Estenssoro en 1985, le Pérou d'Alberto Fujimori serait en 1994 en moins bonne posture, au plan économique, sans l'appoint des millions de dollars d'un système qui entretient la corruption au plus haut niveau civil et militaire, et assure un emploi à des dizaines de milliers de « travailleurs informels ».

« Pourquoi, ironise un avocat péruvien de la commission andine des juristes, *croyez-vous que les militaires qui ont reçu carte blanche de Fujimori pour le contrôle de la drogue se battent pour être affectés dans les zones de production, Huallaga et autres ? »* Le COFI (Commando opérationnel du front intérieur), dépendant du haut état-major des Forces armées, assure maintenant ce « contrôle » en liaison éventuelle avec le DEA. Et ce sont les forces aériennes péruviennes (FAP) qui doivent superviser les pistes clandestines. Les FAP en auraient, officiellement, identifié et occupé une douzaine. Mais on estime leur nombre a au moins deux cents.

Dans les zones *« rouges »* de l'Amazonie, la *vox populi* est unanime : *« Forces de l'ordre et militaires sont tout à fait compromis »*. Des pistes clandestines comme celles de Pampahermosa, sur l'Apurimac, sont reliées régulièrement à Ayacucho et à Lima ! Les banques de la capitale continuent d'acheter les narcodollars du Huallaga. *« Le narco,* ajoute l'avocat, *c'est au moins 70 % de l'activité en Amazonie du Nord et du Centre »*.

Etrange cocktail explosif où se croisent policiers et militaires parfois « rivaux », bandes armées autonomes ou liées aux guérillas du Sentier et du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MTRA, castriste), trafiquants de tous poils, capos colombiens, milices privées, groupes armés d'autodéfense paysanne trafiquant pour leur propre compte, défense civile antisubversive (DECAS) théoriquement illégale, *cocaleros*, prostituées, sans oublier les représentants de quelque 200 sectes religieuses circulant dans la région, la Bible à la main.

Le Chili blanchit

Même le Chili démocratique et policé est entré dans la danse. Un milliard de dollars y seraient blanchis chaque année. Santiago connaît le même boom suspect de la construction que Caracas ou Maracaïbo, au Venezuela, Bogota et toutes les grandes villes colombiennes, Quito et Guayaquil en Equateur, ou Lima. De 600 à 800 millions de narcodollars sont injectés dans l'économie bolivienne, au moins deux fois plus dans celle du Pérou. Sept milliards le sont dans l'économie colombienne, selon Fernando Brito, directeur du DAS (police secrète de Bogota) et 14 milliards de dollars sont blanchis chaque année au Venezuela. *« C'est plus que la facture pétrolière »*, commente un diplomate occidental.

Le dialogue entre pays consommateurs et pays producteurs (essentiellement entre Washington et les capitales andines) reste marqué par l'ambiguïté, les reproches et les récriminations. L'opinion généralement admise au sud est que les pays industrialisés *« ne font absolument rien de leur côté pour réduire le trafic »*. Le Pérou, rétorque un fonctionnaire américain à Lima, *« a confisqué environ 7 tonnes de coke l'année dernière, la production totale est de l'ordre de 650 tonnes »*...

« Nos agriculteurs ne sont pas des criminels, répète le président péruvien Fujimori. *Il n'est pas juste que les pays producteurs reçoivent seulement des miettes de l'aide antidrogue, alors que les plus grands bénéfices restent au nord. »* En Colombie, le procureur de Greiff, le « monsieur propre » chargé de la lutte anti-narco et le tombeur de Pablo Escobar, jette l'éponge. *« Pourquoi nous battre ici,* dit-il, *alors qu'on dépénalise la consommation ailleurs ? La solution c'est la légalisation du trafic. »* Il vient d'accorder des certificats de bonne conduite à quelques parrains du cartel de Cali. Faute de preuves...

La réalité à court terme, c'est la montée de la consommation au sein de la jeunesse américaine malgré 2 milliards de dollars dépensés par Washington depuis quatre ans. Et c'est au sud une généralisation galopante de la corruption. En Colombie, certains organismes du gouvernement, la justice, le sacro-saint football, les aiguilleurs du ciel, la police secrète et même les concours de beauté sont infiltrés par les narcos, de l'aveu même des autorités.

MARCEL NIEDERGANG

(1) Un dollar vaut environ 5,45 francs.

JUSTICE

Prison avec sursis pour les « grandes oreilles » de la Century

La 17[e] chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Martine Ract-Madoux, a condamné, lundi 27 juin, les sept personnes poursuivies dans l'affaire des écoutes téléphoniques « sauvages » organisées en 1989 et 1990 par la société Century, à des peines allant de 10 000 francs d'amende, à un an de prison avec sursis et 60 000 francs d'amende. Cette dernière peine, la plus forte, a été prononcée à l'égard de Jean-Yves Garnault, directeur du personnel de la Century, une importante société parisienne de sécurité, qui installait ses « grandes oreilles » à la demande de maris jaloux et de chefs d'entreprise lorgnant sur la concurrence (*le Monde* du 13 septembre 1990).

Le gérant de la société, Marc Delachaux, est décédé alors que le dossier était en cours d'instruction. Le tribunal a accordé un total d'environ 120 000 francs de dommages-intérêts à sept parties civiles, dont France Telecom, et des abonnés dont la ligne téléphonique avait été écoutée.

PROCÈS BOUCHERON : l'ancien maire d'Angoulême refuse de commenter le réquisitoire du procureur. – Jean-Michel Boucheron, ancien maire (PS) d'Angoulême, ancien député, installé en Argentine depuis 1992, a indiqué à l'Agence France-Presse, lundi 27 juin, à l'issue de son procès pour corruption qui vient d'avoir lieu à Paris en son absence, qu'il ne souhaitait pas commenter le réquisitoire du procureur de la République demandant contre lui cinq ans de prison ferme (*le Monde* daté 26-27 juin). M. Boucheron a simplement expliqué qu'il avait fermé son restaurant *Chez Agnès*, où il préparait des plats du Sud-Ouest, et qu'il avait déménagé dans un appartement du centre de Buenos-Aires pour se lancer dans les affaires. - *(AFP.)*

AGRESSION : un policier blessé en Moselle. – Alors qu'il intervenait pour rétablir le calme dans une fête qui avait dégénéré, un policier a été blessé d'un coup de couteau à la main, dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 juin, à Serémange-Erzange, près de Thionville (Moselle). L'auteur présumé des coups, un jeune homme mineur, a été interpellé et mis en examen, lundi 27 juin.

DÉFENSE

Dans un livre paru à Bonn

Le ministre allemand préconise une participation de la Bundeswehr à des actions extérieures

BONN

de notre envoyé spécial

Entre un conseil national du PR, dimanche 26 juin, à Paris, et un bref déplacement, mercredi 29 juin, au Zaïre pour y inspecter l'opération « Turquoise » au Rwanda, le ministre français de la défense, François Léotard, a passé sa matinée du lundi 27 juin à Bonn, sur l'invitation de son homologue allemand, Volker Rühe, qui a présenté à la presse son livre *Deutschlands Verantwortung* (La responsabilité de l'Allemagne).

C'est assez inhabituel qu'un ministre de la défense français vienne en quelque sorte parrainer la mise en vente d'un livre de réflexion de son collègue allemand. La cérémonie prenait tout son relief encore, à moins de trois semaines du défilé, le 14 juillet, sur les Champs-Elysées, de l'Eurocorps, au sein duquel les Parisiens verront des soldats de la Bundeswehr aux côtés de leurs camarades de France, d'Espagne et de Belgique.

Il est vrai que l'ouvrage de M. Rühe s'inspire largement du Livre blanc sur la défense que le gouvernement du chancelier Helmut Kohl a publié en avril dernier et qui, de son propre aveu, a été harmonisé dans ses orientations fondamentales avec le Livre blanc français, rendu public trois mois auparavant.

Deutschlands Verantwortung se veut un plaidoyer en faveur d'un engagement *« actif et responsable »* de l'Allemagne et de la Bundeswehr, y compris dans la gestion de crises hors du cadre classique de l'OTAN, en commun avec ses alliés. M. Rühe ne fait pas abstraction des prochaines échéances électorales en Allemagne : il refuse, dans son livre, toute capacité de gouverner à *« ceux qui préconisent l'abstention »* de son pays sur la scène internationale.

La Cour constitutionnelle tranchera, le 12 juillet prochain, sur le point de savoir si la Bundeswehr peut intervenir hors-zone, au besoin par un emploi judicieux de la force, comme c'est déjà le cas dans le contrôle de l'embargo naval par l'OTAN et l'UEO en Adriatique, la présence d'aviateurs allemands à bord des avions-radars de l'OTAN au-dessus de l'ex-Yougoslavie et avec la participation de quelque mille sept cents soldats allemands en Somalie.

Convié spécialement à Bonn, M. Léotard a donné du *« Mon ami, Volker ! »* durant toute la cérémonie de présentation du livre à la presse allemande, soulignant *« la communauté de destin des deux pays »* et *« la volonté d'utiliser la force de notre amitié pour promouvoir l'identité européenne de défense »* au sein d'un partenariat qui n'exclut en aucune façon les Etats-Unis.

M. Rühe sera, dès le 13 juillet à Paris, pour assister avec le chancelier Kohl au défilé de l'Eurocorps, de détachements de la 2[e] division blindée et de régiments faits compagnons de la Libération, le lendemain, sur les Champs-Elysées. Plus tard, en novembre prochain, la Bundeswehr viendra s'entraîner, au camp du Larzac (Aveyron), avec des éléments des armées françaises et avec des unités polonaises, à l'occasion d'un exercice trilatéral qui portera sur le maintien de la paix.

JACQUES ISNARD

L'irréductible précision des arpenteurs du temps

Pour compenser les variations de la rotation terrestre par rapport au « temps atomique » de référence, le mois de juin comptera une seconde supplémentaire

LA Terre ne tourne pas très rond. Ses caprices de toupie un peu folle – qui n'ont rien d'inquiétant – sont connus depuis longtemps des scientifiques. Dès l'Antiquité, les astronomes avaient remarqué que l'axe des pôles n'est pas fixe par rapport aux étoiles, mais décrit un cône de demi-ouverture de 23°27'. On sait aujourd'hui que cette précession des équinoxes n'est que l'un des éléments principaux d'un ensemble complexe d'oscillations.

A ce manque de stabilité axiale s'ajoute, en outre, une variation, petite mais erratique et parfaitement mesurable, de la vitesse de rotation de la Terre. Les raisons en sont multiples et tiennent au fait que notre planète n'est pas un globe parfait, mais plutôt une «boule» un peu molle et pas très homogène, enveloppée d'une couche de gaz assez agitée.

A l'échelle d'une vie humaine, ces variations peuvent apparaître comme négligeables. Elles le sont tout à fait pour la plupart des actes de la vie courante. Mais les transmissions et l'électronique modernes exigent beaucoup plus de précision. Pour caler correctement des émetteurs et des récepteurs capables de transmettre des milliards de données à la seconde ou pour envoyer une sonde virevolter autour des planètes les plus lointaines du système solaire, il faut être capable de mesurer des laps de temps très longs avec une précision extrême.

Le mouvement de la Terre, trop irrégulier, ne pouvait pas suffire. Les scientifiques qui travaillent dans ce domaine se sont donc tournés vers les horloges atomiques. Développés à partir de 1955, ces appareils mesurent le temps à partir du rayonnement électromagnétique induit par une modification interne des atomes de césium. La seconde a ainsi changé de définition (1) mais, pendant plusieurs années, le TAI (temps atomique international) des scientifiques – dont la stabilité atteint un dix-millième de seconde par siècle – a coexisté avec l'UT1 (temps universel numéro 1), déduit des mesures de la rotation de la Terre et qui servait de base au calcul du temps GMT (Greenwich time).

Un retard accumulé

Ces deux manières de mesurer le temps étaient coordonnées par le Bureau international de l'heure (BIH), installé à l'Observatoire de Paris. Le BIH définissait le TAI à partir des données qui lui étaient transmises par plusieurs centaines d'horloges atomiques réparties dans le monde entier. Parallèlement, il calculait UT1 à partir des observations envoyées par de nombreux observatoires astronomiques répartis, eux aussi, sur toute la surface du globe.

Très vite, cependant, il apparut qu'UT1 est décidément trop instable. Son retard accumulé sur le temps atomique depuis la création de ce dernier, en 1958, atteint 29 secondes ! En 1972, on décida donc que l'heure officielle serait donnée par le «temps universel coordonné» (UTC), calé sur le temps atomique. Mais, pour éviter une dérive trop importante, les experts internationaux ont décrété que la différence entre UTC et UT1 devrait rester inférieure à 0,9 seconde. Pour y arriver, on ajoute une seconde à UTC quand la marge atteint cette valeur critique. C'est ce qui se passera le 30 juin.

La décision de procéder à ce «saut de seconde» est prise par l'IERS (International Earth Rotation Service, ou Service international de la rotation terrestre), installé dans les locaux de l'Observatoire de Paris et chargé, depuis 1988, de remplacer le BIH pour la mesure d'UT1, la gestion du temps atomique international étant dévolue désormais au Bureau international des poids et mesures (BIPM), au pavillon de Breteuil à Sèvres.

La modification intervenant fin juin sera la dix-neuvième depuis la mise en place de ce système. *« La dernière remonte à juin 1993 mais, avant cela, nous n'en avions pas fait pendant deux ans et demi*, précise l'astronome française Martine Feissel, directrice du bureau central de l'IERS. *Nous diffusons généralement une circulaire deux fois par an à 250 organismes distributeurs de temps répartis dans le monde entier, afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions. Après celle de janvier dernier annonçant la modification de juin, nous leur en enverrons une autre début juillet pour leur dire... qu'il n'y aura pas de changement fin décembre. »*

Un déchaînement de haute technologie

Ce rôle étonnant de «grande prêtresse du temps» détenu par Martine Feissel a été rendu possible par l'extraordinaire précision atteinte, grâce au développement des techniques, par les astronomes qui mesurent l'orientation et la vitesse de rotation de la Terre. La méthode classique, qui consistait à viser à l'aide de télescopes optiques quelques étoiles suffisamment lointaines pour nous apparaître comme fixes, a été remplacée, à partir des années 70, par la géodésie spatiale et la radioastronomie. Tout comme le font aujourd'hui les géomètres pour mesurer des parcelles de terrain, ils se sont mis à utiliser les lasers.

Les cibles qu'ils visent sont des satellites artificiels ou des réflecteurs déposés sur la Lune par les astronautes américains des missions Apollo ou par les robots Lunakhod russes. Cette télémétrie spatiale permet de corriger en temps réel les calculs théoriques destinés à prévoir le comportement du système Terre-Lune. Elle complète celle que pratiquent les radio-astronomes, qui calent les antennes de leurs télescopes sur les quasars, des radio-sources situées aux confins de l'Univers connu et donc particulièrement stables par rapport à la Terre (2).

Influence des marées océaniques

Ce déchaînement de haute technologie permet de mesurer l'orientation instantanée de la planète avec une précision extraordinaire (un dix-millième de seconde). A ce stade, les soubresauts de notre globe apparaissent avec une netteté étonnante. *« On a pu découvrir ainsi que la Terre a mis une milliseconde de moins pour faire un tour sur elle-même lors du phénomène El Nino exceptionnel de 1983*, explique Martine Feissel. *On sait aussi que la durée moyenne du jour terrestre a augmenté d'une milliseconde depuis 1987. »*

De telles données intéressent énormément les géophysiciens (qui ont rejoint les astronomes au sein de l'IERS) et les climatologues. Les irrégularités dans la rotation de la Terre sont provoquées, en effet, par des phénomènes dont ils cherchent depuis longtemps à percer les secrets. On sait, par exemple, que l'atmosphère tourne un peu plus vite (36 km/h en moyenne) que le globe terrestre. Tout changement dans le régime général des vents perturbe donc sa rotation.

« La petite accélération qui nous a permis de ne pas ajouter de seconde entre juillet 1985 et janvier 1988 coïncidait avec une période de sécheresse pour l'Europe occidentale, qui était due à un renforcement des vents d'est », remarque Martine Feissel. Mais les marées océaniques ont aussi leur influence. Ainsi que (et, peut-être, surtout) les courants de convection à l'intérieur du noyau liquide de la Terre ou les déformations de la croûte terrestre dues à la conjonction de la force centrifuge et de l'attraction du Soleil et de la Lune. Toute cette agitation entraîne une perte de l'énergie cinétique du globe terrestre, dont la rotation a donc tendance à ralentir. Il y a 400 millions d'années, le jour moyen durait un peu moins de 22 heures.

Recoupées avec les observations des géophysiciens et des climatologues, les mesures des arpenteurs du temps permettront donc peut-être, grâce aux lasers et aux radiotélescopes, de percer les secrets intimes de notre bonne vieille Terre...

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Depuis 1967, la seconde est définie par *« la durée de 9 192 631 770 périodes de la radiation correspondant à la transition entre les deux niveaux hyperfins de l'atome de césium 133 »*.

(2) Les quasars sont tellement éloignés de la Terre qu'ils pourraient se déplacer à la vitesse de la lumière sans que leur mouvement apparent soit détectable, même par les instruments les plus précis.

Le littoral sous haute surveillance

Un réseau de stations et balises a été mis en place par l'IFREMER pour contrôler la qualité des eaux côtières

BREST

de notre correspondant

LA France a mis son littoral sous veille écologique. Le développement de nuisances à partir d'algues toxiques, dont certaines peuvent être dangereuses pour la santé humaine, a conduit les pouvoirs publics à renforcer le système de contrôle confié à l'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer). Trois baromètres fonctionnent en concomitance : le REMI pour la surveillance microbiologique, le RNO pour les métaux lourds et les sels nutritifs, enfin le REPHY, destiné à alerter des éventuelles arrivées de phytoplancton (ou micro-algues).

Face à une masse aussi mobile et fluctuante que les océans, le prélèvement d'échantillons peut paraître insuffisant, voire un peu dérisoire. On utilise donc d'autres outils : les sédiments et la matière vivante. Les spécialistes ont ainsi appris à se servir des «bio-accumulateurs», autrement dit des animaux marins qui, en concentrant dans leur organisme la pollution, constituent de bien meilleurs indicateurs que les analyses d'eau, qui ne peuvent décrire la situation qu'à un instant donné.

L'IFREMER travaille, d'autre part, sur un projet de réseau automatisé de veille de l'environnement littoral à partir de bouées capables d'émettre, par radio VHF ou *via* le satellite, les résultats de leurs mesures. En la matière, le problème principal est de placer les points d'observation de manière judicieuse. Les critères de salubrité ambiante d'évaluation du risque en fonction de la nature des activités littorales sont pris en compte pour la localisation des stations, de préférence aux impératifs purement scientifiques qui exigeraient plutôt un maillage régulier.

Sur les paramètres chimiques, la veille est trimestrielle. En ce qui concerne la bactériologie, il est nécessaire de prélever tous les mois et à des intervalles réguliers de quinze jours dans les zones à risque. A l'inverse des contaminations chimiques, la transmission bactérienne, due par exemple à une panne sur une station d'épuration, est, en effet, extrêmement rapide. Cela suppose d'être mis au courant du déclenchement de la pollution pour procéder à des analyses immédiates.

Les réseaux « diamoule » et phytoplancton

Trois cent cinquante stations de prélèvement ont été mises en place dans le cadre de la surveillance microbiologique (REMI). En cas d'anomalie sur 53 sites d'exploitation conchylicole soutenue, l'IFREMER peut renforcer son contrôle dans 278 stations supplémentaires. Parallèlement, le réseau «diamoule» se met en place pour inciter les médecins à faire part de leurs observations. Le plan consiste à suivre les coliformes fécaux et les salmonelles dans les coquillages filtreurs, essentiellement moules, coques, huîtres qui sont généralement consommés crus et présentent un risque. Les huîtres ont le pouvoir d'accumuler les bactéries en seulement trente minutes en été et cinq heures en hiver.

«En France, sur les 74 secteurs conchylicoles surveillés, de 1989 à 1991, 69 % présentent des eaux de bonne à très bonne qualité, note l'IFREMER. C'est sur la façade atlantique que la bactériologie des eaux littorales est meilleure mais, dans l'ensemble, on ne note pas de dégradation. Des progrès notables ont été constatés, par ailleurs, sur le front de la pollution chimique. On a surtout noté une diminution du DDT. Cette amélioration a été enregistrée par le RNO (réseau national d'observation), créé en 1973 par le ministère de l'environnement pour surveiller la qualité générale des eaux : salinité, température, métaux lourds, contaminants chimiques, évolution des sels minéraux. Onze sites permettent de veiller au grain.

En ce qui concerne le risque toxique sur les coquillages, il a fallu rehausser la garde. On s'est aperçu que ce phénomène, qui apparaissait au printemps, peut survenir aussi en période d'eau froide. Le Canada s'est trouvé confronté en 1989 avec de telles efflorescences alors que les eaux étaient gelées. *«En hiver, on ne peut plus dormir sur ses deux oreilles»*, commente Robert Poggi, directeur du laboratoire qualité du milieu au centre de Nantes de l'IFREMER où se fait la coordination de la surveillance du littoral.

Extension dans l'espace aussi. En 1984, il avait été nécessaire de mettre en place un dispositif d'alerte en raison de l'apparition d'un phénomène d'eau colorée en Bretagne sud, mais, depuis, d'autres régions ont été touchées : la Bretagne nord, la Normandie, la Corse et entre Vendée et Gironde. Ce réseau phytoplancton, le REPHY, compte 110 stations, et sur 37 on effectue des mesures régulières. *«Les populations phytoplanctoniques sont ainsi étudiées en moyenne deux fois par mois, de fin septembre à avril, et une fois par semaine, de mai à septembre»*, souligne l'IFREMER. Ce réseau n'a plus pour seule fonction de tirer le signal d'alarme.

Les spécialistes de la surveillance s'acheminent vers une approche «prédictive» d'un débarquement sur les zones de production de coquillages, d'algues indésirables. Les causes de ces proliférations restent mal connues et rien ne permet, pour l'instant, d'affirmer qu'elles sont liées à l'accroissement du niveau de sel nutrifif provenant du milieu agricole.

La méfiance est, dans tous les cas, la règle, car si généralement ces micro-algues de type diatomées et dinoflagellés sont inoffensives, certaines espèces produisent des toxines qui contaminent les coquillages, particulièrement les moules. Il s'agit de l'acide okaidique du *dinophysis*, qui provoque diarrhées, vomissements, douleurs abdominales, nausées, et de *l'alexandrium*, beaucoup plus dangereux, qui attaque le système nerveux et constitue un poison mortel à forte dose.

L'IFREMER traque aussi le *gyrodinium*, à l'origine de la mortalité d'animaux marins par action directe ou par privation d'oxygène. Soixante-cinq personnes sont mobilisées à temps complet dans douze laboratoires pour veiller à la qualité des eaux. En cas de problème, c'est au préfet de déclencher l'alerte rouge sur le littoral.

GABRIEL SIMON

Un nouveau laboratoire de radioécologie

Le 20 juin ont été inaugurés à Octeville, dans la banlieue de Cherbourg, les nouveaux locaux du laboratoire de radioécologie marine de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Ce centre de recherche, naguère inclus dans le périmètre de l'usine de retraitement de la Hague, est donc aujourd'hui physiquement indépendant de la COGEMA et de sa maison mère, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Douze chercheurs et techniciens y sont déjà installés, en attendant le renfort de six autres personnes, qui feront du laboratoire d'Octeville le principal centre de suivi des effluents radioactifs en mer (l'autre unité se trouve à Toulon). Les chercheurs de l'IPSN s'appliquent à détecter les traces radioactives dans les algues, les poissons, les crustacés et les sédiments. Ils étudient aussi le parcours des particules radioactives dans les courants marins.

C'est ainsi qu'ils ont dressé une carte de la radioactivité émise par les usines sœurs de Sellafield (Grande-Bretagne) et de la Hague, dont les effluents aboutissent tous en mer du Nord. Le laboratoire de l'IPSN travaille aussi sur les mécanismes de transfert du plutonium avec le CNRS, le centre d'études nucléaires de Riso (Danemark), l'université agricole de Norvège et le collège universitaire de Dublin (Irlande).

R. C.

POINT DE VUE

Contre l'optimisme de façade

A la suite de la publication dans nos colonnes du point de vue de Bernard Paillard, Emmanuel Hirsch et Laurent de Villepin intitulé « Une éthique pour penser le sida » (« le Monde » du 9 juin), André Glucksmann, dont le dernier ouvrage, « la Fêlure du monde », était très critiqué dans cet article, nous a demandé de bien vouloir faire paraître le texte suivant.

par André Glucksmann

J'IMAGINE *que le lecteur du Monde* eut quelques difficultés à repérer les points précis que discutaient B. Paillard, E. Hirsch et L. de Villepin dans une philippique dont il garde en mémoire le ton particulièrement exalté *(« Disons-le à André Glucksmann : pas ça, pas lui ! »)*. Glissons sur les mauvaises querelles. Comment peuvent-ils écrire d'entrée : *« D'abord on relève quelques erreurs factuelles »*, sans se donner la peine, sur une demi-page de journal, d'en relever aucune ? A moins qu'on ne baptise telle le constat banal que *« tout un chacun »* est *« exposé »* au VIH. Qui le nie tombe dans une version étroitement lepéniste des « populations à risque » que j'aurais garde d'attribuer à mes fougueux interlocuteurs. *La Fêlure du monde*, consacré à nos responsabilités dans la propagation ou non du sida, pèse ces risques, qui ne sont pas, à l'évidence, *« pareils »* et égaux pour tous, en toutes circonstances.

Passons également sur le faux procès. On peut relire avec moi Hippocrate sans nécessairement sacrifier aux préjugés de son époque, de même qu'il paraît licite de réfléchir avec Thucydide sur la stratégie, sans se croire revenu au temps de la marine à voile et de la lampe à huile. J'aime les *Amours* de Ronsard, mais ne partage pas sa théorie des démons, cela vous étonne-t-il ? J'estime qu'il faut réactiver le principe hippocratique du *« non nocere »* – ne pas nuire –, est-ce à dire que Jean Hamburger et tant d'autres éminents médecins qui partagent un tel sentiment sont suspects de se retrouver « aéristes » et de soigner en limitant leurs connaissances et procédures à celle des anciens Grecs ? Puisque mes objecteurs affichent en signature leurs titres militants et leurs palmes académiques, un peu moins d'analphabétisme dans la polémique ne messiérait pas aux institutions dont ils se réclament. Je fais, comme B. Paillard, partie du CNRS et j'espère que tout chercheur jouira longtemps encore du droit de lire et de méditer les textes établis par les éditions G. Budé sans être taxé d'obscurantisme et de sorcellerie.

Par contre, je ne vous passerai pas l'accusation de *« révisionnisme »* qui, doublée du reproche d'*« amnésie »*, est à mes yeux grave et infamante. Quelques membres de ma famille sont morts à Auschwitz, les autres ont tous résisté au nazisme, il me paraît extrêmement pénible de me trouver rangé dans le camp de ceux qui occultent l'horreur hitlérienne. Si vous vouliez m'intimider et me clore le bec, c'est raté ! Car il m'est plus pénible encore de constater combien trois bons esprits font feu de tout bois et de n'importe quelle invective pour faire bouillir la marmite rhétorique. Touchant le comble de l'abomination du vingtième siècle, des personnes aussi férues de « valeurs » et de « renouveau éthique » que vous devraient s'imposer un minimum de pudeur dans l'imprécation. Moi, révisionniste ?

Ai-je affirmé les chambres à gaz inexistantes, quand je vous parle du sida ? Le lecteur attentif se demandera longtemps encore de quel innommable forfait je suis devenu le coupable *« négationniste »*, d'autant que mon essai, *la Fêlure du monde* vous paraît, au contraire, *« trop obnubilé par l'affaire dramatique du sang contaminé »*. Enregistrez au passage que le professeur Jacques Leibowitch, dont nul ne discute la compétence, compare, comme moi, ce scandale à l'affaire Dreyfus, et que le ministre allemand de la santé décèle dans cette catastrophe sans frontières le plus grand drame de l'histoire mondiale de la médecine.

Crevons l'abcès. Ma *« dialectique perverse »*, ma *« sidération face à la mort »*, induisent-elles un crime dont l'énormité ne supporte pas d'être nommée clairement et distinctement ? Quel interdit aurais-je transgressé pour qu'à trois vertus effarouchées et réunies vous demeuriez incapables d'avouer franchement l'objet du litige ? Qu'est-ce qui paralyse vos plumes et vous brûle la bouche ? Serait-ce que je note qu'un séropositif n'est pas votre poupon et votre poupée, une victime passive et sans choix ? Collard, Guibert, l'ont écrit avant moi. Ils méritent des réponses et des répliques, pas les fleurs et le silence. Anathème, parce que je raisonne sur les relations dissuasives réciproques qui s'instaurent « au bord de l'abîme » entre médecins et malades, séropositifs et séronégatifs ? Ce faisant, je prolonge les discussions (longuement citées dans mon livre) d'Aides et de ces groupes militants dont vous prétendez faire si grand cas, mais sur la réflexion desquels votre pudibonderie retarde. Contrairement à ce que vous suggérez sans le dire, le contaminé sait que son éminente dignité ne tient pas à ce qu'il ne puisse pas être contaminant, mais à ce qu'il s'y refuse.

Brisons là. Le sida est une maladie transmissible, donc blocable, qui engage, à titres divers, la responsabilité de chacun, des pas atteints comme des atteints. En excluant ces derniers du champ des responsabilités, vous les minorisez avec la bonne conscience des nounous abusives.

Vous êtes politiquement corrects. Vous me faites grief de ne pas présenter un tableau souriant de la situation, de cultiver *« une morale de la défiance généralisée »*, bref de désespérer à la fois Billancourt, Passy, les médecins et les « séro-pos ». Ainsi vérifiez-vous à vos dépens la thèse de mon livre. Je vous abandonne à vos bondieuseries et au compagnonnage de Georgina Dufoix. Laquelle entendait également ne pas inquiéter les hémophiles, les transfusés et les électeurs. Avec, au bout du chemin de la tranquillité, la mort. Pourquoi, cédant à votre censure, la philosophie se mêlerait-elle de rassurer ? On vend à cet effet des gélules de bonheur dans chaque pharmacie. Vos optimismes de façade, vos aveuglements de commande, livrent une vaine concurrence aux euphorisants chimiques.

En l'emportant à Dallas sur la Corée du Sud (3-2) et à Chicago sur la Bolivie (3-1), l'Allemagne et l'Espagne ont gagné, dans le groupe C, leur billet pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde.

■ CARTONS. Les arbitres n'hésitent pas à sortir les cartons jaunes et rouges. Après vingt-six rencontres, ils en ont distribué 102 jaunes et 7 rouges, des chiffres déjà supérieurs à ceux de la Coupe du monde italienne en 1990 (respectivement 65 et 5 au même stade de la compétition). La FIFA a indiqué que les joueurs ayant reçu un seul avertissement au cours du premier tour seront « blanchis » pour la suite du tournoi.

■ DEUXIÈME TOUR. Un seul huitième de finale est déjà connu. L'Espagne (groupe C) et la Suisse (groupe A) s'affronteront le 2 juillet à Washington.

GROUPE C : Allemagne-Corée du Sud (3-2)

Regrets coréens

DALLAS

de notre envoyé spécial

Vu de Paris, devant un écran de télévision, ce fut sans doute un match de veilleur de nuit. Une de ces affiches présumées sans intérêt mais qu'il faut avoir le courage d'attendre, de mériter, quand le sommeil menace les paupières en berne. Car vu de Dallas, par plus de quarante degrés au soleil et à peine moins à l'ombre, ce fut avant tout une rencontre à savourer sans retenue, comme une boisson fraîche, pour se dire que ce sport, décalage horaire ou pas, justifie parfois des heures de patience, sur un canapé ou sous le soleil.

Cette confrontation entre Allemands et Sud-Coréens avait pourtant débuté sur le ton décourageant du rappel à l'ordre. Les champions du monde allemands, intransigeants quant aux convenances, avaient engrangé des provisions suffisantes – trois buts en trente-six minutes – pour dissuader toute rébellion de prétentieux. Les attaquants Karl Heinz Riedle et Jürgen Klinsmann s'étaient chargés de la mise au point : un but pour le premier (19e) ; deux pour le second (12e et 36e) ; trois à zéro pour l'Allemagne.

Mais le Monégasque Klinsmann ne s'était pas contenté de marquer là ses troisième et quatrième buts du tournoi (1). Il avait aussi fait œuvre de promotion pour le *soccer*.

Le public de Dallas, assurément le plus « Amérique profonde » de la World Cup, s'était extasié devant sa capacité à sévir dos à la cage, selon la technique dite du « retourné ». Deux exploits qu'il n'aurait peut-être pas réussis face à un autre gardien que Young Choi, si maladroit qu'il allait être remplacé en seconde période.

Car il y eut une seconde période. Quarante-cinq minutes d'un festival coréen qui feront date dans l'histoire de ce pays. On se souviendra à Séoul de ce 27 juin 1994 comme on se souvient à Paris de la demi-finale abandonnée à l'Allemagne en juillet 1982, à Séville. Un jour de gloire mais un jour à regrets.

Une seconde période euphorique

Ce match, la Corée du Sud faillit le faire basculer et devenir ainsi, vingt-huit ans après sa cousine du Nord (en 1966, en Angleterre), la seconde équipe asiatique à atteindre le second tour. Ces diables de joueurs en étaient capables. Menés par trois buts à zéro à la pause, ils revinrent à 3-1 grâce à Lee Young Jin (51e) puis à 3-2 grâce à un tir lointain de Myung Bo Hong (72e). Les vingt dernières minutes de la partie furent parmi les plus pénibles qu'aient eu à subir les Allemands depuis la soirée de Séville. Les attaquants asiatiques déferlaient de droite, de gauche, du centre, pour tirer ou dribbler, pour feinter ou passer. Les patriarches de l'arrière-garde adverse, Andreas Brehme (trente-quatre ans) et Guido Buchwald (trente-trois ans), ne savaient plus ou donner du pied et de la tête.

Avaient-ils jamais croisé assaillants plus obstinés que ces inconnus d'Orient ? Avaient-ils jamais frappé si fort dans la balle pour qu'elle parte loin, le plus loin possible de leurs tranchées, et les autorise enfin à respirer, à empoigner ces bouteilles d'eau que leur lançaient, un brin inquiets, les médecins de la sélection ? Elle était bien là, la récompense suprême des couche-tard de Paris et des bronzés du Texas, dans ce spectacle de tous les instants, dans la spontanéité coréenne et l'agonie allemande.

L'Allemagne championne du monde, l'Allemagne candidate à sa succession, l'Allemagne des Klinsmann, Matthaus et Hässler jouait au pousse-ballon comme une bande de gamins épuisés par un tournoi de quartier. D'autres célébrités n'auraient pas été plus fringantes. En cette deuxième période euphorique, les Sud-Coréens étaient trop brillants, trop rapides, trop indifférents à la canicule.

Ils regretteront sans doute de n'avoir pu revenir au score, comme ils l'avaient réussi à le faire contre l'Espagne (2-2) avec deux buts dans les cinq dernières minutes. Pour un peu, ils auraient pu y parvenir de nouveau devant l'Allemagne, et même l'emporter, sur les nombreuses contre-attaques menées à une vitesse déroutante (certains joueurs courent le 100 mètres en douze secondes). Un résultat nul leur aurait peut-être permis de se qualifier. Une défaite les prive à coup sûr d'un second tour mérité, puisqu'ils terminent troisièmes du groupe C avec seulement deux points.

Onze mille licenciés seulement

Ces derniers temps, la Corée du Sud participe plus souvent à la phase finale (1986, 1990, 1994) que la France (1986), mais elle n'a toujours pas gagné la moindre partie. Si les résultats de cette année – deux nuls (contre l'Espagne et la Bolivie) et une courte défaite face aux Allemands – confirment les progrès techniques effectués récemment, le football sud-coréen (476 clubs et 11 400 licenciés) reste encore trop isolé. Seuls deux joueurs sont expatriés, l'attaquant Kim Joo Sung à Bochum (deuxième division allemande) et le milieu de terrain Noh Jung-Yoon à Hiroshima (champion du Japon 1994). Les autres jouent au pays, au sein de clubs professionnels financés par des groupes industriels.

Alors que le football japonais connaît une forte croissance et attire des vedettes étrangères en préretraite, la Corée du Sud tarde à décoller. Un exploit lors de la World Cup, devant l'imposante communauté exilée aux Etats-Unis, lui aurait permis d'instaurer sa suprématie sur le continent asiatique. L'affaire devra se régler autrement, dans les salons de la Fédération internationale (FIFA). Il semble en effet acquis que le premier tournoi mondial du deuxième millénaire, en 2002, aura lieu soit en Corée (candidature mixte du Sud et du Nord sous réserve d'éventuelles tensions), soit au Japon.

PHILIPPE BROUSSARD.

(1) Jürgen Klinsman avait marqué le but de la victoire allemande contre la Bolivie, puis celui du match nul face à l'Espagne (1-1).

PROLONGATIONS

Le « soccer » des Américaines

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

A peine descendues de voiture, elles se mettent à galoper sur le gazon du golf qui sert de parking au Rose Bowl de Pasadena. Elles ont entre huit et quinze ans. Elles tapent dans le ballon avec l'application de celles qui récitent une leçon bien apprise, avec le plaisir de celles à qui l'on n'a jamais fait remarquer qu'elles jouaient à un sport de garçons. Tout à l'heure, elles iront au stade soutenir leur équipe, avec papa et maman.

Le football se vit ainsi aux Etats-Unis, comme on va au centre commercial ou au cinéma : en famille. Sans aucun des relents machistes qui, au sud de l'Europe ou en Amérique latine, supportent à peine la présence des femmes dans les tribunes et sur les terrains. En Amérique, selon les dernières estimations, 41 % des 16,5 millions des pratiquants du *soccer* – soit 6,5 millions environ – sont du sexe féminin. Et le nombre des nouveaux convertis au jeu augmenterait annuellement beaucoup plus vite chez les femmes que chez les hommes : 16 % contre 3 %.

« *Les raisons de cet engouement sont culturelles,* explique Richard Groff, trésorier de la Fédération américaine de *soccer. Ce n'est pas un hasard si les autres pays où le football féminin est largement répandu – la Suède, la Norvège, l'Allemagne – sont ceux qui, comme nous, ont toujours reconnu aux femmes la liberté de pratiquer un sport et les ont même encouragées.* » Aux Etats-Unis, les sports dominants, notamment le football américain, le basket-ball et le hockey sur glace, cultivent une imagerie virile et se complaisent dans leur réputation de violence. Les femmes que ces clichés rebutent se tournent logiquement vers le *soccer*. Elles inscrivent leurs filles aux cours, mixtes jusqu'à huit ans, à l'école ou en club. Et, dans la foulée, elles se laissent souvent convaincre du fait qu'un âge plus avancé n'empêche pas la fréquentation des surfaces de réparation. « *Les femmes fournissent la majorité des bénévoles qui s'occupent des clubs,* dit Richard Groff. *Grâce à elles, les compétitions féminines sont souvent mieux organisées que celles des hommes.* »

Ainsi, pendant que les footballeurs professionnels attendent les débuts de leur superligue, les femmes disposent déjà d'un championnat universitaire national (NCAA) d'excellent niveau. Dans ces universités, le *soccer* féminin connaît d'ailleurs sa meilleure progression. Les lois fédérales les obligent à fournir un effort financier pour ne pas négliger la promotion du sport féminin. La plupart choisissent de soutenir le football. Trois cents équipes existent aujourd'hui, contre soixante-quinze il y a dix ans.

Déjà championnes du monde

Comme s'il fallait confirmer par un diplôme officiel leur longueur d'avance sur les hommes, les bonnes élèves américaines ont déjà gagné leur récompense. Alors que les professionnels patientent pour savoir s'ils auront le droit de participer aux huitièmes de finale de la Coupe du monde, les joueuses des Etats-Unis tiennent depuis longtemps leur titre de championnes du monde. Elle l'ont obtenu en Chine, en 1991, pour la première édition de la compétition. Elles espèrent pouvoir le défendre chez elles, si elles obtiennent le droit d'organiser le championnat du monde de 1999. Mais l'objet de toutes leurs convoitises restent ces Jeux olympiques d'Atlanta de 1996, où le football féminin fera son apparition. Les joueuses espèrent y faire partager plus largement leur passion. Une médaille d'or, avec les retombées médiatiques qu'elle pourrait susciter, scellerait définitivement le mariage des Américaines avec un ballon de football.

JÉRÔME FENOGLIO

LE POINT

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Lundi 27 juin

GROUPE C

Allemagne b. Corée du Sud	3-2
Espagne b. Bolivie	3-1

1. Allemagne 7 pts ; 2. Espagne 5 ; 3. Corée du Sud 2 ; 4. Bolivie 1.

A LA TÉLÉVISION

Mardi 28 juin

Italie-Mexique à 18 h 35 (TF 1).
Eire-Norvège à 20 h 35 (France 3 en différé).
Brésil-Suède à 22 h 05 (TF 1).

Mercredi 29 juin

Cameroun-Russie à 0 h 05 (TF 1 en différé).



GROUPE C : Espagne-Bolivie (3-1)

« Boosters » espagnols

CHICAGO

de notre envoyé spécial

Chicago n'est pas peu fière de ses inventions. Faudra-t-il ajouter à la liste des géniaux innovateurs locaux le nom de M. Badilla, l'inventeur d'un penalty qui permit à Josep Guardiola d'inscrire le premier but espagnol (19e)?

Sans doute pas. L'étrange décision de l'arbitre costaricien ne fera pas tourner le monde du ballon moins rond. Même l'entraîneur de l'équipe bolivienne, Xabier Azkargota (*le Monde* du 25 juin), faisait mine, à la fin du match, d'avoir oublié la péripétie. Pourtant, à cet instant de la rencontre, la Bolivie aurait pu mener au tableau d'affichage; un tir de William Ramallo s'étant écrasé sur la barre tranversale, alors que Zubizarreta était resté figé par la surprise. Mais le camp bolivien savait bien qu'au bout du compte, la logique sportive avait prévalu.

C'est seulement sur un tir dévié par Guardiola qu'Erwin Sanchez a pu inscrire le seul but bolivien de cette World Cup (67e). Un point, un but : le bilan n'est pas infamant pour cette équipe novice. Mais les joueurs de l'Altiplano ont encore du chemin à faire pour atteindre le plus haut niveau. Dans les inévitables corps à corps du football moderne, ils ont des fragilités d'oisillons. C'est ainsi qu'on les vit souvent le bec dans le gazon du Soldier Field.

Le va-tout des Boliviens a dû faire sourire Javier Clemente. Le sélectionneur espagnol ne cesse de répéter à ses (nombreux) détracteurs son credo en matière de football offensif : *« Je ne crois pas que pour gagner, il faille avoir une horde de buteurs. L'important n'est pas de savoir combien on aligne d'attaquants, mais combien sont capables d'attaquer. »* Illustration : en dehors du penalty, les deux buts espagnols ont été marqués par un défenseur à vocation offensive, Jose Luis Caminero, qui se retrouva en position d'avant-centre pour recevoir les passes décisives de deux autres défenseurs, Sergi (66e) et Ferrer (71e).

La bataille du milieu

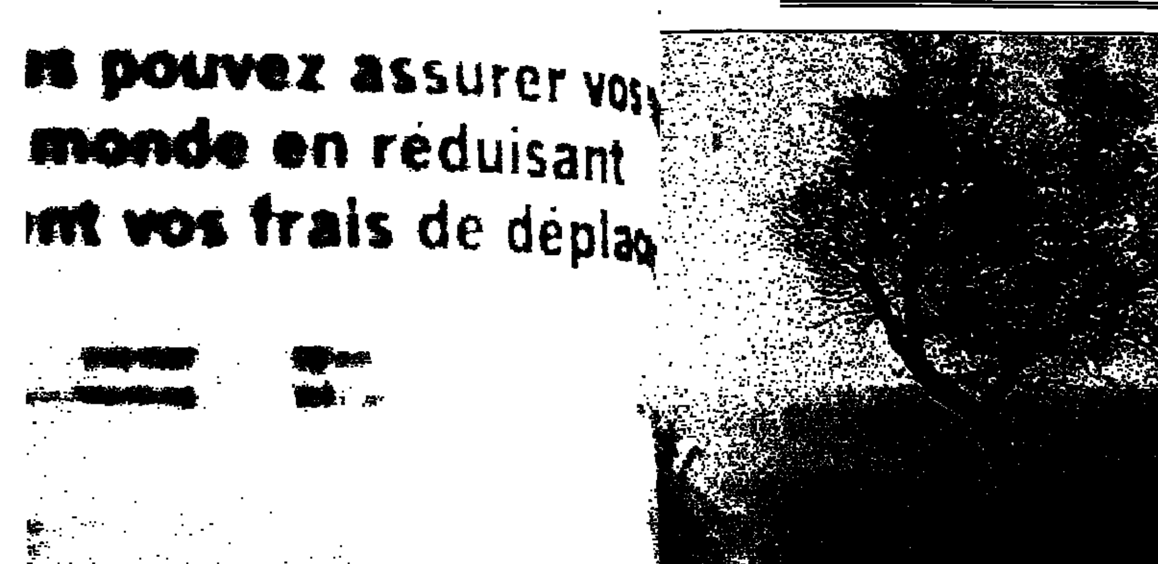
Ces deux-là sont les fers de lance du système mis au point par Clemente pour l'équipe nationale. Voilà au moins une concession faite au collègue honni, Johann Cruyff. Les deux arrières latéraux du FC Barcelone « fonctionnent » comme les *boosters* d'une fusée, en sélection comme dans leur club. Deux copains aux silhouettes jumelles, pas plus grands que les joueurs boliviens mais un rien trapus. Leur manière d'évoluer le long des lignes de touche, tout en puissance, en vitesse et en technique, renvoie le rôle traditionnel du défenseur latéral aux pages jaunies des livres d'histoire.

Albert Ferrer est à Barcelone depuis 1990. A vingt-quatre ans, il a participé aux quatre titres nationaux gagnés consécutivement par le club catalan. A ce palmarès express, il faut ajouter la Coupe d'Europe des clubs champions, remportée en 1992, quelques semaines avant de devenir champion olympique avec une poignée de jeunes espoirs qu'il retrouve aujourd'hui en sélection. Sergi, lui, n'en faisait pas partie. A cette époque, personne n'avait encore entendu parler de Sergi Barjuan Esclusa, qui terminait son noviciat dans l'antichambre du Barça. Découvert par Johann Cruyff, le jeune joueur passa du jour au lendemain de l'ombre à la pleine lumière. Son baptême du feu, il le subit à Galatasaray, dans la banlieue d'Istanbul, pour un match à risques de la Ligue des champions. Depuis, il n'a plus quitté le onze le plus prestigieux d'Europe.

A-t-on déjà vu carrière plus fulgurante? En une saison, ce gamin de vingt-deux ans s'est rendu indispensable, tant aux yeux de Cruyff qu'à ceux de Clemente. Il est un des rares motifs de consensus entre les deux ennemis jurés. A Barcelone, Ferrer a dû lui abandonner le flanc gauche de la défense alors qu'il venait d'être élu meilleur latéral gauche d'Espagne pour la saison 1992-1993. En équipe nationale, il joue dans la même position, apportant ses qualités de défenseur (marquage impitoyable, jeu de tête, engagement physique) et d'attaquant (vitesse de course, technique individuelle, vision du jeu). Le but qu'il a servi à Caminero est un résumé éloquent de son registre : dribble, accélération et passe millimétrée.

Sergi à gauche – comme Ferrer à droite – est défenseur, demi et ailier de débordement. Il ajoute son volume de jeu à un milieu déjà surpuissant, avec Caminero, Goicoechea, Guardiola, Guerrero. Inutile dans ces conditions d'aligner une multitude d'avants. Ce bon vieux Julio Salinas, encore remuant en diable, suffit à fixer la défense centrale adverse. Les vagues d'assaut peuvent monter de l'arrière. Contre les Boliviens, Javier Clemente s'était offert un extra en titularisant Felipe comme deuxième attaquant. Luxe inutile. Dès la mi-temps, il a mis fin à cette extravagance, faisant entrer en jeu Fernando Hierro, un demi supplémentaire pour gagner la bataille du milieu.

JEAN-JACQUES BOZONNET





TENNIS

Les Internationaux de Grande-Bretagne à Wimbledon

Guy Forget, virtuose du central

Guy Forget s'est qualifié, lundi 27 juin, pour les quarts de finale des Internationaux de Grande-Bretagne, en battant le Britannique Jeremy Bates. Le surprenant Français rencontrera le Croate Goran Ivanisevic. Deux heures auparavant, l'Américaine Zina Garrison-Jackson avait créé la surprise en éliminant l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, tête de série n° 2. Sur le court n° 1, dos-à-dos à deux sets partout, l'Allemand Boris Becker, tête de série n° 7, et l'Ukrainien Andrei Medvedev (n° 9) ont vu leur rencontre interrompue par la nuit.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Contre-ut stridents, hystérie de rigueur, les « groupies » sont là. La journée peut commencer avec André Agassi, briseur de cœurs et chauffeur de salle. Le central de Wimbledon, pourtant, est difficile à enflammer. Sans doute par malice architecturale : parce que la moitié des tribunes sont abritées sous un couvercle verdâtre très bas, il y fait souvent froid et les sons s'y répercutent en tons cotonneux. Soulever le central, c'est une gageure. Mais pour peu qu'on mette dans la marmite de bons ingrédients, cela marche, comme lundi. Du mitonné maison, pendant huit heures.

André Agassi donc, poil hirsute sous la casquette et tenue blanche, chemise large et short éléphantesque. En face de lui, Todd Martin a l'élégance d'un universitaire californien qui, entre deux thèses à soutenir, joue un tennis appliqué, solide, sans anti-sèche. Service-volée, pim-pam, deux sets à rien. Et les « groupies » pleurent. Mais le central a plus d'un tour dans son sac. Agassi se rebelle. Le central, il le connaît bien, ses faux rebonds et sa fièvre. Il y fut un grand vainqueur, il y a deux ans. Cette fois, les échanges durent et Agassi finit par plier, dans un cinquième set fatigué. Les « groupies » s'en vont, en attendant Jeremy Bates, leur dernier héros, qui doit rencontrer Guy Forget, après un huitième de finale dames. Elles auront juste le temps d'aller avaler quelques fraises à la crème et de patienter devant l'entrée du club pour regarder André reprendre sa limousine. Elles ont tort. Car Zina Garrison-Jackson connaît aussi le central et ses tours. Elle fut finaliste en 1990. De l'herbe devenue terre, elle connaît les faux rebonds et elle s'accroche, tenace attaquante. Beaucoup de passings pour dépasser Arantxa Sanchez. Beaucoup de culot, comme ces montées à la volée devant une adversaire qui ne connaît que si peu le filet, venant s'y brûler les ailes. A la faveur du soir qui tombe, après deux heures et demie de jeu, l'Espagnole culbute, perdue dans un court devenu trop grand pour elle.

La mémoire des lieux

La foule, les cris, Guy Forget en avait perdu l'habitude. Depuis un an et demi, il n'avait pas joué sur un central. Guy s'intimide et s'empêtre, arrose tout ce qu'il peut, les bâches, le ciel et le public amoureux de son adversaire, le héros d'Albion, Jeremy Bates, ce qui ne doit pas arranger les choses. *« Deux premiers jeux de service pourris »*, dira-t-il. Dans cette dérive de début de match, il voit un juste retour de la logique. Que fait-il là en huitièmes de finale des Internationaux de Grande-Bretagne ? *« Je me suis dit : voilà, c'est un juste retour des choses. Enfin, j'apparais sous mon vrai jour »*, se souvient-il.

Mais là, à l'heure où le parfum de la terre remonte, où les bruits se font plus tamisés, Guy Forget retrouve la mémoire de ce central où il fut si bien, quart de finaliste à deux reprises en 1991 et 1992, quand il était numéro un français et collectionnait les victoires.

Guy, en son jardin, joue comme un pianiste déverrouille ses doigts sur le clavier, d'abord emprunté, plus audacieux, enfin virtuose. Et là, surchauffé une troisième fois de la journée, le central découvre un homme qui renoue avec lui-même. Ils crient : *« Jeremy. »* Il répond : *« Je suis Guy. »* Il se bat, point par point, pour retrouver la mémoire de ces lieux, puis la sienne. Pim-pam, service-volée. Il glisse, parfois, fait le grand écart pour sauver un point impossible, puis se ratatine dans un dernier point gagnant. Dans la clameur, on l'entend grogner. Un dernier point, Guy baisse les bras en guise d'évidence. Le public sourit, bon joueur. Déjà, de gros bras tirent les bâches sur la pelouse du central usée.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du lundi 27 juin

HUITIÈMES DE FINALE

SIMPLE MESSIEURS

P. Sampras (EU., n° 1) b. D. Vacek (Rep. Tch.) 6-4, 6-1, 7-6 ; M. Cheng (EU, n° 10) b. S. Bruguera (Esp., n° 8) 6-4, 7-6, 6-0 ; G. Forget (Fra.) b. J. Bates (GB.) 2-6, 6-1, 6-3, 6-1 ; W. Ferreira (RSA.) b. J. Bjorkman (Suè.) 6-3, 6-7, 6-4, 6-3 ; T. Martin (EU., n° 6) b. A. Agassi (EU.) 6-3, 7-5, 6-7, 4-6, 6-1 ; G. Ivanisevic (Cro., n° 4) b. A. Volkov (Rus.) 7-6, 7-6, 4-6, 6-2 ; C. Bergstrom (Suè.) b. B. Shelton (EU.) 3-6, 6-3, 3-6, 6-3, 10-8.

SIMPLE DAMES

L. McNeil (EU.) b. F. Labat (Arg.) 7-6, 7-6 ; L. Neiland (Lit.) b. A. Coetzer (RSA., n° 14) 1-6, 6-3, 6-4 ; C. Martinez (Esp., n° 3) b. K. Radford (Aus.) 3-6, 6-3, 6-4 ; L. Davenport (EU., n° 9) b. G. Sabatini (Arg., n° 10) 6-1, 6-3 ; J. Novotna (Rép. tch., n° 5) b. N. Sawamatsu (Jap.) 6-3, 6-3 ; M. Navratilova (EU., n° 4) b. H. Sukova (Rép. tch.) 6-1, 6-2 ; G. Fernandez (EU.) b. Y. Basuki (Indo.) 6-4, 6-1 ; Z. Garrison-Jackson (EU., n° 13) b. A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 2) 7-5, 4-6, 6-3.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur tête de série.)

AUTOMOBILISME

Retour de Nigel Mansell en formule 1

Nigel Mansell est de retour. On l'attendait et il sera là, à Magny-Cours (Nièvre), pour le Grand Prix de France de formule 1. Vendredi 1er juillet, dans l'étroit baquet de la voiture qui l'a fait champion du monde de formule 1 en 1992, il participera à la première séance d'essais de qualification au volant de la Williams-Renault n° 2 du regretté Ayrton Senna.

Depuis des semaines, l'écurie Williams-Renault et son très discret patron, le britannique Frank Williams, négociaient âprement ce retour annoncé officiellement, ce mardi 28 juin, sur le circuit de Brands-Hatch à l'occasion d'une prise de contact du pilote britannique avec la délicate FW 16. Les choses n'ont guère été faciles parce que depuis le remplacement orageux, en 1993, de Nigel Mansell par Alain Prost chez Williams, le pilote britannique a opté pour les courses d'Indycar, où il s'est brillamment illustré l'an dernier. Etaient en effet en présence pour ces discussions deux écuries, Newman-Hass, avec laquelle Mansell est toujours sous contrat pour la formule Indy, et Williams-Renault, qu'il doit servir lorsque le programme des courses Indycar le lui permet, deux motoristes, Ford et Renault, et deux pétroliers, Texaco et Elf. Difficile dossier pour les avocats qui ont eu à ménager les intérêts de chacun.

Mais difficile course aussi pour le pilote britannique, qui, malgré son pilotage parfois spectaculaire et son sens inné de l'adaptation à une nouvelle machine, manquera peut-être un peu de « jambes » pour jouer le tout premier rôle. La Williams qu'il retrouvera vendredi, bien que servie par le puissant moteur Renault, ne dispose plus de sa très performante suspension active interdite pour ce nouveau championnat du monde.

J.-F. A.

La création d'un groupe autonome face à l'UDF

Les conseillers généraux du RPR de Seine-et-Marne sont en désaccord avec leurs dirigeants

La création d'un groupe RPR au sein du conseil général de Seine-et-Marne met en lumière les divisions de la droite départementale et fragilise la fédération chiraquienne, qui n'a réussi à réunir dans ce groupe qu'une minorité d'élus. Plusieurs conseillers généraux RPR critiquent le comportement de la fédération, que dirige Didier Julia, député.

Rien ne va plus au sein de la fédération de Seine-et-Marne du RPR. La formation gaulliste avait déjà vainement tenté de conquérir la présidence du conseil général au lendemain des élections cantonales. Elle vient de subir un nouvel échec en ne rassemblant, au sein de son nouveau groupe départemental, que sept conseillers sur vingt élus portant l'étiquette du RPR.

On savait depuis longtemps que certains conseillers généraux, notables parmi les notables d'une certaine « République cantonale », n'avaient de RPR que le nom. On s'est aperçu, lors de la séance publique du 24 juin, que même les plus politisés d'entre eux préfèrent suivre le groupe majoritaire USM (Union pour la Seine-et-Marne, créée en 1982 à l'initiative du défunt président du conseil général, Paul Séramy, UDF, pour rassembler les élus RPR-UDF et divers droite) plutôt que d'obéir aux consignes de leurs états-majors national et départemental.

C'est une nouvelle victoire pour Jacques Larché (UDF-PR), sénateur et président du conseil général, qui avait été réélu, le 1er avril dernier, grâce à l'apport de plusieurs voix néogaullistes (son adversaire malheureux, Anne-Marie Schaffner, n'avait réuni sur son nom que 14 des 20 voix du RPR). M. Larché s'est interdit tout commentaire politique, persuadé qu'il est de conserver une confortable majorité pour les quatre années à venir. Tout juste a-t-il enregistré la création du groupe RPR, divers droite et apparentés, intitulé Rassemblement pour la Seine-et-Marne, en observant que *« la commission permanente décidera des moyens qu'il convient d'accorder à ce nouveau groupe »*. *« Nous devrons également réfléchir à la représentation proportionnelle des groupes au sein des commissions »*, a-t-il quand même ajouté.

En dépit de son intitulé, le nouveau groupe ne réunit que des membres du RPR : Mme Schaffner, député européen, conseiller régional, conseiller général de Rozay-en-Brie ; Claude Avisse, maire et conseiller général de Lagny-sur-Marne ; Pierre Bacqué, maire du Vaudoué et conseiller de La Chapelle-la-Reine ; Gérard Burlet, adjoint au maire et conseiller général de Torcy ; Yves Jaunaux, conseiller général de La Ferté-Gaucher ; Hubert Bipard, adjoint au maire de Chelles et conseiller de Vaires-sur-Marne ; Pierre Quillet, député, conseiller général de Meaux-Nord et conseiller municipal de Meaux.

Si M. Larché mettait à exécution sa menace de reconsidérer la répartition des présidences de commission, les dissidents pourraient perdre une ou deux des trois qu'ils détiennent : celle de l'enseignement pour M. Bipard, celle de l'action sociale et de la santé pour M. Quillet, celle des affaires culturelles et du patrimoine pour Mme Schaffner. Cette dernière continue, cependant, de se réclamer de la majorité, désormais composée des groupes USM (28 élus, dont 13 RPR et 6 divers droite) et RPR. *« Au lendemain des élections cantonales*, rappelle-t-elle, *lors d'une réunion placée sous la présidence de Jean-Louis Debré* (secrétaire général adjoint du RPR), *tous les conseillers RPR avaient accepté l'idée de ce groupe. Il s'agit, simplement, de faire entendre notre différence comme cela se fait dans toute nombreuse assemblée. Je ne vois pas pourquoi cela serait impossible en Seine-et-Marne, ni en quoi cela nous empêcherait de travailler avec nos collègues de la majorité. »*

Duel à distance entre M. Larché et M. Julia

La formation de ce « groupe des sept » est révélatrice de l'incapacité de la fédération départementale du RPR à traduire dans les faits une majorité acquise, en mars dernier, dans les urnes. Elle est, en outre, la conséquence du duel à distance que s'étaient livré M. Larché et M. Julia, député, président départemental du RPR, par « primaires » interposées, aux élections cantonales. Une partie de ses troupes vient d'abandonner M. Julia, comme en témoignent les propos de Charles Hochart (RPR), maire et conseiller général de Nemours et président du groupe USM.

« La première raison pour laquelle de nombreux conseillers RPR n'ont pas souhaité adhérer à ce groupe, nous a confié M. Hochart, *c'est que l'USM a prouvé qu'elle est une entité performante. Il est vrai que le RPR détient la majorité, mais lorsque l'on nourrit des ambitions, il faut se préparer. La tentative de prise du pouvoir aurait été plus légitime, il y a deux ans, à la suite du décès de Paul Séramy. Depuis 1992, nous avons cautionné la politique de Jacques Larché. Pourquoi aurions-nous, aujourd'hui, revendiqué son siège ? Ce n'est pas ainsi que l'on peut motiver les Seine-et-Marnais sur un projet politique à long terme. Ces querelles de clocher sont stupides. Les Français en ont assez. »*

Son collègue Jean-Claude Mignon, député, maire de Dammarie-les-Lys et premier vice président du conseil général – avec Jean-Jacques Hyest, député (UDF-CDS) –, est tout aussi sévère vis-à-vis du RPR, sa propre formation. *« A un an de l'élection présidentielle, cette initiative va à contre-courant des souhaits de nos électeurs*, estime M. Mignon. *Ce n'est pas en créant un tel groupuscule que nous témoignerons de notre union. Tout cela relève d'un micro-micro-microcosme, qui n'intéresse personne. Nous avons tous été élus sous l'étiquette USM. Pourquoi ne pas continuer ? »*

M. Mignon et quelques autres « quadras » rêvent-ils de nouveau de conquérir l'appareil départemental du RPR ? Une première tentative avait échoué il y a deux ans. Il n'est pas sûr que les militants de la formation chiraquienne soient davantage disposés, aujourd'hui, à suivre les élus « unitaires » contre une direction fédérale qui, elle, se montre plus agressive envers l'UDF.

ROLAND PUIG

Une campagne de prévention de la municipalité

Préservatifs gratuits à Orly

Près de quarante mille préservatifs devraient être distribués gratuitement à Orly (Val-de-Marne) en 1994. Cette campagne de prévention est organisée par la municipalité, confrontée au problème de la toxicomanie et du sida.

« Certains jours, je me demande s'il ne va pas en manquer. » Le gardien de la piscine d'Orly attend avec impatience le deuxième carton de deux cent cinquante préservatifs qu'il reçoit chaque mois. *« Je ne remplis pas le distributeur automatique*, explique-t-il, *pour éviter que les enfants ne se servent et n'en fassent des ballons. Je préfère les donner directement à ceux qui viennent m'en demander et, en particulier, aux jeunes du lycée voisin. »* Tous les habitants de cette commune du Val-de-Marne peuvent trouver des préservatifs gratuits, emballés par deux dans une petite boîte de plastique, dans plusieurs distributeurs anonymement peints en bleu et discrètement installés à la piscine, dans les centres de santé, à la maison des jeunes, au centre culturel, à la mission locale pour l'emploi et dans un organisme de formation. Des corbeilles en proposent également au public dans plusieurs services municipaux.

Cela fait déjà trois ans que la municipalité met gratuitement des préservatifs à la disposition de la population. Cette décision n'a pas provoqué de réaction d'hostilité. Elle est l'aboutissement d'une longue campagne de santé publique d'une cité, confrontée depuis plus d'une douzaine d'années au problème de la toxicomanie. Cette ville de vingt-deux mille habitants, plus connue par sa zone aéroportuaire, était alors surnommée le « Chicago du Val-de-Marne ». Elle est composée à 70 % de grands ensembles construits à l'écart du centre ancien. Près de la moitié de la population n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Dès l'apparition des premiers cas de surdose, la municipalité a créé une commission « toxicomanie » avec des éducateurs, des travailleurs sociaux et des représentants de l'éducation nationale. Près d'une trentaine de personnes ont ainsi mis en place des actions de prévention, d'aides aux toxicomanes et à leurs familles, et d'orientation vers les soins. Un bus-santé a circulé pendant huit mois dans les cités et dans les écoles.

Lorsque les premiers cas de sida sont apparus chez des toxicomanes, des jeunes ont demandé aux responsables de cette commission comment ils pouvaient se procurer les préservatifs. Ceux-ci leur étaient présentés, y compris dans une bande dessinée largement diffusée, comme le seul moyen de se prémunir contre les maladies sexuellement transmissibles et, notamment, contre le sida.

Au conseil municipal, le débat sur la gratuité des préservatifs à mettre à la disposition de la population a été tranché dès octobre 1990. *« Si certains élus craignaient des réactions négatives, et d'autres le risque de gaspillage, la plupart d'entre nous ont estimé qu'il devait s'agir d'une campagne de santé publique avec le même principe de gratuité que pour les vaccins »*, se souvient Farid Radjouh, adjoint au maire, chargé des questions de jeunesse.

La municipalité d'Orly aura finalement beaucoup plus de difficultés à trouver des distributeurs performants, puis à améliorer la présentation. *« Nous avons passé des heures à rédiger le mode d'emploi pour qu'il soit compréhensible sans être vulgaire. Les élus ont dû accepter que ne figure que la signature de la ville, c'est-à-dire : « Orly vous souhaite une bonne soirée »*, raconte Albert Herskowicz, médecin chargé de la prévention à la mairie et président de la commission toxicomanie.

Travail d'accompagnement

L'installation des distributeurs a failli provoquer un incident, à la maison des jeunes, avec un groupe de femmes immigrées venues suivre des cours d'économie familiale et d'alphabétisation. Celles-ci ont d'abord vu dans ces distributeurs une incitation à la débauche. A la suite des explications des responsables de leur formation, elles ont alors demandé que leur soit organisée une information sur les maladies sexuellement transmissibles et sur la prévention du sida.

Un véritable travail d'accompagnement a été fait dans les collèges, les lycées et les services municipaux pendant la mise en place des distributeurs. Une vidéo sur la campagne de prévention est diffusée par les six bornes audiovisuelles de la ville. Les jeunes gens s'exercent sans pruderie à enfiler des préservatifs sur les phallus en résine du « manège enchanté », qui circule dans les classes à partir de la quatrième. *« Les jeunes d'Orly sont très informés. Il n'y a aucune inhibition, mais le nombre d'IVG montre qu'ils utilisent encore les préservatifs de façon discontinue »*, constate Christine Janodet, directrice d'un centre de formation.

Plusieurs communes demandent maintenant à la ville de leur expliquer cette méthode. Le maire, Gaston Viens, communiste « reconstructeur », les met en garde. *« Nous n'avons pas lancé cette opération directement*, dit-il. *Le terrain était préparé ; il fallait prendre le temps d'expliquer. Ces précautions étaient nécessaires pour ne choquer personne. »* M. Viens, réélu conseiller général du Val-de-Marne en mars dernier, estime que le risque politique était secondaire. Financièrement, cette opération est d'une portée limitée, puisque la ville y a consacré moins de 140 000 francs en 1992 et en 1993. Cette année, près de quarante mille préservatifs, le double de l'an dernier, devraient être distribués. Ils seront payés à 80 % par l'Agence française de lutte contre le sida.

CHRISTOPHE DE CHENAY

REPÈRES

VAL-D'OISE

Michel Barat est élu maire d'Herblay

Michel Barat (divers droite) a été élu maire d'Herblay (Val-d'Oise), le 22 juin, au troisième tour de scrutin. Il succède à son père Roger Barat (UDF radical). Ce dernier, âgé de quatre-vingts ans, avait présenté sa démission au préfet le 14 juin dernier. Maire depuis vingt-cinq ans, Roger Barat avait siégé de 1976 à 1992 au conseil général, où il occupait le poste de vice-président chargé des affaires scolaires. Michel Barat, quarante-six ans, était conseiller municipal depuis 1989. Directeur général du pôle universitaire Léonard-de-Vinci à la Défense (« le Monde-Heures locales » daté 26-27 juin), il avait été, de 1990 à 1993, grand maître de la Grande Loge de France.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'AMIF critique le projet de loi

L'Association des maires d'Ile-de-France (AMIF), qui représente les élus de la majorité, soit environ les trois quarts des 1 281 premiers magistrats de la région, a adopté, lundi 27 juin, une motion sur le projet de loi d'orientation pour le développement du territoire. Ces élus craignent que *« certains élus soient tentés d'attendre la revitalisation de leur province par une redistribution d'un certain nombre de facteurs économiques de la région-capitale »*. L'AMIF souligne que l'Ile-de-France n'a pas échappé à la crise, et que les *« contraintes et autres redevances abusives* [vont] *repousser vers l'étranger des entreprises qui auraient créé des emplois »*. L'AMIF demande que, parallèlement au projet de loi actuel, soit préparé un second projet destiné à favoriser le rayonnement à l'extérieur des grandes agglomérations françaises.

Les pré-inscriptions universitaires dans la région parisienne

L'engouement pour la médecine remplace la ruée sur la psychologie

Enregistrés par l'intermédiaire du système télématique RAVEL (recensement automatisé des vœux des élèves), en vigueur depuis huit ans dans la région parisienne, les choix d'inscription des futurs bacheliers pour la prochaine rentrée universitaire sont maintenant connus. L'« effet CIP » (contrat d'insertion professionnelle) ne semble pas avoir affecté l'orientation en sections de techniciens supérieurs (STS) ou dans les instituts universitaires de technologie (IUT). La ruée vers la psychologie, désormais enrayée, est remplacée par un afflux de candidatures pour les études médicales.

Faut-il y voir une sorte d'« effet Kouchner » ou, tout simplement, une façon d'anticiper sur la pénurie de médecins, annoncée à partir des années 2005 ? Déjà constatée en 1993, la forte demande d'inscriptions en médecine s'amplifie cette année, si l'on en croit les choix exprimés par les élèves des classes terminales des lycées des trois académies d'Ile-de-France, enregistrés sur le système RAVEL de pré-inscription dans les universités.

Pour un *numerus clausus* fixé à 680 places à l'issue de la première année, les aspirants médecins étaient 2 200 en 1992, et 3 300 l'année suivante. Cette année, 4 400 demandes d'inscription ont été enregistrées, soit, pour la seule région parisienne, 800 de plus que le nombre total de places (3 650), offertes au concours dans toute la France. Cet engouement ne serait pas propre à Paris puisque le même mouvement est enregistré à Lyon ; il suscite des inquiétudes. *« Cette recrudescence nous préoccupe à double titre*, note le professeur Guiraud-Chaumeil, président de la conférence nationale des doyens de médecine et doyen de la faculté de Toulouse. *Il nous faudra gérer un nombre considérable de « collés » au concours. Et nous ne sommes pas assurés d'obtenir les postes d'enseignant correspondant à cet afflux. »*

Pour plus de la moitié élèves originaires d'une terminale D (sciences de la nature), les candidats à la médecine ne sont que 2 % issus de la filière littéraire. La volonté du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, d'élargir aux littéraires la voie du recrutement des études de médecine n'a donc pas encore porté ses fruits.

En perte de vitesse

Mais le système RAVEL, qui a permis d'enregistrer les choix d'environ 120 000 élèves de terminale, révèle d'autres surprises. Sur 66 500 inscriptions attendues après la promulgation des résultats du baccalauréat, la proportion de candidats dans les filières dites sélectives – environ 26 500 – ne devrait guère varier. Pour Daniel Vitry, vice-chancelier des universités, *« malgré toutes les craintes exprimées, l'effet CIP n'a pas été ressenti »*. Alors que RAVEL était accessible le 22 mars dernier, au plus fort des manifestations contre le contrat d'insertion professionnelle, la demande en faveur des sections de techniciens supérieures, qui offrent de loin le plus grand nombre de places, est en augmentation de 2,5 %, compensée il est vrai par une diminution (– 4 %) des demandes d'inscription en IUT. Les classes préparatoires aux grandes écoles subissent, elles aussi, une légère érosion (– 4 %) amorcée l'an dernier.

A l'université, si l'on excepte le succès soudain des études médicales, les tendances confirment les choix des années précédentes. Une exception notable : *« La ruée sur la psychologie semble enrayée »*, comme le souligne avec soulagement M. Vitry. Selon lui, une information *« au bulldozer »* sur les limites des débouchés de la filière a fini par porter. De 3 800 en 1993, le nombre de candidats chute d'un bon quart. Autre formation très prisée, le secteur de la communication, ne tente plus que 1 500 candidats, au lieu de 3 200 en 1992.

La désaffection atteint également le secteur des lettres classiques, ainsi que l'allemand (260 demandes), l'anglais-allemand (530) ou la philo (400). En revanche, les pré-inscriptions en anglais-espagnol sont en forte hausse, avec 1 139 inscriptions, ainsi qu'en histoire, passée de 2 000 candidats en 1990 à 3 600 en 1994.

Un certain rééquilibrage s'est opéré entre les sciences économiques, en légère baisse d'effectifs (5 129), et la section administration économique et sociale (AES). Avec 58 % de candidats issus de la série technique G, mais aussi 7 % de bacheliers professionnels, AES attire les « couches montantes » de bacheliers qui, par cette voie, intègrent l'université à défaut d'avoir été acceptés en IUT ou en STS.

Enfin, avec plus de 11 000 inscriptions demandées, le droit reste une « valeur sûre ». C'est aussi une des formations de base proposées dans les nouvelles universités de la couronne parisienne (Cergy, Evry, Marne-la-Vallée et Saint-Quentin-Versailles) qui, selon M. Vitry, devraient sans difficultés faire le plein à la prochaine rentrée. Bien que le système d'affectation ait été assoupli par la suppression partielle de la sectorisation obligatoire, les futurs étudiants n'ont pas, loin de là, délaissé ces nouveaux établissements au profit des universités parisiennes. Cela confirme que l'effet de proximité, en Ile-de-France comme dans les autres régions, conditionne largement le choix et la nature des études des nouveaux bacheliers.

MICHEL DELBERGHE

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir du mercredi 29 juin.

LES BRAQUEUSES. Film français de Jean-Paul Salomé : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE BUSHMAN A HONG KONG. Film de Hongkong de Welson Chin, v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

CULTURE

L'inauguration de la nouvelle gare de Satolas

L'oiseau migrateur

Située à l'est de Lyon, la nouvelle gare de Satolas, signée par l'architecte espagnol Calatrava, devait être inaugurée mardi 28 juin par Edouard Balladur. Elle assure la jonction du TGV Sud avec l'aéroport de Lyon.

La gare TGV de Satolas est venue se poser, grand oiseau lyrique, dans la solitude de la campagne lyonnaise. Elle déploie deux ailes immenses, reliées à l'aéroport par une passerelle, elle aussi signée par Santiago Calatrava. La gare est neuve, mais attention, l'oiseau vient de loin, par-delà deux ou trois décennies d'hésitation architecturale et urbaine. L'architecture organique, dans l'acception simpliste du terme qui en fait l'adaptation naïve de formes animales (1), était, depuis, peu à peu passée de mode. Le souci de l'urbanité et de la civilité semblait avoir eu la peau des structures proliférantes, de ces exaltations d'atelier qui avaient eu leurs jours de gloire sous prétexte que les vers de terre sont annelés, que les coquillages sont résistants à la pression des grands fonds ou aux dents carnassières, que les méduses enfin emprunteraient leur aimable rotondité à la perfection du cercle.

L'architecture organique est revenue mais, aux mollusques et crustacés, les architectes contemporains semblent désormais préférer les insectes, jubilation entomologique et technique qui trouve son expression dans l'Hôtel du département de Marseille (William Alsop), et une part de ses origines dans les travaux d'Archigram, objet de l'exposition qui vient d'ouvrir au Centre Pompidou (2). Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme, pourrait-on rabâcher une fois de plus. Tout irait pour le mieux si les aller et retour de l'imagination architecturale n'avaient trop souvent pour répondant chez les maîtres d'ouvrage une espèce de naïveté qui les conduit à choisir les propositions les plus caricaturales, les plus propres à émoustiller des cultures et des exigences architecturales sommaires.

A priori, Santiago Calatrava, l'architecte de la gare de Satolas, paraît être le produit direct de cette logique. L'immense « patte de coq » qui dominait la colline olympique de Barcelone pour les besoins des retransmissions laissait craindre un développement excessif de la tendance mégalomane propre à tout architecte qui se respecte. Le pont construit pour l'exposition de Séville indiquait bien une rare capacité à traiter avec élégance les structures de grande dimension, mais on restait inquiet (et d'ailleurs, on le reste) : doué de cette fantaisie et de cette envergure, Calatrava saurait-il garder cet équilibre précieux sans verser dans le délire et la démesure ?

Les battements d'ailes puissants et décidés

On aimera ou non la gare de Satolas, comme on aime ou non le gibier : le héron, par exemple, mets royal au XVIᵉ siècle, est un volatile *« à la chair coriace et à l'odeur fétide »* au XIXᵉ siècle. Il est difficile pourtant de n'être pas impressionné par les battements d'ailes de Santiago Calatrava, puissants, réguliers, décidés. Toute cette part du projet Satolas – elle voisine avec l'aéroport signé par Guillaume Gillet entre 1968 et 1975, architecture plate et bizarrement ferroviaire – participe en effet d'une exceptionnelle compréhension de l'échelle, d'une capacité à intégrer, à digérer même, la complexité inhérente à ce type d'édifice, là où d'autres auraient écorché l'animal, mis en avant les tripes, les nerfs, les câbles, les écrans ou les crémaillères d'escaliers mécaniques, célébrant une fois de plus l'étonnement de cette fin de siècle devant ses propres réalisations.

Le premier bâtiment construit en France par Santiago Calatrava

J.F. MARIN/EDITING

Paul Andreu ne procède pas différemment pour la gare TGV de Roissy ou pour les derniers-nés de ses aéroports : plus grande est la complexité des fonctions – à Roissy, la gare TGV rencontre non seulement les aérogares et le système autoroutier, mais en outre le RER –, plus déstabilisante risque d'être la situation par rapport au « train-train » quotidien des voyageurs, et plus le bâtiment doit affirmer sa force et sa simplicité. Simplicité toute relative, à Roissy, comme à Satolas, et donc simulée, organisée, calculée. Notons par exemple comment la gare de Calatrava attribue aux voyageurs la verrière que la gare du XIXᵉ siècle avait construite afin de couvrir les voies ferrées.

Pour prendre cette forme d'immense oiseau prêt à l'envol, il a fallu associer la sûreté du crayon et la complaisance de l'informatique, sans parler du point d'appui que représente la queue de notre volatile, lestée par un « sac à dos » compact où sont regroupées, et articulées, des fonctions intermédiaires multiples, comme les bureaux du chef de gare, la location de voitures, etc. Les quais, mais aussi les lignes de passage direct, passent sous la verrière et sont eux-mêmes couvertes d'une structure où les jets de béton blanc, coffrés sur place, sont autant d'occasion de maîtriser la lumière et le bruit.

Pour impressionnante qu'elle soit, et portant un noble témoignage du savoir-faire de l'ingénierie française, la couverture des voies, à laquelle s'est associé Jean-Marie Duthilleul pour la SNCF, reste comme les coulisses de la nef des voyageurs. Pour celle-ci, Calatrava est allé chercher un jeune architecte, Alexis Bourrat, émule de Dubosc et Landowski, l'une des rares agences qui ait fait avec bonheur son pain de la construction métallique. Il fallait monter à quelque trente-huit mètres, l'air de rien, et conserver la même grâce, qu'elle soit vue par une voiture des échappées lointaines du paysage, ou par un porteur de valise à pied d'œuvre. Des architectes plus « techno », ou se la jouant telle, seraient sans doute allés chercher du côté du câble tendu.

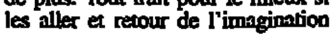
Une affaire de psychologie

On s'est d'ailleurs si bien habitué à ce vocabulaire arachnéen, à l'influence de l'entomologie, que la charpente métallique de l'édifice (entreprise Eiffel) et plus encore celle de la passerelle attenante peuvent paraître un peu trop épaisses, un peu trop ossues, si ce n'est même carrément « BTP ». Mais l'équilibre se fait ensuite avec le lacis des structures de béton, et l'on se rappelle que la stabilité d'un bâtiment doit être aussi affaire de psychologie. Ainsi l'oiseau de Calatrava prend-il son envol, laissant loin derrière lui le vieil aéroport, ses avions et la ville de Lyon, qui doit désormais regretter de s'être ainsi éloignée de ce cœur névralgique. Compter au minimum trois quarts d'heure de trajet. Autant que pour la cuisson d'une livre de héron.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Comme le montre l'actuelle exposition du Museum of Modern Art de New-York, le sens que donnait Frank Lloyd Wright à ce terme relevait moins de la forme que d'une osmose entre l'architecture et son milieu.

(2) *Archigram*, galerie nord du Centre Pompidou. Du 29 juin au 29 août.



CINÉMA

Les festivals de Yokohama et de Taïpeh

Les Français en tournée asiatique

A l'initiative d'Unifrance, deux manifestations tentent d'élargir le marché des films français en Extrême-Orient. Avec parfois plus d'enthousiasme chez les hôtes que chez les visiteurs.

YOKOHAMA-TAÏPEH

de notre envoyée spéciale

Yokohama, dimanche 19 juin, 18 h 30. Mina s'est suicidée. La salle bruit de sanglots étouffés, que prend de court l'arrivée sur scène des deux comédiennes de *Mina Tannenbaum*, Romane Bohringer et Elsa Zylberstein, et qu'apaisera à peine la traditionnelle séance de questions : *« Pourriez-vous nous dire qu'est-ce que vivre ? »*, *« Quels conseils donneriez-vous à ceux qui poursuivent ardemment un rêve ? »*... Comme si le public d'adolescents attendait tout de ces deux jeunes femmes, assimilées à leurs personnages, sacralisées en même temps qu'adoptées comme des petites sœurs d'Occident.

Taïpei, mercredi 22 juin, 19 h 15. *Neuf mois*, de Patrick Braoudé a commencé depuis moins d'un quart d'heure mais la salle – située au-dessus d'un MacDonald's, en plein cœur de la capitale de Taïwan – est déjà écroulée de rire, le public quasiment sous les sièges, grignotant, gesticulant, applaudissant, couvrant par ses exclamations la voix française des comédiens, et préparant à son réalisateur et acteur principal l'accueil le plus euphorique de sa jeune carrière. *« Est-ce une histoire autobiographique ? »*, *« Combien de fois les Français font-ils l'amour ? »*, *« Les actrices étaient-elles toutes deux enceintes ? »*...

Deux festivals consécutifs, l'un au Japon (du 16 au 19 juin), l'autre à Taïwan (du 21 au 24 juin), viennent de rappeler que le cinéma français dispose d'un public important en Asie : le continent est son premier marché. Et le Japon son plus gros client : une quarantaine de films français y sortent chaque année, mobilisant entre 700 000 et 900 000 spectateurs sur les 12 millions d'entrées enregistrées à Tokyo, et rapportant entre 300 et 400 millions de francs. Outre le succès, exceptionnel, de *l'Amant* en 1992 (un million de spectateurs) *Nikita*, *les Amants du Pont-Neuf*, *Indochine*, *Fatale* ou *les Nuits fauves* y ont connu de jolies réussites.

L'initiative d'Unifrance, à l'origine des manifestations de Yokohama (dont c'était la deuxième édition) et de Taïpei, vise à amplifier le phénomène, en offrant aux professionnels (distributeurs, exploitants, journalistes) un test grandeur nature de l'adhésion du public au cinéma français. Démonstration réussie, si l'on se réfère à la fréquentation maximale de chaque projection et à la jeunesse d'un public particulièrement ardent. *« Regardez-les*, jubilait Jean-Jacques Beineix, avocat depuis plusieurs années d'une offensive française en Asie. *Voyez leur appétit, leur ouverture, leur curiosité ! Par sa boulimie et son impérialisme, le cinéma américain a créé les conditions d'une contre-offensive, la place pour un autre cinéma. Puisque le cinéma japonais est exsangue, soyons fier du nôtre, et mobilisons-nous ! »*

Une production nationale laminée par Hollywood

Alors que leur cinéma national est laminé par Hollywood, des professionnels japonais s'affirment prêts à soutenir l'outsider français. *« Nous sommes décidés à faire des efforts pour extraire le cinéma français d'un certain ghetto culturel »*, affirme ainsi M. Nakagawa, président de la société de distribution Comstock. Des efforts ? Autant dire du militantisme, aiguillonné par la francophilie énergique d'une poignée de distributeurs et exploitants dont la foi et la méticulosité médusent parfois leurs interlocuteurs français.

Ainsi Kayo Yoshida, qui fait chaque année ses emplettes sur le marché français, et prépare pour la société Herald Ace le lancement prochain de *la Reine Margot*, *Mina Tannenbaum* et *Germinal*. *« Pour mettre les chances de notre côté*, explique-t-elle, *il faut un bon casting – c'est-à-dire des noms comme Adjani, Béart, ou Romane –, un scénario en forme de fresque historique ou d'histoire d'amour, et un lancement très étudié, le plus souvent ciblé sur le public des jeunes femmes. »* Avec le soutien de la presse jeune et féminine, elle est sûre du succès de *Mina Tannenbaum* (*« Les jeunes filles de 15 à 20 ans craqueront toutes »*), moins de celui de *Germinal*. La séance des questions, après la projection de Yokohama, a servi à préciser le « plan média », en direction des *« associations et journaux de travailleurs, des lycéens qui connaissent Zola, des étudiants plus politisés... »*

Caprices et mauvaise humeur

Les exploitants prennent alors le relais, afin de mobiliser les cinéphiles. *« Pour entretenir l'intérêt et l'attente du public pour* les Amants du Pont-Neuf *dont la sortie était sans cesse différée*, racontent Kanae et Mitsuhiro Rai, qui dirigent le cinéma Rise, au cœur du quartier branché de Shibuya, *nous avions créé une « newsletter », et organisé un long suspens. Résultat : des spectateurs ont attendu vingt-quatre heures en file indienne le privilège d'assister à la première, et le film a tenu l'affiche vingt-sept semaines d'affilé ! »*

Rien, cependant, ne remplace l'appui des comédiens, et l'engouement médiatique qu'ils suscitent. Quand ils daignent se déplacer ! Mais, hormis une poignée de professionnels fidèles à tous leurs engagements, les vedettes françaises sont réputées difficiles, accumulant caprices et mauvaise humeur. Certaines, malgré les suppliques des producteurs et distributeurs, refusent de se déplacer (Juliette Binoche, Béatrice Dalle), d'autres, comme Carole Bouquet, préfèrent les réceptions courues par les sponsors aux conférences de presse collectives organisées par la délégation française. Quand ils n'annulent pas à la dernière minute rencontres et interviews planifiées depuis longtemps. Au point que les stars américaines sont réputées nettement plus conciliantes. *« Peut-être parce que leurs tournées de promotion sont prévues dans leur contrat, et largement rémunérées »*, suggère un représentant d'Unifrance, sans masquer cependant une certaine irritation.

Plus que des festivals, les manifestations de Yokohama et de Taïpei sont une formidable opération de promotion du cinéma français et de marketing des films présentés. Une centaine de journaux et plusieurs chaînes de télévision ont couvert l'événement de Yokohama, tandis que l'association du plus gros groupe de presse de Taïwan à la semaine du cinéma français de Taïpei lui a assuré un écho considérable.

« Vos films nous parlent immédiatement, affirme Oliver Chen, le plus important distributeur et exploitant de Taïwan. *Stallone fait 500 000 entrées ? Et alors ! Binoche en fait 100 000, Adjani et sa* Reine Margot *peut-être beaucoup plus. Je leur réserve de bonnes salles, le meilleur calendrier de sortie. Mais de grâce, dites à vos comédiennes de venir. Le public les demandent, et elles ne le regretteraient pas ! »*

Le jeudi 16 juin, l'avion d'Air France en partance pour Tokyo fut contraint, après une heure trente de vol, de rentrer sur Roissy afin de changer une pièce défectueuse. Il repartit après un peu plus d'une heure d'escale. Seuls, trois passagers en ont profité pour quitter l'avion : Claude Berri, dont la venue à Yokohama était préparée depuis plusieurs mois pour promouvoir *Germinal* ; Richard Berry, sur lequel un distributeur japonais comptait fermement pour défendre *le Joueur de violon* ; et Vincent Lindon, dont la présence aurait peut-être aidé la vente, incertaine, de son *Irrésolu*...

ANNICK COJEAN

OPÉRA-BASTILLE : annulation de « la Bayadère ». – La première représentation, prévue le 29 juin, à l'Opéra-Bastille du ballet *la Bayadère* est annulée à la suite d'un préavis de grève déposé par la CFDT pour protester contre le plan social de la direction. Le remboursement des billets aura lieu à partir du 30 juin, aux guichets de Paris-Bastille, entre 11 heures et 18 h 30, sauf le dimanche, ou par correspondance, en renvoyant les billets à la direction du développement public, 120, rue de Lyon (12ᵉ).

DANSE

LA COMPAGNIE DE CANTON à Montpellier

Jeunes tigres modernes

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Ils sont jeunes, beaux, habités d'une énergie à danser et d'une volonté à convaincre qui déplaceraient la Grande Muraille. Ils font partie de la seule et unique compagnie de danse contemporaine chinoise. Ils vivent à Canton, tout au sud du pays, à quelques encablures de Hongkong, l'ex-ennemie, aujourd'hui partenaire économique. Venus pour la première fois en Europe, ils sont à Montpellier-Danse 94, et toute la ville n'a d'yeux que pour eux.

L'aventure a commencé en 1986 quand Yang Meiqi, directrice d'une école de danse de Canton, la capitale du Sud, s'est envolée pour les Etats-Unis. Sa mission : préparer les conditions du développement de la danse contemporaine, totalement inconnue en Chine. Après plusieurs années d'échanges avec les Etats-Unis – quelques professeurs américains furent invités, dont certains d'origine asiatique comme Ruby Shang ou David Hochoy – Pékin, en 1992, reconnaissait officiellement la compagnie de Canton, et la subventionnait.

Lutter contre la tradition et l'immobilisme

Willy Tsao en est le chorégraphe. Il vient de Hongkong où il dirige sa propre compagnie, The City Contemporary Dance. Il a découvert la danse à l'université de Seattle, où il poursuivait des études commerciales afin de s'intégrer, en bon héritier, à la dynastie industrielle familiale, la Rainbow Holdings – vêtements et éditions. La Rainbow sponsorise les deux compagnies. Le chorégraphe vit entre les deux villes.

A Montpellier, la compagnie de Canton danse *Pangu*, *Gonggong*, deux pièces qui reprennent les combats des dieux mythologiques, *les Filles*, *l'Echo*, *France Eté 94*, et *Nouveaux Cieux*, sur les tubes de Cui Jan, nouvelle idole du rock chinois.

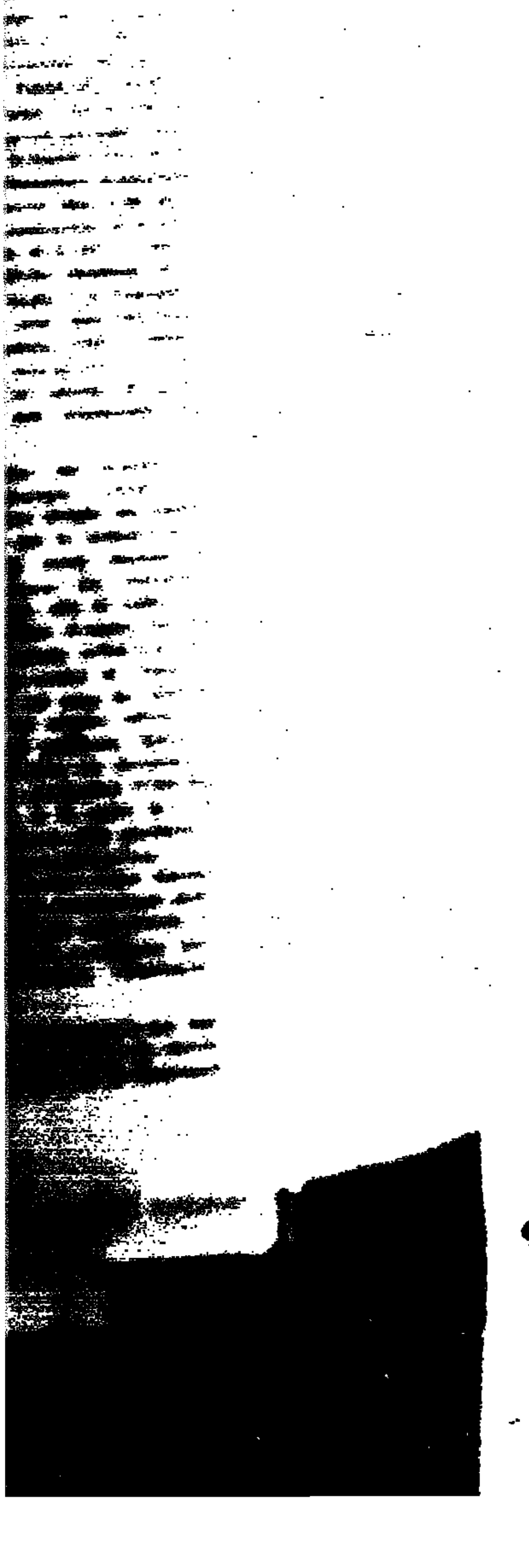
Après une première soirée annulée pour cause d'orage, le soliste Qiao Yang, en short et haut d'un noir luisant, entame un impressionnant solo où le ballet côtoie l'acrobatie chinoise, avec ses sauts époustouflants, ses cris et ses souffles expirés bruyamment. Xing Liang, sa partenaire, mêle à une technique sans faille les « soleils » du Cirque de Pékin, et se perche sur son dos en un porté peu orthodoxe.

Su Ka, à demi nu, livre une bataille perdue contre ses propres démons. On croirait du Béjart tant cette courte pièce est écrite pour mettre en valeur la plastique d'un corps. Robes haut fendues sur les cuisses pour le ballet *les Filles*, qui, s'il avait opposé avec plus de force la souplesse des corps au maniement sec des éventails, aurait été une vraie réussite. Il n'est que séduisant. La pièce la plus intéressante s'appelle *France Eté 94*. Costumés en noir et blanc, les interprètes parlent en dansant, lèvent le poing, s'arrêtent pour développer des arguments au détour d'une arabesque parfaite, ou d'une roulade arrière. Il s'agit de mettre en scène les discussions que suscite la danse contemporaine. C'est drôle et bien fait.

Bien sûr, les pièces au programme n'échappent pas aux poncifs d'une danse contemporaine occidentale, très datée années 50. Mais les Cantonais ont décidé d'avancer à petits pas pour ouvrir la voie chinoise. La directrice Yang Meiqi énonce les buts de sa compagnie : *« Avec la danse contemporaine, nous avons introduit l'esprit occidental de rupture et de différence qui la caractérise, sans pour autant oublier nos caractères culturels. Mais ne nous trompons pas de guerre, il s'agit, en priorité, de lutter contre la tradition et l'immobilisme. Nous ne subissons aucun contrôle, nous ne faisons l'objet d'aucun interdit. Nous avons choisi d'être positifs. »* La dialectique chorégraphique chinoise a commencé sa longue marche.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Prochains spectacles : Béjart en répertoire, le 29 juin et les 1ᵉʳ et 2 juillet, Opéra Berlioz, le Corum, 21 heures. Les 28 et 29 juin, reprise de *Je ne vois pas la femme cachée*, de Mathilde Monnier, Théâtre Jean Vilar, 21 heures. Ingeborg Liptay, Théâtre Iséion, 18 h 30. Tél. : 67-60-91-91.



CULTURE

NEY MATOGROSSO au Hot Brass

L'iguane brésilien

As Aparencias Enganam (Les apparences sont trompeuses) : c'est ainsi que le Brésilien Ney Matogrosso, champion des faux-semblants, des maquillages, de l'ambiguïté, de l'identité brouillée, a baptisé son dernier album. Apparu sur la scène brésilienne au début des années 70 au sein du trio Secos e Molhados (secs et mouillés), Ney Matogrosso joue le provocateur et son double. Une voix de soprano, un physique d'iguane, une propension au déshabillé, aux paillettes et au libertinage carnavalesque, le chanteur reprend à son compte l'imagerie du travesti brésilien, archétype de la transgression.

En affichant sa liberté, le Brésil cache la rigidité de ses valeurs sociales. Machiste, sud-américain et tropical, le pays permet à ses hommes de se grimer en femme en période de carnaval. Ney Matogrosso, qui a milité pour le droit à l'homosexualité, n'a jamais caché qu'il était un homme. Artiste, il porte les oripeaux du travesti avec classe. Les Secos e Molhados avaient imposé un rock coloré de samba, ils avaient poussé à la révolution des mœurs – domaine dont la dictature militaire, tout occupée à la répression politique, ne s'est jamais préoccupé. Costumes extravagants, maquillages exubérants, déhanchements du chanteur, débauche de mise en scène : les concerts de Secos e Molhados ont attiré les foules jusqu'au milieu des années 70.

Les Secos e Molhados avaient imposé un ton. Ney Matogrosso, qui les quitte en 1974, y ajoute la rigueur : interprète, il choisit dès lors son répertoire avec un soin tatillon. *Embarqué dans un « destin aventurier »*, Matogrosso parcourt le Brésil sous un chapiteau de cirque, la mise en scène est toujours soignée, la voix s'affermit, et la musique suit l'aventure du rock brésilien. En 1986, le chanteur, qui s'est donné pour nom celui de son Etat de naissance (le Matogrosso est une région encore partiellement couverte de forêt vierge), revient aux classiques de la musique populaire brésilienne.

Avec le guitariste Rafaël Rabelo, le pianiste Arthur Moreira Lima, le clarinettiste Paulo Moura, il enregistre *Pescador de Perolas* (pêcheur de perles) en concert, un des plus beaux albums de musique brésilienne depuis dix ans. En 1990, il s'attaque à des pièces de Villa-Lobos, *A Floresta do Amazonas*, aux côtés du pianiste classique Joao Carlos Assis Brasil, du violoncelliste Jaques Morelenbaum (qui appartient à la formation d'Egberto Gismonti) et du musisien de jazz et compositeur (de Milton Nascimento) Wagner Tiso.

Aujourd'hui, Ney Matogrosso se produit avec un quintet, Aquarela Carioca, pour un spectacle du même nom, qui tourne au Brésil depuis de longs mois, avec le plus grand succès. L'alternance de la sobriété (voix, guitare) et de la luxuriance, les glissements furtifs de l'acoustique à l'électrique, les chansons – de Rio, de Bahia, des classiques de la samba, du rock balancé – se mettent au service de la voix éthérée de Ney Matogrosso, homme ou femme selon les octaves.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Le 30 juin à 21 heures au Hot Brass, parc de la Villette, 211, av. Jean Jaurès, 75019, métro Porte-de-Pantin. Tél. : 42-00-14-14. 90 F. *Album : « As Aparenclas Enganam »*, 1 CD Polygram distribué par DAM. « A Floresta do Amazonas », 1 CD Paixao NTI396.

ELVIS COSTELLO à l'Olympia

La seconde jeunesse d'un rocker anglais

Il y a seize ans, Elvis Costello, accompagné de son groupe, les Attractions, jouait pour la première fois à Paris, investissant l'Olympia à l'occasion de la sortie de *This Year's Model*, leur deuxième album. Lundi 27 juin, les mêmes étaient réunis au même endroit. Pete Thomas (batterie), toujours longiligne, Steve Nieve (claviers) et Bruce Thomas (basse), arrondis comme Elvis par quelques kilos supplémentaires. Pourtant, dès le premier accord de *There's No Action*, morceau qui ouvrait déjà leur album en 1978, on est rafraîchi par le tonus de cet éternel « *jeune homme en colère* » et la verdeur de ses musiciens.

On est pourtant loin de cette fin des années 70 qui avait vu Costello sortir trois disques frénétiques – *My Aim Is True* (1977), *This Year's Model* (1978), *Armed Forces* (1979) – parfaitement en phase avec leur époque. Près d'une quinzaine d'albums et presque autant de visages pour un des auteurs-compositeurs les plus doués de l'histoire du rock anglais, qui a multiplié les expériences. Séparé des Attractions depuis 1986, on l'a vu jouer avec Paul McCartney, les musiciens de Tom Waits ou le Brodsky Quartet. Souvent passionnant, parfois difficile à suivre quand il prend plaisir à trop compliquer son propos. Peut-être pour retrouver le goût d'une simplicité perdue, il a demandé aux Attractions d'interpréter des chansons de son nouvel album, *Brutal Youth*, un de ses disques les plus instantanés. Sur la scène de l'Olympia, ces retrouvailles ont vibré avec l'urgence de leurs premières années.

On connaît la faculté de Costello à s'identifier à certains de ses héros. On l'a déjà vu imiter à la perfection John Lennon, Bob Dylan ou Roy Orbison. Pendant ce concert, le deuxième de sa tournée européenne, il n'a fait qu'un avec le leader des Attractions qu'il fut à l'époque de leur trilogie. Jeu de guitares d'une sécheresse convulsive, voix capable d'agresser les aigus, il puise l'essentiel de son répertoire dans des disques qui concentrent tension et génie mélodique. Loin de ressembler à des gardiens de musée, les Attractions ont déboulé avec insolence, illuminés par la fantaisie baroque de Steve Nieve. Face à des chansons qui n'ont pas pris une ride, celles de *Brutal Youth* font bonne figure. Les thèmes ne sont plus les mêmes, la frustration amoureuse n'est plus le principal moteur de l'inspiration d'Elvis Costello. S'il chante encore avec une déchirante conviction, *I Don't Want to Be Your Lover/I Just Want to Be Your Victim* (Je ne veux pas être ton amant/Juste ta victime), il ne l'écrirait sans doute plus. La société anglaise et ses injustices aiguisent aujourd'hui sa cruauté. Ses indignations expliquent le mordant de titres comme *Kinder Murder* ou *20 % Amnesia*, et le secret de cette seconde jeunesse.

STÉPHANE DAVET

▶ *Brutal Youth*, 1 CD Warner, 9362-45535-2. Distribué par WEA.

COMMUNICATION

Avec l'aide du journal « La Prensa »

Le quotidien espagnol « El Pais » lance une édition mexicaine par satellite

MEXICO

de notre correspondant

Grâce au satellite, *El Pais* a entrepris de s'attaquer au marché mexicain où il espère vendre *« entre dix mille et vingt mille exemplaires par jour »*, selon Jesus de Polanco, président du groupe PRISA, qui publie le plus grand quotidien espagnol et a procédé à des investissements importants dans le secteur de la radio-télévision (Antena 3, Canal +, etc.).

La transmission par satellite depuis Madrid, *« nous permet enfin de réaliser notre vieux rêve latino-américain »*, souligne le responsable de l'édition mexicaine, Fernando Orgambides, qui parle déjà de pousser la distribution jusque dans le sud des Etats-Unis (Californie, Texas, Floride), où vit une importante communauté hispanophone, ainsi que dans les six pays d'Amérique centrale. *« Et pourquoi pas Cuba ? »*, ajoute-t-il.

Écorner le monopole des États-Unis

Lancée le 16 juin, l'édition mexicaine est identique au quotidien publié à Madrid, mais elle contient également un cahier de huit pages consacrées à la ville de Mexico rédigées par une petite équipe – une dizaine de personnes – installée dans les locaux de *La Prensa*, le plus important tirage de la presse mexicaine, dont le groupe PRISA possède 49 % du capital. Deux pages supplémentaires, consacrées à l'Amérique latine, sont produites par la rédaction madrilène pour l'édition mexicaine.

Quand le journal est bouclé à Madrid, il est à peine 17 heures à Mexico, ce qui donne largement le temps de transmettre par satellite les plaques photographiques des pages d'*El Pais*, qui sont ensuite imprimées sur les rotatives de *La Prensa*. L'édition mexicaine est distribuée le même jour que le journal madrilène et à un prix à peine supérieur (trois pesos, soit cinq francs). *« C'est excellent pour les journaux européens*, affirme un des trois distributeurs de la presse internationale au Mexique, le Français Marc Chassinat. *J'espère que cela va nous permettre d'écorner le monopole des Etats-Unis qui ne sont pas soumis, comme nous, à une taxe discriminatoire de 70 dollars (environ 400 francs) par envoi. »*

M. Chassinat rêve déjà de voir les journaux français recourir à cette transmission par satellite. Réaliste, il rappelle toutefois que l'*International Herald Tribune* a connu une expérience désastreuse dans les années 80. *« Ce journal*, rappelle-t-il, *fut contraint de fermer son imprimerie de Miami, en 1988, après avoir perdu plusieurs millions de dollars sur le marché mexicain où il n'a jamais réussi à vendre plus de 170 exemplaires par jour, alors que ses prévisions étaient de 5 000 exemplaires »* (aujourd'hui, le quotidien américain, désormais imprimé à New-York, distribue moins de 50 exemplaires au Mexique !).

Ce précédent malheureux ne préoccupe pas l'équipe de *El Pais*, dont les objectifs – et surtout les coûts – ne sont pas comparables. Dans le cas du journal espagnol, les investissements sont insignifiants (moins de deux millions de francs), car il utilise les structures de *La Prensa*. Enfin, il bénéficie déjà d'une publicité importante (plus de deux pages par jour). *« Notre public potentiel est important*, affirme Fernando Orgambides. *Il y a au Mexique une communauté espagnole de près de 170 000 personnes, les intellectuels et les cadres supérieurs mexicains, ainsi que les lecteurs européens résidant au Mexique qui veulent davantage d'informations sur l'Europe. Ainsi, grâce à nous, les lecteurs français ont pu connaître immédiatement les raisons de la démission de Michel Rocard. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

Après un avertissement donné à un journaliste

La rédaction de « l'Agefi » conteste les pratiques de la direction

A quatre-vingt-trois ans, *l'Agefi* venait de refaire peau neuve. Après des changements de propriétaire, des difficultés financières et des départs en série, le quotidien économique racheté l'été dernier par le groupe de Bernard Arnault, LVMH, avait lancé le 13 juin, une nouvelle formule, accompagnée d'une campagne de publicité : *« Commencer une journée sans* l'Agefi, *c'est démarrer à jeun. »* Quinze jours après, l'inquiétude grandit au sein de la rédaction. Réuni en assemblée générale, lundi 27 juin, le personnel dénonce *« solennellement les pratiques peu honorables de la direction générale »*.

Ce communiqué fait suite à la décision de donner un avertissement à un journaliste pour avoir publié une information jugée *« erronée et préjudiciable pour l'image de l'entreprise »* L'article incriminé paru dans *l'Agefi* du 9 juin portait sur un accord entre Victoire Télématique, filiale de Desfossés International, et une filiale de la Société des Bourses françaises. A l'issue de cet accord, les serveurs Minitel d'*Investir* et de *la Tribune*, membres comme *l'Agefi* de Desfossés International, devaient permettre de passer des ordres de Bourse. La nouvelle, qui semblait en cours de négociation, a été démentie le lendemain dans *l'Agefi* et *la Tribune*.

Le personnel de *l'Agefi* juge *« fallacieux »* l'avertissement donné à un journaliste, membre du comité d'entreprise, *« qui s'était permis d'évoquer certaines sociétés du groupe dans un de ses articles »*, et dénonce *« l'immixtion inacceptable de la direction dans le traitement et l'exploitation de l'information »*, qui *« illustre la conception de l'information du groupe LVMH »*. *La direction souligne pour sa part que l'affaire « concerne exclusivement Desfossés international et en aucun cas LVMH »*.

La rédaction est en proie à *« une grande inquiétude »*. Plusieurs journalistes, notamment des membres de la hiérarchie, ont quitté le journal depuis le début de l'année (*le Monde* du 28 avril). La semaine dernière, elle entendait parler d'une décision de la direction de fermer le journal pendant quinze jours en août. La décision n'a pas été confirmée.

Les craintes de la rédaction sont doubles, concernant à la fois le rôle et l'attitude de son actionnaire, LVMH. Elle souhaiterait une charte déontologique pour réglementer les rapports entre direction et rédaction. L'interrogation porte aussi sur l'avenir du titre lui-même. Sa mauvaise santé financière est reconnue. Sa diffusion n'a cessé de baisser, passant en dessous de la barre des trois mille exemplaires.

L'Agefi était en fait une agence de presse sous forme de journal. Son bouclage très tardif lui permettait de donner des informations survenues pendant la nuit. Destinée aux hommes d'affaires et aux financiers, elle a été supplantée par les écrans au début des années 80. Selon un ancien journaliste, *« elle a raté le virage de l'informatique »* et perdu sa spécificité, qui justifiait son prix : l'abonnement annuel est de 8 500 F. Depuis, les nouvelles formules n'ont cessé de se succéder.

ALAIN SALLES

Fondateur de la revue « A suivre »

Louis-Robert Casterman est décédé

Louis-Robert Casterman, PDG de la filiale française des éditions belges Casterman de 1972 à 1985, est décédé à Tournai (Belgique) le 25 juin. Il était âgé de soixante-quatorze ans. Louis-Robert Casterman était l'un des descendants directs des fondateurs de la maison d'édition installée à Tournai, qui publia, à la fin des années 30, les premières aventures de Tintin, qui assirent sa réputation.

Administrateur et directeur gérant de la maison-mère belge, contrôlée à 100 % par la famille Casterman, Louis-Robert Casterman était un homme discret et un éditeur complet, soucieux de la diversité éditoriale. Au début des années 50, il donna un nouveau souffle au catalogue « jeunesse » de Casterman en créant L'Age d'or de la farandole. En plus de la bande dessinée, spécialité de Casterman, des ouvrages pour enfants et des « beaux livres », il créa une collection de livres pédagogiques. Il donna également aux éditions Casterman une dimension européenne et aide au développement international de la collection des Tintin. Grâce à lui, Casterman fut la première maison d'édition francophone à participer à la Foire du livre de Francfort et à se développer d'abord aux Pays-Bas puis dans le reste de l'Europe.

Louis-Robert Casterman développa notamment les activités de la filiale française de Casterman, qu'il dirigea durant treize ans, et contribua ainsi au développement de la BD pour adultes, en portant sur les fonts baptismaux la revue de BD *A suivre*, en 1977.

Y.-M. L.

Démission de Peter Davis, président de Reed International

Peter Davis a annoncé, lundi 27 juin, sa démission des postes de président du groupe d'édition britannique Reed International et de vice-président de la société commune anglo-néerlandaise Reed Elsevier, créée en 1993 par la fusion de Reed et du groupe néerlandais Elsevier. M. Davis est remplacé par Ian Irvine, qui était vice-président de Reed International et administrateur de Reed-Elsevier. Selon le groupe, M. Davis se retirerait parce qu'il estime que le partage des tâches à la tête de Reed-Elsevier, contrôlé, à parts égales, par les deux groupes, *« ne lui permet pas de jouer un rôle efficace »* et *« d'appliquer ses méthodes de gestion »*.

Reed-Elsevier est un des géants mondiaux de l'édition, avec un bénéfice net de 396 millions de livres en 1993 (environ 3,4 milliard de francs) pour un chiffre d'affaires de 2,796 milliards de livres (soit 24 milliards de francs). Spécialisé dans l'édition scientifique, la presse professionnelle et la presse spécialisée grand public, Reed-Elsevier contrôle en France le groupe Stratégies et les Editions techniques (livres médicaux et juridiques). Il est candidat au rachat du numéro un mondial de la presse informatique, l'américain Ziff Davies, dont le prix de vente va de 2,5 à 3 milliards de dollars.

Aux commandes de « Nice-Matin » depuis 1971

Michel Bavastro PDG jusqu'à 90 ans

Michel Bavastro, 87 ans, PDG depuis 1971 du quotidien régional *Nice-Matin*, devrait demeurer au moins trois ans de plus à la tête du quotidien niçois. Le conseil d'administration du journal vient en effet de décider de reculer à 90 ans la limite d'âge de son président et de ses membres. C'est la deuxième fois que cette décision est prise : en mai 1991, la limite d'âge avait déjà été repoussée de 85 ans à 88 ans. La barre fatidique devant être atteinte le 28 décembre prochain – date anniversaire de M. Bavastro –, les administrateurs ont donc paré au plus pressé.

Ils ont toutefois préparé la succession de Michel Bavastro en nommant son fils, Gérard Bavastro, directeur général et directeur de la rédaction de *Nice-Matin* depuis 1978, au poste de vice-PDG. Gérard Bavastro va tout juste avoir 48 ans cet été...

DANS LA PRESSE

L'intervention télévisée de M. Balladur

Le Quotidien (Philippe Tesson) : « L'époque sied à Balladur, et réciproquement. (...) Parenthèse de 1981 mise à part, qui fut vite refermée par celui-là même qui l'avait ouverte, c'est visiblement cette stratégie de la modération, déjà esquissée par Pompidou, qui répond au vœu français de cette fin de siècle. Édouard Balladur la pousse à sa limite. Son éloge de la prudence et sa prudence dans l'éloge du courage en sont révélateurs. »

InfoMatin (Philippe Cohen) : « Dans la sémantique balladurienne, prudence n'est pas le contraire d'audace ou de courage, mais d'aventure. Face à un Chirac moins avare de rêve, Balladur n'a guère le choix. Mais la prudence peut-elle porter un nouvel espoir ? »

La Tribune (Pascal Aubert) : « On comprend le souci d'Édouard Balladur de prendre ses distances avec le monde des partis politiques dont le discrédit dans l'opinion n'est plus à démontrer. (...) N'est pas le général de Gaulle qui veut. Le cas de Raymond Barre, qui a longtemps cru pouvoir parler directement aux Français en s'épargnant le détour par le « microcosme » politique, devrait inciter Édouard Balladur à s'interroger sur ses chances d'y parvenir. »

France-Soir (Jacques Malmassari) : « Ou bien le premier ministre marque des points significatifs sur le front de la bataille contre le chômage, et sa candidature s'imposera avec d'autant moins de difficultés qu'il aura légitimé son image de ténacité, de calme et de courtoisie. Ou bien l'inquiétude des chefs d'entreprise se justifie, la courbe de l'emploi ne s'infléchit pas, et alors Édouard Balladur ne sera plus qu'un candidat parmi les autres, auquel on reprochera son immobilité et son manque de pugnacité. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « Au fond, ce qui a frappé hier soir, c'est cette espèce d'alliage de sérénité et de résolution, dont le premier ministre semble s'être fait une armure alors que s'ouvre pour lui une période très difficile, très déstabilisante. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « [Jacques Delors et Édouard Balladur] sont d'une certaine manière symétriques. Ils sont des adversaires presque naturels. La seule différence, c'est qu'il y a un problème qui s'appelle Jacques Chirac. (...) Disons en simplifiant que Jacques Chirac a choisi, en ce qui concerne l'élection présidentielle, la stratégie de l'évidence, et Édouard Balladur la stratégie de la différence. »

ÉCONOMIE

La relève à la direction des sociétés nationalisées

Le sort réservé à Alain Gomez a modifié les projets de nominations à la tête des entreprises publiques

Plusieurs patrons d'entreprises publiques voient leur mandat d'administrateur arriver à échéance en cette fin juin. Le sort d'Alain Gomez et sa reconduction à la tête du groupe Thomson- reste suspendu à un vote par le Sénat d'un amendement de Jean Arthuis, Sénateur (Union Centriste) de la Mayenne.

■ PRÉVU. Pour les autres PDG, le résultat réserve peu de surprises. François Heilbronner quitte la tête des assurances du GAN, comme prévu. Même sort pour Emile Blanc à la Société nationale des poudres et explosifs. Sont reconduits dans leurs fonctions : Jean-Marie Descarpentries chez Bull, Louis Gallois à l'Aérospatiale. Il devrait en être de même pour Antoine Jeancourt-Galigliani aux AGF et pour Gérard Renon à la SNECMA.

C'est acquis dans le principe. Le gouvernement, après arbitrage de Matignon, est favorable à la reconduction d'Alain Gomez chez Thomson. Mais le chemin de la nomination emprunte des détours plutôt compliqués. En poste depuis 1982, M. Gomez ne pouvait légalement effectuer un quatrième mandat. Il fallait changer la loi. Après les réserves émises par le président de la République lors du conseil des ministres du 25 mai (*le Monde* du 27 mai), le gouvernement avait décidé de réintroduire par voie parlementaire l'amendement nécessaire.

Mais trouver un député de la majorité pour cette mission de confiance s'est révélé plus difficile que prévu. Aucun volontaire ne s'est manifesté dans les rangs UDF, le PR ayant fait savoir combien M. Longuet, ministre de l'industrie, était peu enthousiaste à l'idée d'une reconduction. Côté RPR, Bernard Pons avait conseillé à ses troupes de ne pas se mêler de l'affaire. Restait, dès lors, le Sénat. Les sénateurs de la majorité, *« travaillés par Charles Pasqua »* selon certains, qui invoquent le souhait du ministre de l'intérieur de voir M. Gomez renouvelé, se révèlent plus conciliants. Elu Union centriste de la Mayenne, Jean Arthuis a d'ores et déjà fait savoir qu'il déposerait mardi 28 juin le fameux amendement.

Le maintien annoncé de M. Gomez chez Thomson oblige les pouvoirs publics à une continuité dans l'aéronautique. Les postes de Louis Gallois, PDG d'Aérospatiale, et de Gérard Renon, patron de la SNECMA, suscitaient de nombreuses vocations. Plusieurs noms avaient été avancés ces dernières semaines pour leur succéder. L'actuel délégué général à l'armement, Henri Conze, semblait en bonne place pour remplacer M. Gallois, qui, en ce cas, aurait pris le siège d'Alain Gomez chez Thomson. On parlait aussi de Michel Scheller, directeur général de l'aviation civile, pour succéder à M. Renon.

La reconduction du PDG de Thomson – inattendue au départ – a bouleversé ce schéma. Louis Gallois n'ayant pas démérité, de l'avis même du gouvernement, il est confirmé dans ses fonctions. Il en sera très vraisemblablement de même pour Gérard Renon, bien que certains lui reprochent son manque de charisme. L'un comme l'autre se sont employés à « serrer les boulons » pour amorcer un redressement de leur firme.

En ce qui concerne les autres PDG, le jeu réserve moins de surprise. François Heilbronner, actuel patron du GAN, va devoir laisser son fauteuil à Jean-Jacques Bonnaud, nommé administrateur du groupe d'assurances par un décret paru au *Journal officiel* du 28 juin. Jean Matouk, le président de la Société marseillaise de crédit, un temps très menacé en raison de ses amitiés à gauche, est finalement reconduit. Jean-Marie Descarpentries, nommé en novembre dernier à la tête de Bull, est confirmé sans problème. Tout comme devrait l'être Antoine Jeancourt-Galigliani aux AGF. A la Société nationale des poudres et explosifs, Jean-Jacques Pelchat, patron de Messier-Bugatti et vice-président de la SNECMA, est nommé administrateur en lieu et place d'Emile Blanc, actuel PDG, qui n'est pas reconduit.

MARTINE LARONCHE et CAROLINE MONNOT

GAN : le départ annoncé de François Heilbronner

Seule entorse importante à la continuité de mise dans la dernière vague de nominations de présidents d'entreprises publiques, le départ de François Heilbronner de la présidence du GAN, qu'il occupait depuis juillet 1986, et son remplacement par le directeur général de la compagnie, Jean-Jacques Bonnaud. Pour autant, il ne s'agit pas à proprement parler d'une surprise. Tant s'en faut. La rumeur laissait entendre le départ de M. Heilbronner depuis de longs mois et le ministère de l'économie ne cachait même plus son soutien à la candidature de M. Bonnaud (*le Monde* du 24 mai).

M. Heilbronner était le dernier président d'un des grands groupes financiers publics, bancaire (BNP, Crédit lyonnais) ou d'assurances (UAP, AGF et GAN) à ne pas avoir été remplacé depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Balladur. A l'exception notable du Crédit lyonnais qu'il fallait sortir d'une situation financière désastreuse, les renouvellements de dirigeants ont été effectués à chaque fois en prélude à la privatisation. C'est chose faite pour la BNP et l'UAP, qui ont été mises sur le marché en octobre 1993 et en avril 1994. La privatisation des AGF est, quant à elle, toujours programmée pour octobre.

Pour ce qui est du GAN, si la compagnie figure bien sur la liste des privatisables, son passage au privé n'est pas annoncé avant de longs mois, et sûrement pas avant les élections présidentielles. Le remplacement de M. Heilbronner n'est pas motivé directement par une prochaine privatisation. Le président du GAN paie en fait une gestion très controversée, une véritable campagne interne de déstabilisation et son manque total d'appuis politiques.

Pourtant, M. Heilbronner a longtemps fait partie des plus proches collaborateurs de Jacques Chirac. Sorti dans la « botte », en 1962, de l'Ecole nationale d'administration, inspecteur général des finances, il entame sa carrière au comité interministériel pour la coopération économique européenne en 1966. Au bout de deux ans, il effectue un bref passage au cabinet de Michel Debré, alors ministre des affaires étrangères, puis rejoint Jacques Chirac au ministère de l'agriculture en 1972. Il restera à ses côtés lors de l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République en 1974, où il deviendra conseiller pour les affaires économiques et financières puis directeur adjoint de cabinet du premier ministre, jusqu'en 1976.

Lourdes pertes en assurances-dommages

Entre 1976 et 1986, il vit une longue traversée du désert, s'essayant au passage à la vie politique pour le compte du RPR en Vendée. Essai peu concluant mais sans grande conséquence, car, avec le retour de Jacques Chirac à Matignon, il retrouve le poste abandonné dix ans plus tôt. Il assurera les premiers mois de mise en route, avant d'assurer la présidence du GAN, d'y prendre goût et de s'y maintenir huit ans, un peu à la surprise générale.

Après une période de rodage, il se distinguera notamment par son penchant pour la « bancassurance » qu'il illustrera par l'absorption, pratiquement totale, du groupe bancaire CIC. Il est, une première fois, reconduit en 1989 et, une seconde fois en 1992, après une véritable campagne électorale qui fait jaser ses confrères assureurs. Un milieu professionnel qui en fait ne l'a jamais réellement accepté et lui a reproché successivement son expansion en assurances-dommages, sa prise de contrôle du CIC et, pour finir, son attitude jugée complaisante avec le gouvernement socialiste de l'époque, pour avoir joué un rôle actif pendant le raid manqué en 1988 sur la Société générale. Il y perdra d'ailleurs le soutien de ses anciens amis politiques.

Après huit ans passés à la tête du troisième assureur public, le bilan financier de M. Heilbronner apparaît pour le moins mitigé. Le groupe est resté bénéficiaire par miracle en 1993 (414 millions de francs de profits). Sans un changement opportun de méthode comptable qui consiste à étaler dans le temps les frais d'acquisition des contrats d'assurance-vie et a permis de dégager une recette exceptionnelle de 3,3 milliards de francs, les pertes du GAN auraient été très lourdes.

Certes, le GAN n'est pas tombé, faute de moyens, dans le travers de ses concurrents en achetant au prix fort des compagnies étrangères souvent peu rentables. Mais en voulant, de façon alternative, investir en France dans le gain de parts de marché en assurances-dommages au moment où la conjoncture devenait défavorable, le GAN n'a pas forcément gagné au change. En dépit de la volonté maintes fois affirmée depuis plusieurs mois de réviser les tarifs à la hausse, la conquête de parts de marché au début des années 90 laisse de lourdes traces. D'autant que le réseau d'agents généraux suit, avec beaucoup de réticence, les consignes nouvelles de rigueur. La perte en dommages a atteint 1,1 milliard de francs en 1992 et 1 milliard en 1993. Et encore, les plus-values nettes réalisées sont passées de 860 millions de francs en 1992 à 1,3 milliard en 1993.

La stratégie claironnée à tout vent de banque-assurances et la prise de contrôle du CIC par le GAN a permis le développement très rapide d'une filiale commune (Socapi), mais a réduit la filiale vie du GAN à une peau de chagrin. Elle a en outre exposé l'ensemble GAN-CIC aux risques immobiliers. La question demeure : le GAN a-t-il besoin de contrôler le groupe CIC à 80 % ? Avec le nettoyage des comptes de l'UIC, touché de plein fouet par la crise de l'immobilier, l'acquisition du groupe CIC est au mieux une opération neutre sur le plan financier.

Quand M. Heilbronner avait pris la présidence du GAN, l'entreprise souffrait déjà d'un complexe : être la plus petite des compagnies publiques d'assurances. Huit ans plus tard, sa stratégie et son avenir sont encore à définir et son portefeuille à restructurer. L'atmosphère au GAN s'est considérablement dégradée au fil du temps et a pris des allures, ces derniers mois, de fin de règne. Les lettres anonymes se sont multipliées dénonçant à l'excès une gestion trop risquée. Le renouvellement des présidents des deux autres assureurs publics (UAP et AGF) a échauffé les esprits, tout comme les départs récents à la direction générale de Patrice-Michel Lenghumé de la direction des marchés et surtout de Roland Plazen, le directeur général. Ils étaient considérés tous deux comme les artisans de l'expansion en dommages.

La tâche de M. Bonnaud ne s'annonce pas facile. Il lui faut reprendre le réseau en main pour à la fois gagner des parts de marché en assurances-vie et redresser la rentabilité en assurances-dommages. Mais les compagnies d'assurances s'apparentent à des pétroliers. Les changements de cap mettent du temps avant de se traduire dans les faits.

ÉRIC LESER

Jean-Jacques Bonnaud : la solution interne

Jean-Jacques Bonnaud, cinquante-neuf ans, le nouveau président du GAN (Groupe des assurances nationales), est depuis quinze ans dans la compagnie publique d'assurances. Il y était entré en octobre 1979 en tant que conseiller du président de l'époque, Guy Verdeil. Il en était alors le successeur potentiel. M. Bonnaud est devenu directeur général du GAN en mars 1986 à l'arrivée de François Heilbronner, avec lequel les relations n'ont jamais été très chaleureuses. M. Bonnaud s'était vu confier les affaires internationales, ce qui avait été considéré comme une mise à l'écart. Son principal rival à la succession de M. Heilbronner, Jean Arvis, également candidat malheureux à la présidence des AGF, a fini par renoncer il y a quelques semaines.

M. Bonnaud est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a été notamment directeur de cabinet de Jean Lecanuet au ministère du Plan et de l'aménagement du territoire (1976-1977), et directeur de cabinet de 1977 à 1978 de René Monory au ministère du commerce et de l'artisanat. Il a ensuite été chargé de mission auprès de M. Monory, alors ministre de l'économie, jusqu'à son entrée au GAN.

En remplacement d'Emile Blanc

SNPE : Jean-Paul Béchat sera porté à la présidence

En remplacement d'Emile Blanc, qui occupait ce poste depuis 1989, Jean-Paul Béchat sera porté à la présidence de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), dont il a été nommé administrateur, lundi 27 juin, à Paris. M. Béchat était auparavant PDG de la société Messier-Bugatti, filiale à 100 % du groupe SNECMA. Avec un personnel de 6 160 personnes, la SNPE a eu un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de francs en 1993.

[Né le 2 septembre 1942 à Montlhéry (Essonne) et ancien élève de Polytechnique, Jean-Paul Béchat a fait une grande partie de sa carrière à la SNECMA ou à Hispano-Suiza, l'une de filiales de ce groupe. Directeur délégué aux affaires industrielles, puis directeur général adjoint à Hispano-Suiza, entre 1982 et 1985, M. Béchat est devenu directeur général délégué de Messier-Bugatti en 1986. Il en était le PDG depuis octobre 1986, tout en ayant été nommé, au début de l'année 1994, vice-président de la SNECMA, qui contrôle Messier-Bugatti.]

ALLEMAGNE : l'inflation passe en dessous de 3 % par an.- L'indice provisoire des prix à la consommation en Allemagne, calculé à partir de l'indice des quatre principaux Länder, a progressé de 2,9 % en glissement annuel en juin, et de 0,1 % par rapport à mai, a indiqué, lundi 27 juin, l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En mai, l'indice avait progressé de 3 % sur un an en données définitives. Si le chiffre provisoire de l'inflation se confirmait à la mi-juillet, ce serait la première fois depuis trois ans que l'indice des prix à la consommation en Allemagne repasserait sous la barre des 3 % en glissement annuel. L'objectif à moyen terme de la Banque centrale allemande est une inflation annuelle de 2 %.

SOCIAL

Dans une lettre aux grands électeurs du patronat

M. Giral confirme sa candidature à la tête du CNPF

Par une lettre, datée du 24 juin, qu'il vient d'adresser aux membres de l'assemblée générale du CNPF Jean-Louis Giral confirme sa candidature à la présidence du patronat français. Ancien président de la commission sociale, M. Giral a été le premier à annoncer son intention (« le Monde » du 12 octobre 1993) et est resté le seul jusqu'à ce jour. Le successeur de François Perigot doit être désigné en décembre et on attend la décision de Jean Gandois, PDG du groupe Pechiney, sur son éventuelle entrée en lice.

Premier à se lancer dans la campagne pour succéder à François Perigot, président du CNPF, dont le mandat s'achèvera en décembre, Jean-Louis Giral, ancien président de la Fédération nationale des travaux publics, ancien vice-président du CNPF et, pendant deux ans et demi, président de sa commission sociale, persiste et signe. Neuf mois après l'annonce de sa candidature, il vient d'adresser une lettre, datée du 24 juin, aux membres de l'assemblée générale du CNPF – ceux-là mêmes qui procéderont à l'élection – pour leur confirmer ses intentions.

Fidèle à son style et à son tempérament, M. Giral, président du groupe Desquenne et Giral, souligne que les chefs d'entreprise *« se sentent à nouveau les mal-aimés de notre société »*. Il se réfère aux nombreux contacts qu'il a eus depuis qu'il s'est lancé à la conquête du CNPF et au cours desquels *« nombre d'entre* [eux] *m'ont fait part de leurs inquiétudes, voire de leur colère »*, d'être considérés *« tour à tour* [comme] *bouc-émissaires et vaches à lait »*. *« Face au climat d'incompréhension »* dont serait victime l'entreprise, poursuit-il, *« la défense de ses intérêts au travers d'une représentation patronale ambitieuse et innovante me semble plus que jamais nécessaire »*. Sa candidature vise à *« donner un nouveau souffle au patronat »*.

« Si, comme je l'espère, vous me faites confiance, non seulement je consacrerai toute mon énergie à cette mission », proclame-t-il, mais, soucieux d'écarter les éventuelles critiques sur son appartenance au RPR, il ajoute : *« Pour être libéré de toute contrainte et de toute autre préoccupation, je démissionnerai de mes mandats électifs de conseiller de Paris et de conseiller régional d'Ile-de-France, et je prendrai les dispositions utiles pour mon entreprise. »*

Concevant son futur rôle comme celui du *« porte-parole des patrons »*, et non de *« patron des patrons »*, il souhaite composer, au sein de cette *« confédération »*, une *« équipe de direction* [qui] *doit représenter un équilibre entre les différentes composantes et sensibilités du monde patronal »*. *« Pour réussir cette unité et éviter les dissensions ou l'immobilisme, j'ai la conviction que la concertation et le dialogue doivent être renforcés »*, précise-t-il, à l'intérieur, avec les fédérations professionnelles et les unions régionales, à l'extérieur, avec les autres représentants du patronat (CGPME, UPA, chambres de commerce et d'industrie, etc).

« Devenir une véritable force de proposition »

« Le CNPF doit accroître son audience et sa légitimité, privilégier l'action plutôt que la réaction, devenir une véritable force de proposition », écrit M. Giral qui indique que, *« pour cela, il doit notamment adapter ses structures »*. Ce qui l'amène à révéler ses orientations, tout en affirmant que sa *« première tâche serait d'organiser une consultation de l'ensemble des adhérents »* et la seconde des assises destinées à définir un programme d'action. Il imagine la création de *« deux commissions majeures »*, l'une sur la formation et l'autre sur les affaires européennes. Il propose de valoriser l'image de l'entreprise, de *« la positionner face aux problèmes de notre société, notamment ceux de l'emploi et de la cohésion du tissu social »*, et reprend quelques-unes de ses idées fortes. Il réclame ainsi *« une politique de baisse des prélèvements obligatoires et des taux d'intérêts »*, veut plaider pour une maîtrise des dépenses sociales *« et privilégier l'idée de responsabilisation en distinguant ce qui relève de l'assurance de ce qui relève de la solidarité »*.

Patron d'autorité, il veut négocier *« plus de flexibilité dans le travail »*, c'est-à-dire qu'il se déclare en faveur d'*« une remise en cause des rigidités inadaptées et de la politique des avantages acquis devenus injustifiés »*. Fort de son expérience, qui l'avait amené à quitter la vice-présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie, il entend *« obtenir le rétablissement d'un véritable paritarisme et la clarification du rôle de la tutelle* [l'Etat] *dans les organismes où nous maintiendrons notre participation, à mon sens ceux qui résultent de la relation au travail »*. Il retrouve ses accents de chef d'entreprise un peu atypique qui s'était déclaré contre Maastricht quand il veut *« clarifier et limiter l'interventionnisme technocratique de Bruxelles »* et, surtout, quand il réclame *« une stabilisation monétaire, notamment dans les rapports Etats-Unis-Europe-Japon »* ou qu'il veut *« appuyer la mise en place d'une clause sociale et d'amortisseurs pour éviter la disparition de certaines activités »*.

Jusqu'à présent seul candidat à la présidence du CNPF, M. Giral se déclare confiant, malgré l'éventuelle candidature de Jean Gandois, PDG de Pechiney. Ses déplacements en province et ses contacts avec les petites fédérations, *« qui ne sont pas toutes au conseil exécutif »*, lui laissent espérer une chance.

ALAIN LEBAUBE

Redistribution des cartes

L'assemblée générale du CNPF qui élira en décembre le successeur de François Perigot vient de changer quelque peu de physionomie. Si le nombre de sièges attribués aux fédérations (1) n'a pratiquement pas évolué, les équilibres internes ont été légèrement modifiés. Les assurances passent de 4 à 15 sieges, la banque de 10 à 14 et la métallurgie progresse de 27 à 36 sieges alors que les professions du commerce voient leur représentation reculer de 81 à 35.

Adoptée le 15 juin, cette redistribution des cartes – la première depuis 1970 alors qu'un réexamen aurait dû intervenir tous les trois ans – n'est pas seulement destinée à tenir compte du poids economique réel des diverses composantes professionnelles du CNPF. Il s'agit aussi de traduire avec davantage de fidélité la participation financière, par le biais du versement de cotisations, de chaque fédération au fonctionnement de l'institution de l'avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie.

Introduites quelques mois avant l'election du successeur de M. Perigot, ces modifications peuvent-elles peser sur l'issue du scrutin ? Au CNPF, on souligne qu'une telle réforme, à l'ordre du jour depuis une dizaine d'annees, ne pouvait être introduite que par un président en fin de mandat et ne souhaitant pas se représenter. D'ailleurs, si cette réorganisation a suscité quelques grincements de dents, elle n'a soulevé aucune protestation devant le conseil exécutif comme devant l'assemblée permanente.

Une perte d'influence

Bien qu'il compte nombre de partisans dans le secteur du commerce et que la plupart des fédérations ayant obtenu des sièges supplémentaires lui paraissent difficilement acquises, Jean-Louis Giral, ancien président de la fédération des travaux publics et de la commission sociale du CNPF, conserve toutes ses chances. Dans les jours qui viennent, il pourrait connaître son adversaire, qui devrait être Jean Gandois, le PDG de Pechiney. Une candidature qui, toutefois, reste tributaire de la décision du gouvernement de programmer ou non la privatisation du groupe public. Dans l'hypothèse où le patron du numéro un mondial de l'emballage renoncerait à briguer la direction du CNPF, les adversaires de M. Giral s'en remettraient à un troisième homme. Arnaud Leenhardt, président de l'Union des industries métallurgiques et minières – que ses reponsabilités au sein du comité des sages destiné à préparer la succession de M. Perigot contraignent pour l'instant au silence – pourrait alors être sollicité.

En tout état de cause et quels que soient les candidats en présence, cette élection dépasse et de loin les enjeux personnels. Nombreux sont ceux qui, dans le monde patronal, admettent que le CNPF a perdu de son influence. Pressé par les pouvoirs publics à participer plus énergiquement à la lutte pour l'emploi, mal à l'aise sur les dossiers de la protection sociale (un groupe de travail permanent vient d'être constitué pour mieux contrôler les administrateurs patronaux des régimes de retraite complémentaire) et confronté à la nécessité de gérer de complexes conflits d'intérêts sur le GATT ou les fonds de pension, le CNPF n'a pas seulement besoin d'une nouvelle figure de proue. Reste à savoir si les protagonistes aborderont de front ces difficiles interrogations.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) L'assemblée générale compte 535 membres, dont 378 représentent les fédérations professionnelles et 152 les unions patronales. S'y ajoutent cinq personnalités qualifiées.

AFFAIRE SCHNEIDER : libération du banquier italien Valentino Foti incarcéré depuis le 27 mai à Bruxelles. – Le banquier italien Valentino Foti, placé sous mandat d'arrêt à Bruxelles par le juge Van Espen en même temps que Didier Pineau-Valencienne, pour les besoins de l'enquête sur les filiales occultes de Schneider, a été libéré vendredi 24 juin, sous condition mais sans versement de caution, a révélé le journal bruxellois *le Soir* dans son édition du mardi 28 juin. – *(Corresp.)*

REPÈRES

CONJONCTURE

L'activité industrielle continue de s'améliorer selon l'INSEE

L'activité dans l'industrie a continué de s'améliorer au cours des trois derniers mois, selon l'enquête de juin de l'INSEE réalisée auprès des chefs d'entreprise et publiée mardi 28 juin. Si elle est restée soutenue dans les secteurs de l'automobile et des biens intermédiaires, elle s'est *« plus nettement redressée »* dans le secteur des biens d'équipement professionnel. Seul celui des biens de consommation n'a pas connu d'amélioration. Au sujet des carnets de commandes, la situation se dégrade, selon les chefs d'entreprise, dans le secteur de l'automobile et du matériel de transport terrestre. Partout ailleurs, elle s'améliore. Selon l'INSEE, les perspectives de production indiquent que *« la progression de l'activité devrait se poursuivre au cours des prochains mois dans toutes les branches »*. Et les industriels anticipent toujours une hausse générale des prix dans l'industrie.

COOPÉRATION

Des entreprises françaises auraient signé des protocoles avec l'Irak

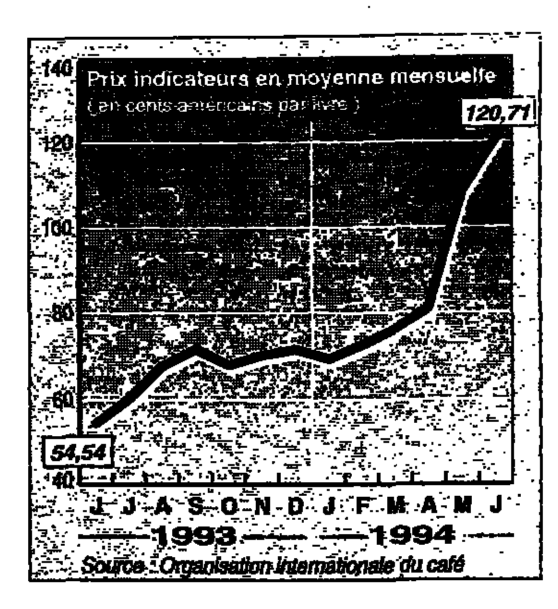
L'Irak aurait conclu avec des entreprises françaises des protocoles de coopération, lors de la visite la semaine dernière à Bagdad d'une délégation d'hommes d'affaires français, a rapporté, lundi 27 juin, l'agence officielle irakienne INA.

Un porte-parole du ministère irakien de l'industrie et des mines, cité par l'agence, a qualifié de *« fructueuse »* la visite de la délégation française (*le Monde* du 17 juin) représentant vingt-huit compagnies, parmi lesquelles Citroën, Renault, Alcatel, EDF, Schneider, Babcock. Il a précisé que les protocoles conclus – les entreprises concernées ne sont pas citées – portent sur la coopération bilatérale dans les diverses industries civiles. Coopération valable *« avant et après la levée de l'embargo »* multiforme imposé par l'ONU à l'Irak à la suite de son invasion du Koweït en août 1990.

MATIÈRES PREMIÈRES

Un prix de référence de 15 380 francs la tonne

La flambée des cours du café



Sur les marchés de Londres et de New-York, lundi 27 juin, les cours du café ont augmenté de plus d'un tiers, retrouvant des niveaux perdus de vue depuis sept ans. Le cours de référence à Londres s'est établi à 2 848 dollars (15 380 francs) la tonne, soit 593 dollars de mieux qu'en clôture vendredi. A l'origine de cette envolée, qui ne va pas manquer de se répercuter sur les prix de détail d'ici quatre à cinq mois, l'annonce par le Brésil, premier producteur et exportateur mondial, d'une vague de froid dans le sud du pays, qui fait craindre une baisse de l'ordre de 15 % de la récolte caféière non pas cette année – la production est largement engrangée –, mais en 1995-1996. Depuis le début de l'année, les cours du café ont augmenté de 140 % sous l'effet conjugué d'une baisse des stocks mondiaux et d'une offre désormais mieux contrôlée par les principaux pays producteurs.

INDUSTRIE

Les salariés cèdent le contrôle de leur groupe de petit électroménager

La fin de l'« exception » Moulinex

Endetté et dans le rouge, le groupe de petit électroménager Moulinex peut, enfin, espérer sortir de la crise. A l'aube, mardi 28 juin, ses actionnaires sont parvenus à boucler un schéma de recapitalisation de 1 milliard de francs. Schéma au terme duquel les salariés abandonneront le contrôle de leur groupe à des investisseurs financiers.

Moulinex redevient une entreprise comme les autres. Et abandonne le cadeau empoisonné que son fondateur, Jean Mantelet, lui avait fait, en 1988, en léguant au personnel les 45 % du capital (56 % des droits de vote) qu'il détenait. Geste généreux, mais aux effets pervers, qui donnait la réalité du pouvoir à cinq « fondateurs », vite devenus de véritables frères ennemis, et empêchait toute augmentation de capital. Après des années de crise qui virent reculer le chiffre d'affaires (8,1 milliards de francs lors de l'exercice clos au 31 mars) et se creuser le déficit (- 598 millions de francs, dont 564 millions pour la part du groupe), le géant français de petit électroménager a été contraint de renoncer à son indépendance et à son originalité.

Deux augmentations de capital

A l'aube, mardi 28 juin, après des mois d'atermoiements et de rebondissements qui virent les salariés repousser la candidature de l'industriel irlandais Glen Dimplex, les principaux actionnaires sont enfin parvenus à boucler un schéma – complexe – de recapitalisation. Un schéma au terme duquel les salariés perdront le contrôle de leur groupe au profit d'investisseurs financiers conduits, comme le souhaitaient les pouvoirs publics, par le fonds d'investissements Euris, de Jean-Charles Naouri, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy.

Jusqu'ici, le capital de Moulinex était détenu à 40,2 % par un holding, FINAP, lui-même filiale à 100 % de la Financière Moulinex-DCSM dont les actionnaires étaient les cinq sociétés catégorielles réunissant le personnel et les « fondateurs ». Dans une première étape, le capital de la Financière Moulinex-DCSM va être augmenté de 500 millions de francs : 165 millions apportés par Euris ; 165 par la Finamex, société en commandite dirigée par Gilbert Torelli ; le solde, 170 millions, étant souscrit par des investisseurs. Au terme de cette première opération, le capital de la Financière Moulinex-DCSM sera détenu à 33 % par Euris, 33 % par Finamex, 17 % par la société de capital-risque Soffo, 10 % par l'IDI, 7 % par Francarep, holding de David de Rothschild.

Sitôt cette première opération bouclée, une augmentation de capital – de Moulinex lui-même cette fois – sera ouverte du 5 au 25 juillet a hauteur de 1 milliard de francs. Elle sera souscrite à hauteur de 404 millions de francs par la Financière Moulinex-DCSM et la FINAP, le solde devant être souscrit par le public. *« Le prix de l'émission a été fixé à 90 francs par action »* précise un communiqué dela société.

Enfin, à l'issue de cette nouvelle augmentation de capital, la Financière Moulinex-DCSM distribuera aux sociétés catégorielles une partie des titres nouvellement souscrits, représentant 10,82 % du capital de Moulinex. Alors, « la boucle sera débouclée », le RES (reprise de l'entreprise par ses salariés) aura vécu et le nouveau capital du groupe sera détenu à 28,8 % (42,5 % des droits de vote) par FINAP et la Financière Moulinex-DCSM, à 10,8 % par les salariés, 0,6 % par Clinvest, le solde (59,8 %) étant réparti dans le public...

Doté d'un actionnariat stable, Moulinex aura-t-il alors les moyens de *« prendre un nouveau départ »*, comme l'affirme le communiqué de la société ? On peut l'espérer. Mais plusieurs centaines de salariés qui savent que l'effort de redressement est encore à venir ont débrayé, lundi 27 juin, pour protester contre la *« dégradation de la situation de l'emploi »*...

P.-A. G.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde ARTS et SPECTACLES

La chute du dollar, la hausse du yen et leurs répercussions

Les marchés financiers ont bénéficié d'une certaine accalmie

Un certain retour au calme est perceptible sur les principales places financières après les remous de ces derniers jours. A Tokyo, le dollar a terminé en hausse, mardi 28 juin, s'échangeant à 100,35 yens, soit une progression de 0,42 yen par rapport à la clôture de la veille (99,93 yens). Paris a suivi le mouvement avec une légère progression du dollar à 5,4295 francs (contre 5,4195 francs, cours de la Banque de France), tandis que, sur le marché des valeurs, se confirmait la reprise constatée la veille en raison notamment de la bonne tenue des marchés obligataires. L'indice CAC 40 était mardi à l'ouverture en hausse de 1,71 %. Lundi 27 déjà, à New-York, le dollar avait retrouvé un peu de son lustre terminant à des niveaux proches de ceux de sa clôture de vendredi 24 grâce à des achats de couverture. Vers 17 heures (heure locale), la devise américaine cotait 1,5838 mark contre 1,5803 mark en début d'après-midi. Face à la devise japonaise, il valait 100,15 yens à la mi-journée tandis que l'indice Dow Jones progressait de 1,3 % au cours de la séance. Cette stabilisation s'explique par l'attentisme des opérateurs qui n'excluent pas une nouvelle intervention des banques centrales et, surtout, attendent de la Réserve fédérale qu'elle relève sans tarder ses taux d'intérêt. La publication, mardi, de l'indice de confiance des consommateurs pour le mois de juin devra donner un premier aperçu de la situation de l'économie américaine.

« Cette crise des marchés financiers est complexe et préocucupante. Si elle n'est pas réglée rapidement, elle pourrait créer des problèmes », a estimé lundi *Michel Camdessus au cours d'une conférence de presse. Pour autant, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) a ajouté : « Il ne faut pas la dramatiser outre mesure »*, estimant que la conjoncture actuelle de l'économie se trouve à un *« tournant »*, du fait en particulier de la reprise au Japon et en Europe. *« Normalement, nous allons vers une perspective relativement brillante pour 1995. Tout cela devrait orienter les marchés, et j'espère qu'ils réagiront rapidement pour reconnaître que les bases fondamentales ne justifient pas une volatilité temporaire »* , a conclu M. Camdessus.

De son côté, le ministre japonais des affaires étrangères, Koji Kakizawa, a indiqué mardi que les parités de change devraient constituer l'un des *« principaux points »* au programme du sommet des sept pays les plus industrialisés (le G 7), qui se réunira du 8 au 10 juillet à Naples. *« Les principaux sujets qui seront discutés au sommet de Naples seront la croissance économique et l'emploi. Mais, en même temps, le problème des parités de change figurera parmi les principaux points du programme »*, a indiqué M. Kakizawa au cours d'une conférence de presse. Selon des sources gouvernementales japonaises, les vice-ministres des finances des pays du G 7 vont se rencontrer avant le sommet pour harmoniser leurs vues sur cette question.

COMMERCE

Après le renouvellement par M. Clinton de la clause de la nation la plus favorisée

La Chine négocie son adhésion au GATT

Une nouvelle série de négociations a débuté à Genève, mardi 28 juin, entre les Chinois et les représentants du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) sur l'admission de la Chine au sein de cette institution qui devrait laisser place, le 1er janvier 1995, à la future organisation mondiale du commerce (OMC). Membre fondateur du GATT, la Chine l'avait quitté en 1950.

Il s'agit des premières discussions après que le président Clinton a décidé, le 26 mai, de renouveler à Pékin la clause de la nation la plus favorisée. Et les Chinois espèrent que les discussions aboutiront rapidement à un accord. Mais des divergences subsistent sur les modalités d'entrée. Les Etats-Unis estiment ainsi que la Chine ne pourra pas devenir membre de l'organisation tant qu'elle n'en aura pas accepté toutes les règles. Les Européens, de leur côté, ont une position plus souple. Quant aux Chinois, ils souhaitent des accords de transition. Sinon, selon eux, elle n'intègrera pas le GATT avant cinq ou dix ans.

Beaucoup de questions restent encore en suspens. Les plus délicates sont le manque de transparence des dispositions chinoises en matière de commerce, le démantèlement des tarifs douaniers, les droits de la propriété intellectuelle. Il n'est pas sûr que tous ces problèmes trouvent une solution au cours de ces quatre jours de discussions. Il est donc probable que de nouvelles négociations se déroulent cet été.

La crainte de l'inflation n'est pas la cause des désordres monétaires

estime Michel Aglietta, professeur à Paris-X - Nanterre

« Les désordres financiers et monétaires n'ont rien à voir avec les craintes d'inflation. » Pour Michel Aglietta, professeur d'économie à Paris-X - Nanterre, les hausses des taux d'intérêt à long terme et la baisse du dollar s'expliquent par des comportements nouveaux des opérateurs sur les marchés de capitaux totalement libres et internationalisés. Les marchés sont dans une incertitude complète quant à l'évolution future des parités entre les monnaies, selon Michel Aglietta, *ce qui provoque « des arbitrages* très sensibles et permanents ».

Tout part, selon Michel Aglietta, de la politique suivie aux Etats-Unis pour sortir de la récession de la fin des années 80. Afin de tirer le secteur bancaire hors de la crise où il s'était enfoncé et de permettre une relance du crédit, les autorités monétaires ont abaissé fortement le taux de court terme, c'est-à-dire le coût de refinancement des banques. Cela leur a permis de nettoyer leur bilan en achetant des obligations d'Etat américaines et européennes. A partir de 1993, la reprise a naturellement entraîné un relèvement de la rentabilité réelle des capitaux. Prêter aux ménages et aux entreprises est redevenu profitable et les banques ont alors commencé à revendre massivement leurs titres obligataires pour dégager des fonds. Mais en février 1994, la Réserve fédérale américaine a relevé ses taux courts, *« donnant le signal d'une restriction des liquidités »*. Les investisseurs ont soudainement hésité entre investir et conserver liquide l'argent des ventes de titres. *« Toute hésitation se traduit par une prime de risque. C'est ce qui explique la montée des taux longs. »*

Ces mouvements ne peuvent pourtant pas expliquer l'amplitude des hausses de taux. Pour la comprendre, il faut faire appel à une amplification par les non-résidents. Ces derniers – par exemple les investisseurs japonais – font face à un double risque pour leurs placements à long terme : celui de voir les taux monter, donc les cours baisser, et celui de perdre sur la valeur de change du dollar. Or *« il semble qu'ils avaient prévu une stabilité des taux de long terme et une hausse du dollar »*. Ils ont donc été pris à contre-pied, ce qui les a entraînés à vendre en masse, provoquant *« un effet boule de neige »*. Cette amplification est excessive, selon Michel Aglietta. Mais, d'une certaine façon, la vente provoquant la baisse, le système donne raison à ceux qui ont vendu. On peut parler d'une « spéculation autovalidante ».

Des parités fixes à long terme

La transmission aux taux longs européens n'aurait pas dû avoir lieu, *« du fait du déphasage des cycles de la reprise entre l'Amérique et l'Europe »*. Elle s'effectue néanmoins, par l'interconnexion des marchés internationaux. *« La liberté de circulation des capitaux généralisée dans le monde et les énormes besoins de financement des États »* s'accouplent pour faire des devises européennes, notamment le mark, des monnaies internationales. Il s'est créé donc des substitutions non seulement entre les titres mais aussi entre les devises, *« d'où l'extrême sensibilité des arbitrages pour les opérateurs »*.

Comment font-ils concrètement? *« Les mécanismes commencent seulement à être étudiés »*, reconnaît Michel Aglietta. L'hypothèse qu'il avance est qu'il est impossible aux opérateurs de prévoir les parités à dix ou quinze ans. *« La seule possibilité pour eux est de tabler sur une stabilité des taux de change. »* Mais à quel niveau faut-il fixer le dollar, le yen et le mark pour dix ans ? Les niveaux actuels ou d'autres ? Les marchés veulent savoir dès maintenant et, pour ce faire, ils scrutent, forcément un peu désespérément, les messages des autorités politiques et monétaires. Le résultat est *« une telle incertitude »* que les mouvements sont saccadés *« aussi bien à la hausse qu'à la baisse »*. *« Tout cela n'a donc rien à voir avec l'inflation »*, conclut Michel Aglietta.

Où est l'issue ? Probablement aux Etats-Unis, dans la politique de la Réserve fédérale. Ou bien la Fed a bien calculé sa politique de ralentissement de l'économie afin de prévenir tout risque de surchauffe, et les marchés se rendront à la raison. Ou bien tel n'est pas le cas, et un conflit pourrait surgir avec l'administration Clinton qui mettrait le feu aux poudres. Quant à la Bundesbank, celle-ci est prise entre deux impératifs : accompagner la reprise en ne laissant pas le mark s'apprécier trop et, à l'inverse, essayer de maintenir le mark assez haut pour éviter tout dérapage des taux de long terme. Entre les deux, le choix allemand n'apparaît pas encore clairement aux marchés.

ÉRIC LE BOUCHER

VIE DES ENTREPRISES

Le rapport annuel de la FFSA

Nouvelle année « en noir et blanc » pour l'assurance

Pour Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), qui devait présenter, mardi 28 juin, le bilan de l'assurance française en 1993, *« le passé récent se décline en noir et blanc »*. Côté noir, les assurances-dommages avec des résultats *« détestables »*. Côté blanc, l'assurance-vie, dont l'expansion n'a pas ralenti malgré la récession.

Contrastes. En 1992, l'assurance française était à la fois bénéficiaire et victime. *Bis repetita* en 1993. Après une progression de 16 % de son chiffre d'affaires total en 1992 à 692 milliards de francs, l'activité globale a progressé en 1993 de 18,4 % à 819,7 milliards de francs.

A l'image des deux dernières années, les cotisations de la branche des assurances de personnes ont, presque contre toute attente en raison de la récession, continué de progresser. Le montant des cotisations s'est élevé en 1993 à 378,4 milliards de francs – soit 20,8 % de plus qu'en 1992 –, qui se décomposent commme suit : 31,5 milliards de francs pour les assurances-décès, 50,2 milliards de francs pour les assurances-santé et accidents, 289,4 milliards pour les opérations d'épargne-assurances et 7,3 milliards pour la réassurance et l'étranger. Notons que les sociétés d'assurance-vie collectent aujourd'hui près de la moitié de l'épargne financière des ménages et que leur placement représente le tiers de l'investissement national. L'essor de l'assurance-vie se justifie essentiellement par la combinaison de deux éléments : la constitution d'un épargne de précaution pour le souscripteur ou pour ses proches, assorti d'un rendement satisfaisant et d'une sécurité maximale.

Développement soutenu de l'activité internationale

Changement de ton pour l'assurance-dommages. En dépit d'une légère amélioration des résultats de 1993, la situation reste encore très difficile. Les pertes d'exploitation, qui s'étaient élevées à 9,7 milliards de francs en 1992, ont atteint 8,6 milliards de francs en 1993 (soit 3,4 % des cotisations), chiffres par ailleurs conformes aux prévisions. Selon Denis Kessler, seule la bonne tenue des marchés boursiers en 1993 a permis de combler les pertes.

L'autre fait marquant de l'année écoulée est le développement soutenu de l'activité internationale : les filiales à l'étranger (assurance et réassurance), en collectant 206,3 milliards de francs, ont connu un taux de croissance de 27,1 %.

Au vu des six premiers mois de l'année, le président de la FFSA estime que l'optimisme n'est pas de mise en constatant que les principales tendances négatives de l'année 1993 perdurent. Une situation d'autant plus préoccupante, constate-t-il, que les marchés financiers sont moins porteurs qu'ils ne le furent en 1993.

F. Bn

Espérant obtenir une licence définitive au début 1995

AXA devrait être le premier assureur-vie français à opérer au Japon

L'assureur français AXA, qui vient de recevoir le feu vert des autorités japonaises pour créer au Japon une filiale d'assurance-vie, a précisé, lundi 27 juin à Paris, que son objectif était de réaliser 1 milliard de francs de primes dans cinq ans et prévoit de collecter plus de 4 milliards de francs de primes dans dix ans.

Au total, cet investissement représentera 200 millions de dollars (1,09 milliard de francs) étalé sur cinq à sept ans pour obtenir environ 1 % du premier marché de mondial de l'assurance-vie à horizon quinze ans. Ses produits d'assurance-vie seront distribués par des agents-vie spécialisés et par un réseau d'agents généraux. La filiale japonaise, AXA Japan, devrait ouvrir, dès la première année de fonctionnement, une dizaine de bureaux régionaux.

Des propositions de la société nationale au ministre du budget

La SEITA prépare sa privatisation

Dans les jours prochains, la Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA) remettra au ministre du budget, Nicolas Sarkozy, un dossier complet contenant ses propositions en vue de sa privatisation, même si celle ci ne devrait pas intervenir avant 1995. L'Etat est, pour l'heure, actionnaire à 100 % de la SEITA, *« et il est normal que cet actionnaire majoritaire prenne connaissance des propositions que nous sommes en train de finaliser »*, précisait-t-on lundi 27 juin au sein de cette firme.

La direction se refusait cependant à donner des précisions, car *« c'est notre ministre de tutelle qui doit, bien sûr, en avoir la primeur »*. Il semblerait néanmoins que, dans ses propositions, la SEITA tendrait à conserver l'Etat dans ses actionnaires minoritaires et envisagerait une ouverture vers des investisseurs institutionnels puissants de préférence aux grands industriels du tabac.

Une transaction estimée à 400 millions de francs

Thomson-CSF rachètera des activités de défense du groupe britannique Thorn-EMI

Thomson-CSF a annoncé, la semaine dernière, la conclusion d'un accord de principe par lequel le groupe français rachètera des activités électroniques, optroniques et de missiles de la société britannique Thorn-EMI. Les divisions concernées de Thorn-EMI ont un chiffre d'affaires de 800 millions de francs et emploient un millier de salariés. Les dirigeants de Thomson espèrent conclure officiellement l'accord avant la fin de l'année et parvenir ainsi à être au premier rang européen en matière d'électronique de missiles.

Thorn-EMI a pour principal client le groupe British Aerospace, avec lequel Matra négocie depuis plusieurs mois l'éventualité d'un rapprochement dans le domaine des missiles tactiques. Or Thomson-CSF équipe la plupart des programmes de Matra en la matière. De surcroît, Thomson-CSF aura une participation accrue dans les programmes britanniques de missiles sol-air Rapier, air-air ASRAAM et anti-chars AC3G.

Le rachat de Thorn-EMI est, de ce point de vue, une rationalisation des activités de part et d'autre de la Manche. Le prix de la transaction n'a pas été rendu public – on parle de quelque 400 millions de francs – dans la mesure où l'accord de principe reste soumis encore à l'autorisation des deux administrations concernées par les marchés de défense.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

MÉRIDIEN : perte de près de 30 millions en 1993. – Le groupe des hôtels Méridien, filiale d'Air France, dont le sort est toujours en suspens, a plongé en 1993 dans le rouge, après plusieurs années de bénéfices. Méridien (58 établissements) a accusé une perte nette consolidée de 29,7 millions de francs, contre un bénéfice net de 112 millions pour l'exercice précédent, résultat qui l'avait propulsé en tête des 78 filiales d'Air France pour les bénéfices. Le chiffre d'affaires consolidé est en baisse de 5,9 % à 1,244 milliard. La chute des résultats et du chiffre d'affaires est liée essentiellement à la baisse de l'activité en Europe, où la chaîne exploite ses hôtels en filiales.

GUERLAIN : stagnation du chiffre d'affaires et baisse du bénéfice à 162 millions de francs. – Le parfumeur Guerlain, qui vient d'entrer dans le groupe de luxe LVMH, a enregistré, en 1993, un recul de 27 % de son bénéfice net à 162 millions de francs, et une stagnation du chiffre d'affaires à 2,02 milliards. Le parfumeur précise dans son communiqué que le bénéfice se compare difficilement à celui de 1992 (221 millions), qui prenait en compte une plus value de 48 millions. A données comparables, le bénéfice net est toutefois en baisse de 6 %. Guerlain a réalisé 60 % de son chiffre d'affaires dans les parfums en 1993, 21 % dans le maquillage et 19 % dans les produits de soin.

DEVERNOIS (confection) : résultat 1993 en baisse de 15 %, à 14,2 millions de francs. – Le groupe de confection féminine Devernois a dégagé en 1993 un bénéfice net part du groupe de 14,2 millions de francs, en baisse de 15 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires s'est établi à 304 millions de francs, contre 300 millions en 1992.

CAPITAL

AIR FRANCE veut maintenir sa participation dans Sabena. – A la suite d'une rencontre récente à Paris entre le ministre belge des communications, Elio Di Rupo, et son homologue français, le ministre des transports, Bernard Bosson, ainsi que le président d'Air France, Christian Blanc, *« ces derniers ont confirmé leur volonté de maintenir la participation d'Air France dans la Sabena »* de 37,5 %, a souligné un communiqué du ministère belge. Les services de ce ministère ont exprimé *« les inquiétudes de la Sabena au regard des difficultés que rencontre actuellement Air France »* et *« la crainte belge que la situation d'Air France n'ait des conséquences négatives sur le nécessaire développement de la Sabena »*. Air France a confirmé qu'elle verserait une dernière tranche de l'ordre de 166 millions de francs à son partenaire belge d'ici à la fin juillet. Par ailleurs, Swissair est en contact avec diverses compagnies aériennes européennes dont Sabena pour *« renforcer et développer ses alliances stratégiques », a-t-elle fait savoir dans un communiqué du 16 juin.*

STRUCTURES

IBM crée une division consacrée aux autoroutes de l'information. – IBM vient de créer une nouvelle division appelée Network Application Division dont l'objectif est de participer aux multiples activités liées au développement des autoroutes de l'information, indique le groupe informatique. La nouvelle division, basée à Thornwood, dans l'Etat de New-York, emploiera trois cents à quatre cents personnes et sera dirigée par Fernand Sarrat, qui était auparavant responsable, au sein du numéro un mondial de l'informatique, des marchés en développement. Elle rassemblera différents services déjà existants dans la structure IBM dont la division Fireworks Partner, créée en 1992 pour favoriser le développement des technologies et produits multimédias au sein d'IBM.

CRISE

FUJI PHOTO FILM va supprimer 1700 emplois en trois ans. – Le plus grand fabricant japonais de pellicule photographique, Fuji Photo Film Co., supprimera 1 700 emplois dans les trois prochaines années, réduisant ses effectifs à 10 000 personnes, pour enrayer la baisse de ses bénéfices. Ces suppressions d'emplois se feront par non-remplacement des départs en retraite et démissions.

ACQUISITION

L'EAU DE COLOGNE originale rachetée par le groupe Wella AG. – Le groupe allemand Muehlens, qui fabrique et commercialise la Véritable Eau de Cologne, vient d'être acheté à plus de 90 % par le spécialiste des produits capillaires Wella AG, perdant ainsi son indépendance après plus de deux cents ans de gestion familiale. Le prix de la transaction n'a pas été communiqué. Outre l'Eau de Cologne dont la recette secrète fut concoctée au XVIIIe siècle par un moine, Muelhens produit et distribue les marques Gabriela Sabatini, Priscilla Presley, Tosca et détient les droits de licence mondiaux des parfums Gucci. Cette acquisition est présentée par Wella comme « la plus importante de l'histoire du groupe ». Elle permettra à la firme de renforcer sa présence sur le marché des parfums, où elle est déjà présente par l'intermédiaire de Rochas AS.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 juin ▲ Changement d'humeur

Une bonne nouvelle sur le front des prix en Allemagne a détendu, lundi 27 juin, l'atmosphère à la Bourse de Paris, inquiétée en début de journée par la nouvelle dégradation du dollar. En recul de 1,22 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a peu à peu regagné du terrain pour finir la séance sur un gain de 0,24 % à 1 911,60 points. Le montant des échanges a atteint 3,9 milliards de francs.

En début de journée la situation se présentait mal. En effet, le dollar tombait sous le niveau des 100 yens à Tokyo (99,93 yens), entraînant dans son sillage les marchés asiatiques. La Bourse de Tokyo abandonnait 2,2 % par exemple. De plus, vendredi dernier Wall Street reculait de 1,7 % tandis que le taux des Bons du Trésor à 30 ans passait de 7,40 % à 7,53 %. A l'ouverture, le MATIF reculait de 1,44 %.

La baisse du dollar paraissant circonscrite en Europe, les marchés réduisaient au fil des heures leurs pertes avant de virer à la hausse à la suite d'une bonne nouvelle concernant l'évolution des prix de détail allemands. En juin, selon les chiffres provisoires, le taux d'inflation était de 0,1 %, ramenant ce taux en glissement annuel sous la barre des 3 % pour la première fois depuis avril 1991. Le MATIF franchissait en fin de journée la barre des 116 points à 116,30, soit une progression de 0,64 %.

Parmi les titres en hausse sensible on relevait les AGF + 5 %, CGP Packaging + 4,9 %, Worms et Cie + 4,2 %, Pernod-Ricard + 3,6 %, la Lyonnaise des Eaux + 3 % et Schneider + 2,9 %. Le CIP Pechiney a pris 2,6 %, L'Oréal 2 % et Synthélabo 1,6 %.

NEW-YORK, le 27 juin ▲ Regain

La Bourse de New-York s'est ressaisie, lundi 27 juin, grâce à des vagues d'achats dans un marché jugé survendu à la suite des cessions de titres la semaine dernière. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 685,50 en hausse de 48,56 points (+ 1,3 %) dans un marché calme où 250 millions de titres ont été échangés. Le nombre de valeurs en hausse a été toutefois à peine supérieur à celui des titres en baisse : 1 083 contre 1 033, alors que 686 actions sont restées inchangées.

Wall Street a profité d'ordres d'achat sur programme informatique par des fonds d'investissements soucieux de mettre à jour leur position avant la fin du trimestre jeudi 30 juin. Ces fonds d'investissements ont également recherché les bonnes affaires, profitant de la chute du Dow Jones, qui a perdu près de 140 points la semaine dernière.

VALEURS	Cours du 24 juin	Cours du 27 juin
Alcoa	72 1/8	73 3/8
Allied Signal Inc.	35 5/8	35 5/8
American Express	26	26 1/4
ATT	53 3/4	54 3/8
Bethlehem Steel	18 3/4	19 1/8
Boeing	46 3/8	46 3/4
Caterpillar Inc.	101 1/8	105 1/8
Chevron	41 5/8	42 3/8
Coca-Cola	40 1/8	40 3/8
Disney Corp.	42 3/4	43
Du Pont de Nemours	58 1/2	59 3/8
Eastman Kodak	47 3/4	47 1/2
Exxon	57 1/4	57 1/8
General Electric	46 1/4	47 1/4
General Motors	50 3/8	52 3/8
Goodyear Tyre	36 5/8	36 7/8
IBM	59 7/8	61 5/8
International Paper	67 5/8	68 1/4
Morgan (J.P.)	61 7/8	63 3/8
McDonnell Douglas	118 5/8	118 1/4
Merck and Co.	30 1/8	30 1/4
Minnesota Mining	49 7/8	50 1/4
Philip Morris	51	52
Procter & Gamble	56 1/8	54 7/8
Sears Roeb. and Co.	46 1/8	46 3/8
Texaco	61 1/4	61
Union Carbide	26	26 7/8
United Tech.	63 7/8	63 7/8
Westinghouse El.	12	11 3/4
Woolworth	16	15 3/4

LONDRES, 27 juin ▲ Rebond

Le Stock Exchange a rebondi, lundi 27 juin, après avoir chuté de 4,85 % la semaine dernière, et l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en légère hausse de 23,3 points (0,8 %) à 2 899,9. La reprise a été encouragée par une hausse des fonds d'Etat. Le volume d'activité est resté modéré, avec 461,1 millions de titres échangés contre 450,2 millions vendredi.

Parmi les meilleures hausses, BAT Industries a gagné 17 pence à 389. Un porte-parole a indiqué qu'il n'y avait pour le moment aucune raison de modifier son projet de rachat d'American Tobacco pour 1 milliard de dollars. La presse du week-end avait indiqué que BAT pourrait y renoncer, en raison des efforts des autorités américaines pour réguler le marché du tabac.

VALEURS	Cours du 24 juin	Cours du 27 juin
Allied Lyons	5,51	5,53
BP	3,98	3,95
BTR	3,49	3,57
Cadbury	4,14	4,16
Glaxo	5,30	5,41
GUS	5,58	5,60
ICI	7,51	7,64
Reuters	4,29	4,26
RTZ	8,16	8,26
Shell	6,86	6,88
Unilever	9,58	9,63

TOKYO, le 28 juin ▲ Forte hausse

Le marché a clôturé en forte hausse, mardi 28 juin, pour regagner en grande partie le terrain perdu (2,24 %) la veille, favorisé par une reprise technique et la remontée du dollar au-dessus de 100 yens.

L'indice Nikkei a progressé de 338,27 points, soit 1,67 %, à 20 639,23 points, dans un volume estimé à 380 millions de titres, contre 362 millions lundi. Les fonds publics, les courtiers et institutions financières ont été les principaux acheteurs, mais les transactions n'ont pas été très actives, les craintes d'une nouvelle appréciation du yen subsistant. Le dollar a terminé en hausse, s'échangeant à 100,35 yens contre 99,93 yens la veille.

VALEURS	Cours du 27 juin	Cours du 28 juin
Bridgestone	1 600	1 610
Canon	1 710	1 730
Fuji Bank	2 260	2 280
Honda Motors	1 840	1 820
Matsushita Electric	1 780	1 780
Mitsubishi Heavy	787	792
Sony Corp.	5 980	6 100
Toyota Motors	2 200	2 210

CHANGES

Dollar : 5,4295 ▲

Mardi 28 juin, le dollar progressait légèrement à l'ouverture du marché des changes parisien à 5,4295 francs contre 5,4195 francs la veille, en fin de journée (cours Banque de France). Le deutschemark variait peu à 3,4249 francs, contre 3,4268 francs lundi soir (cours Banque de France).

	27 juin	28 juin
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,5797	1,5865
TOKYO		
Dollar (en yens)	99,93	100,35

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (28 juin) .... 5 5/16 % - 5 7/16 %

New-York (28juin) .... 4 1/4 %

BOURSES

	24 juin	27 juin
PARIS		
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 907,02	1 911,60
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 318,38	1 319,75
Indice SBF 250	1 280,28	1 280,72
NEW-YORK *(indice Dow Jones)*		
Industrielles	3 636,94	3 685,50
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*		
100 valeurs	2 876,60	2 899,90
30 valeurs	2 240,60	2 255,40
FRANCFORT		
Dax	2 005,31	1 988,60

TOKYO	27 juin	28 juin
Nikkei Dow Jones	20 300,96	20 639,23
Indice général	1 649,78	1 664,31

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4220	5,4240	5,4330	5,4365
Yen (100)	5,4068	5,4111	5,4536	5,4598
Ecu	6,5606	6,5658	6,5537	6,5625
Deutschemark	3,4238	3,4262	3,4283	3,4323
Franc suisse	4,0705	4,0752	4,0830	4,0896
Lire italienne(1000)	3,4678	3,4714	3,4443	3,4495
Livre sterling	8,3824	8,3883	8,3907	8,4006
Peseta (100)	4,1538	4,1570	4,1302	4,1349

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 3/4	5	5 1/8
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8	4 1/4	4 3/8
Lire italienne(1000)	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 3/8	8 5/16	8 9/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/16	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8
Franc français	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 28 JUIN

Liquidation : 22 juillet
Taux de report : 5,38

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,85 % (1927,93)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
153,50	EDF-GDF 3%	6110	6160	+0,85
85,22	B.N.P. (T.P)	1050	1054	+0,38
80,24	Cr.Lyonnais(T.P.)	1036	1041	+0,48
95,67	Renault (T.P.)	2278	2285	+0,31
101,18	Rhone Poulenc(T.P)	2110	—	—
99,14	Saint Gobain(T.P.)	1245	1240	-0,40
82,24	Thomson S.A (T.P)	1100	1112	+1,09
18	Accor 1	622	622	—
24	Air Liquide 1	748	746	-0,27
15	Alcatel Alsthom 1	591	599	+1,35
10	Alcatel Cable 1	570	580	+1,75
14	Altus 1 ■	336	343,50	+2,23
12	AGF-Ass.Gen.France	473,70	474,90	+0,25
8	Axa 1	220,20	225	+2,58
72,01	Bail Invest. 1	920	918	-0,22
38	Bancaire (Cie) 1	512	512	—
18	Bque Colbert C2#	138,60	139,50	+0,65
16	Bazar Hot. Ville 2	630	615	-2,38
15	Berger (M) 2	1200	1180	-1,67
15	Bertrand Faure 2	478	—	—
18	BIC 1	1174	1173	-0,09
4	BIS 1	300	304	+1,33
—	B.N.P. 1	238,50	240,80	+0,96
22	Bollore Techno.1	357	359,50	+0,70
61	Bongrain 1	2960	3000	+1,35
5,50	Bon Marche (Au) 1	740	750	+1,35
5	Bouygues 1	595	603	+1,34
15,50	BSN 1	794	797	+0,38
25	Canal + 1	879	869	-1,14
7	Cap Gemini Sogeti1	172	174,50	+1,45
4	Carnaudmetalbox 1	161,20	165,10	+2,42
42	Carrefour 1	1792	1814	+1,23
5	Casino Guichard 1	141	141,50	+0,35
5,25	Casino Guich.ADP 1	112	116	+3,57
9,40	Castorama Dl (Li)1	689	699	+1,45
15	[illegible] Part(M)2	390	—	—
4,30	C.C.F. 1	219,20	221,70	+1,14
2,40	CCMC-Maragid(Ly) 2	55	55,80	+1,45
25	Cegid (Ly) 1	469	465	-0,85
—	Centrest SDR (Ny)2	18,50	19,90	+7,68
7,50	CEP Communication1	481,50	483	+0,31
10	Cerus Europ.Reun 1	101,80	101	-0,79
20	Cetelem 1	1080	1110	+2,78
34	CGIP 1	1135	1115	-1,76
14	Chargeurs 1	1261	1278	+1,33
5	Christian Dior 1	431,90	434	+0,49
17,50	Ciments Fr.Priv.B2	290	300	+3,45
0,60	Clarins 1	497	504	+1,41
7	Club Mediterranee1	386	388	+0,52
22	Colas 1	955	950	-0,52
11	CGP (Papiers)(Ly)2	707	734	+3,82
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
20	Comptoir Moder. 1	1250	1243	-0,56
28	CPR Paris.Reesc. 1	394,10	400	+1,50
37,50	Cred.Fon.France 1	990	979	-1,11
11	Credit Local Fce 1	390	399	+2,31
10	Credit Lyonn.CIP 1	492	490	-0,41
20	Credit National 1	498	508	+2,01
—	CSEE 1	579	580	+0,17
26	Damart 1	5000	5130	+2,60

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
7	Dassault-Aviation1	415	—	—
4,80	Dassault Electro 1	370	380	+2,70
40	De Dietrich 1	2620	2630	+0,38
4,50	Degremont 1	494	494	—
—	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	65 *	65,10	+0,15
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	91	—	—
4	DMC (Dollfus Mi)1	406	406	—
11	Docks France 1	640	641	+0,16
3	Dynaction 1	135	136,50	+1,11
43	Eaux (Gle Des) 1	2214	2259	+2,03
15	E.B.F 1	818	818	—
10	Ecco 1	755	757	+0,26
24,50	Eiffage 1	1240	1250	+0,81
13	Elf Aquitaine 1	387,70	390	+0,59
30	Eridania Beghin 1	819	826	+0,85
8,80	Essilor Intl 1	670	680	+1,49
9,40	Essilor Intl ADP 1	481,10	505	+4,97
25	Esso 1 ■	974	951	-2,36
48	Eurafrance 1	1850	1902	+2,81
0,80	Euro Disney 1	12,45	12,50	+0,40
10,75	Euro RSCG W.W 1	608	614	+0,99
16	Europe 1- 1	1051	1051	—
—	Eurotunnel 1	22,80	23	+0,88
—	Filipacchi Medias1	875	875	—
7,80	Finextel 1	128	130	+1,56
—	Fives-Lille 1	580	580	—
32	Fromageries Bel 1	4400	4421	+0,48
11	Galeries Lafayet.1	2055	2050	-0,24
4	GAN 1	401,90	412	+2,51
7	Gascogne (B) 1	485	—	—
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1980	1998	+0,91
8	Geophysique 1	581	585	+0,71
27,75	G.F.C. 1	425	425	—
1,50	Groupe Andre S.A.1	568	558	-1,76
17	Groupe De La Cite1	741	765	+3,24
7	GTM-Entrepose 1	409	410	+0,24
18	Guilbert 1	503	511	+1,59
22	Guyenne Gascogne 1	1370	1380	+0,73
8	Havas 1	438,50	441	+0,57
—	I.D.I.A 1	184,90	183,70	-0,65
18,50	Imetal 1	511	535	+4,70
16	Immeubl.France 2	499	500	+0,20
2	Immob.Phenix 1	78	78,50	+0,64
1	Ingenico 1	115,30	116	+0,61
43,50	Interbail 1	496	490	-1,21
23,50	Intertechnique 1	600	600	—
25	Jean Lefebvre 1	1080	1139	+5,46
30,30	Klepierre 1	845	825	-3,10
21,50	Labinal 1	675	680	+0,74
9	Lafarge Coppee 1	386,70	383,40	-0,83
2,20	Lagardere (MMB) 1	112	116,40	+3,93
4,10	Lapeyre C1	309,40	308,50	-0,29
7	Lebon 2	340	338,70	-0,38
28,50	Legrand 1	5850	5910	+1,03
45,80	Legrand ADP 1	4150	4118	-0,77
6	Legris Indust. 1	255	255,40	+0,16
70,50	Locindus 1	976	993	+1,74

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
11,50	LVMH Moet Vuitton1	847	856	+1,06
11	Lyonnaise Eaux 1	515	522	+1,36
13,80	Marine Wendel 1	383	389	+1,57
2,20	Matra-Hachette 1	100	102,80	+2,80
4	Metaleurop 1	73,50	73	-0,68
2,50	Metrologie Intl 1	10,10	10,50	+3,96
1,50	Michelin 1	216	218,70	+1,25
4	Moulinex 1	127,30	122	-4,16
40	Navigation Mixte 1	974	979	+0,51
5,20	Nord-Est 1	133	134,50	+1,13
—	Nordon (Ny) 1	565	558	-1,24
4,40	NRJ SA # 1	594	590	-0,67
—	Olipar 1	18,40	18,40	—
10,80	Oreal 1 ■	1095	1106	+1
12	Paribas 1	349,50	353,40	+1,12
10	Pechiney CIP 1	390	395	+1,28
5	Pechiney Intl 1	152	153	+0,66
4,70	Pernod-Ricard 1	381,50	379,10	-0,63
10	Peugeot 1	778	785	+0,90
21,20	Pinault-Prin.Red.1	848	849	+0,12
0,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	650	650	—
6	Poliet	398	400	+0,50
16,30	Primagaz 1	870	870	—
0,50	Promodes 1	824	829	+0,61
8	Publicis 1	498,50	490	-1,71
10	Radiotechnique 1	469	—	—
4,42	Remy Cointreau 1	289	289	—
0,20	Rexel 1	599	600	+0,17
3	Rhone Poulenc A 1	114,70	118,20	+3,05
1,20	Rochette (La) 1	38,90	39,20	+0,77
12,50	Roussel Uclaf 1	583	585	+0,35
80	Rue Imperiale(Ly)1	3650	3760	+3,01
12	Sade (Ny) 1	171,80	171	-0,47
18,50	Sagem 1	2520	2560	+1,59
14,50	Saint-Gobain 1	636	639	+0,47
32	Saint-Louis 1	1665	1661	-0,24
14	Salomon (Ly) 1	1880	1860	-1,06
18,50	Salvepar (Ny) 2	468	462	-1,28
24	Sanofi 1	846	849	+0,35
22	Sat 2	2300	2290	-0,43
13	Saupiquet (Ns) 1	1160	1179	+1,64
10,50	Schneider 1	351	359	+2,28
—	SCOA act.regroup.	123,20	123,20	—
1,50	SCOR S.A 1	122,50	122,50	—
0,30	S.E.B. 1	498	499,50	+0,30
28,50	Sefimeg 1	442	439	-0,68
12,80	Selectibanque 1	177,50	179	+0,85
32	SFIM 2	977	980	+0,31
5	SGE 1	289,10	292	+0,95
9	Sidel 1	805	806	+0,12
31,15	Simco 1	498,40	485	-2,69
8	S.I.T.A 1	670	667	-0,45
12	Skis Rossignol 1	1942	1943	+0,05
9	Sligos 1	469	469	—
16	Societe Gale A 1	561	568	+1,25
—	Sodexco (B) 2	50,60	50	-1,19
—	Sodero (Ns) 2	41,85	42,10	+0,60

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
22	Sodexho 1	940	950	+1,06
2	Sogeral (Ny) 2	123	129,10	+4,96
23	Sommer-Allibert 1 ■	1796	1795	-0,06
30,30	Sophia 1	440	444	+0,91
38	Sovac 1	493	505	+2,52
17	Spie Batignolles 1	347	352,40	+1,56
23	Strafor Facom 1	625	630	+0,80
8,20	Suez 1	266,50	270,50	+1,50
3,24	Synthelabo 1	188	191	+1,60
6	Thomson-CSF 1	165,50	164,70	-0,48
7,50	Total 1	309,10	310,30	+0,39
8	UAP 1	147,70	149	+0,88
10	UFB Locabail 1	401	401	—
3,54	UGC DA (M) 1	227	221,50	-2,42
25	UIC 1	409	405	-0,98
33	UIF 1	514	517	+0,58
73,30	UIS 2	1050	—	—
28	Unibail 1	446,50	445	-0,34
1,80	Valeo 1	243	253	+4,12
6,30	Vallourec 1	289	288	-0,35
9,50	Via Banque 1	390	395	+1,28
7,50	Worms & Cie 1	271	267,20	-1,40
9	Z Gr.Zannier Ly 1	280	283	+1,07
29	Zodiac 1	2150	2132	-0,84
56	Elf Gabon 1	1100	1095	-0,45
0,21	American Barrick 1	126,10	129,30	+2,54
1,22	American Express 1	142	143,90	+1,34
1,43	Anglo American 1	269,80	269,90	—
9,01	Angold 1	482,10	—	—
1,50	A.T.T. 1	285	290	+3,06
3,31	Banco Santander 1	190	194	+2,11
29,55	B.A.S.F. 1	1070	1083	+1,29
28,24	Bayer 1	1190	1224	+2,86
0,57	Blenheim Group 1	28,50	28,90	+1,51
2,28	Buffelsfontein 1	50	50,90	+1,80
1,59	Chase Manhattan 1	198,10	208,50	+5,25
28,42	Daimler Benz 1	2461	—	—
1,14	De Beers 1	123	124,10	+0,89
42,27	Deutsche Bank 1	2270	2343	+3,21
34,54	Dresdner Bank 1	1242	1245	+0,24
1,17	Driefontein 1	72	73,50	+2,08
2,80	Du Pont Nemours 1	316	—	—
1,91	Eastman Kodak 1	257,40	261,80	+1,71
—	East Rand 1	5,85	5,85	—
0,17	Echo Bay Mines 1	56,20	58,90	+4,80
3,13	Electrolux 1	283	—	—
2,25	Ericsson 1	269,90	272,10	+0,82
3,41	Exxon Corp. 1	312	—	—
2,17	Ford Motor 1	318,20	—	—
2,84	Freegold 1	76	77	+1,32
0,07	Gencor Limited 1	12,50	—	—
3,45	General Electric 1	243	256,30	+5,47
0,97	General Motors 1	278,90	283,80	+1,76
14,14	Generale Belgique1	357	345	-3,36
0,70	Grd Metropolitan 1	32,50	32,95	+1,38
0,78	Guinness Plc 1	37,20	37	-0,54
0,25	Hanson Plc 1	21	21	—

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
0,33	Harmony Gold 1	28,30	27,70	-2,12
1,39	Hewlett-Packard 1	432	—	—
0,25	Hitachi 1	54,60	54,90	+0,55
17,98	Hoechst 1	1065	—	—
1,19	I.B.M 1	323,90	334	+3,12
1,46	I.C.I 1	63,35	—	—
2,40	I.T.T. 1	445	447,30	+0,43
0,82	Ito Yokado 1	282	288	+2,13
0,33	Matsushita 1	96	95,95	-0,05
0,56	Mc Donald's 1	315,10	326	+3,46
1,33	Merck and Co 1	163	165	+1,23
2,13	Minnesota Mining 1	277,10	276,40	-0,25
0,18	Mitsubishi Corp. 1	65,10	—	—
4,13	Mobil Corporat. 1	451,90	—	—
3,21	Morgan J.P. 1	337,30	342,30	+1,48
65,03	Nestle SA Nom.1	4585	4685	+2,22
0,71	Nippon MeatPacker1	79,50	—	—
2,34	Norsk Hydro 1	172,40	172	-0,23
34,53	Petrofina 1	1800	1908	+6
3,33	Philip Morris 1	279,50	282,70	+1,14
1,14	Philips N.V 1	149,60	152,50	+1,94
0,26	Placer Dome Inc 1	111	112	+0,91
1,49	Procter Gamble 1	300	—	—
0,40	Quilmes 1	269	269	—
1,45	Randfontein 1	49	49,50	+1,02
1,33	Rhone Poul.Rorer 1	178,50	175,10	-1,90
11,19	Royal Dutch 1	579	577	-0,35
0,60	R T Z 1	70,15	70,60	+0,64
—	Saatchi & Saatchi1	11,40	11,40	—
0,80	Sega Enterprises 1	400,10	402	+0,47
1,00	Saint-Helena 1	53	52,80	-0,38
1,08	Schlumberger 1	323,20	325	+0,56
1,30	Shell Transport 1	57,05	57,25	+0,35
33,18	Siemens 1	2210	2235	+1,13
1,15	Sony Corporation 1	319,60	328,50	+2,78
0,19	Sumitomo Bank 1	113,60	116,10	+2,20
1,15	T.D.K 1	258,10	—	—
0,78	Telefonica 1	73,45	74,60	+1,57
0,23	Toshiba 1	43	43,35	+0,81
10,85	Unilever 1	550	556	+1,09
2,14	Unit.Technologie 1	355	346	-2,54
10,12	Vaal Reefs 1	475	471	-0,84
5,11	Volkswagen A.G 1	1615	—	—
3,93	Volvo (act.B) 1	470	461	-1,91
4,34	Western Deep 1	221	222	+0,45
3,57	Xerox Corp. 1	535	539	+0,75
0,40	Yamanouchi 1	99,95	—	—
—	Zambia Copper 1	4,85	4,80	-1,03

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	100,40	5,819
CEPME 8,5% 88 CB	104,73	8,430
CEPME 9% 89 CA#	102,50	7,718
CEPME 9% 92-06 TSR	100,55	6,123
CFD (CCCE)9,7%90-08	113,60	3,000
CFD exCCCE8,6%92CB	—	3,252
CFF 10% 88-98 CA#	111,11	6,822
CFF 9% 88-97 CA#	106,13	0,608
CFF 10,25% 90 CA#	—	7,948
CLF 8,9% 88 CA#	108,25	6,758
CLF 9%88-93/98 CA#	106,30	3,625
CNA 9% 4/92 CB	—	1,356
CRH 8,6% 92-08 CB	104,80	4,576
CRH 8,5% 87-88 CA#	105,97	2,678
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,05	3,134
EDF 8,6% 92 CA#	—	1,385
Emp.Etat 10,8%79	—	8,786
Em.Etat10,25%86 CA	—	3,836
Emp.Etat 8%7/93 CA	98,42	5,704
Finansder 9%91CB#	109,95	5,277
Finansd.8,6%92 #CB	108,45	3,581
Floral9,75% 90 CA#	111,04	9,055
OAT 9,9% 94 CA #	101,02	7,259
OAT 8,70%5/95 CA#	102,51	0,810
OAT 9,8% 1/96 CA#	105,25	4,881
OAT 8,50% 4/97CA #	105,29	0,876
OAT 9,90%12/97 CA#	109,80	5,343
OAT 88-98 TME CA	101	2,492
OAT 9,50%88-98 CA#	109,57	0,078
OAT TMB 01/99 CA	99,35	2,532
OAT 10% 5/00 CA#	113,00	0,877
OAT 01 TME CA	101,20	2,492
OAT 8,5%11/02 CA #	107,72	5,987
OAT 8,60% 19 CA #	107,80	5,729
OAT 8,50%92-23 CA#	107,22	1,490
PTT 11,2% 85 CB#	106,80	5,938
SNCF 8,8% 87-94CA	100,35	3,530
Lyon.Eaux 6,5%90CV	655	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	432	—
Bains C.Monaco 2	680	689
B.N.P.Intercont.2	388	389,80
Bidermann Intl	150	—
B T P (la cie) 2	24	23
Cambodge	940	—
Carbone Lorraine 2	555	560
Case Poclain 2	2,30	—
CBC 1	290	298,40
Centenaire Blanzy	385	—
Cerogen Holding	28	—
Champex (Ny)	12,50	—
CIC Un.Euro.CIP 1	327	335
C.I.T.R.A.M. (B)	2872	—
Cpt Lyon Alem.2	378	379,90
Concorde-Ass Risq2	950	990
Constr.Met.Prov.	20,10	—
Credit Gen.Ind.	65	—
Darblay	515	—
Didot Bottin	635	—
Eaux Bassin Vichy	2740	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ecia 1	651	650
Ent.Mag. Paris	4541	—
Eridania Beghin CI	765	—
Fidei(exlamafice)2	250,70	246
Finalens	395	—
F.I.P.P.	210	—
FNAC 2	3380	—
Fonciere (Cie)	[illegible]	[illegible]
Fonciere Euris	1019,10	[illegible]
Foncina	481	—
France I.A.R.D	490	—
France S.A 1	2051	2115
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	640	640
[illegible]	321,80	326
Gevelot	827	—
G.T.I (Transport)	437	—
Immobail 2	405	403
Immobanque 2	652	—
Im.Marseillaise 2	6990	6980
Invest.(Ste Cle.)	1929	—
Lille Bonnieres ■	1432	—
Localinanciere	430	—
Louvre 1	288,90	285
Lucia	127	—
Machines Bull 2	23,50	—
Mag.Uniprix	199	—
Metal Deploye	390	—
Mors 2	31	31,80
Navigation (Nle)	146	—
Oreal (CI) ■	1024	—
Origny-Desvroise	1030	—
Monoprix	1365	—
Paluel-Marmont	400	—
Parfinance	182	—
Paris Orleans	235	—
Piper Heidsieck	665	—
Porcher	320	—
Promodes (CI)	695	—
Rochefortaise Com.	191	200
Rosario 2	218	—
Rougier #	739	738
S.A.F.I.C Alcan	230	—
Saga	615	—
Salins du Midi 2	451	452
Savoisienne M	182	—
Silic 2	776	780
S.I.P.H.	109	—
Sofal	390	—
Soffo	225	—
Sofitam	78	—
Sofragi	3604	—
Soudure Autogene	740	740
Sovabail	406	—
Taittinger 1	2461	2550
Tour Eiffel	280	—
Ufiner Colrath	1586	—
Vicat 2	539	539
Virax	118,10	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—
Akzo Nobel Nv	810	—
Alcan Aluminium	125,10	—
Arbed	681	—
Asturienne Mines	138,70	—
Banco Pop. Espanol	600	—
Banque Regl.Inter.	36770	—
Chrysler Corp.	259,80	—
C.I.R SPA	7,45	—
Commerzbank AG	1050	—
Dow Chemical Co.1	385	359,50
Fiat Ord.	28,10	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	650	—
Gevaert	1519	—
Glaxo Holdings Plc	45,95	—
Goodyear T.& R.Cy	216	—
Honeywell Inc.	174	—
Johannesburg Cons.	118,90	—
Kubota Corp.	37,80	—
Noranda Mines	98	—
Olivetti Priv.	9	—
Pfizer Inc.	345	—
Ricoh Cy	48	—
Robeco	337,80	339
Rodamco N.V.	172	—
Rolinco	358	—
Saipem SPA	8,05	—
Sema Group Plc	34,10	—
SKF Aktiebolaget	98	—
Tenneco Inc.	283	—
Toray Ind.	39,80	—
West Rand Cons.	6,85	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	172	—
Bque Hydro Energie	320	—
Bque Hypoth.Europ.	80	—
Benedictine* nom.	5430	—
Blanzy-Ouest*	986	—
Brasseries Maroc	307,50	—
Calciphos*	105	—
Canadien Pacifique	71,10	—
CGH Cogenher ech.*	7	—
Caparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	400	—
Cycnos	15,50	—
CEAC.*	80	—
Fiat Fce nom.	142	—
Grace and Co	280	—
Guinot	725	—
Table France*	350	—
Koninkl. Pakhoed	99,20	—
Lecteurs Monde *	215	—
Molex	178	—
Off.Com.Phase.*	848	—
Partic.Parcier *	210	—
[illegible]	261,60	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1895	—
Schlumberger Ind.*	549	—
SEPR *	919	—
SPR "B" nom.	285,60	—
Waterman *	980	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	659	656
Boisset (Ly)M	284,30	—
C.A. Paris IDF 1	990	981
Calberson	400	—
Cardif SA 1	1060	1050
CEGEP #	150	—
CFPI	215	—
C.N.I.M 1	1270	—
Codetour	225	—
Creeks	170	—
Dauphin OTA	285,10	—
Devanlay 2	1220	—
Labor.Dolisos	175	—
Editions Belfond	115	—
Europ Propulsion 2	315	312,10
Finatail	187,80	—
Finacor	171	—
G.I.M. S.A.	950	—
Gravograph	208,90	—
I.C.C. 2	222	222
Idianova	71	—
Immob.Hotel. 2 #	257	257
Int. Computer	154,90	—
IPBM	73,80	—
N.S.C Schlum.Ny	1010	—
Rallye(Cathiard)Ly	194	195
Seribo CB	450	446
Sylea 2	392,40	392,80
Sofco (Ly)	189	—
Sopra	315	—
TF1-1	478	474
Thermador Hold(Ly)	426	426
Unilog	270	—
Union Assur.Fdal	582	589
Viel et Cie #	219,90	220
Vilmorin et Cie#2	362	365,90

Sicav (sélection) 27 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33517,17	33517,17
Actimonétaire D	31953,80	31953,80
Améri-gan	7615,79	7515,18
Amplia	104827,04	104827,04 ◇
Amplitude Monde D	785,85	762,77 ◆
Antigone Trésorerie	770116	770116
Arbitr. Court Terme	8532,45	8532,45
Associ Première	34130,65	34130,65
Associc	1125,91	1125,91
Atout Amérique	100,95	98,49
Atout Asie	114,10	111,32
Atout Futur C	541,18	527,98
Atout Futur D	532,99	519,99
Aurecic	1854,70	1808,50
Avenir Alizes	1913,75	1876,23
Axa Capital	206,38	200,37
Axa Court Terme	9446,59	9446,59
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1045,27	1014,83
Axa Ep.Fr.Ex Agoparg.	858,91	833,89
Axa Europe	135,65	131,70
Axa Investissements	122,50	118,99
Axa NPI	149,44	145,09
Axa Ob.Fr.Extrane	153,55	149,08
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.So	139,88	135,81
Axa Prem.Ex.Agepre	117,83	114,40
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	164,40	159,61
Axa Valeurs PER	150,58	146,17
Cadence 1	1089,81	1058,25
Cadence 2	1093,87	1063,44
Cadence 3	1046,51	1036,15
Capimonétaire	7328,86	7319,54
Capiobli	7441,05	7387,38
Capitacic	1533,08	1511,01
Cicamonde	1169,64	1135,57
Convis	1542,30	1513,54
Comptavalor	4138,83	4131,83
Crédit Mutuel Capital	1457,24	1422,78
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	770,97	770,97
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	102,75	100
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	100,25	97,57
Cred.Mut.Ep.J	20400,37	20400,37
Cred.Mut.Ep.Long.T	220,62	214,72
Cred.Mut.Ep.Monde	1244,57	1211,28
Cred.Mut.Ep.Quatre	1087,89	1058,58
Dieze	1575,46	1546,08
Drouot France	974,42	946,04
Drouot Sécurité	224,52	217,98
Ecocic	1198,77	1163,85
Ecupar	130,77	126,96
Ecur. Actions futur	192,24	186,64
Ecur. Capicourt	199,19	198,89
Ecur. Capitalisation (2)	198,74	194,79
Ecur. Expansion (4)	288255,52	285115,06
Ecur. Géovaleurs	2741,53	2661,78
Ecur. Investissement	159,20	154,56
Ecur. Monepremière (3)	9901,86	9901,86
Ecur. Monétaire	23127,17	23127,17
Ecur. Trésorerie	2846,41	2846,41
Ecur. Trimestriel	1985,54	1975,78
Elanciel D	123,31	119,72 ◆
Elicash	828593,78	828593,78 ◇
Emergence Poste D	101,50	98,54
Energie	356,40	345,97
Eparcic	4270,48	4270,48
Eparcourt-Sicav (1)	200,79	200,29 ◆
Epargne-Unie	1457,84	1422,28
Ecu Cash capi.	9240,57	9240,57 ◆
Euroco Solidarité	1178,38	1164,73
Eurocic Leaders	1246,94	1210,62
Eurodyn	1383,67	1349,92

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	7623,06	7328,86
Fonsicav	17140,35	17108,14
France-gan	13194,76	12887,27
France Garantie	257,94	257,43 ◆
France Obligations	453,73	440,24
Francic	503,13	488,49 ◆
Francic Pierre	121,80	118,25
Francic-Régions	1425,83	1384,11
GAN Rendement	4914,88	4840,57
Gestilion	17433,70	17433,70
Horizon	1516,95	1472,77
HLM Monétaire	16495,43	16495,43
Indicia	1111,96	1094,64 ◆
Indust.Fce.Court.T.	1748,14	1748,14 ◆
Intensys D	105,55	105,29
Interepar	105247,54	102162,68
Interoblig	16729,93	16584,29
Intersélection Fce	538,62	528,06
Japacic	192,61	187
Jeunepargne	326,24	321,42
Latitude C	2637,19	2633,24
Lion Association	11205,13	11205,13
Lion Institution	35236,44	35148,57
Lionplus	1165,98	1143,04
Lion Trésor	2151,87	2139,56
Livret Bourse Inv.	605,07	587,46
Livret Portefeuil.	784,47	761,62
Méditerranée	208,90	200,87
Mensuel CIC	10239,69	10139,31
Monedan	80874,21	80874,21
Mone.J	10581,71	10581,71 ◇
Monévalor	48430,81	48430,81
Mutualisé dépôts	16008,27	16008,27
Natio Court Terme	37278	37187
Natio Court Terme2	337137	337137
Natio Epargne	20986,44	20778,65
Natio Ep. Capital	12954,09	12825,83
Natio Ep. Croissance	1959,70	1907,25
Natio Ep. Obligations	206,75	201,22
Natio Epargne Retraite	136,83	133,17
Natio Epargne Trésor	9175,90	9157,58
Natio Epargne Valeur	485,12	472,14
Natio France Index	1636,20	1608,47
Natio Immobilier	1310,69	1275,61
Natio Inter	1696,43	1651,03
Natio Monétaire	9798,57	9798,57
Natio Opportunités	146,34	142,42
Natio Patrimoine	1483,50	1443,87
Natio Perspectives	1216,17	1183,62
Natio Placements	69516,45	69516,45
Natio Revenus	1047,88	1037,31
Natio Sécurité	11936,25	11936,25
Natio Valeurs	916,43	891,98
Nippon-Gan	7851,94	7549,94
Nord Sud Dévelop.	1873,40	1869,75 ◆
Oblicic-Mondial	3028,85	2983,89
Oblicic-Régions	1876,98	1869,99
Oblifutur	3288,19	3224,92
Oblig. très caté.	205,91	202,87
Obligion	1618,86	1603,83
Oblisécurité Sicav	15281,07	15281,07
Oblitys D	518,98	503,43
Oraction	1557,50	1519,51
Parvalor	607,46	595,55
Plénitude D	150,53	146,15
Poste Croissance C	3185	3181,82
Poste Gestion C	77894,41	77894,41
Première Oblig. C	11463,09	11463,09
Première Oblig. D	10869,70	10864,37
Prévoy. Ecureuil	98,87	97,89

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	34541,17	34541,17
Prolicic	1004,64	985,91
Rentacic	168,37	163,91
Revenus Trimestr.	5332,43	5279,63
Revenu-Vert	1156,97	1135,40
St Honoré Vie & Santé	1117,87	1087,18
St Honoré Bons du Tr.	13185,24	13059,74
St Honoré Invest.	965,41	921,83
St Honoré Pacifique	906,83	865,52
St Honoré Real	17626,13	17555,91
Sécuricic	2030,09	2030,09
Sécuri-Gan	12893,73	12840,91
Sécuritaux	1629,82	1629,82 ◆
Sensivalor	31024,34	31024,34
SEVEA	105,30	102,73 ◆
SFI-CNP Assur	730,80	709,60
S.G. France opport. C	1460,12	1431,49
S.G. France opport. D	1446,82	1418,45
Sicav Associations	2157,04	2157,04
Sicav 5.000	470,82	465,23
S.I. Est	1360,99	1323,12
Slivafrance	771,21	750,57
Slivam	435,35	423,70
Slivarente	212,01	207,85
Slivinter	525,94	511,86
Sogenfrance C	1346,49	1320,09
Sogenfrance D	1280,28	1255,18
Sogépargne	322,65	319,46
Sogevar	1107,59	1085,87
Sogiator	1580,46	1549,47
Soleil Investissements	880,74	843,98
Solstice D	2235,94	2230,36
State Street Act. Eur	12028,73	11621,96 ◆
State Street Act. Frca	11725,36	11383,84
St. Str. Act.Japon	16504,63	15946,50
State Street Emer. Mts	1728,06	1644,98 ◆
St.Street OAT Plus	12517,37	12271,93
Stratégie Actions	985,25	947,36 ◆
Stratégie Rendement	1641,02	1599,37 ◆
Synthesis	12932,47	12678,89
Techno-Gan	6322,26	6079,10
Thésora D	778,42	760,73
Trésor Plus	1515,95	1508,94
Trésor Trimestriel	1028,17	1016,01
Trésoricic	154357,92	154357,92
Trilion	5157,90	5091,71
Uni-Associations	122,56	122,56 ◇
Uni-Foncier	1330,32	1297,87
Unifrance	610,84	595,94
Uni-Garantie C	1401,89	1374,97
Uni-Garantie D	79473,33	79473,33
Uni Régions	1538,83	1501,38
Univer	273,47	273,47 ◇
Univers Actions	1571,04	1532,72
Univers Obligations	1939,91	1903,74
Valorg	2384,29	2361,64
Valrea	63893,05	62861,72
Winterthur St-Honoré	258,76	239,39

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 27/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4595	5,4195	5,20	5,80
Ecu	6,5895	6,5640	—	—
Allemagne (100 dm)	342,5100	342,6800	328	352
Belgique (100 F)	16,6295	16,6385	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,6200	305,5500	292	314
Italie (1000 lires)	3,4755	3,4650	3,28	3,75
Danemark (100 krd)	87,2400	87,2700	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,3070	8,2865	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4515	8,4150	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2865	2,2680	2,10	2,65
Suisse (100 f)	408,3400	408,5800	392	415
Suède (100 krs)	71,1900	71,1200	66	76
Norvège (100 k)	78,7300	78,7100	74	83
Autriche (100 sch)	48,6930	48,7230	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1385	4,1530	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3150	3,3250	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9291	3,8875	3,75	4,25
Japon (100 yens)	5,4378	5,4087	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 27/06
Or fin (kilo en barre)	68700	67300
Or fin (en lingot)	68600	68100
Napoléon (20f)	393	390
Pièce Fr (10 f)	320	—
Pièce Suisse (20 f)	395	392
Pièce Latine (20 f)	391	390
Souverain	507	504
Pièce 20 dollars	2505	2455
Pièce 10 dollars	1255	1255
Pièce 5 dollars	805	—
Pièce 50 pesos	2575	2560
Pièce 10 florins	409	408

Matif (Marché à terme international de France)

27 juin 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 215 633

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	112,60	116,30	115,12
Précédent	113,98	115,66	114,76

CAC 40 A TERME
Volume : 40 429

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	1911	1906	1877
Précédent	1882	1877,50	1887

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Mariages

M. et Mme Claude HARTENSTEIN,
M. et Mme Didier PIMONT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Anne
et
Benoît,

le 2 juillet 1994, en la collégiale d'Ecouis (Eure).

Anniversaires de naissance

Hector, Perle, Phiphi, Andrée,
souhaitent un bon anniversaire à leur grand ami

Jean-Marie CHOISELAT,

et lui adressent de gros bisous à partager avec
Dany.

– *Le 13 juin 1965, à Paris,* des jeunes de toutes origines, engagés dans le gaullisme, participaient à la fondation de

l'Union des jeunes pour le progrès.

Ceux qui, vingt-neuf ans après, se retrouvent dans les mêmes idéaux et les mêmes convictions sont invités à prendre contact avec l'Union des démocrates pour le progrès, 8, rue des Prouvaires, Paris-1er.

Décès

– Mme Yvonne Bataïni,
son épouse,
Nourna,
sa fille,
Marc, Sophie et Damien,
ses fils, belle-fille et petit-fils,
Le docteur Elie Bataïni,
son frère,
Cécile et Marie-Thérèse,
ses sœurs,
Ainsi que ses parents et amis,
Et tous ceux qui ont lutté avec lui depuis plus de quarante ans contre la maladie, à l'Institut Curie, dont il a été le chef du département de radiothérapie, et à la clinique Hartmann,

ont la profonde douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Pierre BATAÏNI,

survenu à Paris le 26 juin 1994.

La messe de funérailles sera célébrée à la paroisse Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e, le mercredi 29 juin, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes, les dons peuvent être faits à sa mémoire à Médecins du monde, 67, avenue de la République, 75011 Paris, CCP 1144 Z Paris.

« C'est peu de donner ce qu'on a, le véritable don c'est le don de soi. »
Khalil Gibran.

– Laure Flavigny-Choquet,
son épouse,
Pauline et Mathias,
ses enfants,
Michel et Claude Choquet,
ses parents,
Michel et Elisabeth Flavigny,
ses beaux-parents,
Marcelle Fouénard,
sa grand-mère,
Ses oncles et tantes,
Marie-Christine et Emmanuel,
Luc-Henry et Isabelle,
Bruno, Pascale et Pascal,
Véronique,
ses frères et sœurs et leurs enfants,
Pascale et Philippe,
Jean-Constant et Perrine,
Grégoire et Sylvie,
ses beaux-frères, belles-sœurs et leurs enfants,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Olivier CHOQUET,

survenu brutalement le dimanche 26 juin 1994.

Une cérémonie aura lieu le jeudi 30 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge, place d'Alésia, Paris-14e.

8, rue de Lunain,
75014 Paris.

– Geo Micaud,
sa femme,
Elisabeth et Jean Gaeremynck,
Bernard et Catherine
Gagneux Boulanger,
Pierre-Marie et Nathalie Gagneux,
et leurs enfants,
font part du décès de

Maurice GAGNEUX.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 29 juin 1994, à 16 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15e, et le jeudi 30 juin, à 16 heures, en l'église de Taulignan (Drôme).

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

Jerome K. DULEY,

survenu le 22 mai 1994, à l'âge de trente-deux ans, à son domicile de Manhattan (New-York).

« True LOVE comes from the heart and returns to it, to stay there forever and ever ! »

– Mme Hélène de Felice,
M. et Mme Jean-Jacques de Felice,
Le contre-amiral Jacques Zang
et Mme Arlette Zang,
M. et Mme Jean-Didier Dardel,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Dardel, de Felice, Hamel, Herrenschmidt, Rowe
et Schneegans,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne Claire de FELICE,
née Hamel,

enlevée à leur affection *le jeudi 23 juin* 1994, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La bénédiction lui a été donnée par le pasteur Aimé Esposito-Farese, le samedi 25 juin, dans la plus stricte intimité familiale, au cimetière de Meung-sur-Loire.

Yvonne-Claire de Felice a été enterrée à côté de son époux,

Pierre de FELICE,
ancien député et sénateur du Loiret,
ancien ministre, ancien délégué
au Conseil de l'Europe,

décédé le 12 janvier 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Boissière,
75116 Paris.
33, rue Lacépède,
75005 Paris.
12, rue de l'Espérance,
78000 Versailles.
31, rue Anne-Jacquin,
92100 Boulogne.

– M. et Mme Paul Lelli,
Le docteur et Mme Jacques Chabertier,
ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès *du*

docteur Daniel GOUBERT,

survenu le 19 juin 1994.

83600 Saint-Aygulf.
46, rue des Ecoles,
75005 Paris.

– Le docteur et Mme Claude Levy.
M. et Mme Jean-Bernard Levy,
Nicolas, Karine et Hugo,
M. et Mme Laurent Levy,
Marion et Camille,
Mlle Françoise Levy,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Adolphe LEVY,
née Simone Meyer,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

– M. Jacques-Henri Meric,
M. Claude Meric,
M. et Mme Jean-Alain Meric,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Meric,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe-Martin Demarzé
et leurs enfants,
Me Henri Meric,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, le 27 juin 1994, à Orléans, de

Mme René MERIC,
née Zette Cadapaud.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 juin, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, suivies de l'inhumation dans le caveau familial du cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine.

Ni fleurs ni couronnes.

Ils associent à son souvenir celui de son époux, *ancien maire d'Arras pendant* la guerre et la Libération, disparu accidentellement le 8 novembre 1952.

« Le soir venu, passons sur l'autre rive, dit le Seigneur. »

12, avenue de La-Belle-Gabrielle,
92150 Suresnes.

– Les familles Muller et Assenat
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Benoît MULLER,

à l'âge de dix-sept ans, le 23 juin 1994.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 27 juin, à Brécorens.

– *Alexandre et Anne-France Liebmann,*
M. et Mme Claude Beaumont,
Le professeur et Mme Pierre Schnyder,
Antoine et Marion,
M. Hervé Beaumont,
Toute sa famille et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Perrine LIEBMANN,
née Beaumont,
maître de conférences d'économie
et directeur adjoint
de l'UFR d'économie appliquée
à Paris-Dauphine,

survenu le 25 juin 1994, à l'âge de quarante-quatre ans, à la suite d'une longue maladie supportée avec un courage et une dignité exemplaires.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 juin, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale, rue Edgar-Quinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Freycinet,
75016 Paris.
28, avenue Montaigne,
75008 Paris.
7, chemin de Chamblandes,
1009 Pully (Suisse).
35, avenue du Roule,
92200 Neuilly.

– Le président de l'université Paris-Dauphine,
Les personnels universitaires et administratifs,
Ses nombreux étudiants et anciens étudiants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 25 juin 1994, de

Mme Perrine LIEBMANN,
maître de conférences
en sciences économiques.

Diplômée de l'université Paris-Dauphine, elle choisit la carrière universitaire. Elle obtient le titre de docteur en sciences économiques et débute comme assistante en janvier 1974. En octobre 1990, elle devient maître de conférences.

Parmi toutes ses activités, elle a exercé celle de directrice adjointe de l'UFR d'économie appliquée et pris une part très active au développement des relations internationales de l'université.

– Claude Le Pen,
directeur de l'UFR d'économie appliquée,
Les enseignants,
Le personnel administratif
Et les étudiants,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Perrine LIEBMANN,
maître de conférences
de sciences économiques,
et directeur adjoint de l'UFR
d'économie appliquée
à l'université Paris-Dauphine.

Université Paris-Dauphine
UFR d'économie appliquée,
place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
75775 Paris Cedex 16.

– Mme Olivier Ravier,
née Marie-Charlotte Nutte,
M. et Mme André Ravier,
M. et Mme Andrée Nutte
et leurs enfants et gendre,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Olivier RAVIER,

survenu le 21 juin 1994, dans sa vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, le 27 juin.

« Il te faudra franchir la mort pour que tu vives.
La plus pure présence est un sang répandu. »
Y. Bonnefoy.

66, rue d'Alleray,
75015 Paris.
66, rue Jean-Jaurès,
92170 Vanves.

– Marie et Eglantine Simonet,
ses filles,
Clotilde Simonet-Galland,
Les familles Simonet, Roche,
Le Cour Grandmaison, Biffaud,
Galland,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Michel SIMONET,
démographe,

survenu le 26 juin 1994, à l'âge de soixante ans.

La levée du corps aura lieu le mercredi *29 juin, à 14 heures,* à l'amphithéâtre de l'hôpital Paul-Brousse, 12, avenue Paul-Vaillant-Couturier, à Villejuif, où l'on pourra lui rendre un dernier hommage à partir de 13 h 40. Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau provisoire du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, à 15 heures.

Marie Simonet,
aux bons soins de M. et Mme Barruet,
64-70, rue Compans,
75019 Paris.

– *Maxime-Georges, Camille*
et Edouard Spira,
Et leur maman, née Béatrice Oudart,
Mme Martine Cohen-Spira
et ses enfants,
Mme Laurence Spira-Weil
et ses enfants,
M. et Mme Edgard Spira,
M. et Mme Marcel Oudart,
M. Bernard Weil,
M. et Mme Didier Philippe
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre El Ghouzzi
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Denis-Samson SPIRA,

à l'âge de quarante-six ans, le 21 juin 1994, à Colombes (Hauts-de-Seine).

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Jungholtz (Haut-Rhin).

58, avenue des Ternes,
75017 Paris.
16 *bis,* rue de Carcassonne,
78650 Beynes,
La Couperie.

– Le professeur A. Steg, président de l'Alliance israélite universelle,
Le comité central,
Et le personnel,
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès subit de leur collaborateur,

M. Denis SPIRA,
chef du service juridique,

survenu le 21 juin 1994.

– *Daniel Le Meur,*
maire de Saint-Quentin,
Le conseil municipal,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Claude TOURNAY,
conseiller régional de Picardie,
maire adjoint de Saint-Quentin,

survenu le 26 juin 1994, dans sa quarante-septième année.

Les obsèques civiles auront lieu au cimetière Saint-Jean de Saint-Quentin, en la maison funéraire, le mercredi 29 juin, à 14 h 30.

Errata

– Dans l'avis de décès de

Bruno CHAMOND,

il fallait lire :

Mme Gaston Rettmeyer
(et non Mme Gaston Bettmeyer).

(Le Monde du 28 juin.)

Services religieux

– Les prières pour le premier anniversaire du décès de

M. Maurice ROUACH

auront lieu le dimanche 3 juillet 1994, au Centre Rambam, 21, rue Galvani, Paris-17e.

Anniversaires

– Le 21 août 1941,

Gaston CREMIEUX

était arrêté par la police française, ainsi que plusieurs autres avocats juifs du barreau de Paris.

Interné à Drancy le 22 août 1941, transféré à Beaune-la-Rolande et déporté, le 28 juin 1942, il est mort à Auschwitz, victime de la barbarie nazie.

Georgette,
sa veuve,
Claude et Tony,
ses fils,
n'oublient pas.

– Le 29 juin 1986 décédait le

professeur Pierre DUBOIS,
docteur ès-sciences.

Que tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Il y a trois ans déjà, le 29 juin 1991,

Victor FAY

nous a quittés.

Depuis, nous avons entrepris la publication d'un choix de ses innombrables écrits théoriques et historiques pour que son œuvre vive toujours.

Association des amis de Victor Fay,
129, rue de la Tour,
75116 Paris.

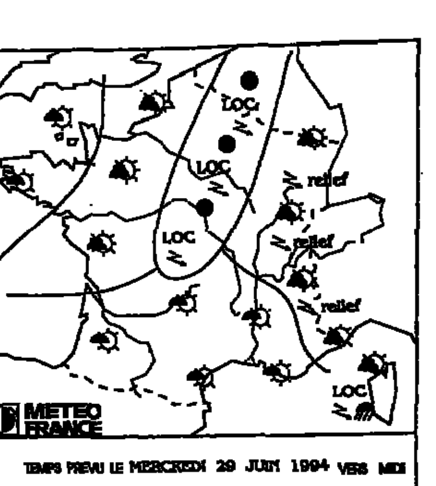
– Il y a dix ans, notre

Nicolas

nous quittait.

Nicole, Toni, Jacques, demandent à leurs amis une pensée, particulièrement à ceux qui sont passés par Draka, qu'il aimait.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE MERCREDI 29 JUIN 1994 VERS MIDI

LEGENDE

TRES NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ORAGES – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT

Mercredi : les nuages arrivent par l'ouest. – Le matin, une zone nuageuse s'étendra de la Bretagne, aux Charentes, à l'Ile-de-France et au Nord, avec localement des ondées du Poitou, au Centre et à la Normandie. Les régions du Nord-Est auront un ciel obscurci par des nuages élevés. Plus au sud, le soleil sera présent à l'exception de l'extrême Sud-Est où la couverture nuageuse sera plus importante.
L'après-midi, on retrouve des précipitations, parfois orageuses, de la Champagne à la Bourgogne, *aux Alpes et au Nord-Est. Sur le reste* de la moitié nord de la France le temps s'améliorera avec le retour de belles éclaircies. De l'Aquitaine à la région Midi-Pyrénées, des bancs de nuages élevés ne gâcheront pas l'impression de beau temps. Sur les Alpes du Sud et en Corse, le ciel sera nuageux avec quelques averses, parfois orageuses.
Enfin le ciel restera bien dégagé sur le pourtour méditerranéen.
Les températures seront agréables : le matin, elles avoisineront 13 degrés en Bretagne, 15 à 17 degrés du Nord au Centre et au Sud-Ouest, et de 16 à 19 degrés ailleurs.
Dans l'après-midi, il fera 20 degrés en bordure de Manche, de 22 à 25 degrés du Nord à la Bretagne, de 25 à 27 degrés de l'Ile-de-France aux Charentes. Et il fera de 27 à 30 degrés sur les autres régions, localement 32 degrés le long de la vallée du Rhône.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima – minima

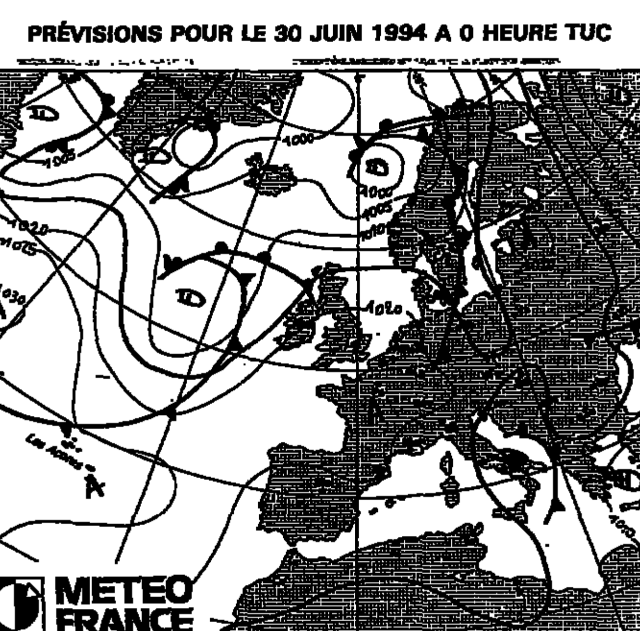
FRANCE	
AJACCIO	24/16
BIARRITZ	27/16
BORDEAUX	27/16
BOURGES	25/17
BREST	21/13
CAEN	22/13
CHERBOURG	23/11
CLERMONT-FER.	23/12
DIJON	22/18
GRENOBLE	26/18
LILLE	25/14
LIMOGES	24/15
LYON, BRON	20/18
MARSEILLE	26/18
NANCY, ESSEY	26/18
NANTES	26/16
NICE	23/18
PARIS-MONTS	20/15
PAU	26/16
PERPIGNAN	28/15
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	27/16
ST-ETIENNE	20/15
STRASBOURG	29/18
TOULOUSE	26/15
TOURS	25/14

ÉTRANGER	
ALGER	27/15
AMSTERDAM	21/11
ATHÈNES	32/23
BANGKOK	35/26
BARCELONE	25/18
BELGRADE	34/20
BERLIN	29/17
BRUXELLES	25/14
COPENHAGUE	23/12
DAKAR	29/22
GENÈVE	27/17
ISTANBUL	26/18
JÉRUSALEM	28/16
LE CAIRE	34/20
LISBONNE	30/16
LONDRES	26/13
LOS ANGELES	28/21
LUXEMBOURG	29/17
MADRID	33/16
MARRAKECH	38/18
MEXICO	22/12
MILAN	21/14
MONTRÉAL	20/15
MOSCOU	25/15
NAIROBI	21/12
NEW-DELHI	33/25
NEW-YORK	31/22
PALMA-DE-MAJ.	27/14
PÉKIN	32/24
RIO-DE-JANEIRO	21/10
ROME	28/19
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	37/20
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	23/14
SYDNEY	20/ 8
TOKYO	32/22
TUNIS	30/20
VARSOVIE	30/17
VENISE	30/20
VIENNE	33/21

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-06-1994 à 6 heures TUC et le 28-06-1994 à 6 heures TUC

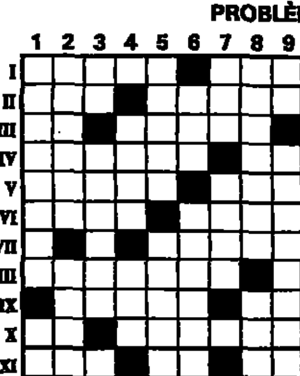
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 30 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6332



HORIZONTALEMENT

I. Coupe tout, même ce qui est « neuf ». Vulnérable aux pressions. – II. Vérifiés. Flamme entretenue par la bise. – III. Article étranger. Se montrait attachant. – IV. Comme un chant. Partie de la Sibérie. – V. Sources de lumière. Coule en France. – VI. On y trouve de quoi s'en mettre plein la vue. Doit être souvent repassé pour être bien tenu. – VII. Qui manquent de vivacité dans le ton. – VIII. Est constamment vaseuse. – IX. Fleuve. Symbole. – X. Adverbe. Vacherie sympathique. – XI. Ancienne compagnie de gens d'armes. Participe. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Terme d'*amitié.* Plan d'eau. – 2. Reine de Hollande. Fortement secoués. – 3. Peuvent constituer quelques reliefs sur le plat. Se mettre au travail après avoir pris des forces. – 4. Fit obstruction. D'un auxiliaire. – 5. Sacs de couchage. File en douce. – 6. Il arrive parfois au galop avec une fièvre de cheval. Planche de salut. – 7. Pronom. Fut une beauté à ravir. – 8. En mesure de faire du bon travail. Est fauché par le fait même de sa richesse. – 9. En Turquie. Eventuellement victimes d'un coup de feu.

Solution du problème n° 6331

Horizontalement

I. Studio. Rh. – II. Ardente. – III. Rai. Eider. – IV. Mine. Ré. – V. Enerveras. – VI. Rasai. – VII. Tâter. Ils. – VIII. Prunelle. – IX. Etira. Les. – X. Tees. Née. – XI. Ase. Corso.

Verticalement

1. Sarment. Eta. – 2. Train. Aptes. – 3. Udine. Triée. – 4. De. Erreurs. – 5. Ine. Varna. – 6. Otites. No. – 7. Ed. Railler. – 8. Eraillées. – 9. Hures. Ses.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 28 JUIN

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 ▶ Série : Extrême limite.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.55 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.25 Sport : Football. Coupe du monde : Italie-Mexique, en direct de Washington ; A 19.20, mi-temps ; A 19.35, 2e mi-temps.
20.30 Journal, Journal de la Coupe du monde de football et Météo.
20.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. Le Tireur. Avec Fred Dryer, Stepfanie Kramer.
21.55 Sport : Football. Coupe du monde : Brésil-Suède, en direct de Detroit ; A 22.50, mi-temps, Tiercé et la Minute hippique ; A 23.05, 2e mi-temps ; A 0.05, Russie-Cameroun, en direct de San-Francisco ; A 0.50, mi-temps ; A 1.05, 2e mi-temps.

FRANCE 2

13.45 Série : L'As de la crime.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Tiercé, en direct d'Auteuil.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.00). Emission présentée par Pascal Sevran. Couleur menthe à l'eau.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.10 Série : Goal.
17.40 Série : Génération musique.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer.
19.25 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.30).
20.00 Journal, Météo et Journal des courses.
20.55 Cinéma : Rive droite, rive gauche. ■ Film français de Philippe Labro (1984).
22.50 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Que sont-ils devenus ?
0.00 Journal et Météo.

FRANCE 3

13.35 Sport : Football. Coupe du monde : Bolivie-Espagne, en différé de Chicago.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Jordy.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.35).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Les Cigares du pharaon.
20.30 Sport : Football. Coupe du monde : République d'Irlande-Norvège, en différé de New-York.
22.10 Journal et Météo.
22.40 ▶ Documentaire : 1944, la France libérée. 1. Les Batailles de l'année 44. Historien : François Bédarida.
23.30 Magazine : Rapptout. Présenté par Bernard Rapp. Dits et inédits.
0.30 Magazine : A la Une sur la Trois.
0.45 Série : Capitaine Furillo.

CANAL PLUS

13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : Papa est en voyage d'affaires. ■■ Film yougoslave d'Emir Kusturica (1985).
15.50 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.45 Le Journal du cinéma.
16.50 Cinéma : Antonia et Jane. ■ Film britannique de Beeban Kidron (1991).
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Boomerang. □ Film américain de Reginald Hudlin (1992).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Storyville. ■ Film américain de Mark Frost (1992) (v.o.).
0.20 Cinéma : Uncle Buck. □ Film américain de John Hughes (1989) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : La Passion de Jeanne d'Arc. ■■ Film français de Carl Theodor Dreyer (1928). (rediff.).
18.40 Court métrage : La Vis. De Didier Flamand, avec Jean Reno, Maïté Nahyr (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace. De David G. Hiller (v.o.).
19.30 Documentaire : Le Monde des années 50. De Dieter Franck. 4. La fin des empires.
20.25 Cinq minutes sur l'Europe.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. L'Amérique entre cauchemar et rêve. Reportages : Quand la violence sort du ghetto ; Les vautours de l'information ; L'oasis d'Oakland ; Big and Beautiful ; Adoptez une autoroute.
21.45 Soirée théâtre : Dom Juan.
21.46 Téléfilm : Dom Juan ou le Festin de pierre. De Marcel Bluwal.
23.20 Documentaire : Dom Juan de Molière. De Bernard Dort. *En 1993, après Jouvet, Vilar, Bluwal, Chéreau, Sobel, Vitez, Planchon, Jacques Lassalle monte à son tour* Dom Juan. *Histoire d'une œuvre des répétitions de 1993 aux mises en scène du passé.*
0.20 3 000 scénarios contre un virus (3 min).

M 6

13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Le rêve d'un enfant : Constance et le lion ; Le document : chants d'été ; Mission animaux : sur un arbre perché.
20.50 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. Les Barbares. La Maison du bonheur.
22.40 Téléfilm : Enquête à Chinatown. De Michael Pressman.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Spécial Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Les grandes vacances (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. L'hospitalisation à domicile des personnes âgées.
21.32 Documentaire. La Liste de Schindler: la parole des victimes.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le jardin du Luxembourg.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Renaud Camus.
0.50 Coda. Les petites musiques de nuit (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 mai au Centre-Pompidou) : Assonances 2, de Jarrell ; Venancio Mbande Talking with the Trees, de Wood ; Concerto pour alto, de Gervasoni ; Il Sogno di Dedalo, de Cohen, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. James Wood.
23.07 Ainsi la nuit. Divertimento pour violon, alto et violoncelle nº 21 en mi bémol majeur K 563, de Mozart.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par Philippe Carles. Franck Amsallem, pianiste.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Les épargnants face à la crise de la Bourse » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Crocodiles

VENU au Rwanda présenter les séquences du journal télévisé et interroger le général commandant l'opération « Turquoise », PPDA, dimanche soir, arborait une splendide veste saharienne de circonstance, ornée, en haut à gauche, d'un petit crocodile, emblème d'une marque de vêtements sportifs, mais de luxe. Le lendemain, interrogeant un réfugié tutsi dans un camp, il portait cette fois une chemisette blanche à manches courtes. En haut à gauche, le même saurien que la veille – ou son cousin – adressait aux téléspectateurs son sourire familier. Nul ne put d'ailleurs rien ignorer de la tenue vestimentaire de PPDA : pendant toute la durée de l'entretien, filmé de trois quarts, il partagea l'écran avec le réfugié tutsi. Comme si le présentateur, décidément, ne pouvait se résoudre à l'anonymat du questionneur. Comme s'il importait que chaque témoin de la scène pût constater, de ses yeux, que ce réfugié était interrogé par PPDA, descendu en personne « sur le terrain », ce qui soulignait l'importance accordée à l'événement par TF 1.

Et l'on restait fasciné par la transplantation de ces sauriens textiles bien peu africains. Quel appétit, ces crocodiles ! Le réfugié et ses récits, les tentes et les collines, l'héroïsme simple des soldats et celui des autres journalistes – ceux dont on ne remarquait pas la vêture : ils avaient tout dévoré. Plongeant sans escale d'un univers d'Opens et de tournois du Grand Chelem jusqu'au cœur du désarroi africain, ils apportaient avec eux le parfum capiteux de la paix des buffets, quand le cinquième set se termine et que la soirée est douce dans les tribunes d'honneur. Dans leur sillage, voletait un tourbillon de laissez-passer multicolores, de coupes de champagne embuées, de pages chatoyantes de magazines feuilletés sur les gradins, quand le vent fait trembler à peine la poussière de la terre battue.

Interrogeant un réfugié tutsi avec sa chemisette à crocodile, PPDA semblait brouiller lui-même le message qu'il avait voulu nous adresser. S'envolant pour le Rwanda, il entendait à l'évidence se recharger en énergie, faire le plein de terrain, comme dans une station-service. Il souhaitait démontrer que le récitant habituel des nouvelles du soir tire aussi sa légitimité du frôlement personnel du malheur. Démonstration périodiquement indispensable : l'homme-tronc n'est pas seulement un lecteur mécanique de dépêches désincarnées. Il s'immerge aussi dans l'actualité. Mais les crocodiles imposaient soudain une autre lecture de la même scène. Au fond – semblait désormais nous demander PPDA, entre son réfugié et son crocodile –, un tournoi de tennis et les massacres du Rwanda, tous deux sources d'émotions et de dépassement, d'héroïsme et de reportages, ne sont-ils pas des événements fondamentalement réconciliables ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 29 JUIN

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.30 Série : Intrigues (et à 1.30).
6.58 Météo (et à 7.13, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinelle.
7.20 Disney Club été. La Bande à Picsou ; Les Gummi ; Reportage ; Invités : les frères Corradi.
8.30 Club Dorothée vacances. Robocop ; Princesse Sarah ; Flo et les Robinson suisses ; L'Ecole des champions ; Sailor Moon ; Jetman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.40 Série : Agence tous risques.
14.35 Club Dorothée vacances. Huit ça suffit ; Charles s'en charge ; Salut les Musclés.
16.20 ▶ Série : Extrême limite.
16.40 Club Dorothée vacances. Drôle de vie ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! (et à 0.20). Invitée : Amélie Pick.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show. (et à 1.15).
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique et Météo.
20.55 Variétés : Sacrée soirée. Présenté par Jean-Pierre Foucault, Sophie Favier et Dan Bolender. Les meilleurs moments de l'émission. Avec Pierre Palmade, Patrick Bruel, Francis Cabrel, Marc Lavoine, François Valéry, Gérard Jugnot, Liane Foly.
23.00 ▶ Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Je vis seule et je m'assume, de Sylviane Schmidt et Dominique Alizé.
0.00 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Gérard Longuet, ministre de l'industrie.
1.20 Journal et Météo.
1.55 TF1 nuit (et à 2.55, 3.25, 4.00, 4.30).
2.00 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.30, 5.05).
3.00 Série : Mésaventures (et à 4.10).
4.35 Musique.

FRANCE 2

5.45 Dessin animé.
5.50 Divertissement : Rien à cirer (rediff.).
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Série : Euroflics.
10.20 Série : Mission casse-cou.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.15).
12.20 Magazine : Eclats de rue.
12.55 Météo (et à 13.35).
15.59 Journal, Bourse, Météo et Point route.
13.40 INC.
13.45 Série : L'As de la crime.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons. (et à 4.50). Couleur menthe à l'eau.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Goal.
17.25 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.50).
17.35 Série : Génération musique.
18.10 Magazine : Coupe du monde de football.
18.35 Sport : Football. Coupe du monde : Maroc-Pays-Bas, en direct d'Orlando.
20.30 Tirage du Loto (et à 21.05).
20.35 Journal, Journal des courses et Météo.
21.10 Téléfilm : Dis maman, tu m'aimes ? De Jean-Louis Bertuccelli.
22.40 Documentaire : Les Amants du siècle. De Frédéric Mitterrand. Frederika et Paul de Grèce.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Série : Un privé sous les tropiques.
1.05 Courts métrages : Histoires courtes. Le petit chat est mort, de Fejria Deliba ; Lorsque l'enfant parfait, d'Eva Darlan.
1.25 Documentaire : Dites-le en vidéo.
1.45 Documentaire : Portrait d'une femme rurale.
2.10 Emissions religieuses (rediff.).
3.15 Documentaire : L'Aile et la Bête.
3.30 Dessin animé. (et à 4.45).
3.35 Documentaire : La Route de la perle noire.
4.00 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Les Oursons volants ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : On a marché sur la Lune.
8.00 ▶ Les Minikeums. Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Denis la malice ; Peter Pan ; Fantômette ; Princesse Saphir ; Bravo la famille.
11.40 La Cuisine des mousquetaires.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Estivales. Présenté par Olivier Montels. Montreuil-sur-Mer : légendes, contes et conteurs du Nord-Pas-de-Calais.
12.45 Journal.
13.00 Série : Happy Days.
13.35 Sport : Football. Coupe du monde : les meilleurs moments de Russie-Cameroun, en différé de San-Francisco, et de Brésil-Suède, en différé de Detroit.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.45 Jeu : Les Délires d'Hugo. Présenté par Karen Cheryl.
17.40 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.00).
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Festival de Pau.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Le Secret de la Licorne.
20.25 Tout le sport. Spécial Coupe du monde de football.
20.50 Sport : Football. Coupe du monde : Belgique-Arabie saoudite, en différé de Washington.
22.35 Journal et Météo.
23.05 Téléfilm : Chemin de terre. D'Yves Elie.
0.35 Série : Capitaine Furillo.
1.25 Musique : Cadran lunaire. *Symphonie nº 33*, de Mozart, par l'Orchestre d'Auvergne, dir. : Jean-Jacques Kantorow.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

6.59 Pin-up. (et à 12.29, 0.26).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. Il était une fois les découvreurs.

— En clair jusqu'à 8.10 —

7.55 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
8.10 Court métrage : Zoo Cup. (et à 17.00).
8.15 3 000 scénarios contre un virus. Le Repas de famille.
8.30 Cinéma : Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines. ■ Film britannique de Ken Annakin (1965).
10.35 Flash d'informations.
10.40 Cinéma : A cause d'elle. □ Film français de Jean-Loup Hubert (1993).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Mon travail m'empêche de partir en vacances. La cuite de ma vie.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Série animée : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : Le Jardin des alligators. De Bernard Walton.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : La Stratégie de l'infiltration. De Roger Young (v.o.).
16.50 Magazine : Dis Jérôme ? Présenté par Jérôme Bonaldi (rediff.).
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel. Invité : Sinclair.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Présenté par Isabelle Giordano.
21.00 Cinéma : Cœur de tonnerre. ■ Film américain de Michael Apted (1992).
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Incident à Oglala. ■ Film américain de Michael Apted (1991).
0.27 3 000 scénarios contre un virus. Le Poisson rouge, de Cédric Klapish.
0.30 Cinéma : Le Cercle des intimes. ■ Film américain d'Andreï Konchalovsky (1991) (v.o.).
2.40 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Série : Slapstick. Thème : toréador. Film : Laurel dans l'arène, avec Stan Laurel (rediff.).
17.30 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. L'Amérique entre cauchemar et rêve (rediff.).
18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Paris à travers ses plans (rediff.).
18.45 Cinq minutes sur l'Europe. (Rediff.)
19.00 Série : Le Petit Vampire. De Christian Görlitz, avec Jan Steilen, Matthias Ruschke.
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Cuba, musique et révolution ; Convention internationale du tatouage ; BD ; Patra ; Munir Bachir ; La danse de Mao ; La boxe thaïlandaise ; Yo Ho Délic ; US3.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica-journal. Le Ring de Richard Wagner à Reykjavik.
21.10 Opéra : Le Prince de Hombourg. D'Hans Werner Henze, livret d'Ingeborg Bachmann, d'après Heinrich von Kleist. Avec François Le Roux, Mari Anne Häggender, William Cochran, Helga Demesch, Claes-Hakam Ahnsjö, les Chœurs et l'Orchestre de Munich, dir. Wolfgang Sawallisch.
23.05 Documentaire : Kaurismäki et Kaurismäki. D'Alexander Bohr. *Aki et Mika, deux frères qui incarnent le cinéma finlandais.*
0.10 Courts métrages : Rock vidéos. D'Aki Kaurismäki. Rocky VI ; Thru the Wire ; Those Were the Days ; These Boots.
0.35 3 000 scénarios contre un virus (3 min).

M 6

7.00 M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.55).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins de Christophe (et à 8.05).
9.05 Boulevard des clips (et à 10.05, 1.30, 6.05).
11.05 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.05 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 M 6 Kid. Cadillacs et dinosaures ; Conan l'aventurier ; Robin des Bois Junior ; Moi, Renart.
16.00 Magazine : La Tête de l'emploi.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.55, 4.45). Billy Joel ; Malcolm McLaren ; Amina ; Lenny Kravitz.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6. (et à 1.20). Déchets des uns, trésors des autres.
20.45 Série : Nestor Burma. Fièvre au Marais, de Gérard Marx, avec Guy Marchand, Jean-Paul Roussillon.
22.30 Téléfilm : Incitation au meurtre. De Worth Keeter.
0.15 Magazine : Sexy zap.
0.45 Six minutes première heure.
3.00 Rediffusions. L'Aviation du passé et du futur-3 ; Les Enquêtes de Capital ; Fréquenstar ; Culture rock ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 1993, Année internationale des peuples autochtones.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le jeu d'échecs comme métaphore (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jacques Borel.
0.50 Coda. Les petites musiques de nuit (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 février à Londres) : Bacchus et Ariane, 2e suite, de Roussel ; Schéhérazade, de Ravel ; La Mer, de Deubssy ; La Valse, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.
22.05 Soliste. Sviatoslav Richter.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 78 en si bémol majeur op. 76, de Haydn ; Trio pour piano, vilon et violoncelle nº 5 en ré majeur op. 70, de Beethoven.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Gilles de Robien (« Le grand débat »).

Le Monde

TRAVERSES

PIERRE GEORGES

Le Tourmalet des sciences

ET pourtant, elle tourne. Encore, mais de moins en moins vite. C'est une grande nouvelle à consulter d'urgence page 11. Notre bonne vieille et molle Terre freine, flane, batifole, prend son temps pour faire son tour complet. Il paraîtrait même que sa vitesse de rotation dépendrait, comme l'âge du capitaine, de la vitesse des vents. Le Service international de la rotation terrestre, nom-gag pour un organisme tout à fait sérieux, vient donc de décider un « saut de seconde ». Un grand saut de seconde dans le vide, un saut à l'élastique du temps. Le 30 juin, jeudi, la dernière minute de la dernière heure du dernier jour comptera 61 secondes. Juillet devra patienter devant ce hoquet du sablier. Et, sans le savoir, cette nuit-là les gens sages dormiront une seconde de plus. Pour les autres, rien de changé, football à tous les étages.

Une seconde, ce n'est rien. Et c'est tout, la seconde de sable qui risque de dérégler la grande machinerie scientifique. Si les chronométreurs de tour de Terre, gens de l'ère atomique, ont décidé ainsi ce grand bond en arrière, ce n'est pas par caprice. Ou pour faire œuvre littéraire, à la recherche du temps perdu. Ils sont au temps atomique ce que la répression des fraudes est au cabillaud : inflexibles. Ils l'exigent sincère, universel, l'ouïe rose, sans tromperie sur la qualité. Ils le veulent, en vestales du temps atomique international, le TAI, exact au dix-millionième de millionième de seconde près.

Nous vivions, jusqu'à présent, dans une légèreté coupable, une douce et inconsciente fantaisie. L'UT1, le bon vieux temps universel numéro 1, suffisait à notre bonheur. Puis vint en 1958 le TAI. Une horloge chasse l'autre, l'atomique poussa l'astronomique. En trente-six ans, le TAI a ainsi lâché l'UT1 de vingt-neuf secondes. Une vraie histoire de saison, le Tourmalet des *sciences*.

Il est bien évident qu'à ce rythme-là le danger menace les certitudes les mieux établies et les couples les plus solides. Tous ceux qui, excédés, purent rétorquer à leur chef ou leur conjoint que les journées n'auraient jamais, en toute hypothèse, que 24 heures sont désormais dans l'erreur. Les humains cinglent vers des terres inconnues, les Indes du temps sauvage, des jours à 25, 26, 27 heures. Imagine-t-on bien le chaos social, la régression des avantages acquis, l'impossible réduction du temps de travail ?

Et pourtant c'est ainsi. Elle tourne, debout sur les freins, la Planète bleue. Elle perd de l'énergie cinétique. La preuve, toujours page 11 : il y a 400 millions d'années, minuit commençait à 22 heures tapantes. Et nul ne voyait jamais midi à sa porte.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Arts et spectacles

Les Rencontres photographiques d'Arles fêtent leur 25e anniversaire. Avec une question, au-delà des hommages teintés de nostalgie : la place de ce festival dans le paysage touffu de l'image fixe.

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XVI

Le numéro du « Monde » daté mardi 28 juin 1994 a été tiré à 471 585 exemplaires

Renonçant à se démettre de son mandat de député

M. Tapie affronte le débat sur la levée de son immunité à l'Assemblée nationale

Bernard Tapie devait se présenter, mardi 28 juin dans l'après-midi, devant ses pairs de l'Assemblée nationale, qui sont appelés à se prononcer sur deux demandes de levée de son immunité parlementaire, l'une pour abus de biens sociaux, l'autre pour fraude fiscale, dans l'affaire du « Phocéa ». Le député des Bouches-du-Rhône a décidé, en effet, d'affronter une nouvelle fois ses collègues, contrairement à ce qu'il avait initialement laissé entendre.

Elu député européen le 12 juin, M. Tapie est tenu, par la loi sur le cumul, d'abandonner un de ses mandats (député, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conseiller général des Bouches-du-Rhône) pour siéger à Strasbourg. Dès le lendemain du scrutin, il avait indiqué qu'il se démettrait de son mandat de député. Répondant, le 21 juin, à la convocation de la commission des immunités de l'Assemblée, il avait ajouté : *« La comédie de la première fois ne se renouvellera pas »*, en faisant allusion à la séance du 7 décembre dernier au cours de laquelle l'Assemblée s'était prononcée une première fois en faveur de la levée de son immunité (*le Monde* du 23 juin). Le député des Bouches-du-Rhône avait cependant entretenu, jusqu'au bout, un doute sur la date à laquelle il prendrait sa décision.

En se présentant, mardi, devant ses collègues de l'Assemblée nationale, M. Tapie entend tirer tout le bénéfice politique de son succès aux élections européennes. Reprenant des arguments qui l'ont plutôt servi pendant la campagne, le député devait, dans son intervention à la tribune de l'hémicycle, dénoncer *« l'acharnement »* dont il serait, selon lui, une nouvelle fois victime. Le député, qui est en effet convaincu à l'avance du vote favorable que devrait émettre l'Assemblée sur les deux demandes de levée de son immunité, conformément *aux conclusions* de la commission, compte bien retourner cette décision en sa faveur.

Les socialistes au pied du mur

Il espère ainsi apparaître comme le porte-parole des exclus et des chômeurs, face à une classe politique trop homogène, tentée de faire jouer un réflexe de *« défense immunitaire »* contre lui. A l'appui de cette thèse, il a déposé à l'Assemblée nationale, en fin de matinée, sa proposition de loi tendant à rendre illégal le chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans, qui avait été l'un de ses principaux thèmes de campagne européenne. Affirmant que toutes les poursuites le concernant émanent du *« pouvoir exécutif »*, M. Tapie devrait ensuite défendre le dossier du *Phocéa* sur le fond, en reprenant l'argumentaire qu'il avait déposé, la semaine dernière, devant la commission des immunités.

Au-delà de sa propre défense, le député des Bouches-du-Rhône, veut *« mettre le PS au pied du mur »*, selon la formule d'un dirigeant du MRG, en le forçant à se prononcer pour ou contre lui. Il devrait interpeller les députés socialistes, en séance, pour les contraindre à ne pas se satisfaire, comme en décembre dernier, d'une non-participation au vote. La semaine dernière, Daniel Vaillant (proche de Lionel Jospin), seul représentant socialiste à la commission des immunités, avait émis un avis favorable à la levée de l'immunité de M. Tapie mais le groupe avait précisé, ensuite, que le député de Paris s'était exprimé *« à titre personnel »* (*le Monde* du 24 juin).

Le groupe socialiste espérait échapper à ce dilemme, à quelques mois des négociations que le PS est contraint d'engager avec le Mouvement des radicaux de gauche (MRG), dont est membre M. Tapie, pour les élections présidentielle et municipales. La nouvelle direction du PS et, au premier chef, son nouveau premier secrétaire, Henri Emmanuelli, sont ainsi amenés à se prononcer plus tôt qu'ils ne l'espéraient sur le « cas Tapie ». La position du groupe socialiste devait être arrêtée, mardi, en début d'après-midi, avant le vote des députés, par scrutin public, à la tribune.

PASCALE ROBERT-DIARD

L'examen du projet de Mme Veil au Palais-Bourbon

La gauche reproche à la réforme de la Sécurité sociale de rompre avec l'héritage de la Libération

L'Assemblée nationale a entamé, lundi 27 juin, l'examen du projet de loi sur la Sécurité sociale, présenté par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. Les députés du PS et du PCF ont vigoureusement dénoncé dans ce texte, qui prévoit notamment l'autonomie financière des branches du régime général, la mise en cause du sytème de protection sociale issu de la Libération. Les motions de procédure qu'ils ont défendues ont été repoussées.

L'affaire est, certes, éminemment politique. Comment nier, pourtant, qu'elle l'est aujourd'hui un peu plus qu'hier ? Entre le Sénat, qui s'était saisi avant les élections européennes du 12 juin du texte de Simone Veil sur la Sécurité sociale, et l'Assemblée nationale, qui en a entamé l'examen lundi 27 juin, la différence de ton est manifeste. L'emballement du débat politique n'est pas étranger, à l'évidence, à ce changement de climat.

Mme Veil n'y échappe pas. Les sénateurs lui avaient reproché à demi-mot le manque d'ambition de son projet, qui, pour l'essentiel, institue l'autonomie financière des branches du régime général, impose à l'Etat l'obligation de compenser lui-même les exonérations de charges sociales consenties aux employeurs et renforce le contrôle parlementaire sur un budget de la Sécurité sociale, dont le montant est supérieur à celui de l'Etat.

Afin d'éviter d'encourir le même reproche de timidité auprès des députés de la majorité, Mme Veil a clairement annoncé que son texte est *« une réforme nécessaire et préalable à des réformes ultérieures »*, précision qui était absente de son intervention au Sénat. C'est qu'il faut résolument entretenir la flamme d'un réformisme balladurien s'inscrivant dans la durée.

Les socialistes ne sont pas en reste. Plus précisément, ce sont les fabiusiens, dopés par leur grand retour au sein de la direction du PS, qui se sont saisis de ce dossier de la Sécurité sociale comme on brandit un étendard. Se posant en gardiens sourcilleux d'un héritage – la Sécurité sociale issue de la Libération – inscrit au plus profond de l'identité historique de la gauche, ils entendaient visiblement montrer qu'ils résisteraient, eux, aux mauvais coups que prépare le camp conservateur. Si Julien Dray (Essonne), un des animateurs de la Gauche socialiste, donnait régulièrement de la voix, on aura surtout remarqué le tandem constitué par Laurent Fabius (Seine-Maritime) et son fidèle Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis).

Offensive des chiraquiens de la majorité

C'est M. Fabius lui-même, d'ailleurs, qui a défendu la question préalable (signifiant qu'il n'y a pas lieu de délibérer), en contestant point par point le dispositif proposé par le ministre des affaires sociales. Il s'en est pris à l'idée d'un contrôle parlementaire de la Sécurité sociale, qu'il assimila à *« un moyen de peser sur les partenaires sociaux »*, en enlevant à ces derniers *« une partie de leurs responsabilités »*. Il a dénoncé l'article du projet dotant la branche accidents du travail d'une instance de décision spécifique, considérant que *« cette sorte de quatrième caisse »* répond à *« une vieille revendication du patronat »* et représente *« une rupture avec la conception de la Sécurité sociale qui a prévalu depuis 1945 »*.

L'autonomie de gestion des différentes branches n'a pas trouvé davantage grâce à ses yeux. Il a repris à son compte l'argument de Michel Grandpierre (PC, Seine-Maritime), selon lequel cette séparation de trésorerie des branches porte atteinte à *« l'unicité de la Sécurité sociale »*, procès que Mme Veil conteste avec force. Enfin, l'ancien premier ministre a formulé quatre séries de propositions – sur la *« santé »*, la *« famille »*, la *« vieillesse »* et sur les *« structures »* de la Sécurité sociale – qui témoignaient d'un souci de ne pas se cantonner dans une attitude d'obstruction. Cela fleurait même bon le discours-programme.

Cette atmosphère de précampagne était si irrésistible que les députés de la majorité eux-mêmes y ont cédé avec délectation. La très chiraquienne Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique) a incontestablement été la plus en verve, multipliant les références élogieuses à l'ancien premier ministre de la cohabitation de 1986-1988. *« Le gouvernement de Jacques Chirac a assuré... », « le gouvernement de Jacques Chirac s'est inspiré... », « Jacques Chirac propose que... », « selon Jacques Chirac... »* : Mme Hubert avait visiblement décidé de se poser en porte-parole du président du RPR, même si, par prudence, elle a eu un mot aimable pour Edouard Balladur, qui *« poursuit son œuvre de redressement avec courage et ténacité »*.

Cette subite offensive d'hémycicle des pro-chiraquiens était si transparente qu'elle a troublé jusqu'à M. Dray, qui s'est avoué impressionné par *« la fiche technique de la campagne électorale de M. Chirac »*. On a eu, alors, le sentiment d'avoir assisté à une avant-première.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le Monde

INITIATIVES

La « reconfiguration » à la mode

Venue des Etats-Unis, une nouvelle méthode de gestion se répand aujourd'hui en France. Et peut faire des ravages

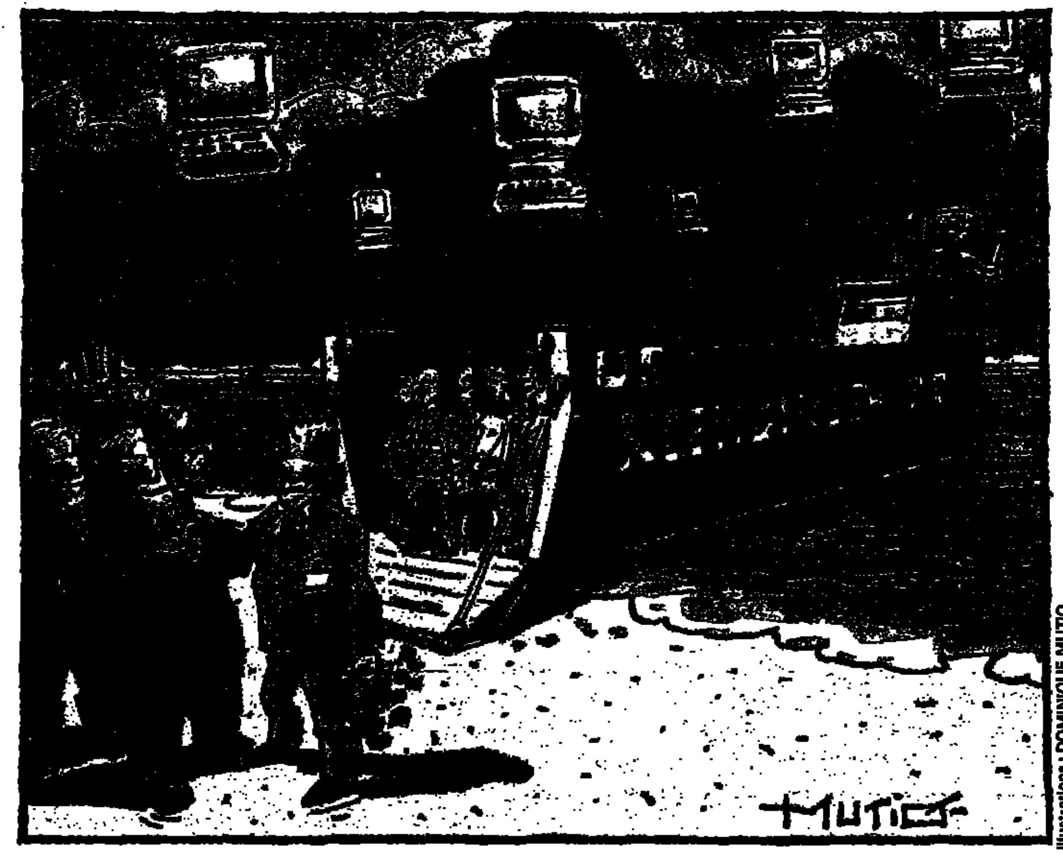
A quoi reconnaît-on une mode ? Au fait que des articles se multiplient sur une période d'un an, par exemple, pour saluer l'événement et célébrer la nouveauté de telle ou telle méthode de gestion. Le doute est encore moins permis quand, à l'origine de cette vague, se trouve un livre qui se transforme vite en bible, puis lorsque les auteurs ou leurs disciples prononcent partout des conférences sur ce seul thème. A la phase suivante, la certitude est acquise : des cabinets de conseil ou de stratégie inscrivent le produit dans leurs catalogues et personne ne veut se tenir en dehors de ce qui apparaît comme un marché prometteur. Puis vient le moment du débat, voire de la polémique, où surgit fatalement l'argument selon lequel tout cela n'est pas très neuf, tel ou tel se vantant d'avoir été, en la circonstance, l'égal de Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir.

Dans le cas du « reengineering », baptisé « reconfiguration » par certains francophiles, l'orchestration s'est à nouveau vérifiée. De la campagne de presse à la « tournée » parisienne, le 14 juin, de l'un des gourous, James Champy, coauteur avec Michael Hammer de l'ouvrage de référence, devenu best-seller dans les rayons du management, rien n'y a manqué. Et pas même cette sorte de frénésie qui s'est emparée des consultants en tout genre, dont les informaticiens et les SSII, sociétés de services et d'ingénierie informatique accusés de détourner la mode à leur profit.

Comme chaque fois, un tel engouement s'explique par une série de causes rationnelles qui lui servent de ferment, à défaut de lui donner une légitimité. Toutes les figures de style qui ont tour à tour prôné l'organisation en râteau, l'intégration verticale puis le recentrage – pour ne parler que des grandes tendances – étaient depuis bien longtemps relativisées. Dans ce désert, il fallait bien un produit de remplacement.

Mais il y a plus. Initiée par la vogue des cercles de qualité, bientôt retombée, la recherche de la qualité totale s'est imposée avec les objectifs de « zéro défaut » et de « zéro stocks » et a entraîné de profondes modifications de structure. On peut prétendre que cette dimension est maintenant intégrée par les entreprises les plus performantes et que celles-ci, dans la bataille pour la compétitivité, ont besoin d'ouvrir de nouveaux chantiers. Dans ces conditions, la proposition du reengineering arrivait à point. D'où, d'ailleurs, des réactions très vives.

Si la première étape s'est souvent traduite par des vagues de suppressions d'emplois parmi les employés et surtout les ouvriers, accélérant ainsi les conséquences des restructurations ou de la récession économique, la deuxième risque d'amener l'onde de choc jusqu'aux cadres et à la porte des sièges sociaux.



Illustrations : DOMINIQUE MUTIO

Un tel mouvement est déjà engagé, comme en témoigne l'augmentation brutale du chômage des cadres, qui ne fait qu'ajouter aux craintes de ceux qui voient se profiler la menace de la « reconfiguration ».

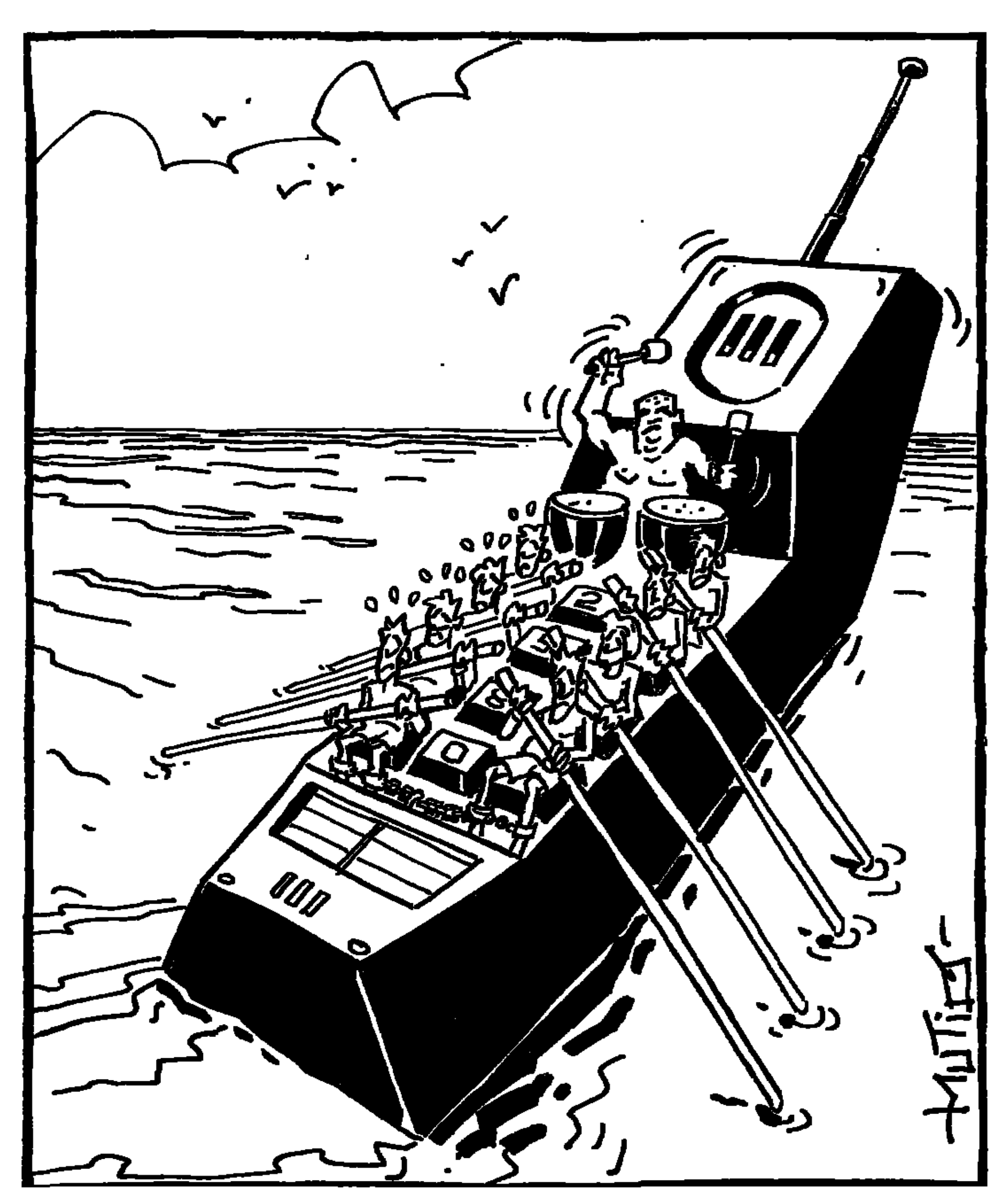
Enfin, le déferlement du reengineering offre l'occasion à tout un secteur d'activité de surmonter des difficultés conjoncturelles. Nombre de cabinets de conseil ou de conseils en stratégie ont en effet vu leurs carnets de commandes chuter au cours des premières années de la décennie 90. Des entreprises, autrefois fascinées par la pertinence de certaines médications, sont devenues plus dubitatives ou circonspectes, et ont fréquemment sabré dans ces budgets considérés comme moins essentiels. L'âge d'or des années 80 était bel et bien terminé, et on comprend que ces cabinets aient voulu se saisir de cette chance. Un phénomène identique s'est produit dans le camp des informaticiens et plus encore des SSII dont certaines ont subi d'inquiétants revers. Parce que le reengineering oblige à repenser les procédures, les systèmes d'information peuvent être développés et, dans une dérive technique, l'informatique peut espérer reprendre une partie du pouvoir perdu. Au passage, cela donne une idée des affrontements que la seule concurrence ne justifie pas toujours : entre les deux métiers, tenants de la même méthode en principe, il y a plus que des différences de conception.

A partir de là, toutes les conditions sont réunies pour que la mode fasse des ravages, au figuré comme, malheureusement, au propre. Déjà énergique en soi, radicale même, la technique du reengineering suppose de tout revoir, dans les processus de travail, pour améliorer la rapidité d'intervention et la réactivité avec pour but principal la satisfaction des clients. Elle propose de revoir de fond en comble tous les schémas antérieurs pour en reconstruire d'autres, plus efficaces, et ses auteurs, ainsi que leurs disciples, prétendent découvrir, par ce biais, des sources insondables de productivité, allant jusqu'à promettre des gains de 20 % à 30 %.

Quant l'entreprise est malade, le remède de cheval peut s'admettre, puisque la survie est en jeu. A l'inverse, le traitement peut s'avérer violent quand il est administré sans précaution, avec la foi des nouveaux croyants, sur un corps sain. Des complications sont alors à attendre. Outre la déstabilisation et le stress, ce sont les risques pour l'emploi qui viennent aussitôt à l'esprit, la mode se transformant en machine infernale. C'est sans doute pourquoi, afin de prévenir les critiques, James Champy se répand partout pour répéter que le reengineering ne va pas sans un projet et une ambition. En France, comme ailleurs.

Alain Lebaube

DOSSIER • La « reconfiguration » à la mode



L'engouement des consultants

Dernier cri managérial, la reconfiguration est la panacée offerte par les cabinets de conseil

AUJOURD'HUI, la plupart des cabinets de consultants ont mis le « reengineering » *dans leur catalogue. Indubitablement, il y a un effet de mode* », reconnaît sans difficulté Gilbert Milan, du Boston Consulting Group (BCG). Faut-il pour autant s'en alarmer ? *« Vous savez, la vie d'un produit c'est un peu comme une vague : on la voit proche, ça monte, ça monte, et puis ça retombe un peu. Au bout d'un certain temps, cela devient une approche parmi d'autres »*, tempère Laurent Coenca, du groupe Bossard. Reste que tout deux se déclarent un peu étonnés par tout le tintamarre fait autour de ce « nouveau » concept. Car si on les en croit, du *reengineering*, ils en faisaient avant même que le mot ne soit inventé.

Ainsi, dès 1980, BCG a lancé le concept du TBC *(time best competition)*. L'objectif : réduire le temps de réaction de l'entreprise à développer de nouveaux produits et répondre plus rapidement à la demande des clients en agissant sur les principaux processus de l'entreprise. Bref, chez BCG, le concept de « reconception des processus » a plus de dix ans. *« Le* reengineering, *pour nous, c'est l'extension de cette démarche de reconception du processus, démarche dans laquelle le temps est le levier principal d'amélioration des processus et dans laquelle les technologies de l'information jouent un rôle très important »*, souligne Gilbert Milan.

Tandis que Laurent Coenca, filant une métaphore, explique : *« Lorsqu'un constructeur automobile décide de créer un nouveau modèle, il prend des éléments déjà existants, comme le moteur, auxquels il ajoute des éléments de conception nouvelle comme l'habillage. Pour le* reengineering, *c'est un peu pareil. On travaille toujours sur l'organisation, la structure, les hommes... La nouveauté, c'est l'approche par processus. On prend les choses de façon transverse. »*

Séduits par le concept

Pourquoi alors, si le concept n'est pas aussi nouveau, en parle-t-on autant actuellement ? *« Parce que de gros concurrents arrivent qui en ont fait leur cheval de bataille. Des constructeurs informatiques et des SSII qui essaient de s'implanter sur le marché du conseil par le biais de leurs filiales. Ils espèrent ainsi verrouiller le client sur le conseil pour lui proposer ensuite leurs propres systèmes d'information »*, explique anonymement un consultant qui ne tient pas à se faire d'ennemis dans un milieu qui partage pourtant son analyse. *« Le conseil en organisation, dont le* reegineering *est le dernier avatar, doit être indépendant du système d'information pour qu'il n'y ait pas d'arrière-pensées »*, explique séparément, mais d'une façon tout aussi parlante, Jean-Louis Constanza, senior management chez Arthur D. Little.

Quoi qu'il en soit, tous les consultants rencontrés se déclarent séduits par le concept. Pour eux, la méthode peut permettre d'améliorer sérieusement la compétitivité de l'entreprise, à condition qu'elle soit utilisée à bon escient par des gens compétents. Car on ne peut pas le cacher, et Laurent Coenca le souligne volontairement : c'est aussi une méthode qui présente des *« risques sociaux »*. De toute façon, rappelle opportunément Gilbert Milan, le reegineering n'est pas forcément *« la panacée »*. *« Pour optimiser les performances de l'entreprise, il existe de nombreux outils. Le reegineering*, estime-t-il, *n'est jamais que l'un d'entre eux. »*

Cet effet de mode autour du concept ne l'enchante d'ailleurs pas particulièrement. *« Aujourd'hui, tout le monde en parle comme d'un remède miracle. Vous allez voir que dans un an ou deux il y aura des gens pour le condamner sans nuance parce que certains l'auront mal fait. Ça ne sera pas plus juste que le battage médiatique que l'on en fait aujourd'hui. »*

Catherine Leroy

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

ARTS ET SPECTACLES

Bell la pionnière

Révolution méthodique chez Bell Atlantic : la pratique du « reengineering » entre dans les mœurs

DIRECTEUR de la qualité de Bell Atlantic depuis 1973, Brenda Morris a vu, il y a deux ans, son titre changer. Elle est devenue directeur du « reengineering ». Un titre « maquillage » ? Pas pour Brenda. *« S'occuper de la qualité*, explique-t-elle, *c'est chercher à faire le travail le mieux possible, les changements sont infimes. S'occuper du reengineering, c'est chercher à faire la révolution, les changements sont radicaux et continus. La vue du spécialiste en reengineering est holistique, il regarde tout : de la culture et des valeurs de l'entreprise aux qualifications de chaque employé. »*

Aujourd'hui, le reengineering tel qu'il est pratiqué chez Bell Atlantic, une des plus importantes compagnies de téléphone aux Etats-Unis, est cité en exemple dans les manuels. Modèle du genre : la révolution réalisée dans le processus de « Carrier access Service ». Cette activité permet de réaliser la connexion entre les clients régionaux de Bell Atlantic et les compagnies de téléphone longue distance comme ATT et MCI. En deux ans, le reengineering a permis de multiplier par deux l'activité des employés de l'entreprise. Bien que Bell Atlantic se défende de pratiquer du «dégraissage » *(downsizing)*, ses responsables espèrent réduire le coût de main-d'œuvre de 88 millions à 6 millions de dollars par an. Pour Brenda Morris, il ne s'agit que d'un effet secondaire du reengineering. L'augmentation des parts de marché a permis de contrebalancer suffisamment la hausse de la productivité pour garder tous les employés. Affirmation invérifiable puisque tous les chiffres sont confidentiels.

L'histoire « officielle » du reengineering, selon Bell Atlantic, est donc indemne de toute réduction d'effectifs. Mais toutes les entreprises ne tiennent pas le même discours. Ainsi, GTE, une autre compagnie de téléphone américaine, a annoncé fièrement son intention de supprimer 17 000 emplois d'ici à 1997. *« Une économie réalisée grâce au reengineering »*, selon un porte-parole de l'entreprise.

La décision de se tourner vers le reengineering n'a rien à voir avec le *downsizing*, raconte Ralph Szygenda, directeur du système d'information de Bell Atlantic. Elle concerne le client et non l'entreprise : *« Pourquoi ne pas demander au client ce qu'il veut au lieu de lui imposer nos critères de travail. C'était idiot : alors que nous nous escrimions à améliorer les technologies, ce qui intéressait nos clients, c'était le délai d'installation. Nous avons donc commencé par nous concentrer sur ce problème. »* Le processus, qui va de la prise de la commande du client à l'installation finale du réseau, prenait une quinzaine de jours et demandait l'intervention de treize personnes, toutes localisées à des endroits différents.

Un exemple cité dans les manuels

« Ce qu'il a fallu faire, explique Chris Kennan, chargé du reengineering du Carrier access Service chez Bell Atlantic, *c'est d'abord regrouper tout le monde dans un même lieu géographique par équipe de cinq à six personnes. »* Chaque nouvelle équipe qui devient responsable de toute la chaîne de travail. *« Pour expliquer à l'informaticien qu'il doit désormais aussi s'occuper des relations avec la clientèle et de son secrétariat, il ne faut pas être trop brusque »*, conseille Chris Kennan à ceux qui veulent se plonger dans la même révolution que lui. Une soixantaine d'heures ont donc été consacrées à chaque employé pour l'aider à faire sa propre révolution.

Résultat : un an après, l'opération de raccordement au système ne prend plus que cinq heures. Et surtout, elle est effectuée au jour et à l'heure que désire le client. Mais pour Bell Atlantic, ce n'est pas suffisant. Il faut arriver à un temps zéro, une procédure quasi instantanée.

Le nouvel objectif est de concentrer l'ensemble des emplois au sein de deux puis, à terme, d'une seule et même personne. Fin 1994, les six fonctions se réduiront à deux. Les titres portés par les employés (ingénieur commercial, programmateur, responsable de clientèle) seront divisés en deux : « customer service agent » (regroupement des fonctions techniques) et « customer service administratif » (regroupement des fonctions administratives). *« Un changement de titres*, avoue Chris Kennan, *imposé par les conventions syndicales, qui ne permettent pas de modifier à volonté les fonctions des uns et des autres. »* Autrement dit, avec les nouveaux titres disparaissent les accords syndicaux.

Et c'est ici qu'interviennent les critiques des salariés touchés par le reengineering. La première est qu'ils ne peuvent en faire d'avantage qu'ils n'en font déjà. Les temps morts n'existent plus. Comme l'explique Janice Britt, un ingénieur commercial de la compagnie. Aujourd'hui, je travaille plus vite, sans interface, sans délai, mais le stress règne »... La deuxième critique concerne les salaires. *« Pour les dirigeants de Bell Atlantic, changer les titres*, répond Carol Szymanik qui appartient à la même équipe que Janice Britt, *c'est le meilleur moyen qu'ils ont trouvé pour baisser nos salaires tout en nous faisant travailler plus. Mon salaire doit être ramené au niveau hiérarchique le plus bas de l'équipe à la fin de cette deuxième étape. »* Une intention niée par Chris Kennan : *« Au contraire, nous réfléchissons à une hausse des salaires afin de récompenser la hausse du niveau moyen de responsabilité induite par le reengineering. »*

Colombe Schneck

Les informaticiens aux aguets

Spécialistes des systèmes d'information, ils voient là un nouveau moyen d'élargir leur champ de compétence

POUR juger de la concurrence, il suffit de choisir au hasard quelques-unes des documentations, annonces de colloques ou plaquettes envoyées aux directeurs des ressources humaines dans l'espoir de les convaincre du caractère innovateur du Business Process Reengineering (BPR). Au milieu des argumentaires développés par les cabinets de stratégie globale se glissent les envois estampillés « société d'informatique ». Dans BPR il y a le terme « process », et, selon la définition retenue, le concept peut très bien dévier, en tirant beaucoup la couverture à soi, vers une simple remise à plat des systèmes d'information, l'amont et l'aval de la démarche passant alors au second plan. *« Un certain nombre de sociétés d'informatique qui n'ont aucune réflexion en matière de stratégie globale ont habillé leurs prestations de services de manière à se positionner sur le marché du BPR. En clair*, ironise ce consultant d'un cabinet de conseil, *elles se sont découvert des compétences spontanées et ont foncé tête baissée vers les entreprises séduites par le phénomène de mode. »* C'est, sans aucune doute, l'hypothèse la plus grave.

L'exemple le plus frappant est celui d'un éditeur français de logiciels qui, observant la montée en flèche du BPR en septembre de l'année dernière, se décide à créer de toutes pièces une filiale spécialisée dans le « reengineering ». Son objectif : convaincre ses entreprises clientes de ne pas aller chercher ailleurs un savoir-faire qui était à la portée de leurs mains, en leur proposant une prestation de service incluant le reengineering et la création ou la refonte des process si nécessaire. Pour réussir tout de même à tenir un discours de stratège, la PME s'est décidée à embaucher un consultant junior, plutôt brillant, de retour des Etats-Unis et ravi, compte tenu du marché de l'emploi déprimé, de trouver un poste aussi facilement. La supercherie a aujourd'hui fait long feu. La filiale n'existe plus, et le jeune recruté a retrouvé un emploi ailleurs sous de meilleurs cieux.

Cette concurrence-là n'est pas en mesure d'effrayer des poids lourds comme The Boston Consulting Group, Arthur D. Little ou Mc Kinsey. En revanche, sur le marché du BPR, ils regardent avec attention du côté des SSII les plus réputées qui, comme eux, ont compris l'intérêt du nouveau concept. *« Il nous apparaît très difficile*, argumente Philippe Declercq, directeur du développement stratégique de la SSII Sema Group, *de dissocier stratégie et systèmes. Nous ne sommes plus dans les années 70 et 80 où les grands cabinets de stratégie globale pouvaient prendre du temps, beaucoup de temps, pour réaliser un audit d'une société et ensuite seulement s'intéresser aux applications concernant les systèmes d'information. Aujourd'hui, tout cela est consubstantiel. »*

Un créneau prometteur

Sema Group, qui dispose depuis longtemps d'une cellule de conseil en stratégie, a donc développé une méthode de reengineering qui vient en amont des technologies d'information proposées ensuite.

Réfutant l'idée d'être juge et partie pour plutôt mettre en avant celle *« de mieux répondre aux besoins des clients »*, Sema Group explique *« connaître très bien les secteurs qui sont actuellement les cibles privilégiées du BPR (télécommunications, banque, assurance), ne faisant donc à ce niveau-là aucun complexe par rapport au bataillon des cabinets de stratégie globale »*.

Face à cette compétition, les hommes de stratégie répondent d'une même voix : *« Il est dangereux de mettre la charrue avant les bœufs, et les systèmes d'information ne sont qu'un outil, certes essentiel, mais un outil seulement, et sûrement pas un objectif. »*

Plus insidieusement, certains expliquent que la concurrence des SSII sur le marché du BPR correspond à un vieux rêve : marcher sur leurs plates-bandes. De leur côté, les cabinets de stratégie mettent largement à contribution lors d'une mission de reengineering leurs consultants spécialisés en informatique – et ils n'en manquent pas – afin de gérer au mieux les processus de travail existants, sans pouvoir toutefois exécuter les projets techniques nécessaires.

Offrir l'ensemble des prestations de l'amont jusqu'à l'aval fut l'une des caractéristiques du développement du reengineering dans les pays anglo-saxons, dont les Etats-Unis. Il semblerait aujourd'hui que cette démarche de « packaging » soit moins en vogue. *« Après l'effet de mode*, – confirme ce consultant américain, *les entreprises américaines semblent désormais rechercher, à chacune des étapes du BPR, à la fois l'indépendance des acteurs mais aussi la meilleure qualité. Il est sûr que le reengineering fait appel à des savoir-faire différents. Pourquoi risquer de ne pas s'adresser au plus performant ? Il suffit donc de faire jouer la concurrence. »* Une option qui évitera en effet l'amateurisme sur un terrain aussi dangereux que celui du BPR. Les objectifs affichés dans les prospectus envoyés proposent eneffet des gains de produc-tivité de minimum 20 % à 30 %.Et cela s'accompagne majori-tairement de réductions d'effec-tifs. Les enjeux sont là, ne l'oublions pas.

Marie-Béatrice Baudet

Le passage à l'acte

Les salariés de Rhône-Poulenc Chimie sont partagés entre l'attente, l'intérêt et la méfiance

DEPUIS septembre 1993, la machine à déconstruire-reconstruire dite « reengineering » se met en place au siège de Rhône-Poulenc Chimie (secteur IOM) où travaillent quelque 700 salariés. Un comité de pilotage a été constitué pour lancer la dynamique et assurer le bon déroulement des opérations. Un cabinet de consultants spécialisés épaule ce dernier et des groupes de travail internes ont été chargés d'étudier certains problèmes précis.

Dans une première étape, il s'est agi d'établir une sorte d'inventaire des processus de travail qui constituent l'activité du siège : vingt-quatre processus ont été ainsi identifiés. Puis ils ont été analysés en fonction de deux préoccupations majeures : d'une part réduire les frais fixes, d'autre part améliorer la capacité à vendre et la qualité de la relation avec les clients.

L'opération a pris un certain retard mais, pour Bernard Chambon, directeur général adjoint « Hommes et organisation » du secteur IOM, ce n'est pas dû à des difficultés ou à des réticences de personnes engagées dans la démarche mais plutôt à l'inverse : l'abondance des observations et remises en cause que leur réflexion a fait surgir. *« Les gens ont joué le jeu et il s'avère que beaucoup d'améliorations de fonctionnement sont possibles aux interfaces d'un certain nombre de directions. »* Voilà trois ans seulement, une réorganisation des structures verticales du siège avait permis quelque 20 % d'économie. Le reengineering pourrait en amener presque autant... Non sans quelques révisions déchirantes, des aménagements récents sont remis en question. Il en est ainsi des centres de frais, sous-unités dotées d'une certaine autonomie comptable pour leur permettre de mesurer leur propre rentabilité, que l'on a multipliées ces dernières années jusqu'à en avoir plusieurs centaines dans certaines usines. *« Nous sommes en train de calculer ce qu'ils nous coûtent. En limiter le nombre au strict nécessaire pourrait constituer une économie importante. »*

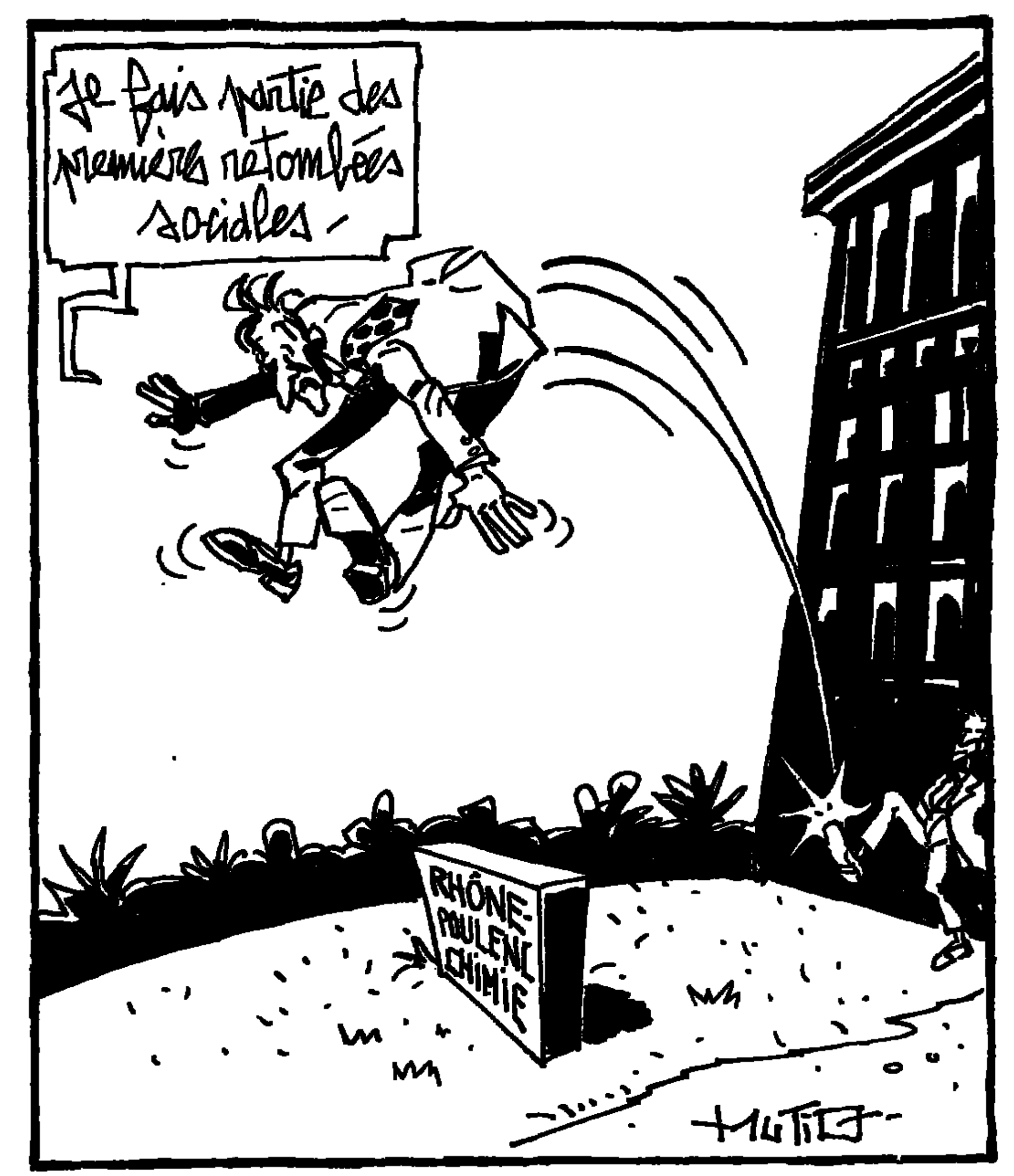
Réduire les coûts « d'hébergement »

On parle aussi beaucoup de réduire les coûts « d'hébergement », c'est-à-dire les frais liés au fonctionnement des bureaux : une partie du personnel du siège pourrait être *« relocalisée »* dans la périphérie parisienne ou en province, ou encore incitée au télétravail. *« Un cadre qui travaille à la Défense coûte* grosso modo *200 000 francs par an. N'y en aurait-il que dix à passer à cette forme d'activité que le gain serait appréciable... »*

Certaines des réorganisations envisagées sont d'une telle ampleur qu'il a été jugé plus prudent de prolonger la réflexion jusqu'à la mi-juillet. Les décisions et leurs retombées sociales ne seront donc connues qu'après l'été. Elles seront alors soit présentées sous la forme d'un plan d'ensemble, soit étalées dans le temps et connues au fur et à mesure de la mise en œuvre des changements. *« De toute façon,* explique Bernard Chambon, *cela ne débouchera pas sur des mesures lourdes du type de celles que l'on traite avec l'aide du FNE. Leur rigidité est à l'opposé de la souplesse, de la flexibilité dont nous allons avoir besoin. Ce sont en effet souvent des portions de postes qui vont se trouver supprimées. Nous aurons donc recours à toute une gamme de formules comme la préretraite progressive, le temps partiel, le temps partagé ou le télétravail. »*

Pour les salariés, l'heure est encore à l'attente, mais l'inquiétude grandit. *« Tout le monde, ou presque, comprend et admet qu'il faille améliorer la compétitivité du groupe,* dit un responsable syndical, *mais on nous annonce sans cesse de nouvelles mesures. Cette accélération, le bouleversement annoncé de nos structures et de nos manières de travailler finissent par susciter un sentiment qui frôle la panique. »*

Marie-Claude Betbeder



Vitesse, coûts et qualité

Rencontre dans le Massachusetts avec James Champy, le pape du reengineering

LE reengineering ne serait-il que le dernier cri en matière de management des entreprises, une mode, un nouvel habillage des politiques de restructuration et de réduction d'effectifs? La question agace James Champy, le co-auteur, avec Michael Hammer, de Reengineering the Corporation (1), le dernier best-seller mondial dans sa catégorie – les livres de gestion – et la bible sur le sujet. De son bureau quelque peu désordonné, à Cambridge, dans le Massachusetts, le pape du *reengineering* se laisserait presque emporter par sa conviction.

Il y a encore, selon lui, une grande incompréhension à l'égard des conceptions qu'il prône de colloques en tables rondes. A se demander si les acheteurs de son ouvrage en ont été des lecteurs. *«La crise de l'imagination est davantage chez nos dirigeants d'entreprise que parmi leurs salariés »*, n'hésite-t-il pas à trancher.

Si certains de ceux qui ont tenté de mettre en œuvre dans leurs entreprises, aux Etats-Unis ou ailleurs, *« des projets de reengineering»* ont échoué, c'est, selon M. Champy, patron de CSC Index, une société de consultants, bien souvent parce qu'ils n'ont pas réellement compris ce dont il doit s'agir. James Champy remarque ainsi que, sous prétexte de reenginering, *« de nombreuses sociétés procèdent à des amputations (d'effectifs) avant même d'établir un diagnostic »*. Il constate que, bien souvent, *« les dirigeants au sommet de l'entreprise ne s'engagent pas réellement dans ces opérations »*.

Le soutien d'un projet

Comment, en quelques mots, James Champy définit-il alors son enfant ? *« Le reengineering dans une entreprise, c'est un processus de transformation fondamentale de la manière dont le travail est organisé avec un objectif : parvenir à une amélioration radicale des résultats en termes de vitesse, de coût et de qualité. »* C'est donc à une véritable révolution qu'il appelle dans les entreprises, avec une redéfinition du projet et de l'ensemble des moyens pour y parvenir. *« La plupart des dirigeants comprennent la nécessité de procéder à des changements radicaux, mais ils ne savent ni les définir ni, bien souvent, comment les mettre en œuvre. »*

En fait, constamment par monts et par vaux, un jour chez General Motors, le lendemain chez American Express, le chantre – d'origine italienne mais très francophile – du reengineering est sévère à l'égard des dirigeants d'entreprise d'aujourd'hui. *« Ils sont obsédés par leurs budgets, par les coûts. Beaucoup sont finalement incapables d'imaginer une ambition pour leur affaire, de lui communiquer une vision du futur. »* L'obsession du compte d'exploitation ne peut, selon lui, produire de résultats si elle n'est pas soutenue par un projet.

Amené à comparer le comportement des gestionnaires européens, il constate que les Belges et les Hollandais sont complètement rétifs à l'égard de sa méthode. Les Allemands sont *« longs à convaincre »*, mais une fois convaincus de la thérapie, ils se révèlent de bons médecins. Les dirigeants français ? *« Ils sont très ouverts au futur, à l'innovation »*, répond-il, avant d'ajouter : *« Mais ils ont beaucoup plus de mal que leurs homologues américains pour mettre en œuvre leurs idées »*.

Erik Izraelewicz

(1) *Reengineering the Corporation*, de Michael Hammer et James Champy. Dunod, 252 pages, 165 francs.

Du neuf avec du vieux

Pour les réfractaires, en plus de son coût social, le reengineering n'a rien inventé. C'est une mode de plus

DIRECTEUR des ressources humaines et de la communication du groupe Pinault Printemps-Redoute, Michel Lemaire ne mâche pas ses mots : *« Le reengineering est une mode. Rien d'autre. Il nous arrive des Etats-Unis et on le plaque artificiellement dans un certain nombre de grandes entreprises dont les équipes de direction cherchent soit à redorer leur blason, soit à passer un mauvais cap. »*

Pour Michel Lemaire, en effet, le reengineering – « la reconfiguration » en français – ne proposerait aucun concept nouveau en matière de management. Il y voit même une véritable *« malhonnêteté intellectuelle »*, un engouement de plus venu d'outre-Atlantique, un *« leurre »* supplémentaire dont la décennie des années 80 fut prodigue : *« Les cercles de qualité, le projet d'entreprise, la qualité totale, le recentrage stratégique, le* downsizing *et le* rightsizing *ont-ils révolutionné le management des entreprises françaises et résolu leurs problèmes ?*, interroge-t-il. *Si cela avait été le cas, ça se saurait. »*

De fait, cet homme averti, passage fait à la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) et dans le groupe Saint-Gobain, estime que la nouvelle marotte qui déferle aujourd'hui en Europe peut être pernicieuse, voire dangereuse. Selon lui, ce n'est pas un hasard si les deux gourous américains – Michael Hammer et James Champy –, qui proposent rien de moins que de réinventer de façon radicale les façons de travailler de l'entreprise, sont l'un et l'autre à la tête de cabinets de consultants. L'informatique, les systèmes d'information pris globalement, ne leur sont pas étrangers. Or, constate Michel Lemaire, *« le couple consultants-informaticiens, après avoir connu son âge d'or, est à la recherche d'un nouveau souffle. Les premiers ont vu leurs marchés compromis par la crise. Les seconds, après avoir surdimensionné, par le biais des SSII, les systèmes d'information des entreprises et entraîné parfois leur perte, puis vanté les mérites des petits systèmes décentralisés, sont aujourd'hui en perte de vitesse »*.

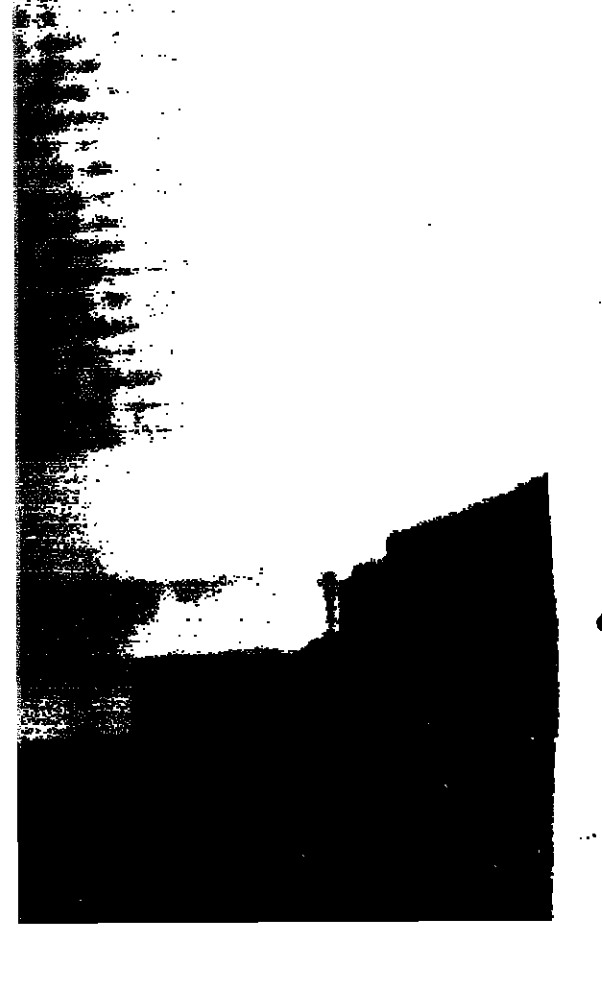
Une adaptation permanente

Le reengineering serait donc une tentative de reconquête, conduite par les contrôleurs de gestion, de ces deux professions mal en point. Mais *quid* de la pertinence de leurs propositions ? *« Soyons sérieux*, répond Michel Lemaire. *A-t-on besoin de consultants en culture de management pour découvrir que le client existe et qu'il a des exigences ? Découvrir qu'il nous faut être réactifs ? Qu'il est indispensable de motiver le personnel sur la performance globale de l'entreprise ? Le « 48 heures chrono » de La Redoute, qui nous a obligés à concevoir une nouvelle organisation dès 1982 en nous focalisant sur le process, était en soi une opération de reengineering. De fait, il s'agit de pratiquer l'adaptation permanente. En le faisant vous faites du reengineering chaque jour. Comme M. Jourdain faisait de la prose ! »*

La remise à plat complète d'une organisation – y compris et surtout de sa direction générale – ne peut trouver sa justification, selon Michel Lemaire, que dans un contexte catastrophique et lorsque la survie même de l'entreprise est en jeu. Air France en est l'exemple type qui a entrepris sa réorganisation. IBM dans le monde fait de même.

« Un des grands problèmes que soulève le reengineering, ajoute le DRH, *est que les experts, les contrôleurs de gestion, les consultants, les informaticiens « reconstruisent » sans consultation de l'ensemble des fonctions. Dans le cas où la survie exige une reconfiguration, la démarche se doit d'être conduite de façon participative. La remise en cause totale doit être acceptée par tous. Mais il faut être lucide : toute remise à plat débouche sur des suppressions d'emplois. Elles toucheront l'encadrement intermédiaire, mais aussi l'encadrement supérieur, qui s'est longtemps cru protégé. Une dimension sociale s'avère donc nécessaire afin d'accompagner la démarche. Et cela, on le sait, n'est guère dans les mœurs des managers d'outre-Atlantique. »*

Jean Ménanteau



FORMATION

Les effets bénéfiques de la FIT

Avec la « formation intégrée au travail », les firmes du BTP de Bretagne innovent dans la formation continue

UNE formation qui n'en est pas tout à fait une, qui se soucie moins de transmettre des connaissances techniques que de rendre possible le changement de relations internes dans l'entreprise. Voilà ce qu'est, avant tout, la formation intégrée au travail (FIT) conçue, mise au point et développée, depuis 1987, par l'AREF Bretagne et le GFC-BTP (1) en partenariat avec l'AFPA et une bonne trentaine d'entreprises bretonnes. Aujourd'hui, pour le GFC-BTP, la formule est arrivée « à maturité », ses « effets bénéfiques » ne font plus de doute. Et il faut d'autant moins tarder à la faire connaître et à la diffuser qu'elle est de nature à aider à la survie de nombre de PME.

« La demande des entreprises change, souligne Maryanick Griengl, consultante d'AFPA-conseil à Brest, qui a joué un rôle central dans l'élaboration de la FIT. *De plus en plus souvent, elles attendent de nous que nous les aidions à améliorer leur organisation.* » En outre, on voit aujourd'hui les limites du système : les formations lourdes sont trop coûteuses pour toucher plus qu'un petit nombre de salariés. Et ce qui est appris loin de l'entreprise y est rarement mis en application : *« Le salarié revient en sachant lire un plan mais... le plan reste enfermé dans le local du chef de chantier*, déplore Gérard Leroy, secrétaire général de l'AREF Bretagne. *Il a appris à conduire un engin, mais le temps passe sans qu'on lui en donne à conduire. Au bout de six mois, les acquis sont perdus.* »

D'où la nécessité notamment de trouver un mode de formation ne sortant pas les gens de leur milieu de travail. Mais ces préoccupations n'ont pu déboucher sur des réalisations que grâce à leur conjonction avec un long effort d'invention sociale et pédagogique démarré, au milieu des années 80, sous l'impulsion du ministère de l'équipement à travers le programme « Emploi et valorisation des métiers du bâtiment » (EVMB). *« Nous avons participé à des actions expérimentales, à des chantiers-écoles »*, se souvient Christian Guarini, formateur AFPA. *« Comme le BTP avait pris un grave retard social en choisissant de faire appel à une main-d'œuvre étrangère docile et peu exigeante plutôt que de se réformer, et comme il connaissait, de ce fait, une crise de recrutement sans précédent, l'objectif était d'amorcer un redressement à travers la « valorisation des personnes »*, explique-t-il.

Donner la parole à la base

La profession elle-même, à travers le GFC-BTP, cherchait à former des salariés de « bas niveau de qualification ». La conjonction de tous ces efforts aboutira, en 1987, à la création de la « formation ouvrière intégrée au travail » (FOIT). Plus profondément, elle sera l'occasion d'une « découverte » pour tous ces responsables de formation, comme l'explique Jean-Luc Ramel, coéquipier de Christian Guarini dans la mise au point de la FOIT, celle de *« l'extraordinaire capacité des gens de terrain à évoluer à partir du moment où l'on crée les conditions adéquates »*. C'est-à-dire à partir du moment où l'on accepte de leur donner la parole. Mais, reconnaît-il, *« nous ne savions pas trop comment faire... »*. Donner ainsi la parole à « la base », c'était faire émerger un flot d'observations explosives. Comment les rendre acceptables par la èèdirection et l'encadrement ? Lors de la première expérience, les conflits furent très vifs, et deux ou trois cadres démissionnèrent. Aujourd'hui, on a appris à maîtriser ce type de problème, notamment en faisant jouer au formateur un rôle de médiateur.

Le succès que rencontre la formule – 4 entreprises concernées en 1991, 8 en 1992, 25 en 1993 – en témoigne, mais le parcours reste difficile. *« Nous ne le proposons que si nous percevons une forte volonté de changement chez les dirigeants »*, soulignent les responsables de l'AREF. Mais cette volonté progresse indubitablement.

De la FOIT, la FIT a gardé l'élément central : elle se construit au sein même de l'entreprise et à partir des problèmes et des besoins de cette dernière, et elle ne concerne pas un salarié seul, mais un groupe de personnes exerçant la même activité. La différence est qu'elle s'adresse désormais à toutes les catégories de personnels. Aujourd'hui, la majorité des FIT sont tournées vers l'encadrement. *« Nous avons constaté qu'il constitue le point-clef de tout changement »*, explique Jean-Claude Quentric, le conseiller en formation de l'AREF. Lorsque maîtrise et cadre vivent la démarche de l'intérieur, ils en comprennent l'utilité, et ils se sentent moins agressés par les remises en question qu'elle entraîne le jour où leurs subordonnés l'expérimentent à leur tour.

La FIT dure dix à douze jours étalés sur six à huit mois. Une première étape de deux jours rassemble les salariés concernés autour du consultant choisi par l'AREF pour animer l'opération, et du formateur, mais en l'absence du chef d'entreprise. Ce dernier a été au centre d'une phase préparatoire de définition des objectifs, mais sa présence ferait obstacle à la prise de parole souhaitée... Chacun doit, en effet, pouvoir dire tout ce qu'il pense de son travail et de la manière dont il est organisé. Les diverses tâches vont être analysées et les pratiques des uns et des autres confrontées pour qu'apparaissent ce qui pourrait être la façon de faire « idéale » ainsi que les moyens et compétences nécessaires pour y parvenir.

« C'est un moment décisif, souligne Maryanick Griengl. *Chacun prend conscience de ce qui l'y rattache, à ce qui se passe en amont et en aval, de la nécessité d'avoir un regard plus large sur sa fonction, donc, de ne plus être un simple exécutant. De notre point de vue, c'est déjà de la formation.* » Et de fait, dès cette phase, des transformations s'opèrent. Les échanges provoquent une diffusion des connaissances dans le groupe, des connaissances dont on découvre qu'elles sont le plus souvent considérables. En même temps, se ravive l'envie d'en savoir davantage, et le recensement des compétences à acquérir va peu à peu dessiner le contenu de la suite de la FIT.

Cette dernière, qui vise surtout à enclencher une dynamique, se bornera à apporter des compléments immédiatement utilisables ; mais on pourra voir émerger le besoin et le désir de formations plus longues à faire ultérieurement.

Dans cette phase, font également surface toutes les critiques que suscite le fonctionnement de l'entreprise : bouquet d'épines pour la direction, mais aussi précieuse source d'information pour elle si elle veut corriger ses dysfonctionnements. Tout l'art du formateur va consister à lui transmettre les informations d'une manière neutre et dépassionnée pour faciliter leur prise en compte. La règle du jeu veut qu'aucune question des salariés ne reste sans réponse. Et c'est bien ce qui se passe dans la plupart des cas. Mais, pour éviter tout blocage, chaque FIT comporte un « groupe de pilotage », qui en réunit régulièrement les principaux acteurs, pour faire le point et traiter les problèmes avant qu'ils ne deviennent explosifs. En tout état de cause, les résultats positifs de la démarche viennent rapidement mettre de l'huile dans les rouages...

Marie-Claude Betbeder

(1) Organismes gestionnaires des fonds de la formation continue dans le bâtiment et les travaux publics, l'AREF au niveau d'une région et le GFC-BTP sur le plan national.

TRIBUNE

Iso, sado, maso...

par Yves Lasfargue

“ J'AI *déjà dépensé 500 000 F pour adapter mon entreprise aux normes ISO 9000 et ce n'est qu'un début*, explique ce patron d'une PME qui fabrique des articles de camping. *Je ne peux pas faire autrement car les acheteurs de la grande distribution exigent que mon entreprise soit certifiée ISO 9000.*" La nécessité d'obtenir cette certification est certainement le phénomène qui bouleverse le plus la vie économique actuelle, et en particulier la vie des PME : plus de 1000 entreprises ont été certifiées dans la seule année 1993, soit autant que de 1987 à 1992 ! Plus de 2000 sont en cours de certification. On oublie trop souvent les effets sociaux de la certification, bien que des centaines de milliers de salariés voient leur métier évoluer, fréquemment de manière négative.

Que veut dire « être certifié ISO 9000 » ? C'est la preuve, pour une entreprise, qu'elle respecte les obligations édictées par l'une des trois normes de qualité n9001, 9002 et 9003, dites « internationales » (ISO-Organisation internationale de normalisation). Cette certification ne garantit pas que les produits ou les services sont de bonne qualité : elle garantit que les procédures sont bien conçues. Par exemple, l'organisme certificateur (en France, c'est l'AFAQ-Association française pour l'assurance qualité) garantit que les procécures prévoient que les matières premières ont bien fait l'objet d'un bon de commande en trois exemplaires, puis d'un bon de contrôle, puis d'un bon d'enregistrement en stocks ; mais il ne garantit pas que la matière première est de bonne qualité. En effet, l'hypothèse de base de la certification par les procédures est : *« Si les procédures sont satisfaisantes et respectées, les produits sont bons... »* On voit les limites d'un tel raisonnement dans une culture portée à la bureaucratisation !

Un certain sadisme des acheteurs

La volonté de mieux satisfaire le client en améliorant la qualité s'est particulièrement manifestée en France à la fin des années 70. Les notions de « gestion totale de la qualité », de « cercles de qualité » se développèrent alors et prirent la place des antiques normes du type « NF-Norme française », que connaissent bien les acheteurs de machines à laver ou de fours à micro-ondes. Ce mouvement vers le « zéro défaut », en contribuant à changer nos mentalités, améliora grandement la qualité des produits et des services français et eut, et a toujours, des résultats très positifs. Mais il fut perverti par l'obligation généralisée de certification, obligation récente apparue avec la publication des normes ISO, en 1987.

Jusqu'alors la certification n'était pratiquée que pour des raisons de sécurité dans des secteurs industriels limités (aviation, espace, nucléaire...). La série des trois normes ISO 9000 connut immédiatement un succès foudroyant auprès des grandes entreprises, qui pensèrent que c'était une bonne chose pour... leurs fournisseurs. A la suite des constructeurs automobiles, les grandes entreprises privées et publiques, puis la grande distribution commencèrent à imposer à leurs fournisseurs d'être certifiés ISO 9000. Personne ne sait si le système informatique de distribution de billets Socrate est certifié, mais la plupart des fournisseurs SNCF savent qu'ils doivent être certifiés ! Personne ne sait si les services du conseil régional de Lorraine sont certifiés, mais tous les fournisseurs des services de ce conseil savent qu'ils vont être obligés d'obtenir leur certification ! Tout se passe comme si les acheteurs des grands groupes prenaient un plaisir sadique à obliger les fournisseurs, et en particulier les PME, à passer sous les fourches caudines de la certification *« pour prendre des garanties »*. *« Cela nous a permis de sélectionner et de diviser par deux le nombre de nos fournisseurs ! »*, avoue cet acheteur, mais l'histoire ne dit pas si les produits sont meilleurs.

Masochiste et coûteux : l'impôt AFAQ

Ce plaisir n'est pas gratuit pour tout le monde : un grand cabinet conseil vient de calculer qu'une certification coûtait en moyenne de 500 000 francs à 1 million de francs quand on compte les centaines d'heures de réunions et de rédaction de procédures, puis de mise à jour car ces procédures sont d'autant plus rapidement caduques qu'elles sont très détaillées. Quand les chefs d'entreprise s'insurgent contre ces nouvelles dépenses, le chœur des « isogourous » leur rétorque : *« Vous n'y pouvez rien ! C'est une norme internationale qu'il nous faut respecter. »* C'est faux : beaucoup de modalités ISO 9000 n'ont d'international que le nom, car chaque pays adapte les procédures à sa propre culture, et heureusement. C'est ainsi que les ingénieurs de cette usine française d'électroménager récemment rachetée par un groupe transalpin viennent de constater avec stupeur que les normes « internationales » italiennes n'avaient rien à voir avec les normes « internationales » françaises, beaucoup plus strictes ! Ne dit-on pas qu'il est plus facile de se faire certifier par le Lloyds britannique que par l'AFAQ ?

Toute norme étant peu ou prou un outil protectionniste pour éliminer les concurrents, en particulier les concurrents étrangers, il paraît aberrant que les grandes entreprises françaises en rajoutent dans le masochisme en édictant des normes que nos propres compatriotes ont du mal à respecter ! En quoi le service au client est-il vraiment amélioré par cette obligation de certification qui augmente considérablement le prix de revient sans améliorer obligatoirement la qualité finale du produit ? Dans le cadre de la réduction des charges obligatoires, il vaut peut-être mieux réduire « l'impôt AFAQ » que les cotisations-maladie !

Déqualification des métiers

L'un des aspects les plus négatifs est l'évolution du travail et des métiers induite par l'abus de certification. Cette évolution est liée au fait que les normes ISO obligent l'entreprise à définir par écrit toutes les procédures techniques, commerciales et administratives. Pour certaines entreprises, peu nombreuses, encore au stade du XIXe siècle, cette obligation de tout écrire, de tout définir, est très positive car elle les pousse à réfléchir à leur organisation, à se moderniser et à se rationaliser. Mais pour les entreprises déjà bien organisées, cette obligation est souvent vécue comme un retour en arrière, une rebureaucratisation et une retaylorisation.

La certification se matérialise par des dossiers énormes de procédures. Pourquoi essayer de définir avec minutie les tâches individuelles et les responsabilités individuelles de chacun après avoir insisté tant d'années sur la nécessité de polyvalence et de travail en équipe ? La définition précise et écrite de toutes les procédures tend à programmer le travail de chacun comme l'on programme un ordinateur. Avec toutes les limites des systèmes informatiques. Non seulement certains travaux perdent tout intérêt, car l'abus de procédures écrites et tatillonnes interdit toute improvisation et toute créativité au salarié, mais de plus l'abus de procédures risque de paralyser et de rendre vulnérable l'entreprise.

Avant même l'apparition des normes ISO, de nombreuses études ont montré les énormes écarts qui existent entre le travail « prescrit » (par les procédures du bureau d'études ou du bureau des méthodes) et le travail réel exécuté par le salarié. Et tout concepteur de système automatisé sait que s'il automatise le travail « prescrit », jamais le robot ne produira ! Comment ne voit-on pas que si chacun respectait à la lettre les procédures, le système se bloquerait ? Dans une entreprise certifiée ISO, la grève du «zèle » est le plus sûr moyen d'arrêter la production. Plutôt que d'apprendre au salarié à anticiper, plutôt que de développer la capacité de chaque individu à réagir face à des situations nouvelles et inconnues, certaines procédures ne semblent avoir pour but que de diviser à l'extrême le travail et d'interdire toute initiative. Contrairement à ce que laisse croire la plupart des manuels de qualité qui cherchent à faire passer l'idée que la certification permet de *« valoriser les hommes en valorisant leur travail »*, la rédaction bureaucratique de définition de fonctions précises, mais irréelles car jamais respectées, est à l'opposé de la recherche de flexibilité et d'adaptation au marché.

La résistible ascension de l'« isocratie »

La tendance à améliorer la qualité est irrésistible, et c'est une bonne chose, mais, en devenant quasiment obligatoire, la certification ISO 9000 risque de tuer la qualité en poussant à la déqualification d'un grand nombre de salariés et à la disparition de beaucoup de PME. D'autant plus que les entreprises n'ont qu'un an pour s'adapter aux nouvelles normes édictées en juin 1994 (le nouvel ISO certifie plus blanc !). A moins que la certification ne suive le même mouvement que la robotisation. En effet, on assiste dans certaines entreprises à un certain mouvement de « dérobotisation », très visible dans la nouvelle usine de Peugeot de Sévelnor ou chez Renault dans la fabrication de la Twingo et de la Laguna. Pourtant il n'est pas question de supprimer les robots, ou de rejeter l'automatisation, mais d'éviter les effets pervers d'une robotisation trop poussée.

Il faut espérer que les entreprises, et notamment les grands donneurs d'ordres, sauront aussi commencer au plus vite un mouvement de dé-certification. Les responsables d'entreprises, en particulier dans le secteur des services – aujourd'hui très concerné par la certification –, devraient écouter le message que vient de lancer, après sept années d'expériences, le directeur de la qualité de Renault : *« La démarche ISO 9000 n'apporte pas grand-chose. Il existe d'autres approches de la qualité »* (*l'Usine nouvelle* du 9 juin 1994). Les fournisseurs, et leurs salariés, apprécieront cet éclair de lucidité.

Iso, sado, maso : il est temps de prendre conscience que la tendance à généraliser l'obligation de certification est résistible. L'abus de certification, comme l'abus de robotisation ou de flux tendus, peut être dangereux pour la santé de l'entreprise. A consommer avec modération.

► Yves Lasfargue est directeur du CREFAC (organisme de formation et d'insertion). Auteur de *Robotisés, rebelles, rejetés ? Maîtriser les changements technologiques*, aux Editions de l'Atelier, Paris, 1993.

Le Monde

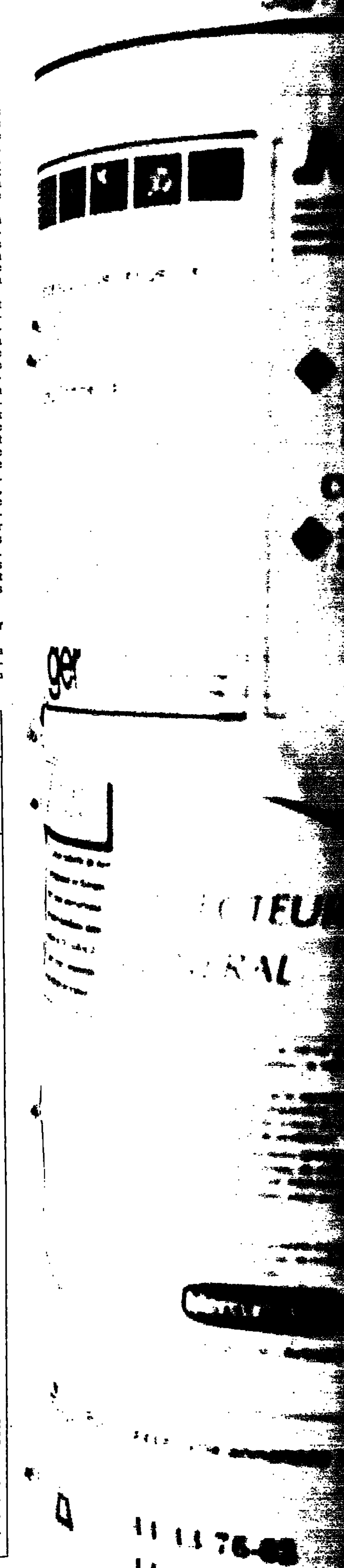
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

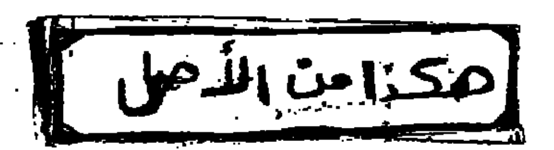
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

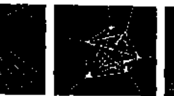




LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général




l'excellence au bout de l'exigence...

Hier pionniers dans le domaine de l'appareillage électrique modulaire, aujourd'hui précurseurs dans celui de l'immotique... nous sommes une entreprise de 4 000 personnes, de 15 implantations en Europe, de 2,8 milliards de CA et de plus de 15 % de croissance annuelle. Nous recherchons

un Directeur Commercial

Compte tenu de la nature de nos produits, une double formation technique et commerciale est souhaitée et il faut pratiquer couramment l'anglais. Vous serez le chef d'orchestre de notre développement en France et dans une partie de l'Europe. Vous aurez à négocier des objectifs, à définir et à faire appliquer notre stratégie commerciale. Un charisme confirmé et un fort tempérament commercial seront d'indispensables atouts pour animer (immédiatement ou à terme) nos marchés : nos équipes sont performantes et savent aller jusqu'au bout de leurs exigences. Pour ce poste basé près de Strasbourg, merci d'adresser votre dossier (curriculum vitae + lettre + photo) sous la référence 5020/M qui sera traité en toute confidentialité par notre Conseil.



MANAGING
18 rue Auguste Lamey
67000 STRASBOURG.

MOA *Stratégie sociale, évolution des organisations, reconversion, reclassement*

Avec 180 consultants passionnés par leur métier, des implantations régionales et internationales, MOA est le numéro 1 européen du conseil opérationnel sur l'emploi. Depuis 10 ans, avec un souci permanent d'exigence, de résultats tangibles et de qualité, nous accompagnons les hommes et les organisations dans les grands changements avec la conviction que l'humanisme est source d'efficacité. Aujourd'hui, MOA souhaite rencontrer les professionnels de très haut niveau qui sauront poursuivre ce développement et relever les défis du futur.

DIRECTEUR DE CLIENTELE
(X, Mines, Centrale, HEC, ESSEC...)

Cette création de poste s'adresse à un cadre dirigeant (Directeur de division, Directeur industriel, Directeur des ressources humaines) ou à un consultant expérimenté en stratégie ou en organisation.
A *40/45 ans, vous avez au moins 10 ans de pratique du management opérationnel de structures où les enjeux humains sont déterminants ou de* conseil auprès de Directions Générales. Vous pensez que le succès de l'entreprise tient pour beaucoup à sa capacité de mobiliser les hommes et d'adapter en permanence les organisations. Nous vous proposons d'intégrer notre équipe de Conseil de Direction et de développer, auprès de groupes internationaux, nos activités dans le domaine de la stratégie sociale, des restructurations et de l'évolution des organisations. **(réf. M94/1200E)**

CONSULTANT SENIOR EN CRÉATION D'ENTREPRISE

Agé de 30/35 ans, de formation supérieure (Ecole de commerce ou de gestion), vous avez une pratique opérationnelle de l'aide à la création d'entreprise, à l'essaimage et au développement économique local. Vous souhaitez mettre cette compétence au service d'une action ambitieuse tournée vers la concrétisation des projets. Nous vous proposons de renforcer nos équipes d'experts dans ce domaine et de contribuer à son développement commercial. **(réf. M94/1200F)**

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à notre Conseil, qui vous garantit une stricte confidentialité.



CONSEIL DE DIRECTION

42 bis rue Silly, 92100 BOULOGNE

Dans les temps forts... pour préparer demain

LBW





DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous sommes présents en France au travers de plusieurs sociétés (135 pers. et 100 MF de CA au total, fortement évolutif), opérant toutes sur un même marché : la conception, la fabrication et la commercialisation de matériel électrique de sécurité.

Dans un premier temps, vous saurez mettre en œuvre la réorganisation et le regroupement de nos différentes entités. Vous conduirez ensuite une nouvelle stratégie de développement, en France et à l'exportation. Votre rôle sera aussi bien sûr d'orienter et de coordonner les actions de nos différentes Directions (commerciale, R & D, technique, administrative) et de nos sites de production.

A 35-45 ans, de formation supérieure, vous possédez idéalement une expérience similaire de Direction Générale, ou au moins de Direction Commerciale ou Technique à haut niveau, de préférence dans le contexte d'un Groupe International. La pratique courante de l'anglais est impérative. Une bonne connaissance de notre secteur d'activité (appareillage électrique d'installation) serait un atout, sans être indispensable.

Le poste est basé en proche banlieue de Paris.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) à notre conseil MERCURI URVAL 14 bis, rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la réf. 59.1137/LM, portée sur lettre et enveloppe. Confidentialité assurée.



Executive Service

CONSEIL EN CARRIÈRES

Dirigeants prêts à changer ?

Pourquoi attendre septembre ? Vous vous interrogez sur votre vie professionnelle ; vous avez le sentiment qu'il vous faut faire le point et vous êtes prêts à agir.

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 19 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi plus de 8 000 dirigeants et cadres supérieurs. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché.

Bilan de carrière, Outplacement ?

De plus en plus souvent, les entreprises prennent en charge nos prestations.

Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entretien exploratoire strictement confidentiel et sans frais.

Forgeot, Weeks

CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Paris : 128, rue du Fg St-Honoré, 75008. Tél. (1) 45.63.35.15
Genève : 9, route des Jeunes, 1227. Tél. 022.342.52.49
Bureaux associés : Londres, Zurich, Francfort





CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

Ingénieur chimiste
Assistance technique/Développement

Allemagne/Italie

Filiale italienne d'un grand groupe international de la Chimie nous sommes fabricants de plastiques. Pour notre clientèle germanique nous recherchons un responsable de l'assistance technique et du développement.

Rattaché au Directeur Général de la filiale en Italie vous êtes le spécialiste du conseil technique auprès de nos clients en Allemagne et l'initiateur de projets de développement dont vous suivez la réalisation avec la Recherche et les laboratoires d'application.

De formation ingénieur chimiste, après plusieurs années d'expérience dans la recherche ou l'assistance technique, vous recherchez une opportunité de carrière à un niveau européen dans un environnement multiculturel.

Parlant parfaitement allemand, ou français si vous êtes allemand, maîtrisant également l'anglais, vous êtes prêt à apprendre l'italien si vous ne le parlez déjà.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet à notre Conseil Marie-Françoise Praml-Bode qui vous garantit la plus stricte confidentialité.

DR. MARIE-FRANÇOISE PRAML-BODE
PERSONAL- UND UNTERNEHMENSBERATUNG
DÜSSELDORF - PARIS - BERLIN
SUITBERTUS-STIFTSPLATZ 14 - D-40489 DÜSSELDORF - TEL. 19.49.211.951080



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
organise un concours (COM/B/765) sur épreuves pour la constitution d'une réserve de recrutement d'

ASSISTANTS ADJOINTS

(carrière B5/B4) dans les domaines suivants:
• douanes • fiscalité indirecte

Le concours est ouvert aux ressortissants (hommes et femmes)* des douze Etats membres de la Communauté européenne qui souhaitent travailler dans l'atmosphère stimulante d'une organisation internationale.

Les conditions à remplir sont les suivantes:
• être né après le 9.9.58; • avoir accompli des études secondaires supérieures sanctionnées par un diplôme de fin d'études; • avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans un des domaines précités; • avoir une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais, portugais) et une connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

Lieu d'affectation: Bruxelles ou Luxembourg.

Le FORMULAIRE D'ACTE DE CANDIDATURE OBLIGATOIRE ainsi que toutes les informations détaillées sur ce concours peuvent être obtenus en expédiant une demande écrite, de préférence sur carte postale, à l'adresse suivante:

Commission des Communautés Européennes.
Unité Recrutement. Réf. COM/B/765, 200 rue de la Loi, B - 1049 BRUXELLES.

Bureaux en France:
PARIS: Commission des Communautés Européennes.
Bureau de représentation en France, 288 Boulevard Saint-Germain,
F - 75007 Paris Cedex 16.
MARSEILLE. Commission des Communautés Européennes.
Bureau à Marseille, C.M.C.I./Bureau 320, rue Henri-Barbusse 2, 13241 Marseille Cedex 01.

* La Commission met en oeuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

DATE LIMITE POUR L'ENVOI DES CANDIDATURES: 9.9.94.

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères



Le District du Grand Rodez, agglomération en pleine expansion de plus de 50 000 habitants, recrute son

chargé de mission en urbanisme

Mission :
Placé sous l'autorité du directeur général des services du district, il sera chargé :
– de définir la stratégie d'urbanisme et d'urbanisme commercial de l'agglomération ;
– de suivre les procédures administratives, foncières et budgétaires d'urbanisme districal et communal,
– de suivre l'urbanisme opérationnel et réglementaire ;
– d'organiser le travail de son équipe.

Il apportera le concours d'un professionnel rigoureux et imaginatif dans les projets de développement de l'agglomération.

Profil :
– Vous disposez d'une formation supérieure en urbanisme ou en aménagement du territoire et d'une expérience dans ces domaines.
– Votre compétence est associée à une aisance relationnelle que vous mettrez à profit vis-à-vis de vos interlocuteurs.
– Vous souhaitez mettre votre dynamisme au service du développement de notre agglomération.

Poste à pourvoir en septembre 1994 – Les entretiens se dérouleront à Paris en juillet et en août.
Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation et votre CV à notre conseil, avant le 15 juillet :
Yannick PIQUET -DURANTON Consultants – 173, rue Lecourbe – 75015 PARIS.

Office national d'information sur les enseignements et les professions

L'établiissement public au service des jeunes et de leurs familles, qui les informe sur les formations et les métiers pour favoriser une plus grande égalité des chances et de l'éducation recrute une ou un

CHEF DE PROJET DOCUMENTATION

Mission :
- rénovation du système d'information et de la fonction documentaire (conception, automatisation, organisation)

Profil :
- connaissance approfondie des systèmes documentaires et d'édition automatisés
- expérience de gestion de projet et de direction d'équipe
- capacité à communiquer
- formation de 3e cycle en informatique documentaire

Adresser candidature et CV à : M. le Directeur, ONISEP, 50, rue Albert, 75635 Paris Cedex 13.

LE MONDE DES CADRES

LA CAISSE AUTONOME NATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES MINES
recrute pour ses services de PARIS début SEPTEMBRE 1994
par concours ouverts aux titulaires d'une licence ou équivalent

•1 CHEF DE SERVICE
- moins de 28 ans au 1er janvier 1994
- Rémunération mensuelle brute : 9 930 F (plus primes)

•1 ATTACHÉ D'ADMINISTRATION
- 35 ans au plus au 1er janvier 1994
- Rémunération mensuelle brute : 9 100 F (plus primes)

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : VENDREDI 5 AOÛT 1994

Pour tous renseignements, s'adresser à la C.A.N.S.S.M.
Service du Personnel - 77, Avenue de Ségur – 75714 PARIS CEDEX 15 - Tél. (1) 45 66 35 92

مكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
DE TOUTE PREMIERE IMPORTANCE
RECHERCHE POUR SA DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES UN

Chargé de communication sociale

Dans un univers en pleine mutation et au sein d'une équipe impliquée et très professionnelle, vous pourrez réellement exercer vos talents d'homme de synthèse et de rédacteur en écrivant des articles variés pour les supports internes, en préparant les discours des dirigeants en matière de politique sociale. De plus, vous participerez activement aux vastes projets d'organisation et de formation en cours.

Diplômé d'une grande école commerciale, HEC, ESSEC, IEP, vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans en communication dans le secteur privé ou public.

Vos qualités rédactionnelles et relationnelles, votre ouverture d'esprit et votre puissance de travail seront les garants de votre réussite et de votre évolution dans le groupe. Pratique de l'anglais et de la micro-informatique fortement appréciée. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. MCD à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA SYSTEM

Intéressés par l'Economie Sociale !

Une TRES IMPORTANTE MUTUELLE NATIONALE, située à PARIS CENTRE, crée pour le département PRESTATIONS les postes de :

❑ STATISTICIEN H/F — 300 KF+

Vous aurez à mettre en place tous les outils nécessaires à l'analyse de l'activité (études quantitatives et qualitatives, modélisation, contrôle...). Vous participerez en outre à la définition de nouveaux produits.

Vous avez une formation BAC + 5, ENSAE ou ECONOMETRIE et une expérience minimum de 5 ans dans une entreprise de type mutualiste, assurance maladie ou assurance.

Soucis de rigueur, tout autant que sens de la communication, qualité rédactionnelle, goût de l'effort et persévérance sont indispensables. *Réf. 2080*

❑ CHARGE D'ETUDES H/F
Orientation Marketing — 250 KF+

Vous aurez à analyser l'existant et à réfléchir à la conception et à l'élaboration de nouveaux produits en liaison avec nos différents partenaires internes. Vous serez pour nous une force de propositions.

Vous avez une formation de type BAC + 5, ECONOMIE et/ou MARKETING et une expérience de 3 ans minimum dans une structure similaire, si possible.

Votre créativité vous rend imaginatif et enthousiaste tout autant que concret et réalisateur. *Réf. 2082*

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite en rappelant bien la référence du poste à notre Conseil, PL CONSULTANTS, 18/20, rue Claude Tillier, 75012 PARIS.

CONSULTANTS

Consultant

Créé en 1989 à l'initiative d'un grand groupe industriel européen, Crismer Collins a développé son activité de conseil en recherche de cadres et dirigeants en s'appuyant sur des critères de qualité, de service sur mesure et de professionnalisme, principalement dans les secteurs du textile et des produits de luxe. Nous souhaitons renforcer notre structure et intégrer un consultant.

Conjointement à la conduite des missions de recherche et de sélection, vous mènerez en toute autonomie votre prospection et développerez votre clientèle existante.

A 30-35 ans, de formation supérieure, vous avez acquis une expérience opérationnelle d'au moins cinq années au sein d'un cabinet conseil.

Vos qualités relationnelles et commerciales, votre excellente culture générale et votre créativité vous permettront de réussir au sein d'une petite structure souple, réactive et motivante.

La pratique de l'anglais est vivement souhaitée.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) sous réf. CCE à Crismer Collins, 94 rue Lauriston, 75116 Paris.

CRISMER COLLINS
CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES ET DIRIGEANTS

L'**ADATRIF**, chargée de l'amélioration et du développement des Transports de Voyageurs en Ile de France, joue un rôle très actif d'intermédiaire entre les Sociétés privées exploitantes : **GTI VIA TRANSPORT, C.G.E.A. CARIANE SCETA** et les Pouvoirs Publics : **STP, DDE, Conseils Généraux, Région IdF.**
Cette association Loi 1901, crée le poste de :

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA QUALITE H/F

qui sera chargé d'assurer la cohésion entre les 32 Entreprises adhérentes et les Communes, les Collectivités et les Pouvoirs Publics en étant, avant tout, un relais fonctionnel permanent.

Ses principales missions consisteront, entre autres :

- à développer des actions concrètes pour permettre d'améliorer toute la chaîne du transport par l'information adaptée au voyageur, l'amélioration des lieux d'attente, l'optimisation des conditions de circulation des autobus, la recherche du confort et de la fiabilité, etc...
- à définir et mettre en place la Charte de Qualité inhérente aux actions menées.

Dans la trentaine, avec de préférence une formation d'Ingénieur Grande Ecole, voire une grande Ecole de Commerce, votre expérience couvre à la fois le monde de l'Entreprise et celui des Collectivités Locales. Vous avez de surcroît, sur le fond, des qualités indéniables d'analyse et de synthèse, mais aussi d'imagination, d'animation, de négociation et de médiation.

Si ce contexte vous séduit, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite), référencé LM/377, à notre Conseil Lydia TROALEN,

ORYADE
16, avenue Hoche
75008 PARIS

oryade
Conseil en Ressources Humaines
Membre de Syntec

GROUPE CPR

CONTROLEUR DES RISQUES

Nous sommes un important Groupe bancaire, intervenant majeur sur les marchés (Taux d'intérêt, change, actions,...). Nous poursuivons notre développement centré sur 3 métiers :

- ***Gestion pour compte propre***
- ***Intermédiation***
- ***Gestion pour compte de tiers***

Nous recherchons un

Au sein de l'équipe du Contrôle de Gestion, vous participerez à la définition des méthodes d'allocation des ressources (capital, risques, liquidités...) et à la mise en application de celles-ci notamment en ce qui concerne les limites d'engagement des centres d'activité du Groupe. Vous serez responsable de leur adéquation.

De formation scientifique, vous possédez environ 3 ans d'expérience en finance de marchés (contrôle des risques, salle des marchés, recherche et développement...).

Vous avez un bon sens relationnel et de grandes capacités de travail et d'analyse.

Bonnes connaissances de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 65546 à OCBF - 7, rue de Madrid - 75008 PARIS.

EURO RSCG CARRIERES

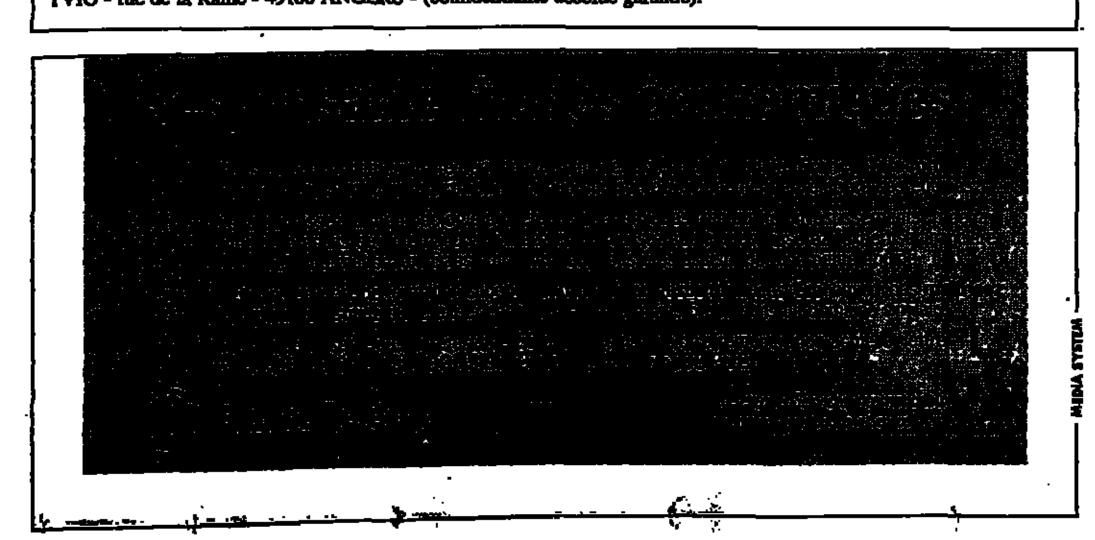
TÉLÉVISION LOCALE

Entreprise audiovisuelle de niveau régional, TVIO, la télévision locale câblée d'ANGERS, est animée par une équipe de 20 professionnels permanents, et plus de 100 pigistes ou intermittents. Disposant d'un budget annuel de 8 MF et d'un CA de 6 MF en constante évolution.

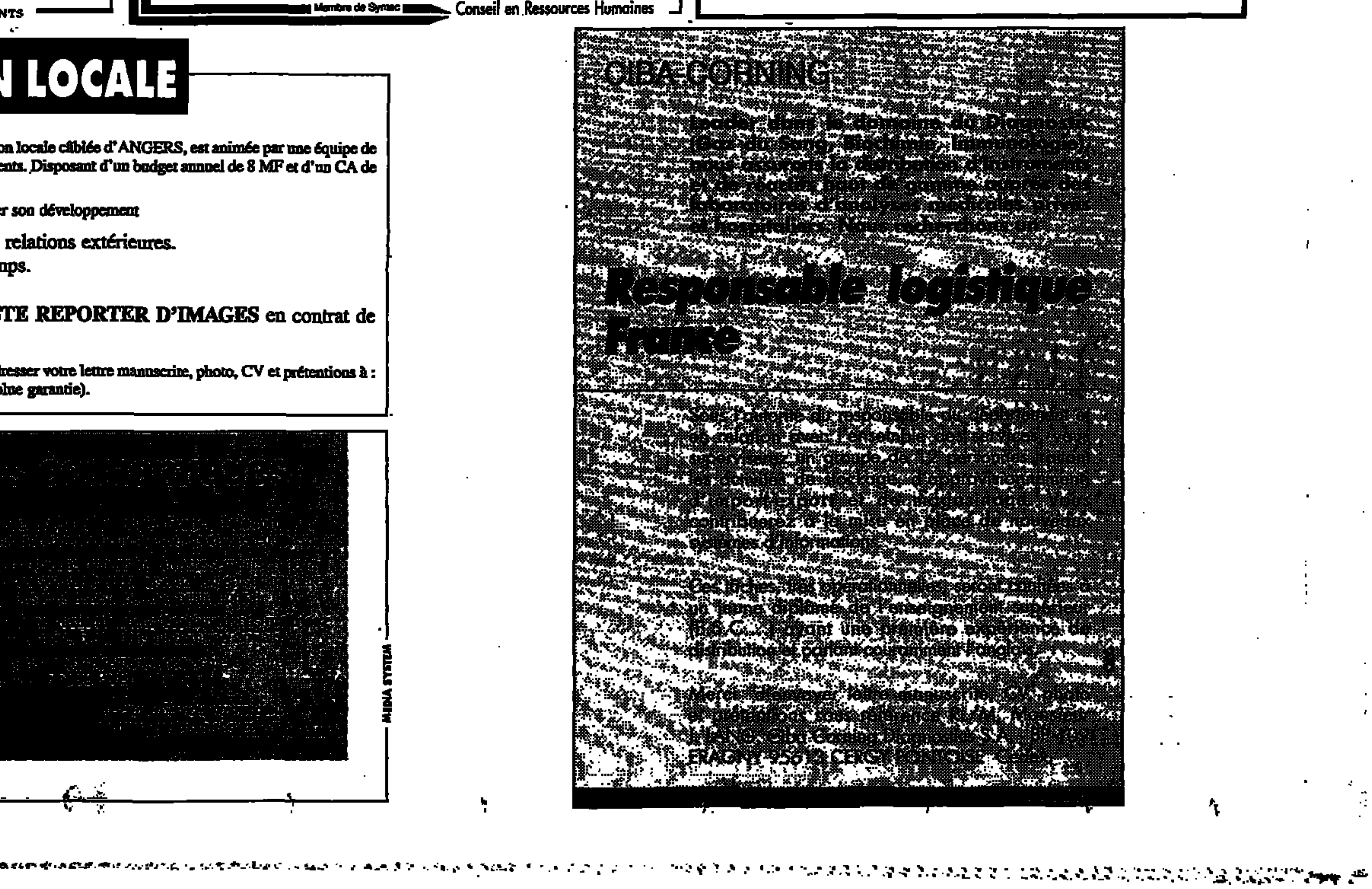
TVIO recherche pour assurer son développement

- **RESPONSABLE DES PROGRAMMES** et des relations extérieures.
- **ASSISTANT(E) PROGRAMMATION** à mi-temps.
- **COMMERCIAL** en contrat à durée déterminée.
- **ASSISTANT-RÉALISATEUR et JOURNALISTE REPORTER D'IMAGES** en contrat de qualification.

Certains de ces postes sont à pourvoir rapidement. Merci d'adresser votre lettre manuscrite, photo, CV et prétentions à : TVIO - rue de la Rame - 49100 ANGERS - (confidentialité absolue garantie).



MEDIA SYSTEM





LES INGENIEURS DE L'INNOVATION

ALTRAN

Leader du Conseil et de l'Ingénierie en Hautes technologies, ALTRAN est le partenaire privilégié des grands groupes industriels dans la maîtrise des techniques de pointe. Avec 1400 ingénieurs consultants, ALTRAN joue un rôle majeur dans les transferts de technologies par ses actions simultanées dans les principaux secteurs économiques.

Ingénieurs Grandes Ecoles

Motivés par la coordination de projets, la maîtrise d'oeuvre, l'expertise et le conseil dans :

Les Secteurs

- Télécommunications, Téléphonie
- Energie (nucléaire, pétrole...)
- Transport (ferroviaire, automobile...)
- Aéronautique, Espace, Défense
- Banque, Assurance, Finance

Les Métiers

- Electronique (analogique, numérique, ASIC, Traitement du signal...)
- Radiotéléphonie mobile, transmission, commutation, gestion des réseaux
- Acoustique, Vibrations, Thermique
- Automatique, Fiabilité, CAO, CFAO,...
- Logiciel temps réel, Génie logiciel...
- Systèmes d'information



Merci d'adresser votre CV en rappelant la référence LM/06 à Jean-Michel MARTIN
ALTRAN - 58 Bd Gouvion St CYR - 75858 PARIS Cedex 17

PARIS - TOULOUSE - RENNES - LYON - AIX - BRUXELLES - MADRID

Votre expertise IBM/MVS vous ouvrira plus d'une porte

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DIPLÔMÉ

PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE 2 A 5 ANS EN SYSTÈMES IBM/MVS

Au rythme des évolutions technologiques, le STI, service de traitement de l'information d'EDF et GDF, mène auprès de nos différentes directions des actions visant à développer et optimiser la qualité de nos services informatiques. Nos 800 spécialistes contribuent chaque jour à améliorer la compétitivité de nos entreprises. Nous recherchons dans ce cadre un ingénieur informaticien système IBM/MVS.

Votre principale mission sera l'intégration, la qualification, la diffusion et le support de nos systèmes d'exploitation IBM/MVS.

Ingénieur diplômé, vous avez 2 à 5 ans d'expérience acquise obligatoirement en environnement systèmes IBM/MVS.

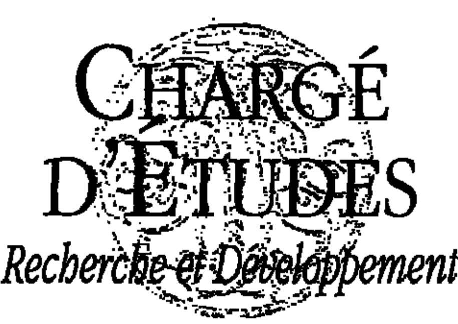
Le poste est basé à Issy-les-Moulineaux (92) et le salaire proposé sera de 180 à 230 KF environ, selon votre profil. Des évolutions de carrière sont possibles au sein du groupe, y compris hors de la filière informatique.

Merci d'adresser CV et lettre de motivation, sous référence IF/LM à Freddy Stawiarski, Département recrutement d'EDF et GDF, 16 rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08.

EDF GDF

MEDIA SYSTEM

Membre du groupe ABN-AMRO, l'un des tout premiers groupes bancaires européens, NSM est une banque commerciale privée à forte vocation financière.



Au sein du Département de la Gestion Collective, notre service Recherche et Développement souhaite associer à sa croissance un jeune collaborateur.

Fort de vos connaissances en mathématiques financières et en statistiques, vous assistez le responsable du service dans la création et l'étude de nouveaux produits.

Vous participez aux recherches menées en matière de gestion financière ainsi qu'à l'analyse des performances et au reporting de gestion. Vous répondez également aux appels d'offres d'Institutionnels.

Diplômé de l'enseignement supérieur (formation d'Ingénieur ou maîtrise en mathématiques), vous bénéficiez d'une expérience de 2 à 3 ans acquise dans les services financiers de banques ou de compagnies d'assurances.

Vous avez, de ce fait, développé une réelle expertise sur les produits dérivés, les OPCVM et, si possible, en gestion quantitative.

Autonome, vous alliez à une grande capacité de travail un fort esprit d'analyse et de synthèse et une bonne aisance rédactionnelle.

Bien sûr, vous maîtrisez parfaitement l'outil micro-informatique (tableurs, traitement de texte, logiciels de statistiques) et parlez anglais couramment.

Isabelle Morenne vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence CRD/LM 06-94 - NSM - 75410 PARIS CEDEX 08

NSM
Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
GROUPE ABN AMRO

Le Pouvoir du Temps

MEDIAPA

SECTEURS

Production - Informa

NORTEL MA

Where telecom munications co

** Là où les télécommunications ont de l'importance*

INTÉGRATEUR SOUS SYSTÈME

Au sein de l'équipe Développement Logiciel, vous êtes responsable pour un ou plusieurs axes d'intégration : - de l'élaboration de la stratégie de test en environnement simulé et réel, - de l'écriture des spécifications de tests et des logiciels de tests, - de la mise en œuvre des configurations, - du passage des tests, investigation et suivi des problèmes rencontrés. Vous garantissez, en outre, la régénérabilité des versions de logiciel déployées.

Ingénieur expérimenté dans le développement de systèmes (5 ans et plus), vous possédez de réelles compétences en développement logiciel, matériel (cartes numériques/radio) ainsi qu'une bonne maîtrise des outils de mise au point logiciel/télécommunication (émulateur, analyseur de protocoles, analyseurs logiques). Anglais indispensable. **Réf IS/M**

INGÉNIEURS SYST

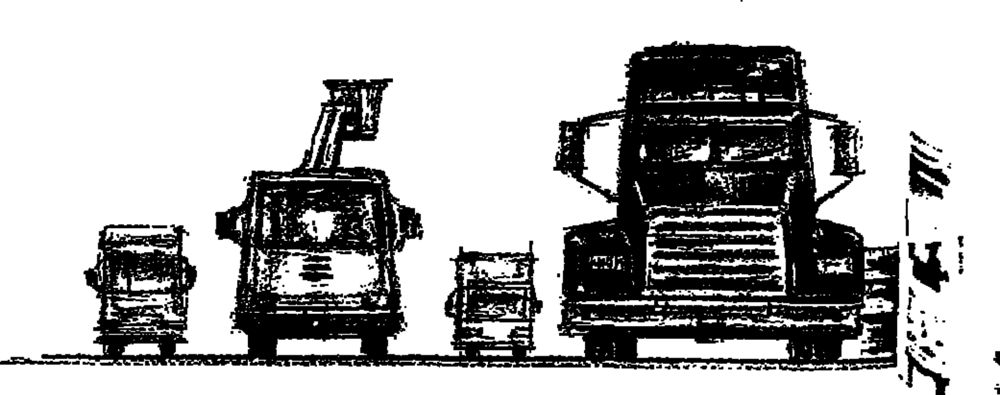
Chargé d'établir les dossiers réseaux fournis aux clients, de réseaux génériques, les des contrats. Vous assistez pour répondre aux requêtes phases opérationnelles de dépl

Ingénieur Télécom, vos 5 à réseau de radiotéléphone connaissance du BSS ou synthétiser toutes les contrai à un client et de travailler Anglais indispensable. **Réf. IS**

Ces postes sont basés à BOIS D'ARCY (78) et impliquent pour certains des déplacements en France et à l'étranger. Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste souhaité à NORTEL MATRA CELLULAR - Armelle COMMELIN - BP 31 rue J.P. Timbaud - 78392 BOIS D'ARCY Cedex.

nieurs GSM

LE DÉVELOPPE



Ce n'est pas par hasard que nous sommes de
Et ce n'est pas par hasard que vous entrerez chez
près d'1 milliard de F. consacrés à la R & D,
sur les 5 continents.
Nous intensifions aujourd'hui notre offensive com

Jeunes Commerciaux

Grandes Ecoles

Débutant ou avec une première expérience, vous développerez notre présence sur des segments de marchés spécifiques dans l'univers camion ou autocar/autobus.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais, mais aussi l'allemand pour accéder aux marchés à l'exportation, notamment en Allemagne et pays de l'Est.

Ces fonctions sont à pourvoir rapidement à Lyon
merci d'adre
Renault V.I. - sous réf. MO-06



RENAULT

RENAULT V.I.

SECTEU...DE POINTE

...e - Haute technologie

NORTEL MATRA
CELLULAR

NORTEL MATRA CELLULAR, joint-venture créée à l'initiative du Canadien Northern Telecom et de Matra Communication, se consacre aujourd'hui à la technologie de demain et s'ouvre au marché résolument croissant des systèmes de télécommunication cellulaires GSM.
A l'origine de nos performances, 600 collaborateurs ambitieux et motivés, une R&D autant novatrice qu'active et une spécificité, celle de pouvoir offrir des systèmes clé en main, de l'ingénierie du réseau jusqu'à l'installation complète des infrastructures.
Pour faire face à une demande grandissante et confirmer ses positions sur ses marchés, Nortel Matra Cellular renforce aujourd'hui ses équipes.

...RÉSEAU CLIENT

...iques et systèmes sur les ...validez, à partir de la structure ...tures proposées dans le cadre ...t les ingénieurs d'affaires ...niques des clients pendant les ...ient.

...s d'expérience en GSM ou en ...t permis de développer votre ...NSS. Vous êtes capable de ...techniques liées à un réseau ou ...ultané sur plusieurs requêtes.

INGÉNIEUR RÉDACTEUR DE DOCUMENTATION GSM

Après une période de formation de quelques semaines, vous serez chargé au sein de la Cellule Documentation et Formation, de la rédaction d'un ou plusieurs volumes de documentation destinés au client opérateur du Réseau GSM (manuel de référence d'un équipement, manuel de maintenance ou d'ingénierie). Vous vous appuyez pour ce travail sur des documents de spécification et de test, ainsi que sur des informations recueillies auprès de nos ingénieurs.

Ingénieur Télécom, vous avez de préférence, une expérience de la conception de systèmes, du développement logiciel et/ou de l'intégration. Bon niveau d'anglais impératif. **Réf. RD/M2**

...ngénieurs GSM

MEDIAPA



UNE PRESENCE MONDIALE

DIVISION FILMS ET EMBALLAGES SPÉCIAUX

Notre importante division, (750 personnes - 550 millions de Frs de CA - 90% Export - Filiales USA, JAPON, CHINE, ITALIE) occupe une place de leader mondial sur le marché des produits diélectriques de haute technologie et des produits pour emballages spéciaux.

Directeur de la Recherche et du Développement, membre du Comité de Direction, et Animateur Hiérarchique et Fonctionnel des Equipes R & D (15 millions de Frs, 5 Ingénieurs, 11 Techniciens Supérieurs, 9 Employés - Diélectrique, papier, packaging et autres projets de développement), vous proposerez les axes et plans de développement, vous définirez et coordonnerez les projets de recherche courts et moyens termes concernant les produits et les procédés, vous réaliserez les études de marchés afférentes, vous assurerez le soutien scientifique des activités existantes, vous animerez l'innovation et la protection industrielle.

Brillant Ingénieur de formation (MINES - ENSTA - PONTS - CENTRALE - SUPELEC - ENSAM), en pleine force de l'âge et de l'expérience, développée au plus haut niveau et de préférence en R & D, ou Marketing Industriel, cette situation de premier plan, basée à QUIMPER, vous offrira l'opportunité d'exprimer toute votre dimension professionnelle à l'échelle mondiale de notre groupe.

Nous apprécierons de vous voir pleinement réussir à nos côtés, grâce à votre enthousiasme, votre perception vive et votre écoute attentive de nos métiers industriels et de nos marchés, votre curiosité, votre mobilité, votre sens de l'exploration et de la stratégie.

Avant d'organiser nos premières rencontres sur PARIS, adressez nous **confidentiellement** votre candidature **(lettre + CV + photo et prétentions)** sous réf. DRD 133 à notre Conseil CROISSANCE - B. Le Nestour

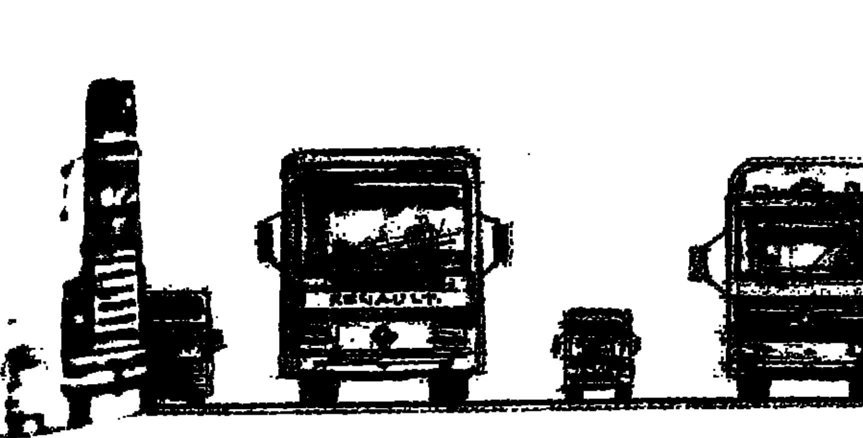


CROISSANCE
RESSOURCES HUMAINES



[redacted]

LE DÉ...NT DES MARCHÉS



...le 3ème constructeur mondial de gros porteurs. ...VI : avec 50000 véhicules commercialisés en 1993, ...de production, nous sommes présents dans 75 pays

...leur nos marchés-cibles en renforçant nos équipes :

Jeunes Diplômés

Ingénieurs ou Grandes Ecoles de Gestion

Débutant ou première expérience, vous interviendrez en support de l'action commerciale dans le marketing ou l'administration des ventes pour accompagner et optimiser le travail de nos équipes sur le terrain. L'anglais et l'allemand sont indispensables à votre réussite dans ces fonctions et à votre évolution dans le Groupe.

...ainsi que dans d'autres implantations en régions ;
...candidature à
...Servient 69431 Lyon Cedex 03.



RENAULT V.I.

Carré Turenne

Le marché de la communication mobile s'annonce comme l'un des plus porteurs de la décennie.

Nos sept agences régionales participent activement au déploiement national de nos réseaux GSM et NMT. Pour accompagner cette expansion, nous recherchons le

Responsable de l'Agence Technique d'Aix

Vous serez chargé de définir et mettre en oeuvre le déploiement des Réseaux GSM et NMT de la région PACA.

Pour mener à bien ce projet dans les délais, vous superviserez l'ensemble des équipes en charge du déploiement, de l'exploitation et de la qualité des réseaux, vous aurez à gérer les outils ainsi que les relations contractuelles avec nos différents partenaires.

Garant de la stratégie de l'entreprise, vous travaillerez en étroite collaboration avec les Directions du siège impliquées dans ce projet.

Homme de méthode et de terrain vous avez fait la preuve de votre sens relationnel, de vos capacités d'encadrement dans une activité similaire. De plus vous avez développé une bonne connaissance de la région PACA.

Aujourd'hui, vous souhaitez vous investir dans une fonction à plus larges responsabilités.

A 35/40 ans, de formation Ingénieur, vous avez une expérience significative d'au moins dix ans dans la gestion de projets principalement dans le domaine des Réseaux et de la Commutation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 3042/LM à notre Conseil :

ALPHA CDI
20 avenue André Malraux - 92300 Levallois Perret.

SFR
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE

Premier Opérateur Privé en Radiotéléphonie, filiale de la Générale des Eaux, avec un CA de 1300 MF et 500 personnes en 1994, SFR, Société Française du Radiotéléphone, s'est engagée depuis 1988 à installer et exploiter les réseaux de radiotéléphonie.

EURO RSCG CARRIERES

G.T.M.H. Groupe GTM-ENTREPOSE, Filiale de Lyonnaise des Eaux, recherche pour Région Parisienne

[redacted]

Entrepreneur expérimenté en études et en réalisation dans le domaine des STATIONS de POMPAGE et de prétraitement (eaux propres et eaux résiduaires), responsable de budgets d'affaires allant de quelques MF à quelques dizaines de MF.

[redacted]

Ingénieur électricien expérimenté en études et en réalisation en milieu industriel dans les domaines de l'électricité, des automatismes, du contrôle commande, de l'instrumentation, etc... Il aura à animer une équipe d'ingénieurs d'affaires et la responsabilité de gestion et de développement d'un budget initial de l'ordre de 80 MF.

[redacted]

Ingénieur expérimenté en informatique industrielle et en réseaux informatiques. Il devra impérativement avoir dirigé des projets à base de mini-calculateurs et à gestion de bases de données en temps réel. Ce responsable aura la charge d'une équipe d'une vingtaine de personnes et devra gérer et développer un budget de l'ordre de 20 MF.

[redacted]

Ingénieur expérimenté dans le domaine de la maintenance essentiellement en activité tertiaire et accessoirement en activité industrielle. Il aura à charge de développer ce service, actuellement à l'état embryonnaire et articulé autour des classiques contrats d'entretien préventif et de dépannage.

[redacted]

Niveau Ingénieur ou BTS Electrotechnique expérimenté en installations industrielles (BT, MT, automatismes, instrumentation, etc...) il aura la responsabilité d'une équipe de projeteurs et de dessinateurs en liaison avec les ingénieurs d'affaires. Les postes à pourvoir sont domiciliés en banlieue parisienne Est.
Les candidats intéressés devront adresser leur C.V. et prétentions à : G.T.M.H. - région GTME Ile de France - M. le Chef du Personnel - 278, rue de Rosny - 93108 MONTREUIL CEDEX.

Ingénieurs Confirmés Bilingues Anglais

A la semaine prochaine!

Si vous n'êtes pas Intégrateur sous Système, Ingénieur Système Réseau Client ou Ingénieur Rédacteur de Documentation GSM, il ne vous reste plus qu'à être... patient !

En effet, Nortel Matra Cellular vous réserve déjà de nouvelles opportunités professionnelles dans le Monde Initiatives de la semaine prochaine.

NORTEL MATRA
CELLULAR

MEDIAPA

SECTEURS DE POINTE

Filiale française d'un groupe industriel européen, du secteur de l'emballage, nous occupons une place qui nous situe parmi les trois premiers mondiaux dans la fabrication et la commercialisation de nos produits destinés à l'industrie de luxe. Pour répondre aux exigences de qualité et de flexibilité de ce marché en pleine croissance, nous sommes amenés à moderniser en permanence nos outils de production.

Dans le cadre de ce développement, nous recherchons un :

INGENIEUR ENTRETIEN - TRAVAUX NEUFS ELECTRICITE - AUTOMATISMES

Votre mission : Rattaché au Responsable du service Entretien-Travaux Neufs, vous prendrez en charge l'ensemble des activités portant sur l'électricité et les automatismes :
- élaboration d'un schéma directeur électrique et conduite de sa mise en oeuvre
- optimisation des investissements en électricité et automatismes
- développement de la maintenance préventive.

Pour conduire votre mission, vous encadrerez une équipe d'environ quinze personnes et animerez les relations avec les prestataires externes.

Ingénieur diplômé, vous disposerez d'une expérience de trois à cinq ans dans la maintenance et/ou les travaux neufs, avec une pratique de l'animation d'équipe. Votre spécialité lors de vos études ou vos acquis professionnels vous confère une bonne expertise dans le domaine électrique.

Homme de terrain, organisateur, vous avez un potentiel qui vous situera en position de véritable bras droit du Responsable Entretien-Travaux Neufs du site de production et qui vous ouvrira des perspectives d'évolution plus larges. Compte tenu de la dimension européenne du Groupe, la pratique de la langue anglaise est souhaitée.

Poste situé dans le Nord de la France.

Ecrire sous réf. 26A 2718 AM
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Opérateur privé (Groupe Générale des Eaux), nous développons et exploitons plusieurs réseaux publics nationaux de transmission de données par radio (3RD, ERMES). Nos domaines d'application sont multiples : réseaux d'entreprises, monétique, télésurveillance, messagerie... Notre Direction des Applications se renforce et recherche :



Responsable Terminaux

Votre travail aboutira à l'élargissement de l'offre de terminaux 3RD, en assurant :
- le relationnel avec les constructeurs et les fournisseurs,
- le suivi des phases de validation, d'agrément et de certification des terminaux, et ce en collaboration étroite avec la Direction Technique et en relation avec les autorités réglementaires,
- le soutien des forces de ventes et des forces technico-commerciales pour toute question concernant les terminaux.

Ingénieur Electronicien ou Télécommunication, votre expérience de 8 ans chez un constructeur de terminaux s'est affirmée tant dans un Bureau d'Etudes que dans un service marketing produit. *Réf. RT106*

Ingénieur Support

Vous mettrez en oeuvre des actions réfléchies et organisées pour assurer un large soutien technique et théorique à l'équipe de commerciaux 3RD. Dans ce cadre, vous assurerez dans un premier temps : L'accompagnement technique et théorique des commerciaux (salons, démonstrations, négociations) ; La mission d'explication et de clarification de certains projets auprès de nos partenaires.

Dans un second temps, votre mission s'enrichira de la réponse aux appels d'offres, réponse conçue dans une perspective large (aspects : technique, configuration, économique, social) et de l'organisation d'opérations pilotes.

Ingénieur Informatique ou Télécommunication, votre expérience de 3 ans dans une SSII vous a permis de développer des projets (impliquant la connaissance de : OS Standards, DOS, Windows, Architecture OSI IBM,...) et de maîtriser votre capacité relationnelle à travers des contacts répétés avec des clients variés. *Réf. IS106*

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en français et en anglais sous référence choisie à notre conseil



Bac Henry Lang International 86 rue de Lille - 75007 PARIS, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

Le monde est un village

Ingénierie à l'export

Ingénieur électricien

Région lyonnaise

Notre métier : concevoir et réaliser les équipements des grands de la métallurgie mondiale. Sur des process rapides, dans un contexte exigeant, nous allons chercher 95 % de notre CA à l'étranger. Rejoignez-nous pour vivre votre métier d'ingénieur.

Au sein de notre Direction de l'Ingénierie, vous intervenez dès la conception de nos projets d'acierie, puis assurez la réalisation : bâtir le schéma de puissance, le défendre devant le client, puis piloter les études, suivre les sous-traitants, les partenaires et les fournisseurs.

Vous intervenez sur site lors de la mise en service.

Ingénieur électricien diplômé, vous connaissez l'électrotechnique et les courants forts. Votre expérience vous permet de traiter directement avec nos clients et nos fournisseurs.

Vous voulez évoluer vers la conception d'ensembles industriels.

Mobile, vous parlez couramment l'anglais et souhaitez aller sur le terrain, que ce soit en France ou à l'étranger.

Nous vous offrons un poste très opérationnel où vous élargirez vos compétences techniques et affirmerez vos capacités à traiter de grands projets à l'export.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 49583 à CLECIM, Anne Ortalli, Parc St-Christophe, 95864 Cergy-Pontoise Cedex.



La performance tout naturellement

France Inter, France Info, France Culture, France Musique, Radio Bleue, Radio France Alsace, Radio France Armorique, Radio France Auxerre, Radio France Belfort, Radio France Ber[illegible], Radio France Besançon, Radio France Bordeaux Gironde, Radio France Bourgogne, Radio France Bretagne Ouest, Radio France Cherbourg, Radio Corse Fréquenza Mora, Radio France Creuse, … France … Herault … chelle, Radio … yenne, Radio … Nîmes, Radio … Radio France … avoie, Radio … vence, Radio … Franc… Roussi… Franc… Vauclu… z, FIP Orchestre National de France, Orchestre Philharmonique de Radio France, Chœur de Radio France, Maîtrise de Radio France

Ingénieur Réseaux et Informatique Industrielle en charge des études systèmes

Rattaché à la direction technique, vous avez une mission d'assistance et d'expertise en réseaux et systèmes auprès des services études et ingénierie. A partir de l'analyse de l'existant et des besoins, vous participez à l'élaboration de projets d'équipements techniques destinés aux programmes de radio. L'automatisation, les systèmes de données et les nouveaux services y auront une part prépondérante. Expert technique, vous savez aussi créer l'adhésion des utilisateurs pour mener cette mission d'harmonisation des systèmes informatiques appliqués au son.

Ingénieur diplômé, vous avez environ 5 ans d'expérience acquise chez un constructeur, un opérateur ou en SSII. Reconnu pour votre compétence en architecture de réseaux et en informatique industrielle, vous avez le sens de l'organisation et des méthodes, des qualités relationnelles et l'esprit de service.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence 94LMO4, à Nicole Kamerzac - NK CONSEIL - Les Bureaux de Sèvres - 72-78, Grande Rue 92310 Sèvres.

Notre entreprise (330 personnes, 190 MF de CA, 75 % à l'exportation) filiale d'un groupe international est leader sur son marché : pièces techniques de précision pour l'électroménager gaz. Concepteurs et fabricants, certifiés ISO 9001, nous recherchons un

Ingénieur Etudes-Labo

Basé à **Tours**, vous prendrez en charge de A à Z le développement de nouveaux produits : définition du cahier des charges avec le commercial, conception, prototypes, mise au point, tests pour validation... en relation étroite avec les B.E. de nos clients, chez qui vous vous déplacerez régulièrement (surtout en Europe et aux USA). Adjoint au Chef du laboratoire, responsable de vos projets, vous participerez à l'encadrement d'une équipe de 7 techniciens et prototypistes. A l'avenir, nous vous assurerons un véritable **déroulement de carrière.**

Vous avez : • 27/29 ans • une formation d'ingénieur à dominante **mécanique**, nécessairement complétée par de bonnes connaissances en **électronique** • une première expérience en Bureau d'Etude, voire méthodes (2/3 ans) • une bonne pratique de l'anglais • la passion de la technique, de l'imagination et un sens pratique/expérimental.

Vous êtes tenté ?

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. MO 0669, à notre conseil PG Consultants, 17 rue Nationale, 37000 Tours.

PG Consultants

ANGERS - BORDEAUX - NANTES - PARIS - RENNES - TOULOUSE - TOURS

Lyon

Important cabinet d'expertise auprès des compagnies d'assurances recherche

Ingénieur

chargé après formation à notre métier, de l'estimation et de l'étude du règlement des PRÉJUDICES FINANCIERS après sinistre (perte d'exploitation, marchandises...).

La trentaine, de formation ingénieur généraliste option informatique complétée par un 3[e] cycle de gestion (IAE, ICG...), votre facilité de contact et de négociation, votre aptitude au diagnostic, au chiffrage et à la synthèse (rédaction de rapports) complètent votre expérience professionnelle en informatique. Anglais souhaité.

argos

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 4338 à notre Conseil Jacques VUARIER, ARGOS, 41 quai Fulchiron, 69005 Lyon. Tél. 78.38.31.77.

PARIS - LILLE - LYON - BRUXELLES

Notre groupe **international de sociétés de services informatiques** intervient à la fois dans le conseil, le developpement et la mise en oeuvre de systèmes informatiques. Très présent sur le marché du **facilities management**, notre fort développement dans ce domaine et la volonté de toujours optimiser la **qualité de notre offre** nous conduit à renforcer nos équipes en recrutant plusieurs

SUPPORTS TECHNIQUES AVANT-VENTE FACILITIES MANAGEMENT

Spécialistes *Micro-informatique* Réf. : 7159
Basés à Paris

Spécialistes *Mini-informatique* Réf. : 7170
280 à 450 KF selon expérience

Un profil affirmé :

A 28/35 ans, de formation Ingénieur grande école, MIAGE... • vous avez acquis 4 à 10 ans d'expérience en société de services, chez un constructeur ou en grande entreprise • par des missions si possibles variées (développement, support aux opérations, architectures, dimensionnement, expertise) vous disposez d'un large spectre de compétences • votre maîtrise des systèmes distribués, particulièrement en mini et/ou micro-informatique, la connaissance des réseaux locaux, systèmes et logiciels associés vous permettent d'être considéré par nos clients comme un conseil averti • fort d'une expérience de conseil ou d'avant-vente, vous êtes capable de définir et dimensionner les composants d'un système et d'en analyser les coûts • votre anglais courant vous permet de travailler dans un **contexte international** • l'importance des engagements liés à vos travaux nécessite de fortes qualités d'écoute, d'adaptabilité et d'organisation • votre esprit d'équipe, votre curiosité et votre engagement font de vous un des principaux acteurs du déploiement de cette activité : meilleure garantie de votre évolution parmi nous.

Une mission de premier plan :

En toute autonomie et en étroite collaboration avec les équipes commerciales et techniques vous :
- **analysez** les systèmes en place chez vos clients
- **identifiez** les budgets poste par poste
- **redéfinissez** si nécessaire les architectures systèmes
- **optimisez** les solutions et coûts
- **présentez** des solutions parfaitement fiables et adaptées aux exigences de vos clients
- **participez activement à la vente de contrats F.M.**

Pour un entretien individuel avec notre société, adressez ou télécopiez CV, lettre, rémunération actuelle et photo à OPTEAMAN - 114 bis, rue Michel Ange - 75016 PARIS. Fax : (1) 40 71 28 41 en indiquant la référence choisie sur la lettre et sur l'enveloppe.

OPTEAMAN

SECTEURS DE POINTE

Le Crédit Lyonnais, c'est aujourd'hui 4 millions de clients, 2 700 implantations en France et plus de 1 500 dans le reste du monde. Ces chiffres résument à eux seuls l'importance des systèmes d'information et les enjeux stratégiques qu'ils représentent au sein du Crédit Lyonnais.
Chaque jour nos informaticiens se frottent aux réalités d'une grande banque internationale et progressent dans leur métier tout en cotoyant les diverses facettes de l'activité bancaire. Cette double compétence informatique et bancaire est indispensable pour faire face aux nouveaux enjeux de la banque de demain.

Futurs Chefs de Projets
Informaticiens
Ingénieurs ou Universitaires
Jeunes Diplômés

De formation BAC + 5, vous découvrirez des systèmes informatiques d'envergure et évoluerez dans des environnements techniques variés, grands, moyens, micro systèmes (IBM, TANDEM, STRATUS, ...)

Au sein d'équipes d'environ 10 personnes, vous réaliserez des études dans le cadre de projets importants.

Autonome, responsable, avec de solides compétences techniques, vous faites preuve d'un sens relationnel développé.

Tous ces atouts vous permettront d'évoluer au sein de la direction informatique.

Merci d'adresser votre candidature au CREDIT LYONNAIS, DSI/Ressources Humaines, 92081 Paris la Défense Cedex.



LBW

ANDREW

Depuis 1937 ANDREW CORPORATION (USA) est à la pointe du développement des matériels et systèmes de communication innovateurs et performants. Depuis un quart de siècle nous proposons des Antennes, Systèmes et Services de Stations Terriennes.
Et aujourd'hui, nous sommes le leader mondial des SYSTEMES ANTENNAIRES de TELECOMMUNICATION.

Afin de conforter notre croissance et notre expertise en Europe, nous souhaitons intégrer de nouvelles compétences.

Les postes sont basés au siège de notre filiale française à BUC (78).

RESPONSABLE PRODUITS, EUROPE *(Réf. PLM 01)*

Responsable des projets de A à Z, vous animez, organisez et contrôlez une équipe de support technique à la vente permettant de réaliser les objectifs de croissance et de profitabilité fixés.
Vous travaillez en étroit contact avec les clients potentiels, en coopération avec la Direction des Ventes, pour planifier les programmes futurs. Vous concevez les Systèmes et présentez à vos clients les solutions les plus adaptées. Vous avez la responsabilité de leur mise en œuvre et de leur suivi.
Vous reportez au Directeur Marketing SYSTEMES.

Ingénieur de formation, avec une expertise particulière en électronique et HF, vous avez une bonne connaissance (au moins 4 ans) de l'univers Hi-Tech et, en particulier, **de la technique des Stations Terriennes.**

Vous avez l'expérience du dialogue avec les clients pour élaborer des propositions et les présenter.

Anglais courant indispensable - Nombreux déplacements (Europe, USA).

INGENIEUR ETUDES SYSTEMES, EUROPE *(Réf. SE 01)*

Responsable technique des projets, vous secondez l'Ingénieur Projets dans la réalisation de ses objectifs de nouveaux contrats.

Vous participez donc à l'élaboration des propositions en conformité avec le cahier des charges des clients.

Vous conduisez et supervisez l'étude, la fabrication et l'installation des Systèmes.

Vous assurez une assistance technique permanente au profit des clients.

Ingénieur de formation, vous possédez une expérience technique réussie de quelques 4 années **(dont au moins 1 an de pratique des Stations Terriennes Satellites)** vous permettant d'être parfaitement informé des dernières évolutions technologiques de pointe. Et vous savez coordonner des équipes techniques.

Anglais courant indispensable - Nombreux déplacements (Europe, USA).

TECHNICIEN RESPONSABLE INSTALLATIONS, EUROPE (Réf. STT 01)

Responsable des installations, de la mise en marche et des essais, vous déterminez les procédures de tests, vous effectuez les recettes sur sites et rédigez les rapports d'essais.

Vous êtes également capable de dépanner des systèmes et équipements complexes.

De formation technique supérieure, en électrotechnique ou électronique, vous avez au moins cinq ans d'expérience du métier et **si possible une bonne connaissance des Stations Terriennes Satellites.**

Compétent dans l'utilisation des équipements de tests et dans la détection des dysfonctionnements, vous êtes familiarisé avec les technologies digitales, analogiques, hautes fréquences, et PC.

Vous savez mettre en œuvre un équipement sous tous les aspects, en liaison avec les installateurs locaux.

Bonne maîtrise de l'Anglais indispensable Nombreux déplacements en Europe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence du poste souhaité à notre Conseil : MIGADE, 27 rue Garnier - 92200 Neuilly-sur-Seine

MIGADE
un département de Momentum

Directeur technique

Vous avez une expérience d'au moins 10 ans en production ou en R&D, dans des produits de grandes séries (composants mécaniques, électromécaniques ou électroniques).

Vous souhaitez vous investir dans une activité de technologie avancée et prendre en charge les programmes d'innovation et de développement.

Le caractère très international de l'activité implique une bonne maîtrise de l'anglais et si possible une connaissance de l'allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 1995 à AT CONSEIL, BP 7, 94410 SAINT MAURICE, qui transmettra.

GRANDE BANQUE COMMERCIALE

Sa Direction Informatique, implantée Paris centre, recherche pour son Groupe Architecture Technique un

ARCHITECTE TECHNIQUE
EN MODE CLIENT/SERVEUR

Vous êtes diplômé d'une Ecole d'Ingénieur ou possédez une formation universitaire BAC + 5/6.

A 30/35 ans, vous justifiez d'une expérience technique étendue et performante des systèmes conviviaux mini/micro sous OS2 ou UNIX avec une parfaite maîtrise des interfaces graphiques, des grands systèmes IBM/MVS et des moniteurs transactionnels. Vous avez exercé des fonctions de Chef de projets dans un environnement méthodologique SDMS (ou MERISE). Une bonne pratique d'un AGL et d'un dictionnaire de données est souhaitée.

Vous serez responsable d'un chantier dont l'objectif est de mettre en place un AGL assurant la convivialité des postes de travail utilisateurs, la transparence des accès de données et les communications multiplateformes (MVS, UNIX, DOS). Vous collaborerez de façon étroite avec les experts techniques du Groupe.

Vous assurerez les choix techniques, planifierez les charges, encadrerez et coordonnerez les projets de votre équipe dans un contexte de qualité et de performance.

Vos facilités de dialogue et de communication sont des atouts déterminants pour une collaboration à tout niveau au sein de la Direction des Etudes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence ATM32 à Isabelle de FORCADE, RIB, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

RIB

LBW

EA - DESS de Maths ou Informatique
DEBUTANTS

Vous êtes titulaire d'un DEA ou DESS de Mathématiques ou d'Informatique et avez choisi notre métier, celui des S.S.I.I.

Notre groupe conçoit et réalise, pour une clientèle de grandes entreprises, des systèmes informatiques utilisant les techniques les plus modernes. Il vous propose une formation initiale, un travail passionnant dans des équipes dynamiques et compétentes et une évolution de carrière conforme à vos ambitions et à vos mérites.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo et C.V) à INGESOFT - 15, rue du Dôme - 92100 BOULOGNE.

Ingé Soft — INGENIERIE ET SOFTWARE

Filiale d'un important groupe de dimension internationale recherche

INGENIEUR ETUDES RADIO GSM

Vous prenez en charge les études et expertises techniques sur les équipements radio GSM, participez aux travaux de mise au point de sous-système radio et assurez un support technique pour ce sous-système.

A 30 ans environ, Ingénieur grande école ou équivalent (bac + 5), vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la radioélectricité. Des connaissances en transmission et protocoles réseaux seraient un plus.

Ce poste est basé à **Paris**.

L'importance du Groupe ouvre des perspectives d'évolution de carrière intéressantes à un candidat de valeur.

Merci d'adresser, sous réf. ER/M et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre conseil, qui vous garantit une totale **confidentialité.**

SM Conseil *3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS*

MEDIA SYSTEM — OPQCM

Informatique technique et industrielle

Process/Automatisme
Génie Logiciel
Télécommunication
Radiocommunication
Aéronautique
Spatial
Transport

COFRAMI

CONCEPTION ET INTÉGRATION DE SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION

COFRAMI. 15 ans d'existence et de réussite dans le domaine de l'Informatique Technique et Industrielle - 250 Ingénieurs.

COFRAMI Télécom. accélère son développement et recherche, pour renforcer ses équipes chargées de missions importantes dans de grandes entreprises, plusieurs

Ingénieurs Grandes Écoles
2 ans minimum d'expérience Télécom.

Passionnés par votre domaine, vous possédez les qualités de rigueur, de contact et d'animation nécessaires aux métiers du Conseil et de l'Ingénierie. Au cours de votre expérience professionnelle, vous avez acquis de bonnes compétences en :

- **Logiciels temps réel sous VRTX, PSOS, Vx WORKS...**
- **Protocoles couches basses** (X25, LAPD...)
- **Normes de radiocommunications** (GSM, CT2, DECT...)
- **Équipements** (modems, MIC, PABX, multiplexeurs...)
- **Traitement numérique du signal** (DSP xxx...).

Vous souhaitez assurer votre carrière au sein d'une entreprise à taille humaine, ayant l'ambition de poursuivre sa croissance en privilégiant l'avance technologique de ses équipes, la diversité de leurs missions, la qualité des prestations et l'évolution de ses collaborateurs..

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence TRM/5641 à la Direction des Ressources Humaines.

COFRAMI - 27/29 Avenue de Saint-Mandé - 75012 Paris

AD'COM

SECTEURS DE POINTE



Première Entreprise mondiale dans le domaine de la distribution d'eau, la Compagnie Générale des Eaux recherche pour sa Direction Régionale à Lyon un

Ingénieur Hydraulicien

Rattaché directement au responsable du service distribution, vous aurez en charge diverses missions :

- *pilotage de l'informatique à usage technique (cartographie, gestion des travaux sur le réseau) : évolution des logiciels, définition des passerelles à établir entre les différentes applications, stratégie à moyen terme dans le cadre du Schéma Directeur Informatique.*
- *calculs hydrauliques sur réseaux maillés, modélisation et simulation de réseau.*
- *supervision et mise en oeuvre, avec les neuf agences territoriales, d'une importante campagne de recensement des risques industriels, définition des protections à mettre en place.*

Vos compétences vous permettront d'évoluer rapidement vers des responsabilités opérationnelles.

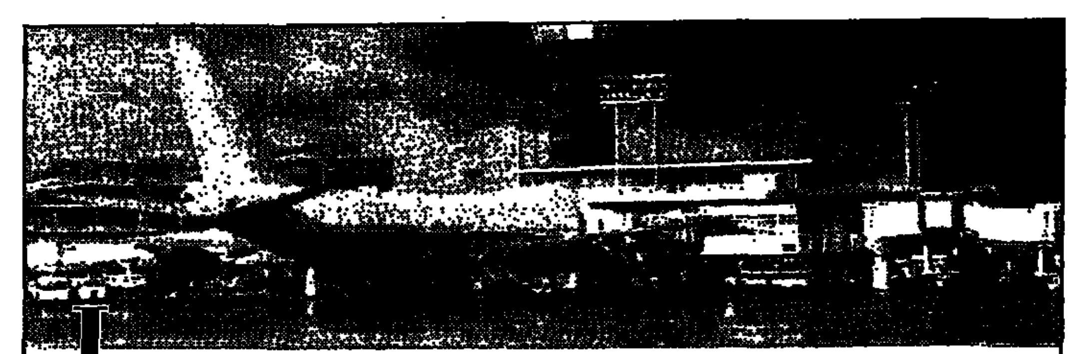
Vous avez une formation supérieure spécialisée en hydraulique, de solides connaissances informatiques et une expérience réussie de 5 à 10 ans dans une structure bureau d'études ou dans un poste à fort contenu technique. Vous aimez les contacts, l'autonomie et avez de réels talents d'organisateur et d'animateur d'équipe.

Merci de nous adresser votre candidature (CV + lettre manuscrite) sous la référence HYD/LB à : Compagnie Générale des Eaux - Service Relations et Ressources Humaines 52 rue d'Anjou - 75384 PARIS Cedex 08.



RENDONS SERVICE A LA VIE

EURO RSCG CARRIERES



Ingénieur Electricien Chef de Service

ADP : tout un monde de compétences qui réunit 7.000 hommes et femmes pour aménager, exploiter et développer les aéroports civils de la région parisienne.

Notre Direction Technique et Industrielle recherche un

Véritable responsable de notre **Centrale de Production et de Distribution d'Energie** pour l'aéroport de Roissy, vous serez chargé d'assurer, dans un contexte évolutif :

- la production et la distribution des énergies thermique, frigorifique et électrique (180 MW/TH, 35 MW/FR, 20 MW/EL),
- la participation aux études techniques liées à la fonction,
- la gestion et l'encadrement d'un service de 100 professionnels, avec l'objectif de favoriser le développement social,
- les ventes d'énergies aux tiers, en menant une politique commerciale dynamique.

Ces missions seront effectuées dans les meilleures conditions de coût et de qualité.

Ingénieur Grandes Ecoles, spécialisé en électricité avec des connaissances dans le domaine thermique, vous êtes un homme de terrain et de dialogue, passionné par la maintenance.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. FC/94/210 à AEROPORTS DE PARIS - Madame CHOQUET - Gestion de l'Emploi - Orly Sud 103 - 94396 ORLY AEROGARES CEDEX.



PRENEZ L'AEROPORT

EURO RSCG CARRIERES

. Ingénieurs R & D
. Chefs de Projet



Leader européen de la Sécurité Habitacle, nous sommes actuellement dans une phase d'évolution technologique et de fort développement sur les marchés internationaux.

Afin de renforcer notre capacité de réaction et d'adaptation, nous recherchons des Ingénieurs R & D et des Chefs de Projet.

Sous l'autorité du Directeur R & D de la Branche, vous travaillez sur les produits avancés au sein d'équipes de projets multidisciplinaires. Créatif et rigoureux, vous vous impliquez *dans* l'utilisation des *moyens* d'IAO et de CAO.

Ingénieur Grande Ecole, **expérimenté** (minimum 2 ans), vous avez une formation de base en Mécanique et possédez une compétence dans l'un des domaines suivants : matériaux plastiques, matériaux métalliques, automatique, électronique.

Ces postes, basés à **CRETEIL (94)**, impliquent une bonne maîtrise de l'anglais (la connaissance de l'allemand serait un plus).

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite à Nathalie LE RAY - **VALEO SECURITE HABITACLE** - 25, rue Auguste Perret - Europarc - 94042 CRETEIL Cedex.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.



ORC

Directeur de Filiale

Le Groupe SCETAUROUTE, 1500 personnes, est présent dans plus de 50 pays. Il s'affirme comme l'un des tout premiers en ingénierie *des infrastructures de transports terrestres.*

Ingénieur grande école (X, Ponts, Centrale, Mines, ENTPE), votre expérience de [illegible] ans en [illegible] **d'infrastructures** vous a déjà permis d'exercer des responsabilités de gestion et d'animation.

Nous vous confierons la direction de l'une de nos filiales régionales, comprenant environ [illegible] personnes.

Vous aurez la responsabilité de la gestion de ce centre de profit et du suivi des projets. Votre mission sera de continuer à développer cette société en expansion.

Une bonne connaissance du milieu des décideurs publics et votre sens commercial vous permettront de bien réussir dans cette fonction.

Envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions à SCETAUROUTE, DRH, C. LEMOINE sous réf. 6/94 11, avenue du Centre - Saint-Quentin-en-Yvelines 78286 GUYANCOURT CEDEX



Deb's

Filiale du groupe international JACKSTÄDT, notre société (160 personnes/250 millions de francs de CA) occupe une position de premier plan dans la production de papiers et de pellicules adhésifs et recrute un :

Ingénieur Etudes et Applications ± 250 KF

■ Agé de 27/32 ans, de formation supérieure (Ingénieur ou BTS + expérience) et disposant de bonnes bases en chimie, vous avez l'expérience nécessaire pour réussir dans une fonction d'interface *Production/Commercialisation.*

■ Votre mission consistera entre autres à : recueillir les informations "marché" propres à justifier des recherches au niveau du laboratoire, étudier les axes de développement marketing liés aux applications produit, susciter et participer au développement de nouvelles masses adhésives, résoudre les problèmes techniques rencontrés par la clientèle et leur implication dans des objectifs de recherche.

■ Dynamique et entreprenant, vous êtes également doté d'un excellent relationnel.

■ La connaissance de l'allemand voire de l'anglais constituent d'appréciables atouts.

■ Ce poste basé à Valenciennes ou Paris Nord suppose de fréquents déplacements.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence D675 à KRENO S.A. Monsieur Dominique DELAPORTE 86, rue du Dôme 92514 BOULOGNE Cedex.



Évidence

La filiale d'un groupe spécialisé dans l'extraction et le traitement des minéraux, implanté sur les cinq continents, recherche pour une de ses unités située dans le sud de la France

Responsable d'Etablissement

Après une période d'adaptation au cours de laquelle vous devrez apprendre l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise et vous familiariser à l'équipe en place, vous assurerez la direction d'un établissement comprenant 3 sites différents.

Votre mission consistera, dans le cadre d'une large autonomie, à assurer la gestion d'un gisement et la conduite de deux unités de production, dans le respect des normes (ISO 9001, process continu), à mener au quotidien les relations sociales et les relations extérieures à l'établissement auprès des administrations locales.

Formation supérieure Ingénieur (Mines, Centrale, Arts et Métiers,...) *expérience confirmée* dans l'industrie extractive, grand sens relationnel sont les atouts que nous demandons à un candidat d'environ 35/40 ans.

Ce poste offre de bonnes perspectives d'évolution au sein de notre groupe. Anglais indispensable, allemand souhaité.

Envoyer votre dossier de candidature à notre Conseil :

M.V.P. Consultant

4, rue du Rocher - 30133 Les Angles.

ORC

Société de Service Informatique, un des leaders de l'intégration de systèmes, 2 300 collaborateurs, 1 100 MF de CA, recherche pour accélérer son développement dans les secteurs de pointe des :

steria

Ingénieurs expérimentés

Vous participerez à la réalisation de systèmes complexes et au développement de ses gammes de produits en vue d'en prendre la responsabilité à terme, ou assurerez des missions de conseil, d'expertise et d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de ses clients, dans les domaines suivants :

Ingénierie de réseaux de télécommunications

Expérience de 3 à 8 ans.
Systèmes d'administration de réseaux (normes OSI, OSF/DME, Omnipoint 1).
Systèmes de transmission SDH, réseaux ATM, planification de réseaux.
Systèmes d'exploitation commerciale, SGBD relationnels, techniques objet. (Réf. TLR)

Communication d'entreprise

Expérience de 2 à 8 ans.
Messageries X 400, annuaires X 500, EDI, Groupware, Workflow. (Réf. ICR)

Génie logiciel

Expérience de 3 à 5 ans minimum.
Techniques et méthodes objet.
Développement d'outils et d'ateliers, intégration d'outils, interfaces homme-machine.
Connaissance des produits du marché. (Réf. GLD)

Intelligence artificielle

Expérience de 2 à 4 ans minimum.
Ingénierie de la connaissance, systèmes experts, réseaux de neurones.
Interfaces homme-machine, langage naturel.
Expérience d'applications opérationnelles. (Réf. SFA)

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie à **Steria Ingénierie et Télécom**, 12 rue Paul-Dautier, BP 58, 78142 Vélizy cedex.

Jonction

SECTEURS DE POINTE

L'envergure d'une carrière dans les telecoms

Ingénieurs
Jeunes diplômés

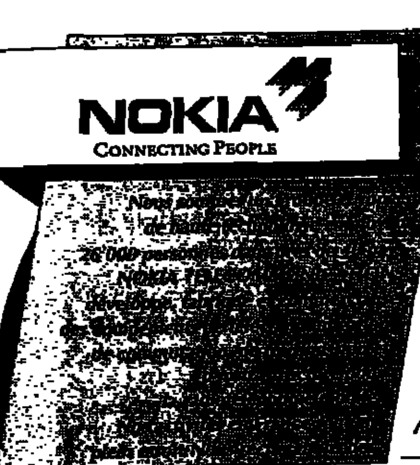
Diplômés d'une école d'ingénieurs, vous avez l'ambition d'exercer vos talents dans le domaine de l'informatique et des telecoms en France ou à l'étranger.

Nous vous proposons d'intégrer notre société, filiale d'un groupe industriel de premier plan, comme consultant junior.

Après une période de formation de haut niveau en telecom, système d'information et management, vous participerez à des missions qui vous permettront d'élargir vos compétences sur le plan technique, de l'organisation et d'accéder rapidement à des responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence IJD à NC Communication 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris, qui transmettra.

NOKIA
CONNECTING PEOPLE



INGÉNIEURS TÉLÉCOM

FUTURS RESPONSABLES GRANDS COMPTES

ANGLAIS COURANT **Basé PARIS-EST**

En collaboration avec votre responsable grands comptes attitré, et en relation directe avec nos responsables de produits internationaux, vous prenez en charge la gestion et le suivi des clients à la fois sur les plans technique et commercial.

A 26-29 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieurs (dominante Télécom), une première expérience vous a permis d'acquérir une bonne connaissance des systèmes de radiotéléphonie mobile et/ou de transmission (MIC).

Vous souhaitez aujourd'hui gagner en autonomie et vous inscrire dans une perspective d'évolution, vers une responsabilité commerciale grands comptes.

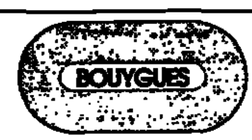
Alors rejoignez notre équipe et devenez, de par vos compétences et votre personnalité, l'un des acteurs de notre croissance en France, sur un marché très porteur.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la référence 73.1418/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique



recherche pour une de ses filiales située à Paris :

UN JEUNE JURISTE

De formation DESS/DEA en droit des affaires, vous recherchez **un poste formateur et opérationnel.**

Au sein d'une de nos filiales financières, vous serez en charge de la gestion des litiges :
- élaboration de protocoles d'accord,
- mise en jeu des garanties de recouvrement,
- relation avec les auxiliaires de justice,
- conseil juridique interne.

Vous êtes débutant ou souhaitez valoriser une première expérience dans le domaine du droit des affaires ; une connaissance du secteur bancaire serait appréciée.

Ce poste requiert des qualités de rigueur et de pragmatisme ainsi que le goût des contacts.

Des perspectives intéressantes d'évolution à la hauteur de votre réussite dans ces missions vous seront accessibles au sein du Groupe à fort potentiel de développement.

Merci d'adresser lettre + C.V. + photo et prétentions à BOUYGUES/DPFG EC 9 1, avenue Eugène Freyssinet - 78061 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Cedex.

Société de transport pétrolier (Neuilly sur Seine) cherche





3ème cycle Droit des Affaires.

- Anglais indispensable
- Allemand souhaitable
- Aptitudes bureautique

Ecrire avec CV et photo s/réf 2313 à **EUROMESSAGES** - BP 80 - 92105 BOULOGNE cedex ou sur minitel tapez **3617 EUROMES code 2313**.

DIRECTEUR COMPTABLE

PARIS

Nous sommes un Groupe de sociétés de services, leader en Europe dans son domaine. Nous réalisons un chiffre d'affaires de 650 millions de francs. Nous sommes implantés dans la plupart des pays européens.

Directement rattaché au Directeur Général, vous dirigez une équipe de plus de 10 comptables en France. Vous définissez les principes comptables du Groupe et vous coordonnez l'activité comptable des filiales étrangères. Vous travaillez en relation fonctionnelle avec les Directeurs Généraux des filiales, les Commissaires aux comptes, ...

Vous menez principalement cinq missions : • la production de l'information comptable des sociétés françaises • l'organisation des systèmes d'information comptable • la réalisation de la consolidation des comptes du Groupe • le suivi et l'analyse des situations financières des sociétés et du Groupe, la préparation des documents pour les conseils • l'animation des équipes comptables.

Agé de 30/35 ans, diplômé d'une école de commerce avec nécessairement une formation comptable (DESCF, Expertise Comptable), vous avez au moins cinq ans d'expérience dans un cabinet d'expertise comptable avec éventuellement une expérience complémentaire en entreprise. Vous disposez d'une bonne pratique des comptabilités françaises et anglaises, de la consolidation des comptes, des progiciels comptables.

L'environnement international du poste implique l'utilisation régulière de l'anglais. Outre les qualités inhérentes au poste, autonomie, rigueur, organisation, vous êtes une force de proposition critique pour tous les problèmes comptables, la refonte des systèmes, l'évolution et la définition des principes comptables. Vous avez un goût prononcé pour la recherche de solutions créatives, pour animer une équipe, pour travailler au sein de structures légères.

Ecrire sous référence 65594 à :

GRH Conseils

12, rue de Castiglione - 75001 PARIS. Discrétion assurée

Juriste droit des affaires

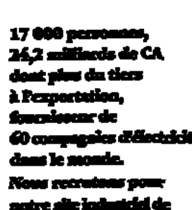
LEADER SUR LE MARCHÉ DES MATÉRIAUX PRÊTS À L'EMPLOI DESTINÉS AUX PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE SIÈGE UN JEUNE JURISTE DROIT DES AFFAIRES.

Chargé d'assister les sociétés du groupe sur l'ensemble de leurs dossiers juridiques et fiscaux, vous serez leur interlocuteur pour les opérations de fusion et d'acquisition, pour les implantations à l'étranger (joint-venture...), pour la négociation et la rédaction de contrats commerciaux et industriels. Vous interviendrez également dans les domaines du droit de la distribution, des assurances et de la propriété industrielle.

Titulaire d'un DEA, DESS ou DJCE en droit des affaires, vous avez acquis une expérience significative en entreprise ou dans un cabinet, ce qui vous a permis de mettre en pratique vos connaissances du droit français des sociétés et de la fiscalité (France et International). La maîtrise de l'anglais et de la micro-informatique est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature à Lafarge Nouveaux Matériaux, DRH, 17 ter rue de la Vanne, BP 560, 92542 Montrouge Cedex.

LAFARGE NOUVEAUX MATERIAUX



17 000 personnes, 24,2 milliards de CA dont plus du tiers à l'exportation, fournisseur de 60 compagnies d'électricité dans le monde. Nous recrutons pour notre site industriel de La Hague (50).

Contrôleur de gestion investissements

LA HAGUE

Au sein de l'équipe de contrôle de gestion central, en étroite liaison avec les contrôleurs de gestion de direction et les chefs de projet, vous assurez le suivi financier des investissements industriels de l'établissement.

Vos missions recouvrent : l'estimation et/ou le contrôle de l'estimation des coûts par projet, l'évaluation de la rentabilité, le suivi de l'évolution des projets et leurs réestimations, l'animation de la procédure budgétaire.

En outre, vous devez vous investir rapidement dans la création d'un système informatique de suivi de gestion de projet.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou ingénieur avec une formation complémentaire en gestion, vous justifiez d'une première expérience réussie (2/4 ans) de contrôleur de gestion, sur des projets d'envergure au sein d'un groupe industriel.

Vos qualités relationnelles, votre sens de l'initiative et votre goût prononcé pour l'industrie seront certainement les clés de votre réussite dans ce poste.

Les perspectives d'évolution au sein de notre groupe seront à la hauteur de vos compétences et de vos résultats.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf. FP 10397, à Frédéric Pougeon, Michael Page Finance, 3 boulevard Bineau, 92300 Levallois-Perret.



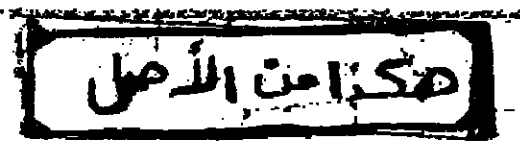


La matière première du nucléaire

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Assurances – Banque

DIRECTEUR COMPTABLE

Expert ou Mémorialiste

Filiales d'un grand Groupe anglo-saxon, nous sommes en forte expansion dans le domaine de l'Assurance Vie et de la Banque (gestion patrimoniale).

Nous recherchons un **DIRECTEUR COMPTABLE** d'excellent niveau.

Outre une très solide formation comptable (accompagnée si possible d'une formation maîtrise de gestion ou ESC), il aura 10 à 15 ans d'expérience professionnelle dont une partie significative acquise dans le domaine de l'assurance vie.

Animateur d'une équipe de bon niveau :

- Il aura en charge la comptabilité de 7 sociétés avec la mission de maintenir le système d'information comptable en parfaite adéquation avec les besoins de la gestion quotidienne, du reporting, des réglementations
- Il développera une organisation et des procédures rigoureuses permettant d'assurer un haut niveau de qualité et de fiabilité à l'activité quotidienne comme aux travaux périodiques (élaboration des comptes sociaux et consolidés, établissement des déclarations fiscales et réglementaires)
- Il sera responsable de l'optimisation de l'impôt et de l'application de la réglementation fiscale jusqu'aux déclarations annuelles
- Il collaborera étroitement avec le contrôle de gestion
- Il réalisera des études variées : fiscalité, analyses financières, gestion.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf.
268 2658 4M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

De solides compétences techniques, de réelles qualités d'animation

Nous sommes une société de renommée internationale ayant un CA supérieur à 1 milliard et de bons résultats. Nous faisons partie d'un groupe de tout premier plan. Nous recherchons notre

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE GENERALE ET ANALYTIQUE

- Il supervisera la comptabilité générale, la comptabilité tiers et la comptabilité analytique.
- Il assurera l'animation d'une équipe de 10 personnes et sera responsable de la tenue des comptes et de la fiabilité des arrêtés périodiques.
- Il jouera le rôle d'interface auprès du contrôle de gestion en ce qui concerne l'analyse des résultats mensuels.

Le titulaire du poste devra disposer :

- D'une expérience acquise en audit, complétée par une expérience opérationnelle au sein d'une entreprise.
- Agé de 30-35 ans, il possédera de préférence une formation MSTCF ou ESC + DESCF.

Ordre de grandeur de rémunération 300 KF. Poste évolutif pour un candidat de valeur.

Localisation 60 km nord ouest de Paris.

etap

Ecrire sous réf.
26B 2704 4M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Nous recherchons pour notre Société de conseils (9 personnes dont 6 Consultants) le Directeur qui par ses connaissances du droit du travail et de la législation sociale, son expérience des Ressources Humaines, confirmera notre forte croissance.

Directeur Juridique et des Ressources Humaines

SPECIALISTE DU DROIT DU TRAVAIL ET DE LA LEGISLATION SOCIALE

400 - 500 KF

Vos responsabilités :
- en contact direct avec les entreprises vous assurez votre fonction de conseil, assisté de l'équipe que vous animez
- au travers de notre tissu relationnel déjà en place, vous développez notre CA et proposez de nouveaux services
- vous gérez votre centre de profit.

Vos atouts :
- 35/45 ans, ayant au minimum une maîtrise de Droit
- vous avez exercé la fonction de DRH dans plusieurs secteurs et vous souhaitez devenir conseil
- vous avez l'écoute, le pragmatisme, la diplomatie, le goût de la négociation et les capacités d'analyse et de synthèse nécessaires

Localisation : Paris.

MICHEL JOUHANNAUD CONSEILS mjc RESSOURCES HUMAINES
INTERNATIONAL SEARCH GROUP

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf SO/LM à Michel Jouhannaud Conseils
38, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS PERRET Cedex.

ORC

GÉRANT FRANC ET INTERNATIONAL

Société de Gestion d'OPCVM de premier plan (140 milliards d'actifs gérés) recherche un

Vous contribuerez au développement de notre département de gestion obligataire et rejoindrez pour ce faire une équipe dynamique de taille humaine dans un contexte de large autonomie.
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des professionnels de formation supérieure scientifique (ENSAE, ISUP, Ecoles d'Ingénieurs...) justifiant d'une expérience significative de la gestion de portefeuille de taux.
Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature (lettre, curriculum vitæ, photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 601 à COMMUNIQUÉ 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

Société d'ingénierie portuaire
dans le domaine international

RECHERCHE

SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

25-30 ans environ

Ancien élève Ecole de Commerce ou équivalent
Bonnes connaissances comptables et juridiques (droit des sociétés et des contrats)

FONCTION :

Responsable administratif et financier de la société incluant le suivi au siège de contrats à l'étranger,
lieu de travail : PARIS
Anglais courant impératif – Deuxième langue appréciée
Adresser CV et prétentions sous réf. : 8779
Le Monde Publicité, 133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

LAB
L'épuration de l'air et des gaz

Qualité des hommes et maîtrise technologique nous ont ouvert l'Europe, les Etats-Unis, l'Asie. Leader dans notre domaine, nous concevons et réalisons des installations clés en main (400 MF CA - 70 % à l'étranger). Pour accompagner notre forte croissance (> 30 % par an), nous créons le poste d'

Adjoint du Directeur des Ressources Humaines

Dans un environnement international de haut niveau (200 ingénieurs et techniciens) et grâce à votre sens de la communication et à vos compétences, vous mettez en œuvre la politique de gestion des Ressources Humaines, en particulier sur le plan financier et administratif (tableaux de bord, formation, rémunération, évaluations...). Votre bonne intégration vous permettra d'élargir vos responsabilités.

Diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, vous êtes polyvalent et rigoureux avec une expérience de 3 à 5 ans. Bonne pratique de l'anglais indispensable.

Poste à pourvoir à Lyon.

Réponse aux candidats retenus sous 15 jours.

Merci d'écrire sous réf. 687 LM à : Geneviève CROUZET
ARTEMIS CONSEILS
21 rue François Garcin
69003 Lyon

OPQCM Membre de SYNTEC



LYON - PARIS

ORC

BANQUE D'ORSAY

La BANQUE d'ORSAY, filiale du Groupe AXA, spécialisée dans la gestion d'actifs, recherche

1 GERANT OPCVM TAUX D'INTERET

spécialisé dans le trading sur marchés de futures et d'options, français et étrangers.

Expérience requise de 3 ans minimum sur ces marchés.

Merci d'envoyer un C. V. manuscrit à l'attention de la :
DIRECTION GENERALE
DE LA BANQUE D'ORSAY
33, avenue de Wagram
75017 Paris

Participez activement au développement d'une banque d'envergure mondiale

Trader Actions

A 35 ans minimum, de formation supérieure avec un bon niveau d'anglais, vous possédez une expérience de 5 ans en tant que Trader Actions dans le domaine des actions et obligations françaises. Une banque internationale vous propose aujourd'hui de rejoindre son service BOURSE FRANCE. Si vous êtes intéressé, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en indiquant la référence TRA/LM sur l'enveloppe à Flamingo Communications, 47 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine.

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Des défis d'aujourd'hui, naissent les vainqueurs de demain.

Commerciaux expérimentés

Une page est tournée ! 94 n'est pas seulement l'année du renouveau, c'est aussi celle de l'ambition *retrouvée pour nos 1500 collaborateurs* : les premiers résultats de notre exercice en témoignent...

Aujourd'hui, notre objectif est simple : développer une politique commerciale pertinente par la conquête et la fidélisation d'une clientèle d'entreprises et de particuliers de plus en plus exigeante. Nous le pouvons grâce à nos qualités d'écoute, notre disponibilité et notre sens du service.

Ainsi, pour partager ce nouveau défi, nous recherchons de **Jeunes Directeurs d'Agence** et ***des Directeurs Adjoints*** .

Ils interviendront en véritable entrepreneur, assurant le développement de leur implantation commerciale, l'optimisation de la gestion ainsi que le management et l'animation de leurs équipes,... Une véritable mission à travers laquelle ils pourront pleinement exprimer toutes leurs compétences humaines et techniques.

A 30/35 ans, de formation supérieure et/ou ITB, vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience du management en exploitation PME/PMI. Vous y avez acquis de bonnes connaissances économiques et financières et maîtrisez les produits et services de financement à destination des PME.

Alors, si vous pensez être, vous-aussi, un vainqueur de demain, rencontrons-nous !

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous *la référence M4CE*, à *Marie-Dominique* Karouni - Banque Hervet - DPRS - 127, avenue Charles de Gaulle - 92201 Neuilly-sur-Seine.



---

steria

Société de Service Informatique, un des leaders de l'intégration de systèmes, 2 300 collaborateurs, 1 100 MF de CA, recherche pour accélérer son développement dans les secteurs de pointe des :

Ingénieurs commerciaux

A 30/35 ans, vous avez une formation d'ingénieur et/ou une expérience commerciale réussie dans la fonction.

Vous serez chargé de promouvoir et de vendre l'ensemble des activités du groupe STERIA dans chacun des secteurs concernés dont vous avez déjà une bonne connaissance.

Routier
Secteur de la route et de la circulation routière (Sociétés d'autoroute, DDE, villes, industriels des équipements de péage, etc.). (Réf. IC/R)

Télécommunication
Opérateurs de télécommunication français et européens. (Réf. IC/T)

Industrie de services
Services à caractère industriel (traitement et distribution de l'eau), environnement (traitement de déchets, etc.). (Réf. IC/S)

Aéronautique de défense
Services étatiques de l'aéronautique de défense et industriels fournisseurs de ce secteur. (Réf. IC/A)

Ces postes basés en région parisienne nécessitent des déplacements en province. La pratique de l'anglais est indispensable et celle d'une autre langue sera un plus.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie à J. Lafay, Stéria Ingénierie et Télécom, 12 rue Paul-Dautier, BP 58, 78142 Vélizy Cedex.

Jonction



Directeur Commercial & Marketing Marseille

Véritable entreprise associative de 500 collaborateurs, Vacances Bleues gère aujourd'hui 18 sites en France, principalement destinés au troisième âge. Elle met en oeuvre des techniques de gestion sophistiquées, pour offrir un excellent rapport qualité-prix dans le monde du tourisme. Elle développe également l'activité tour operator, sur des destinations de type Asie, Amérique du Nord... Poursuivant une expansion soutenue, elle renforce sa structure et recherche un Directeur commercial et marketing. Sous l'autorité du directeur général, et en relation avec les autres membres du comité de direction, il définira et proposera une stratégie marketing et commerciale. Il mettra en place les plans d'actions et les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs définis. Il assurera la conception des outils de communication externe, et sera aidé par une équipe de 35 personnes sur toute la France qu'il animera. Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure (type ESC ou équivalent), il aura une expérience similaire et réussie, acquise dans les industries de services, utilisant si possible les techniques de marketing direct. La connaissance du secteur tourisme, hôtellerie, restauration constitue un plus mais n'est pas indispensable. Ce poste stratégique, nécessitant réflexion, capacités d'action et de management, est de nature à intéresser un candidat de valeur.

Merci d'adresser sous réf. 651JMO votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle à Henri MICHERON, PSYNERGIE, 42 rue Fargès, 13008 MARSEILLE.

LBW

PSYNERGIE MARSEILLE-PARIS MONTPELLIER TOULOUSE-LYON

Stimuler le dynamisme commercial et développer le professionnalisme dans un grand réseau

DIRECTEUR COMMERCIAL

Intégré à notre Délégation Méditerranée (MARSEILLE), 5 milliards de CA, une force de vente de 700 personnes,
vous serez Responsable du développement du CA des produits courrier et financiers.

Votre mission consistera à :
• animer deux forces de vente spécialisées à travers leurs relais opérationnels (11 départements),
• élaborer et mettre en œuvre des plans d'action commerciale,
• poursuivre la structuration du réseau de vente,
• contribuer à l'élaboration à l'échelon national de la stratégie marketing des deux activités.

Vous avez une expérience d'une dizaine d'années environ de la fonction commerciale, de préférence dans une grande entreprise industrielle où vous avez acquis la pratique de la direction d'une importante force de vente et appris à traduire, dans des plans commerciaux, des stratégies marketing.

Si vous avez envie de participer à la réalisation d'un projet ambitieux, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à La Poste
DRH GCS2 RDC CP B 203
92777 BOULOGNE - BILLANCOURT CEDEX

LA POSTE